

**La politique agricole canadienne
sous le regard
des agricultrices**

**Carla Roppel
Annette Aurélie Desmarais
Diane Martz**

La recherche et la publication de la présente étude ont été financées par le Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada. Les opinions exprimées par les auteures ne reflètent pas nécessairement la politique officielle de Condition féminine Canada ni celle du gouvernement du Canada

Avril 2006

Condition féminine Canada se fait un devoir de veiller à ce que toutes les recherches menées grâce au Fonds de recherche en matière de politiques adhèrent à des principes méthodologiques, déontologiques et professionnels de haut niveau. Chaque rapport de recherche est examiné par des spécialistes du domaine visé à qui on demande, sous le couvert de l'anonymat, de formuler des commentaires sur les aspects suivants :

- l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité de l'information présentée;
- la mesure dans laquelle la méthodologie et les données recueillies appuient l'analyse et les recommandations;
- l'originalité du document par rapport au corpus existant sur le sujet et son utilité pour les organisations oeuvrant pour la promotion de l'égalité, les groupes de défense des droits, les décisionnaires, les chercheuses ou chercheurs et d'autres publics cibles.

Condition féminine Canada remercie toutes les personnes qui participent à ce processus de révision par les pairs.

Données de catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Roppel, Carla

La politique agricole canadienne sous le regard des agricultrices [ressource électronique] / Carla Roppel, Annette Aurélie Desmarais et à Diane Martz.

Monographie électronique en versions HTML et PDF.

Mode d'accès: World Wide Web.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Farm women and Canadian agricultural policy.

Également publ. en version imprimée.

Comprend des réf. bibliogr.: p.

ISBN 0-662-71511-X

No de cat.: SW21-136/2006F-PDF

1. Politique agricole – Canada.
2. Développement rural – Politique gouvernementale – Canada.
3. Femmes dans le développement – Canada.
4. Agriculture – Aspect économique – Canada.
5. Femmes en milieu rural – Canada – Attitudes.
6. Analyse différenciée selon les sexes – Canada.

I. Desmarais, Annette Aurelie

II. Martz, Diane J. F

III. Canada. Condition féminine Canada

IV. Titre.

HD1787.R6614 2006

338.1'871

C2006-980064-2

Gestion de projet : Maureen Williams et Jo Anne de Lepper, Condition féminine Canada

Coordination de l'édition et de la traduction : Cathy Hallssey, Condition féminine Canada

Révision et mise en page : PMF Editorial Services Inc. - PMF Services de rédaction inc.

Traduction : Lexi-Tech International

Pour d'autres renseignements, veuillez communiquer avec la

directrice de la recherche

Condition féminine Canada

123, rue Slater, 10^e étage

Ottawa (Ontario) K1P 1H9

Téléphone : (613) 995-7835

Télécopieur : (613) 957-3359

ATME : (613) 996-1322

RÉSUMÉ

Les agricultrices canadiennes jouent un rôle central dans le train-train quotidien des exploitations agricoles. Or, malgré la promesse du gouvernement fédéral de veiller à ce que les décisions soient prises, à tous les échelons, dans un souci d'égalité entre les sexes, il ne semble pas avoir pris de mesures concrètes pour connaître les besoins des agricultrices en matière de politiques ni pour donner vie à leur conception d'une politique agricole inclusive. Le présent projet de recherche explore les grands enjeux qui, selon les agricultrices, jeunes et moins jeunes, devraient faire partie intégrante de la politique agricole canadienne. Au cours des ateliers tenus dans 5 provinces durant l'hiver 2003-2004, les femmes ont parlé de leur profond attachement à leur ferme et à leur communauté, malgré les énormes pressions sociales et économiques qui hérissent leur quotidien. Le principal facteur de stress pour elles et leur famille est sans contredit la crise financière que traverse actuellement l'agriculture, qu'elles imputent essentiellement aux orientations stratégiques du gouvernement et à la privatisation dans ce secteur. Les agricultrices sont formelles : il faut agir sur les causes profondes de la crise financière pour améliorer la qualité de vie des communautés rurales, leur santé et leur environnement.

Selon la vision des femmes, la politique agricole comporte quatre volets : la stabilité financière; une politique alimentaire intérieure; la salubrité et la qualité des aliments et de l'environnement; la consolidation de l'infrastructure sociale et communautaire. Cette politique agricole doit prendre racine dans leur quotidien. Elle tiendra compte des besoins de leur famille et de leur communauté, des aspects social, culturel et environnemental de leur vie et de celle la communauté tout autant que de leur bien-être économique. Ce virage exige la présence des femmes à tous les échelons décisionnels, la seule façon pour elles de s'assurer que leurs préoccupations et leurs besoins reçoivent la même attention que ceux des autres parties. À cet escient, les recommandations formulées à l'issue de la présente recherche visent à favoriser l'intégration des préoccupations des agricultrices dans les politiques agricoles canadiennes et leur participation à l'élaboration de ces politiques.

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAUX.....	iii
FIGURES.....	iv
ACRONYMES	v
PRÉFACE.....	vi
NOTES SUR LES AUTEURES.....	vii
REMERCIEMENTS.....	viii
RÉSUMÉ.....	ix
1. LA POLITIQUE AGRICOLE CANADIENNE À L’HEURE DE LA MONDIALISATION	1
Buts et objectifs	4
Méthodes de recherche et méthodologie	5
2. LA RESTRUCTURATION DE L’AGRICULTURE CANADIENNE	15
Fondements de la restructuration.....	15
Conséquences de la restructuration	20
3. REGARD DES AGRICULTRICES SUR LEUR SITUATION ACTUELLE.....	35
Qu’est-ce qui maintient le lien des femmes à l’agriculture?	35
Regard des agricultrices sur leur situation.....	39
4. UNE ANALYSE DE LA POLITIQUE AGRICOLE CANADIENNE PAR LES AGRICULTRICES.....	65
Orientations stratégiques du gouvernement.....	66
Processus de consultation sur le CSA.....	73
Considérations liées au sexe dans les politiques agricoles et rurales	76
Analyse du CSA par les agricultrices	79
Participation des femmes à l’élaboration des politiques.....	83
5. LA POLITIQUE AGRICOLE INCLUSIVE ENVISAGÉE PAR LES AGRICULTRICES CANADIENNES	87
Éléments d’une politique agricole inclusive.....	88
Recommandations stratégiques	93

ANNEXES

A. Profil des participantes et particularités des ateliers selon la province.....	97
B. Programme de l'atelier.....	101
C. Consentement à participer au projet de recherche.....	104
D. Les cinq volets du CSA.....	107
E. Fiche de renseignements personnels.....	110
F. Évolution du secteur agroalimentaire canadien.....	113
G. Sommaire des préoccupations et des récits de vie des agricultrices.....	115
H. Facteurs à l'origine des changements dans la vie des agricultrices.....	129
I. Éléments essentiels d'une politique agricole inclusive selon les agricultrices.....	135
 BIBLIOGRAPHIE.....	 141
 NOTES.....	 156

TABLEAUX

1. Participation aux ateliers provinciaux et organismes représentés	8
2. Dates des ateliers provinciaux	9
3. Statistiques agricoles choisies.....	22
4. Ventilation des participantes et des participants – Série 1, Phase 1 des consultations sur le CSA.....	74
5. Ventilation des observatrices et des observateurs – Série 1, Phase 1 des consultations sur le CSA.....	74
6. Ventilation des participantes et des participants – Série 2, Phase 1 des consultations sur le CSA	74
7. Résultats de la recherche par mots clés dans les documents de la consultation sur le CSA.....	77
8. Résultats de la recherche par mots clés dans les articles du <i>Western Producer</i> traitant du processus de consultation sur le CSA.....	78
9. Participantes aux ateliers du projet ayant assisté aux consultations sur le CSA	78
10. Ventilation des participantes selon le groupe d'âge	97
11. Ventilation des participantes selon le type d'exploitation agricole	97
12. Ventilation des participantes selon la taille de leur exploitation agricole	98
13. Principales compressions des dépenses publiques en agriculture	112
14. Part de marché comme indicateur de l'emprise croissante des sociétés dans l'industrie agroalimentaire canadienne.....	114
15. Profit et rendement des capitaux propres de sociétés choisies de transformation et de vente au détail des aliments en 1998.....	115

FIGURES

1. Exportations canadiennes de produits agroalimentaires et revenu agricole net	23
2. Racines des liens entre les femmes et l'agriculture	36
3. Grands thèmes des récits de vie des agricultrices	40
4. Grands bouleversements perçus par les agricultrices dans leur quotidien.....	41
5. Orientations stratégiques du gouvernement auxquelles les agricultrices attribuent les bouleversements dans leur vie.....	67
6. Structure et objet des consultations publiques sur le CSA	75
7. Objectifs stratégiques et stratégies à la base d'une politique agricole inclusive selon les agricultrices	89
8. Stratégies et objectifs stratégiques à la base d'une contribution à la stabilité financière agricole par les agricultrices	90
9. Stratégies et objectifs stratégiques à la base d'une contribution aux politiques nationales en matière de denrées alimentaires par les agricultrices.....	91
10. Stratégies et objectifs stratégiques cruciaux pour le renforcement des infrastructures communautaires sociales et rurales.....	92
11. Stratégies et objectifs stratégiques qui garantiront la salubrité et la qualité des aliments et de l'environnement selon les agricultrices.....	93

ACRONYMES

AAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada
ALE	Accord de libre-échange (Canada-États-Unis)
AFSC	Alberta Financial Services Corporation
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
CCB	Commission canadienne du blé
CCG	Commission canadienne des grains
CSA	Cadre stratégique pour l'agriculture
CSRN	Compte de stabilisation du revenu net
ESB	Encéphalopathie spongiforme bovine (maladie de la vache folle)
EUT	Entente sur les utilisations technologiques
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCA	Fédération canadienne de l'agriculture
FCM	Fédération canadienne des municipalités
FIDA	Fonds international de développement agricole
GM	Génétiquement modifié
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
NFU	Syndicat national des cultivateurs
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCIA	Organic Crop Improvement Association
OCPP/PRO-Cert	OCPP/Pro-Cert Canada Inc. (OC/PRO Canada)
OGM	Organisme génétiquement modifié
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non gouvernementale
ONGE	Organisation non gouvernementale de l'environnement
PAS	Programme d'ajustement structurel
PCSRA	Programme canadien de stabilisation du revenu agricole
PDPB	Programme de paiements à double prix pour le blé
SCA	Société du crédit agricole
SCFP	Syndicat canadien de la fonction publique
TCSPS	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux
UPA	Union des producteurs agricoles
WINFA	Windward Islands Agricultrices et agriculteurs Association
ZLEA	Zone de libre-échange des Amériques

PRÉFACE

Une bonne politique gouvernementale est fonction d'une bonne recherche en matière de politiques. C'est pour cette raison que Condition féminine Canada a établi le Fonds de recherche en matière de politiques en 1996. Il appuie la recherche comparative entre les sexes sur des enjeux liés aux politiques gouvernementales qui doivent faire l'objet d'une analyse comparative entre les sexes. L'objectif visé est de favoriser les débats publics sur les enjeux liés à l'égalité entre les sexes afin de permettre aux personnes, aux groupes, aux responsables de l'élaboration des politiques et aux analystes des politiques de participer plus efficacement à l'élaboration de politiques équitables.

La recherche peut porter sur des enjeux nouveaux et à long terme, ou sur des questions à court terme dont l'incidence sur chacun des sexes requiert une analyse. Le financement est accordé au moyen d'un processus d'appel de propositions ouvert et en régime de concurrence. Un comité externe, non gouvernemental, joue un rôle de premier plan dans la détermination des priorités de la recherche, le choix des propositions financées et l'évaluation du rapport final.

Le présent rapport de recherche fait suite à un appel de propositions lancé en septembre 2002, sous le thème « La restructuration économique du Canada rural : répercussions des politiques publiques sur les femmes des régions rurales ». D'autres recherches financées par Condition féminine Canada sur le même thème examinent, par exemple : le soins de longue durée et les effets du système de classification des cas sur les soignantes dans les établissements ruraux, les soins obstétricaux dans les collectivités rurales de la Colombie-Britannique, une analyse comparative entre les sexes de la politique agricole canadienne, les femmes des régions rurales dans l'industrie forestière et l'agroalimentaire au Canada, et la participation des femmes des régions rurales de la Nouvelle-Écosse à la nouvelle économie.

Une liste complète des projets de recherche financés dans le cadre de cet appel de propositions se trouve à la fin du présent rapport.

Nous remercions les chercheuses et les chercheurs de leur apport au débat sur les politiques gouvernementales.

NOTES SUR LES AUTEURES

Carla Roppel est coordonnatrice des communications de la Région sanitaire du Centre. Récemment, elle a travaillé à titre de chercheure, de rédactrice et de réviseure pour le compte du Syndicat national des cultivateurs (NFU), en plus de coordonner les communications d'un organisme communautaire provincial. À divers titres, elle a coordonné et animé des réseaux d'entraide et d'échanges entre agricultrices et agriculteurs, ainsi que des ateliers pour le compte du Syndicat national des cultivateurs.

Annette Aurélie Desmarais est professeure adjointe au département des études de droit de l'Université de Regina. Avant d'obtenir son doctorat en géographie, Annette a été agricultrice en Saskatchewan pendant 12 années. Ses travaux de recherche portent sur les mouvements sociaux en milieu rural, la justice sociale, le rôle des femmes dans le développement, ainsi que la mondialisation dans le secteur agricole. À titre de coordonnatrice du Global Agriculture Project, elle a été responsable de réseaux d'échanges entre le Syndicat national des cultivateurs et divers organismes parents dans les pays en développement.

Diane Martz est directrice du Centre for Rural Studies et Enrichment du St. Peter's College, situé à Muenster en Saskatchewan. Elle s'intéresse à l'adaptation des familles agricoles à la restructuration, à la viabilité des communautés rurales, à la santé des femmes vivant en milieu rural, ainsi qu'à la violence familiale au sein des communautés rurales.

REMERCIEMENTS

Nous avons mené la présente recherche participative en étant animées du désir commun de construire des communautés rurales viables et de recouvrer la souveraineté alimentaire du Canada. Elle aurait été impossible sans le soutien indéfectible de l'équipe de recherche sur les femmes du Syndicat national des cultivateurs (NFU). Chaque membre de l'équipe a mis ses compétences, ses expériences et ses réflexions au service du projet. Ensemble, elles cumulent une extraordinaire somme d'expérience en matière d'organisation, de savoir-faire pratique, de sagesse collective et de capacité d'analyse pointue, des compétences acquises au long d'années de lutte. Si ce projet a été une réussite, c'est grâce avant tout au dévouement, à la participation et au sens de l'humour des membres à toutes les étapes, depuis la conception de la recherche et l'organisation des ateliers jusqu'à la communication de leurs précieux commentaires sur les versions provisoires du rapport. Nous tenons à redire notre infinie reconnaissance à l'équipe de recherche sur les femmes du NFU :

Marilyn Gillis	Membre du Women's Advisory Committee du NFU, Saskatchewan
Marie Hendricken	Ancienne membre du National Board et du Women's Advisory Committee du NFU, Île-du-Prince-Édouard
Wendy Manson	Animatrice d'atelier, ancienne membre du National Board et du Women's Advisory Committee du NFU, Saskatchewan
Mandy Melnyk	Ancienne vice-présidente de la section NFU Youth
Michelle Melnyk	Membre du Women's Advisory Committee du NFU, Alberta, et ancienne présidente de la section NFU Youth
Karen Pedersen	Présidente de la section NFU Women, et ancienne présidente de la section NFU Youth
Susan Proven	Activiste de longue date au sein du NFU, membre élue du Manitoba Rural Adaptation Council
Martha Jane Robbins	Ancienne présidente de la section NFU Youth et membre en règle du National Board du NFU
Ann Slater	Membre du Women's Advisory Committee du NFU, Ontario, et présidente de la Ecological Farmers Association of Ontario
Shannon Storey	Ancienne présidente de la section NFU Women et ancienne membre du Women's Advisory Committee du NFU
Colleen Ross Climathead	Vice-présidente de la section NFU Women
Nettie Wiebe	Ancienne présidente du NFU et de la section NFU Women

Nous sommes également très reconnaissantes à Condition féminine Canada, dont l'aide financière a été éminemment utile à la réalisation de nos travaux de recherche. Nous tenons à remercier Jo Anne de Lepper, aide technique à Condition féminine Canada, qui n'a ménagé ni son soutien ni sa coopération tout au long du projet.

Carla Roppel
Annette Aurélie Desmarais
Diane Martz

RÉSUMÉ

En juin 2003, le Syndicat national des cultivateurs (NFU) a lancé le projet de recherche *La politique agricole canadienne sous le regard des agricultrices*, avec l'aide financière de Condition féminine Canada. Le projet est né d'un besoin manifeste de déterminer les besoins des agricultrices canadiennes en matière de politique agricole nationale et de trouver des moyens pour qu'elles participent à son élaboration. Plus précisément, la recherche visait les objectifs suivants :

- recenser et préciser les enjeux qui, aux yeux des agricultrices, jeunes et moins jeunes, constituent des préoccupations majeures pour le Canada rural et doivent à ce titre être pris en compte lors de l'élaboration des politiques sur l'aménagement rural et le développement agricole;
- effectuer une analyse comparative entre les sexes du nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) canadien;
- formuler des recommandations visant à mettre fin à l'exclusion historique des femmes et de leurs préoccupations légitimes.

Au cours de l'hiver 2003-2004, une équipe composée de 3 chercheuses principales et de 12 adjointes a conçu et animé des ateliers auxquels 105 agricultrices de diverses régions du pays ont participé. Les femmes étaient invitées à réfléchir aux changements survenus dans leur vie et à envisager une politique agricole inclusive. Les points de vue exprimés par ces agricultrices peuvent être répartis sous cinq grands thèmes :

- la qualité de vie au sein des communautés rurales;
- la santé et l'environnement;
- la crise financière dans le secteur agricole;
- la privatisation (transformation en sociétés) de l'agriculture;
- les orientations stratégiques du gouvernement.

Les femmes voudraient avoir accès à des structures, des mécanismes et des processus qui leur permettraient de faire entendre leurs préoccupations et leurs intérêts, aussi bien que ceux des jeunes, et de faire en sorte qu'ils soient pris en compte au même titre que ceux des autres parties à l'intérieur des politiques. Selon leur vision, une politique agricole est inclusive si elle englobe les besoins sociaux et culturels aux côtés des besoins économiques. Qui plus est, les participantes aux ateliers estiment qu'une politique agricole soucieuse des différences entre les deux sexes et à l'écoute de la famille agricole doit :

- permettre aux familles agricoles de se faire entendre;
- procéder d'un processus pratique axé sur les besoins des agricultrices et des agriculteurs;
- témoigner du respect à l'égard des agricultrices et des agriculteurs, en reconnaissant l'agriculture comme étant une activité professionnelle et un emploi à temps plein;

- garantir la responsabilité et la sensibilité des autorités à l'égard des agricultrices et des agriculteurs;
- privilégier les échanges équitables au libre-échange, au profit des agricultrices et des agriculteurs;
- proposer des solutions à la crise financière et favoriser la stabilité à long terme dans les domaines économique, environnemental et social;
- promouvoir des mécanismes qui préserveront et amélioreront la qualité de vie des communautés rurales;
- favoriser la salubrité et la qualité des aliments et de l'environnement;
- sensibiliser les consommatrices et les consommateurs à l'apport important des fermes et des agricultrices et des agriculteurs à la société;
- combler le fossé entre le monde rural et le monde urbain.

Les agricultrices proposent une politique agricole inclusive en quatre volets :

- la stabilité financière des exploitations agricoles;
- une politique alimentaire nationale;
- la consolidation des infrastructures sociales et communautaires;
- la salubrité et la qualité des aliments et de l'environnement.

Au coeur de la politique agricole inclusive et durable envisagée par les agricultrices se trouve la nécessité d'établir des prix justes pour leurs produits et de recevoir leur juste part du dollar de consommation alimentaire.

Les agricultrices veulent que le gouvernement prenne à coeur son rôle et en vienne enfin à tenir compte de leurs préoccupations et de leurs besoins lorsqu'il élaborera ses prochaines politiques agricoles. Selon elles, il faudra travailler sur deux fronts : premièrement, réorienter le processus d'élaboration des politiques publiques afin qu'il tienne compte des deux sexes; deuxièmement, exiger et promouvoir une approche inclusive à l'intérieur même des associations agricoles.

À l'issue des ateliers, l'équipe de recherche a énoncé des recommandations stratégiques étoffées qui, sur une période de quatre ans, viseront à susciter la participation des agricultrices au leadership et au processus d'élaboration des politiques au sein des associations agricoles et à tous les paliers de gouvernement. Voici les points saillants de ces recommandations :

1. À l'étape de l'élaboration des politiques agricoles, exiger que les propositions de toutes provenances – des associations féminines, des associations agricoles ou des industries agricoles – fassent état et tiennent compte des enjeux liés à l'égalité des sexes et de leurs incidences.

2. Instaurer un processus d'élaboration des politiques agricoles qui émane de la base, qui est axé sur les besoins des agricultrices et des agriculteurs et qui tient compte des préoccupations et des besoins des agricultrices.
3. Exiger des associations et des entreprises agricoles qui participent à l'élaboration de politiques agricoles qu'elles se dotent de stratégies visant l'égalité entre les sexes à l'intérieur de leurs structures et de leurs politiques.
4. Créer des stratégies distinctes de commercialisation et de distribution des aliments dans la chaîne alimentaire.
5. Mener des recherches et mettre en oeuvre de nouvelles stratégies commerciales et des mécanismes de soutien, et étendre les stratégies commerciales existantes qui permettent aux agricultrices et aux agriculteurs d'obtenir une juste rétribution compte tenu des coûts de production réels, un juste rendement de leurs investissements et un revenu équivalent à celui des familles urbaines.
6. Concevoir et mettre en oeuvre des stratégies de juste répartition des profits entre l'ensemble des parties prenantes de la chaîne alimentaire, ce qui suppose notamment de limiter l'intégration verticale des industries agroalimentaires pour raviver la concurrence.
7. Promouvoir la participation des associations et mouvements agricoles existants en leur permettant d'occuper la place qui leur revient au sein des tribunes internationales où se discutent et se décident les politiques agricoles.
8. Comparer les coûts et les avantages de l'agriculture à petite et à moyenne échelle, ainsi que de l'agriculture biologique.
9. Rétribuer suffisamment les agricultrices et les agriculteurs qui s'efforcent de protéger l'environnement et qui adoptent des méthodes responsables de production.

1. LA POLITIQUE AGRICOLE CANADIENNE À L'HEURE DE LA MONDIALISATION

On a beaucoup parlé des changements qui ont transformé l'économie agricole canadienne ces 20 dernières années (Boyens 2001; Epp et Whitson 2001; Ervin *et al.* 2003; Knutilla 2003; Troughton 2003). D'un côté, il y a celles et ceux qui donnent carte blanche au changement, en invoquant les impératifs de rentabilité de la production et de rendement économique. Leur credo est celui de l'intégration du Canada dans une économie mondiale, qui passe nécessairement par la modernisation, l'industrialisation et le regroupement de son industrie agroalimentaire. D'autres qui s'insurgent contre ce nouvel ordre se désolent de la disparition des exploitations familiales, de la décimation des communautés rurales, de la désintégration du tissu social et de la disparition de la diversité biologique. Une seule chose est sûre : de quelque côté que l'on se range, on ne peut nier que des changements ont eu lieu et qu'ils découlent des décisions stratégiques des gouvernements fédéral et provinciaux au cours des 20 dernières années.

Le livre vert *Partenaires dans la croissance : une vision de l'industrie agro-alimentaire canadienne* énonce très clairement l'orientation que le gouvernement entend donner à sa politique agricole nationale pour les années 90. Voici comment le ministre s'exprime dans la lettre de présentation de cette nouvelle vision :

Une projection dans les années 1990 laisse entrevoir de nouveaux défis. Les changements se précipitent et ils surviendront peut-être sur des fronts encore plus vastes et plus complexes. Si nous ne réagissons pas avec efficacité, le secteur agro-alimentaire canadien tirera de l'arrière dans un monde en mutation accélérée.

Dans la conception de notre plan d'action, nous devons être guidés par des principes clairs qui nous montrent la voie à suivre. Nous voyons pour l'avenir **un secteur agro-alimentaire qui colle davantage aux marchés**, recherchant avec insistance les occasions de croissance et de prospérité. (Agriculture Canada 1989; passage mis en évidence par l'auteur)

La matérialisation de cette vision exigeait des politiques agricoles axées sur la commercialisation, le développement des marchés internationaux, la diversification et la valeur ajoutée des produits. Les agricultrices et agriculteurs étaient invités à devenir de meilleurs gestionnaires d'entreprises en diminuant leurs coûts de production, en adoptant de nouvelles technologies pour augmenter la production et en apprenant à mieux gérer les risques. Ils devaient viser l'autosuffisance et rester à l'affût des forces du marché (Agriculture Canada 1989 : 30-37). Le nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), présenté en 2001, embrasse ces principes et cette vision d'avenir (AAC 2003c).

Le livre vert *Partenaires dans la croissance* et le CSA sont les dignes descendants du rapport du Groupe de travail fédéral sur l'agriculture, *L'agriculture canadienne dans les années 70*¹, publié en 1969. On peut y lire que « le mieux serait de remplacer la pratique

individuelle de l'agriculture par un système capitaliste [...] Tout naturellement, lorsque nous le projetons dans les années 90, ce modèle ne laisse aucune prise aux conceptions socialisantes qui assimilent l'agriculture à un *service public* » [traduction]. Le Groupe de travail préconise en outre le recadrage de l'économie agricole du Canada sur celle de son principal partenaire commercial, les États-Unis.

La vision du Groupe de travail n'a pas tardé à trouver preneur. En 1989, le Canada a entériné l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, suivi cinq années plus tard par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), en 1993, et l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1994. Les trois ont pour objet de réduire les obstacles au commerce des produits agricoles. Ce virage du Canada lui a valu des accusations d'avoir sacrifié sa politique agricole au profit d'une politique commerciale (Wiebe 1998).

La nouvelle orientation de la politique canadienne en matière d'agriculture cadre tout à fait avec le contexte stratégique mondial, qui a connu une évolution fulgurante. Depuis le milieu des années 80, quantité de gouvernements ont adhéré à une philosophie néolibérale axée sur la libéralisation des échanges, sans intervention de l'État, pour réglementer l'économie et la société (Berthoud 1992 : 73). La mondialisation, synonyme de déréglementation du marché, est souvent associée à un « ordre naturel » des choses, soi-disant inévitable (Mohan *et al.* 2000 : xiv). Le fait est que la classe politique, les gouvernements, les organismes internationaux et les médias se sont tous donné le mot : hors la mondialisation, point de salut. À nous du grand public de bien l'entendre.

Au milieu des années 90, la culture politique mondiale était dominée par le désir irrépensible de réduire la dette et les déficits publics en éliminant les programmes sociaux présumés « trop gourmands », d'abolir les frontières économiques nationales et d'augmenter les investissements étrangers, la production destinée à l'exportation et l'intégration au marché mondial. Le mot d'ordre était partout qu'il ne fallait pas entraver la croissance économique. Ce nouvel engouement pour la mondialisation a bouleversé l'ordre social, et rien ne présage que le mouvement s'arrêtera de sitôt.

Le phénomène est particulièrement visible dans le secteur agricole. Selon Goodman et Watts (1997 : 1), les années 90 ont connu :

une vague de déréglementation sans précédent en agriculture (des subventions à la nécessité de faire du négoce), dominée par des stratégies de développement néolibérales axées sur les exportations (le sacro-saint néoréalisme). Force était de reconnaître que la mondialisation (un mot encore inconnu à l'heure du Sommet de Rome, intitulé la Conférence mondiale de l'alimentation, en 1975) de l'économie agroalimentaire allait bon train. [traduction]

L'agriculture connaît une restructuration de fond. Sur le thème des tendances mondiales dans le domaine de l'agriculture, Desmarais (2002 : 91) observe que :

L'avènement des Programmes d'ajustement structurels (PAS), de la restructuration de l'économie, les accords commerciaux régionaux et bilatéraux et l'adoption de l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) bouleversent le paysage rural partout sur la planète de façon rapide et profonde, en forçant les gouvernements nationaux à revoir leurs politiques et leurs lois agricoles afin de faciliter l'intégration de leur pays dans une économie internationale axée sur le marché. Les structures agricoles et commerciales volent en éclats sous la pression des nouvelles lois agraires qui imposent de nouvelles normes d'occupation et d'utilisation des terres, et de systèmes de commercialisation dont l'unique objet est de stimuler la production destinée à l'exportation, l'industrialisation et la libéralisation du secteur agricole. Ces lois mettent l'accent sur la « modernisation » et la création d'un secteur agricole asservi aux « forces du marché » et plus « dynamique ». [traduction]

L'inclusion de l'agriculture dans les PAS, les accords commerciaux régionaux et ceux de l'OMC ne laisse aucun doute sur la nouvelle tendance à mettre l'agriculture et l'alimentation dans le même paquet que les autres industries (Desmarais 2003 : 45). C'est très révélateur de la « valeur » accordée aux aliments (Goodman et Watts 1997). En effet, nous ne percevons plus la nourriture comme faisant partie des besoins et des droits fondamentaux de l'humanité, mais de plus en plus et exclusivement comme un produit potentiellement rentable.

Encore plus troublant, la production et la distribution des aliments deviennent l'apanage quasi exclusif de multinationales agroalimentaires (Lehman et Krebs 1996; Heffernan 1998; Heffernan et Constance 1994; Heffernan *et al.* 2002). Pour paraphraser la description qu'en fait *The Economist*, l'intégration verticale et horizontale et la concentration des multinationales agroalimentaires tissent un « nouveau réseau alimentaire » contrôlé par quelques « magnats de l'alimentation [...] qui en viendront à contrôler la route des aliments depuis la terre jusqu'à votre table » [traduction].

À l'ère de la mondialisation – favorisée par les accords de l'OMC sur l'agriculture et sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, ainsi que d'autres ententes bilatérales et régionales sur le commerce –, les politiques agricoles nationales ne sont plus que le reflet des décisions prises au niveau international. Dorénavant, l'agriculture est une industrie mondiale. Les milieux de la recherche, les responsables des orientations stratégiques, les gouvernements, les organismes internationaux et les médias parlent de mondialisation de l'agriculture, de chaîne alimentaire mondiale et de restructuration mondiale. Dans ce contexte, il est impossible de dissocier la politique agricole canadienne de ce qui se passe dans le monde.

Dans son analyse des travaux de recherche menés à ce jour concernant les différences entre les sexes, l'agriculture et le commerce mondial, Angeles (2002 : 37) remarque une absence notoire de données sur l'incidence de la libéralisation des échanges et de la restructuration économique sur les familles agricoles et les femmes des milieux ruraux

au Canada. C'est précisément l'objet de la présente recherche : quelle serait la teneur d'une politique agricole à l'écoute à la fois des hommes et des femmes, du point de vue des agricultrices.

Une fois cerné le contexte du projet, nous présenterons les buts, les objectifs et la méthode de recherche. Au chapitre 2, nous examinerons les fondements et les divers aspects de la restructuration de l'agriculture, de même que les incidences sociales, économiques et politiques pour les communautés rurales canadiennes, les agricultrices et leur famille. Le chapitre 3 analyse comment les politiques agricoles du gouvernement ont changé le quotidien des agricultrices. Le chapitre 4 présente l'analyse que font les agricultrices de la politique agricole récente et du CSA, ainsi que leur conception d'une politique agricole inclusive, particulièrement ouverte à la participation des femmes tout au long du processus. Enfin, au chapitre 5, nous présentons les conclusions et les recommandations stratégiques de cette recherche participative auprès des agricultrices canadiennes.

Buts et objectifs

En règle générale, les hommes et les femmes exercent des fonctions différentes au sein des exploitations agricoles et de la collectivité. Les agricultrices n'utilisent pas nécessairement les critères qui ont servi de fondements aux politiques en vigueur pour mesurer leur bien-être à la ferme et dans la communauté rurale. Il faut donc s'attendre à ce que les recommandations des femmes en matière de politiques diffèrent de celles qui ont inspiré les orientations stratégiques jusqu'ici. Voici donc les objectifs de la présente recherche :

- recenser et préciser les enjeux qui, aux yeux des agricultrices, jeunes et moins jeunes, constituent des préoccupations majeures pour le Canada rural et doivent à ce titre être pris en compte lors de l'élaboration des politiques sur l'aménagement rural et le développement agricole;
- soumettre le nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) canadien à une analyse comparative entre les sexes;
- formuler des recommandations stratégiques visant à mettre fin à l'exclusion historique des femmes et de leurs préoccupations légitimes.

Voici les questions précises qui ont orienté la recherche :

- Comment le quotidien des agricultrices a-t-il été modifié par suite des politiques agricoles canadiennes? Quelles considérations stratégiques sont-elles liées à la situation des femmes des milieux ruraux? Quelles recommandations stratégiques faut-il formuler en réponse aux préoccupations des agricultrices dans ces domaines?
- Notre Cadre stratégique pour l'agriculture reconnaît-il la même importance aux besoins particuliers des deux sexes? Dans la négative, quelles sont ses lacunes? Quelle serait la teneur d'une politique agricole qui tiendrait compte des différences entre les sexes?

- Comment arriver à ce que les politiques agricoles canadiennes soient inclusives (qu'elles tiennent compte des différences entre les sexes)?

L'équipe de recherche est convaincue que les conclusions auxquelles elle est parvenue seront utiles à d'autres chercheuses et chercheurs ainsi qu'aux décisionnaires responsables des politiques en matière d'agriculture et d'aménagement rural. Cependant, il faudra poursuivre les recherches sur les agricultrices et leur participation à l'élaboration des politiques agricoles.

Méthodes de recherche et méthodologie

Avant d'aller plus loin, des précisions d'ordre terminologique s'imposent. Sandra Harding (1987 : 2-3), une universitaire féministe de renom, définit l'épistémologie comme étant la *théorie du savoir*. Il s'agit de déterminer qui peut savoir (est-ce le cas des femmes?); sous quel angle étudier les croyances pour en tirer de véritables connaissances [...] et ce qu'on peut savoir au juste. Toujours selon Harding (1987 : 2-3), la meilleure définition de la *méthodologie* est la suivante : « une théorie ou une analyse de la façon dont la recherche se déroule ou devrait se dérouler », alors que la méthode relève d'une « technique (ou d'une façon de procéder) visant à réunir du matériel justificatif » [*traduction*]. Ces définitions ont servi de fondements au présent projet de recherche.

Tout au long du projet, nous avons utilisé des méthodes de recherche active dans une perspective féministe, participative et qualitative. Toute enquête féministe s'intéresse aux préoccupations et aux enjeux qui, de l'avis des femmes, ont une certaine incidence sur leur situation de vie et leurs combats stratégiques. Les chercheuses féministes ont été nombreuses à nous mettre en garde contre l'inutilité des recherches menées à seule fin d'accumuler des connaissances. En d'autres mots, il ne faut pas seulement examiner les causes de l'oppression et de la subordination des femmes – il faut aussi les aider à s'émanciper.

La recherche participative féministe collige et analyse des données qui inciteront les femmes à se mobiliser et à défendre leurs intérêts communs pour que disparaissent les inégalités liées à leur situation et à leur position dans la société. À ce titre, la recherche féministe doit être directement liée aux combats des femmes et aux mouvements féministes. Elle n'a de sens que si elle conduit à l'action et si elle contribue aux changements sociaux. La recherche participative se distingue également par le rôle actif qu'elle accorde aux participantes, qui sont parties prenantes de l'élaboration des questions et des méthodes de recherche. Souvent, on leur demande également de contribuer à la recherche proprement dite.

Le choix entre les méthodes qualitatives et quantitatives suscite encore aujourd'hui des débats houleux dans le milieu de la recherche, et certaines disciplines ont adopté une méthode au détriment de l'autre. Le fait est que chacune recèle ses avantages et ses inconvénients.

Selon Neuman (2000), dans le domaine social, la recherche quantitative est menée par une chercheuse ou un chercheur détaché, qui mesure des faits objectifs en se concentrant sur des variables, de multiples cas ou sujets, la vérification des hypothèses et l'analyse statistique, ce qui garantit la fiabilité et l'absence de jugement. Par conséquent, la recherche est axée essentiellement sur la mesure, la causalité, la généralisation et la répétition (Bryman 2001). Les méthodes quantitatives n'en sont pas moins abondamment critiquées, notamment parce qu'on les accuse de faire abstraction de la capacité d'autoréflexion du genre humain, de donner une importance démesurée à la précision et à l'exactitude, d'être trop éloignées de la réalité et de ne pas rendre compte de la complexité et de la richesse de la vie et de l'expérience des sujets (Bryman 2001; Kwan 2002).

Les méthodes quantitatives sont largement à l'origine des données recueillies par les organismes fédéraux sur les exploitations agricoles. Dans la plupart des cas, les recherches tiennent pour acquis que des hommes sont responsables des exploitations et qu'ils y règnent en maîtres uniques. Il faut donc en conclure que les projets de collecte de données et de consultation sur les exploitations agricoles qui ont été menés par des organismes fédéraux tenaient partaient du principe que toutes étaient dirigées par un exploitant unique². Cet a priori dominant a pendant longtemps occulté le rôle et le travail des femmes au sein des exploitations agricoles, comme n'ont pas manqué de le souligner des chercheuses du Canada (Martz et Brueckner 2003), de l'Australie (Alston 1998), de l'Irlande (O'Hara 1994) et des États-Unis (Lobao et Meyer 2001).

La recherche qualitative a quant à elle pour objet de générer des concepts et des théories à partir des données, sans s'intéresser à la vérification des théories. La chercheuse ou le chercheur joue un rôle actif dans l'interprétation de la réalité sociale et du sens culturel, et s'intéresse particulièrement aux processus et aux événements interactifs. L'échantillon de cas ou de sujets est souvent réduit; l'analyse porte sur des thèmes, les valeurs sont explicites et l'authenticité constitue la trame de fond de ce type de recherche (Neuman 2000). Les chercheuses et les chercheurs qui adoptent des méthodes qualitatives ne s'embêtent pas de la prétendue objectivité des méthodes quantitatives, préférant entrer en lien direct avec leurs sujets et faisant la part belle aux descriptions détaillées, qui permettent de mettre en contexte un comportement ou une valeur, ainsi que les explications si prisées par la recherche quantitative.

Les critiques de la recherche qualitative dénoncent son caractère subjectif, l'impossibilité de dupliquer les résultats et de généraliser, de même que l'opacité du processus de recherche (Bryman, 2001). Pour contrer les critiques concernant la transparence du processus de recherche et la difficulté de répétition, nous avons cru bon expliquer en détail le processus suivi. À l'instar d'autres chercheuses féministes avant nous, nous avons tiré avantage de la nature subjective et non structurée de la recherche qualitative ainsi que des liens étroits qui se tissent entre l'équipe de recherche et les sujets. Cette méthode nous est apparue d'autant plus utile que notre recherche visait à faire reconnaître le bagage d'expérience et de connaissances des agricultrices canadiennes, et à jeter un oeil beaucoup plus aiguisé sur leur vie et leurs préoccupations réelles.

Le projet de recherche est né dans la foulée d'une critique des femmes membres du Syndicat national des cultivateurs (NFU) à l'égard du contenu et du processus d'élaboration du nouveau CSA proposé par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Ces femmes ont pu faire valoir leur point de vue et mener un ambitieux projet de recherche grâce au statut unique que leur accordent les actes constitutifs du NFU.

Créé en 1969, le NFU est la seule association agricole nationale, à charte fédérale et bénévole. Des postes sont réservés aux femmes dans la structure même du NFU, mais elles ne forment pas une aile distincte. C'est le moyen mis de l'avant pour assurer et soutenir la participation des femmes. Le NFU représente des agricultrices et des agriculteurs qui cultivent toutes sortes de produits alimentaires dans la plupart des régions du pays, à l'exception du Québec. Il a été créé pour donner une voix uniforme aux familles agricoles dans leur quête de prix justes pour les aliments qu'elles produisent, avec en point de mire la justice sociale, le bien-être économique des exploitations familiales, la durabilité de l'environnement et la préservation de communautés rurales saines.

Le projet de recherche visait également à donner des moyens d'agir aux intéressées – l'une des raisons d'être de la recherche féministe participative – dans trois domaines. Tout d'abord, le projet de recherche a été conçu tel un outil de renforcement du leadership des femmes dirigeantes du NFU, afin de leur donner des moyens de rétablir les liens avec les membres de leur région. En tenant compte du quotidien extrêmement difficile et chargé des agricultrices, des ateliers leur ont été offerts comme une occasion rarissime d'unir leurs forces. La recherche avait pour deuxième objectif de donner plus de pouvoirs aux femmes membres du NFU en leur permettant de participer directement au processus d'analyse et d'élaboration des politiques, en passant par la reconnaissance de leur vécu quotidien et de leurs expériences personnelles en prémisses à la collectivisation et à la socialisation. Enfin, pour étendre le rayonnement du projet, on a sollicité la participation de femmes membres d'autres associations agricoles et de groupes communautaires ruraux (tableau 1).

Modèle de recherche

L'équipe de recherche était constituée de 3 chercheuses principales (2 géographes et 1 scientifique agricole chevronnées dans le domaine de la recherche en milieu rural) et 12 agricultrices dirigeantes au sein du NFU. L'animation des ateliers a été confiée à deux membres de l'équipe de recherche et représentant le NFU. L'équipe de recherche a organisé des ateliers participatifs en Saskatchewan, en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard (auquel ont assisté des participantes du Nouveau-Brunswick), au Manitoba et en Alberta. Les discussions ont porté sur les préoccupations des agricultrices en ce qui a trait aux politiques agricoles et sur les lacunes de ces politiques. À l'issue des ateliers, l'équipe de recherche a élaboré des recommandations visant la prise en compte des préoccupations des agricultrices dans les discussions sur les politiques et la proposition de solutions adéquates.

Tableau 1 : Participation aux ateliers provinciaux et organismes représentés

	Nombre de participantes	Organisme	
		NFU	Autres
Saskatchewan	24 (23 %)*	12	12
Ontario	23 (22 %)	8	12
Île-du-Prince-Édouard-Nouveau-Brunswick	24 (23 %)	17	7
Manitoba	20 (19 %)	8	12
Alberta	14 (13 %)	9	5
Total	105	54 (51 %)	48 (49 %)

Note : * Calculated as percent of 105 participants.

L'équipe de recherche a formulé les questions auxquelles elle voulait répondre et le format des ateliers à l'occasion d'une réunion de planification de deux jours. Tous les aspects des ateliers ont été mis à l'épreuve par l'équipe de recherche afin de déterminer la viabilité du processus. L'objectif était de trouver les meilleures méthodes pour amener les femmes à définir leurs préoccupations de leur propre chef et dans leurs propres mots, telles qu'elles les vivent au quotidien.

L'équipe tenait à ce que le temps que lui consacraient les femmes soit productif, sans toutefois les accabler et en veillant à leur laisser du temps pour faire connaissance entre elles. Il a donc été prévu de commencer les ateliers le vendredi soir par une période non structurée, afin que les femmes puissent récupérer de la fatigue du voyage (certaines avaient mis jusqu'à six heures pour se rendre). Les participantes avaient ainsi l'occasion de se rencontrer, de discuter et de profiter d'une bonne nuit de sommeil. Le samedi et la matinée du dimanche étaient extrêmement chargés, mais le samedi soir était réservé à une activité sociale planifiée par l'organisation locale. L'atelier se terminait sur le déjeuner, le dimanche midi, pour que les femmes puissent rentrer à la maison à une heure raisonnable.

Deux femmes, toujours les mêmes, ont animé tous les ateliers. À l'origine, il avait été question de désigner des animatrices différentes dans chaque région, mais l'équipe de recherche est revenue sur cette idée avant la tenue du premier atelier, craignant que l'animation par des personnes différentes d'un bout du pays à l'autre ne brouille ou n'influence indûment les résultats des ateliers. Qui plus est, pour que le processus participatif soit efficace, les animatrices doivent contribuer de près à la planification et bien comprendre le bien-fondé et le contenu du modèle de recherche.

Des chercheuses principales ont assisté à tous les ateliers et en ont transcrit les échanges sur ordinateur. Tous les échanges ont été enregistrés. À l'étape de la rédaction du compte rendu des ateliers, les adjointes de recherche se reportaient constamment aux bandes d'enregistrement pour vérifier que les propos des participantes avaient été bien rendus. La compilation du compte rendu des cinq ateliers a été soumise à une analyse de contenu pour chacun des volets des ateliers, et l'équipe de recherche a dégagé les thèmes

récurrents des échanges. Une première ébauche du rapport a été examinée lors d'une réunion de l'équipe de recherche, et les résultats de cette réunion ont été intégrés à une seconde ébauche, également passée en revue par les membres de l'équipe.

La tenue des cinq ateliers participatifs à divers endroits au pays a permis à des femmes de milieux et d'horizons très diversifiés de s'exprimer (tableau 2). L'objectif était de réunir 25 participantes en plus des membres de l'équipe de recherche à chaque atelier. Pour chacun, une membre de l'équipe de recherche responsable de la région visée au sein du NFU envoyait une lettre d'invitation à des participantes potentielles, soit entre 40 et 50. Les invitées étaient triées selon divers critères :

- années d'expérience sur une exploitation agricole;
- adhésion et participation au NFU;
- militantisme dans les dossiers agricoles et communautaires, ou au sein de groupes de défense des intérêts;
- participation à des conseils agricoles ou communautaires ruraux, à des associations agricoles ou d'agricultrices.

Les participantes étaient choisies selon l'ordre des réponses.

Tableau 2 : Dates des ateliers provinciaux

Endroit	Date
Saskatchewan	7 au 9 novembre 2003
Ontario	9 au 11 janvier 2004
Île-du-Prince-Édouard/Nouveau-Brunswick	13 au 15 février 2004
Manitoba	13 au 15 mars 2004
Alberta	2 au 4 avril 2004

Renseignements sur les participantes et contexte régional

Au total, 105 agricultrices ont participé à un atelier de recherche. Chacune revêtait son propre caractère, à l'image des enjeux importants, à court ou à long terme, pour les différentes régions agricoles du pays. La répartition selon l'âge des participantes, les types d'exploitations agricoles et leur taille varient d'une région à l'autre. Quelque 51 % des participantes étaient membres du NFU et 49 % d'entre elles représentaient d'autres conseils agricoles ou de communautés rurales, des associations agricoles ou d'agricultrices. L'annexe A décrit en détail le profil collectif de chaque atelier et donne les données sur l'âge des participantes, le type et la taille des exploitations agricoles.

Conception des ateliers

La réussite de ce projet de recherche est grandement attribuable au processus participatif novateur et inclusif à la base des ateliers. Ce processus participatif créait le sentiment de sécurité nécessaire pour que les femmes, peu familières entre elles et avec l'équipe de recherche, arrivent à se sentir suffisamment en confiance pour parler d'aspects de grande vulnérabilité dans leur vie. La démarche incitait ces agricultrices à exprimer leurs

besoins et leurs préoccupations, à analyser leur situation et à donner leur point de vue sur les avenues stratégiques. La très grande importance du format des ateliers justifie une description exhaustive.

La formule de l'atelier privilégiait une approche allant de l'individu à la collectivité, du personnel au politique, en huit étapes :

- introduction;
- désignation de ce qui constitue la réalité quotidienne des femmes des milieux ruraux;
- désignation des facteurs à l'origine des changements à la ferme et dans la vie des femmes;
- réflexion sur une politique de développement agricole et d'aménagement rural durables;
- présentation et examen du Cadre stratégique pour l'agriculture;
- désignation des éléments essentiels d'une politique agricole inclusive pour le Canada;
- détermination des processus qui assureront la prise en compte des femmes et de leurs préoccupations stratégiques au processus d'élaboration des politiques et à l'intérieur des politiques;
- évaluation et clôture. (L'annexe B donne le cadre de l'atelier.)

Les ateliers commençaient le samedi matin par une réflexion individuelle de deux ou trois minutes autour de la question : « Qu'avez-vous fait pour venir ici? » Par la suite, chaque participante était invitée à se présenter, en précisant d'où elle venait et ce qu'elle avait dû faire en vue de son absence de la maison du vendredi après-midi au dimanche matin. Cette réflexion faisait ressortir la complexité de la vie de ces femmes, qui pour la plupart cumulent des rôles d'agricultrice, de parent, de travailleuse non agricole et de bénévole³.

Ensuite, les participantes étaient informées de l'objet et de la méthodologie du projet de recherche, et elles étaient invitées à donner leur consentement éclairé. À cette fin, on leur remettait un résumé du projet de recherche. Les membres de l'équipe de recherche de la région expliquaient que des dirigeantes du NFU avaient conçu le projet afin de permettre à des agricultrices de réfléchir ensemble à la politique agricole du Canada, de dégager ses répercussions sur leur vie et d'envisager une politique inclusive. L'atelier était également un lieu de rencontre pour les agricultrices. Les adjointes décrivaient le processus participatif d'élaboration du gabarit de l'atelier ainsi que les buts, les objectifs et les résultats attendus du projet. Par la suite, une chercheure principale décrivait en détail le formulaire de consentement (annexe C) et répondait aux questions pertinentes des participantes. Des journalistes assistaient parfois aux ateliers et souhaitaient écrire un article pour leur journal local, ce qui a exigé de bien poser les limites de publication. Toutes les participantes à l'atelier ont signé un formulaire de consentement.

On demandait alors aux participantes de se servir de cartes et de narrations pour présenter un instantané de leur réalité. Avec des crayons marqueurs et une feuille blanche, les femmes étaient invitées à tracer une représentation visuelle en répondant à la question : « À quoi correspond l'agriculture dans ma vie »? Chacune disposait ensuite de trois ou quatre minutes pour décrire les principaux éléments de sa carte de vie au groupe⁴. En s'inspirant de leur histoire personnelle, les femmes devaient désigner entre trois et cinq grandes préoccupations dans leur vie, et utiliser entre cinq et sept mots pour les décrire sur de grandes fiches. L'exercice servait de transition entre l'analyse individuelle et l'analyse collective. Les animatrices montraient alors comment grouper les préoccupations apparentées ensemble en affichant les fiches de quelques participantes au mur. Les participantes ont suivi la même démarche pour trier leurs fiches à l'heure du dîner.

Après la pause-déjeuner du samedi, les participantes établissaient les limites entre les groupes et devaient s'entendre sur un titre pour chacun des groupes, qui souvent étaient constitués d'enjeux fort divergents. Cette activité était sans doute la plus difficile et la plus frustrante de l'atelier, et les animatrices devaient rassurer les femmes qu'elles avaient raison de trouver cette activité difficile! Une fois les titres trouvés, un court remue-méninges avait lieu autour de la question : « Quels sont les facteurs ou les éléments moteurs de la situation actuelle? » Ce remue-méninges faisait une transition entre l'exercice consistant à nommer une réalité et celui de réfléchir aux fondements d'une politique de développement agricole et d'aménagement rural durables. Les réponses des femmes à cette question étaient consignées sur des feuilles volantes, sans tentative de regroupement ou de catégorisation au cours des ateliers. L'équipe de recherche a fait le tri uniquement à l'issue de tous les ateliers.

L'activité suivante se déroulait en petits groupes, à qui on demandait de répondre à deux questions : « Qu'est-ce qui maintient votre lien à l'agriculture? » et « Qu'est-ce qui rendrait votre lien à l'agriculture plus intéressant ou plus durable? » Les mots choisis par l'équipe de recherche revêtent une importance capitale puisque, aux dires des membres qui sont elles-mêmes des agricultrices, l'agriculture ne perd jamais son attrait, même dans les temps difficiles. Bref, ce qui intéresse le plus les agricultrices, c'est la viabilité de l'agriculture à long terme. Dans chaque petit groupe, une personne était chargée de consigner les grandes lignes de la discussion. Seuls les résultats à la deuxième question ont été partagés avec l'ensemble des participantes, mais les réponses aux deux questions ont été colligées en vue de leur analyse. Les groupes ont établi les trois enjeux prioritaires à leurs yeux et, à tour de rôle, ont énoncé leur première, leur deuxième, leur troisième et les autres priorités. Pendant ces exposés, les animatrices prenaient des notes sur une grande fiche, en leur donnant une orientation pragmatique. Les fiches restantes étaient regroupées selon qu'elles s'apparentaient ou qu'elles se différenciaient de celles déjà groupées sur le mur. En règle générale, à la fin des ateliers, les besoins stratégiques exprimés formaient entre cinq et neuf groupes.

Pour permettre aux participantes d'entendre la perspective du gouvernement à propos du CSA, l'équipe invitait une représentante ou un représentant du fédéral ou du provincial à joindre l'assemblée sur l'heure du midi, et à observer l'exercice de réflexion de l'après-midi. La ou le fonctionnaire invité recevait un mandat en trois volets : recevoir les

préoccupations soulevées par les femmes, prendre acte des composantes de la vision des femmes et réagir à l'énoncé suivant : « Dans le contexte du CSA, comment accueillez-vous les préoccupations et les solutions entendues au cours de l'atelier d'aujourd'hui? » Le choix du processus et de la question a été mûrement réfléchi : l'atelier ayant pour objectif de se concentrer sur les expériences et les points de vue des femmes plutôt que sur des données ou des points de vue qui ne les concernent pas au quotidien, il était impératif de ne leur donner aucune information sur le CSA avant l'atelier. De plus, le fait de demander comment les fonctionnaires accueilleraient les préoccupations et le point de vue des femmes et non l'inverse contribuait à maintenir la prépondérance sur la perspective des participantes. L'exposé de la ou du fonctionnaire était suivi d'une discussion et d'une période de questions, les animatrices veillant à éviter les digressions. Après son départ, les participantes faisaient un bilan en répondant aux questions suivantes : Quels sont les points forts du CSA? Ses points faibles? Quelles sont ses lacunes? Cette séance marquait la fin de la journée. Les réponses étaient là aussi consignées sur des feuilles volantes et sur ordinateur, en vue d'une compilation et de l'analyse.

Le dimanche matin, après un bref retour sur les résultats de la veille, l'atelier se poursuivait par un travail en équipe. Les participantes devaient répondre à trois questions, transmises une à la fois :

- La nouvelle politique est-elle différente des politiques agricoles antérieures (peut-on parler de statu quo)?
- Que nous réserve cette politique pour l'avenir?
- Quelles seront les conséquences pour les agricultrices et leurs exploitations familiales?

Pour maintenir l'accent sur le vécu des femmes et sur leurs façons de voir, elles ne recevaient aucune autre information écrite sur le CSA pour cette activité. Les participantes rendaient compte de leurs échanges sur des feuilles qu'elles remettaient aux chercheuses. Elles pouvaient ensuite livrer un bref compte rendu à l'ensemble du groupe sur le thème principal de la discussion.

Par la suite, l'assemblée revenait aux fiches groupées la veille selon les éléments de la politique envisagée par les femmes et devait trouver des titres pragmatiques pour chacun des groupes, en cherchant un consensus. Les animatrices inscrivaient les titres sur du papier format lettre et les affichaient au mur, au-dessus du groupe visé.

Une fois les titres trouvés pour tous les groupes, une chercheuse principale présentait les cinq volets du CSA et distribuait un document donnant un aperçu du CSA, issu du site Web du gouvernement (annexe D). Les questions suivantes étaient alors débattues en groupe :

- Est-ce que certains des cinq volets de la politique du CSA correspondent à l'un de nos groupes?

- Avons-nous désigné d'autres éléments essentiels de la politique?

Les participantes formaient alors les équipes de leur choix et, avec la sobriété d'un deuxième regard, elles reconsidéraient les groupes en répondant à la question : « Quels (autres) éléments ce groupe devrait-il contenir? » Elles pouvaient proposer l'ajout ou le retrait d'une fiche, ou la modification du titre. Les propositions étaient transmises à l'ensemble du groupe qui, par consensus, les adoptait ou les rejetait.

Le dernier exercice se déroulait de nouveau en petits groupes, mais pas les mêmes que précédemment. Les femmes devaient répondre à deux questions, une à la fois :

- Comment faire en sorte que les préoccupations des femmes soient prises en compte lors de l'élaboration des politiques agricoles?
- Comment s'assurer que les femmes participent à l'élaboration des politiques agricoles?

Les deux questions discriminaient le contenu des politiques du processus d'élaboration, une distinction que devaient constamment refaire les animatrices. Pour illustrer ce qu'on entend par contenu des politiques, les animatrices se servaient des fiches énonçant les enjeux et les besoins formulés par les femmes. L'atelier lui-même était donné comme exemple d'un processus qui, en procurant aux femmes les appuis sociaux et économiques requis, assure leur participation. Les moments forts de la discussion étaient notés et présentés à l'ensemble du groupe. Toutes les notes étaient remises à l'équipe de recherche, en vue de la transcription.

À l'étape finale de l'atelier, les participantes devaient remplir une fiche de renseignements personnels (annexe E). Le groupe formait alors un grand cercle et chaque participante revenait brièvement sur son expérience de la fin de semaine. Au déjeuner, les femmes remplissaient un formulaire d'évaluation qu'elles remettaient aux animatrices.

À la lecture des évaluations, il est clair que les femmes ont trouvé les ateliers fort utiles et constructifs. La plupart ont donné des cotes d'appréciation allant de bon à excellent pour tous les aspects, à l'exception des exposés sur le CSA donnés par des fonctionnaires. Beaucoup ont jugé l'exercice frustrant parce que, même si les questions étaient permises, la formule ne favorisait pas les remises en question du modèle gouvernemental. Voici un commentaire éloquent à ce sujet :

Il est retourné auprès de ses patrons sans avoir vraiment compris nos préoccupations.

Les femmes ont beaucoup apprécié de pouvoir se rencontrer pour échanger sur leurs histoires et leurs expériences de vie, et d'être parvenues à une vision commune des grands enjeux auxquels les agricultrices se heurtent. Si beaucoup ont jugé le processus difficile (par exemple, le fait d'avoir à nommer les groupes de préoccupations), la plupart saluent l'occasion qui leur a été donnée de faire une analyse collective, et surtout les activités en petits groupes. La formule de l'atelier a été qualifiée de conviviale. Le fait de commencer

par leurs expériences personnelles facilitait leur participation et la structure proposée les amenait à ouvrir sur une vision collective ancrée sur leur quotidien.

Les évaluations de l'atelier dévoilent par ailleurs un profond cynisme quant à l'influence de l'information recueillie et des recommandations stratégiques formulées sur les politiques publiques. Ce scepticisme est largement attribuable à la nature même du processus d'élaboration des politiques, mais également au fait que le grand public soit tenu à l'écart de ce processus. Voici le commentaire d'une participante à ce sujet :

En insistant sur le fait qu'il s'agisse du point de vue de « femmes », on s'expose à ce qu'il soit perçu comme négligeable, à peine digne de mention.

Ce commentaire met en évidence le besoin fondamental d'une collaboration étroite entre les gouvernements, fédéral et provinciaux, et les agricultrices pour mettre au point des processus qui permettront de cerner les problèmes et les besoins réels des femmes à la base et de forger des politiques qui auront des résultats concrets. Le présent travail de recherche démontre de façon très directe comment y arriver.

2. LA RESTRUCTURATION DE L'AGRICULTURE CANADIENNE

Le chapitre suivant donne un compte rendu documentaire sur la restructuration de l'agriculture canadienne et son incidence sur les communautés rurales, les agricultrices et leurs familles. Ce faisant, nous examinerons comment notre politique agricole a été influencée par les mouvements et les organismes internationaux.

Fondements de la restructuration

Les PAS imposés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international à de nombreux pays en développement qui ployaient sous une dette insurmontable ont eu pour conséquence de restructurer en profondeur et de libéraliser le secteur agricole. Même si le résultat est le même, on parle d'ajustements structurels pour l'hémisphère sud, mais de restructuration économique pour les pays plus au nord⁵.

Or, des deux côtés de l'équateur, les fondements sont les mêmes, que l'on fasse référence à un ajustement structurel ou à une restructuration de l'agriculture :

- La production destinée à l'exportation est en hausse.
- Les gouvernements réduisent leurs dépenses en abolissant les mécanismes de soutien.
- On dérègle les marchés et on privatise l'agriculture.
- Il faut attirer et augmenter les investissements étrangers.
- Le commerce agricole est libéralisé par des accords de libre-échange (Mohan *et al.* 2000; Dasgupta 1998; Dennis 1997; Barry 1995; Qualman et Wiebe 2002).

Hausse de la production destinée à l'exportation

Le Canada a axé sa politique agricole sur une production accrue, destinée surtout à l'exportation. Au cours des 20 dernières années, les exportations agricoles ont connu une ascendance fulgurante, conformément à l'objectif avoué d'Agriculture et Agroalimentaire Canada « de faire du Canada le chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement » (AAC 2003c : 1). Ainsi, depuis 1975, nos exportations agroalimentaires ont augmenté de 700 % et, depuis 1988, soit tout juste avant la signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, elles ont triplé (NFU 2002a). Au moment de mettre sous presse, le gouvernement canadien cherchait à consolider le marché dans l'hémisphère en créant la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

Réduction des dépenses publiques et abolition des mécanismes de soutien

En ratifiant l'ALENA, le Canada s'engageait à réduire les subventions publiques ayant un effet de distorsion du commerce. Malgré ces restrictions, il lui restait une marge de manoeuvre de 4 milliards de dollars de subventions légales à l'agriculture. Le gouvernement a malgré tout choisi de rationner l'agriculture, en réduisant les dépenses de 48 % : de 6,1 milliards en 1991-1992, elles étaient passées à quelque 3,3 milliards en 2001-2002 (Qualman et Wiebe 2002 : 6). Aucun autre pays membre de l'Organisation

de coopération et de développement économiques (OCDE), sauf l'Australie, n'a imposé des compressions aussi larges et si profondes à ce secteur. Le tableau 13 de l'annexe F fait état des 7 programmes importants abolis par le fédéral entre 1988 et 2001.

Parallèlement à la compression des dépenses en agriculture, le fédéral et d'autres gouvernements provinciaux s'acharnaient à réduire leur déficit en sabrant dans les programmes sociaux et les soins de santé. Le changement le plus marquant au chapitre de la répartition des frais entre le fédéral et le provincial a été le remplacement en 1995 du Régime d'assistance publique du Canada par le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). Selon Day et Brodsky (1998 : 7), ce virage a « éliminé la réglementation de base et le cadre financier des éléments cruciaux d'un filet de sécurité national », bouleversant les fondements mêmes des modes de prestation des services sociaux, de santé et d'aide sociale. En adoptant le TCSPS, le fédéral s'est par le fait même délesté de son droit de regard sur l'attribution de son argent et sur son utilisation. Sans mécanisme formel de responsabilisation relativement à l'utilisation des fonds reçus et remettant de plus en plus la charge des programmes sociaux aux provinces, comment le gouvernement fédéral pourra-t-il jamais recouvrer le pouvoir, la volonté ou la capacité d'exiger la conformité à des normes nationales en matière de programmes sociaux (Day et Brodsky 1998)? Les communautés rurales dépeuplées auront fort à faire, pour maintenir, à plus forte raison pour améliorer, leur accès à ces fonds. Les municipalités, prises à la gorge par les frais d'administration dont s'est également déchargé le fédéral, envisagent sérieusement de faire appel aux partenariats public-privé car leurs budgets trop restreints ne leur permettent plus de combler les besoins (SCFP 2000).

La gestion de l'offre s'est avérée un mécanisme de soutien essentiel pour les producteurs d'oeufs, de produits laitiers et de volailles. Les industries canadiennes à offre réglementée ont été moins malmenées par les crises cycliques du revenu agricole, la gestion de l'offre garantissant le recouvrement des coûts de production de l'exploitation. La gestion de l'offre a également pour effet de stabiliser les prix à la consommation. Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC en 1995, il est interdit de restreindre les importations. En conséquence, le fédéral a appliqué des tarifs élevés pour protéger les secteurs à offre réglementée. Ces tarifs, malheureusement, devront être réduits et, à terme, éliminés. Lorsque le glas sonnera, la viabilité économique des exploitations produisant du lait, des oeufs et de la volaille suivra indubitablement la courbe descendante qui a emporté les exploitations voisines de cultures céréalières et de bétail. On s'attend à ce que les produits d'importation au rabais envahissent le marché canadien et provoquent une chute des prix. Ces agricultrices et ces agriculteurs, incapables de récupérer leurs coûts de production, subiront à leur tour les fusions et les transformations en sociétés qui sont maintenant la norme dans les secteurs américains de la volaille et du porc.

Déréglementation

La déréglementation, étroitement liée aux compressions des dépenses publiques, est elle aussi au coeur de la restructuration. Au Canada, on a souvent tenté de nous faire croire que la déréglementation était incontournable à cause des coûts excessifs engendrés par les secteurs et les responsabilités qui étaient traditionnellement de compétence publique (Qualman et Wiebe 2002 : 9). Ces dépenses profitaient énormément aux agricultrices et

aux agriculteurs, autant qu'aux consommatrices et aux consommateurs, et il en coûtait malgré tout très peu à l'État, voire rien du tout. La déréglementation du secteur de l'agriculture a eu des effets dévastateurs sur les modes de fonctionnement des exploitations agricoles. Selon Qualman et Wiebe (2002 : 8), quatre transformations majeures sont à souligner :

- Au titre du Programme de paiements à double prix pour le blé (PDPB), les agricultrices et les agriculteurs touchaient auparavant une indemnité de 4,40 \$ environ par boisseau pour les 15 % de blé réservé à un usage intérieur. Ce programme, vieux de 21 ans, a pris fin en 1988, le gouvernement alléguant qu'il serait incompatible avec l'ALE, alors en voie d'adoption.
- La déréglementation systématique du transport des céréales a été réalisée lorsque le gouvernement a cessé son programme de réévaluation des tarifs du fret ferroviaire et de partage en fonction des gains de productivité en 1992, et quand il a aboli les plafonds sur les tarifs de fret ferroviaire en 2000.
- Le gouvernement a poursuivi la déréglementation quand il a cessé de contrôler les abandons d'embranchements ferroviaires. Les chemins de fer n'étaient désormais plus obligés de desservir des destinations précises.
- En 1995, le gouvernement a déréglementé les coûts de manutention et d'élévation des céréales en retirant à la Commission canadienne des grains (CCG) le pouvoir de réglementer les tarifs imposés par les sociétés céréalières aux agricultrices et aux agriculteurs.

Privatisation des sociétés d'État et des services publics

Les gouvernements fédéral et provinciaux se sont lancés tête baissée dans la privatisation des services publics et des sociétés d'État (Qualman et Wiebe 2002 : 10). Ce faisant, ils ont permis aux multinationales d'accéder librement à tous les secteurs économiques potentiellement rentables pour lesquels il existe une demande et un marché. C'est dans cette foulée que nous avons assisté à la privatisation du Canadien National, de Petro-Canada, de la Potash Corporation of Saskatchewan et de la Société de téléphone du Manitoba, des sociétés d'État dont les destinées étaient intimement liées à celles des communautés rurales et agricoles.

Le gouvernement est pressé de toutes parts de démanteler (lire privatiser) la Commission canadienne du blé (CCB), un organisme public chargé de la commercialisation du blé et de l'orge produits dans l'Ouest canadien dans les marchés internationaux, pour le compte des agricultrices et des agriculteurs. Depuis 1990, le gouvernement américain ainsi que les productrices et les producteurs de céréales de ce pays ont à maintes reprises contesté la légitimité de la CCB par la voie des mécanismes de résolution des conflits de l'OMC. Les dix décisions rendues à ce jour confirment que la CCB ne contrevient pas aux règles de l'OMC et qu'elle n'a pas d'effet de distorsion des marchés. Au moment de mettre sous presse, la onzième contestation était en cours d'examen.

Stimulation et augmentation des investissements étrangers

Le Canada a si bien réussi à attirer les investissements étrangers que la capacité de production dans au moins quatre des secteurs agroalimentaires du pays appartient majoritairement à des intérêts étrangers (Qualman et Wiebe 2002 : 9). En voici quelques exemples :

- Dans le secteur de la minoterie, 79 % des usines installées en terre canadienne appartiennent à des étrangers – Archer Daniel Midlands a augmenté sa part de 0 à 46,3 % depuis la signature de l’ALE.
- Des étrangers ont mis la main sur 88 % des titres de nos usines de malt, alors que cette proportion était à peine de 5 % dans les années 80. La société ConAgra possède à elle seule 51 % des usines.
- Dans le secteur de la fabrication des pâtes, 90 % des usines sont étrangères – la majorité appartenant à des Américains, soit 67 %.
- Les usines de transformation du boeuf appartiennent à des intérêts étrangers dans une proportion de 74 % (Qualman et Wiebe 2002).

Il faut s’attendre à d’autres bonnes prises, les fusions de sociétés allant bon train et l’économie canadienne étant de plus en plus perméable et ouverte à des investissements étrangers toujours plus imposants.

Commerce et transformation en sociétés dans le secteur de l’agriculture

Le développement de la production destinée à l’exportation, la réduction des dépenses publiques, l’abolition des mécanismes de soutien, la déréglementation et la transformation en sociétés, la stimulation et l’augmentation des investissements étrangers sont les composantes essentielles de la restructuration et de la libéralisation de l’agriculture. Les multinationales du domaine de l’agroalimentaire utilisent des moyens comme l’intégration verticale et horizontale, le regroupement et la concentration pour assurer leur emprise sur la presque totalité de la chaîne alimentaire mondiale (Lehman et Krebs 1996; *The Economist* 2000). Elles sont une poignée dans le monde à se partager le contrôle du marché de l’alimentation. À preuve, 90 % du marché mondial du blé, du maïs, du café et des ananas, et 70 % des marchés de la banane et du riz sont sous la mainmise de quelques multinationales; 5 sociétés agroalimentaires dominent 75 % du commerce mondial des céréales (Torres *et al.* 2000 : 14, 40). Des recherches menées par le Groupe ETC (2001 : 1) font la démonstration inattaquable de la progression de la concentration dans les domaines de l’agriculture et des marchés alimentaires :

- Les 10 plus importantes sociétés pharmaceutiques vétérinaires ont la mainmise sur 60 % du marché mondial, évalué à 13,6 milliards de dollars.
- Les 10 plus grandes entreprises de semences contrôlent 30 % du marché des semences commerciales, d’une valeur de 24,4 milliards de dollars.

- Les semences génétiquement modifiées d'une seule société – nommément Monsanto (qui appartient maintenant à Pharmacia) – ont été utilisées dans 94 % des superficies de cultures GM en 2000.
- Les 10 plus importantes sociétés agrochimiques contrôlent 84 % du marché, d'une valeur de 30 milliards de dollars américains.
- Les 32 grands détaillants d'épicerie dominent 34 % du marché mondial de détail en alimentation, estimé à 2,8 billions de dollars américains. Parmi eux, les 10 plus gros ont un chiffre de ventes de 513,7 milliards de dollars américains, ce qui représente 54 % des ventes totales réalisées par les 32 plus importants détaillants.

Cette très forte concentration à l'échelle mondiale a son pendant national dans beaucoup de pays (Torres *et al.* 2000 : 14-15; Heffernan 1999; Heffernan et Constance 1994; Heffernan *et al.* 2002).

La tendance vers la transformation en sociétés est au coeur de la restructuration de l'agriculture mondiale, et le Canada n'a pas échappé à la vague. Les sociétés agroalimentaires ne cessent de grossir, de s'enrichir et d'affermir leur emprise. Dans une étude sur la transformation en sociétés du secteur agroalimentaire au Canada, le NFU (2000b) a très bien démontré cette concentration des sociétés de presque tous les maillons de la chaîne alimentaire (tableau 14). Un noyau de sociétés contrôle les secteurs des intrants (semences, engrais, produits chimiques, machinerie, crédit), des achats de produits bruts auprès des exploitations agricoles, de la transformation des aliments, de la distribution et de la vente au détail. Pire encore, comme il a déjà été vu, la hausse des investissements étrangers dans l'industrie agroalimentaire canadienne signifie en fait une emprise accrue sur notre production alimentaire à l'extérieur du pays. Dans la même étude, le NFU calcule le rendement des capitaux propres pour diverses sociétés agroalimentaires importantes. Les résultats, donnés dans le tableau 15 (annexe F), indiquent que ce rendement se situait entre 22 et 222 % en 1998.

La transformation en sociétés dans le domaine de l'agriculture a un effet de distorsion sur les forces du marché. Les fusions, la concentration et la mondialisation ont donné aux multinationales une emprise démesurée sur les marchés (Murphy 2002; NFU 2000b; Heffernan 1999; Heffernan *et al.* 2002). Cette emprise se mesure, entre autres critères, par la hauteur des profits.

En comparant le revenu net et le rendement des capitaux propres des sociétés agroalimentaires et des fermes, le NFU (2000b) a mis au jour une réalité choquante. En effet, le revenu net des sociétés est calculé *après* le versement de tous les salaires, alors que celui des exploitations agricoles est calculé *avant*. Selon des estimations très prudentes du NFU, le revenu annuel d'une exploitation agricole dont le chiffre de vente est de 100 000 \$ est de 30 000 \$ environ. Par conséquent, l'exploitation générerait un rendement moyen des capitaux propres sur 5 ans de 0,7 % à peine, c'est-à-dire 1 326 \$ environ. Par comparaison, le rendement de 37,3 % de George Weston Ltd. est 53 fois celui des agricultrices et des agriculteurs. En 1998, le profit de ce seul détaillant canadien d'aliments équivalait au double du profit de la totalité des exploitations

agricoles du Canada, soit 773 millions contre 366,8 millions de dollars. Il n'y a pas de miracle : les sociétés accroissent leur pouvoir sur les marchés au détriment des agricultrices et des agriculteurs.

Pendant que l'on s'inquiète de la rentabilité de nombreuses exploitations familiales, celle des grandes sociétés de transformation et de vente au détail des produits alimentaires ne laisse aucun doute. Une étude récente réalisée par Smith et Trant (2003) sur la rentabilité du secteur alimentaire canadien a confirmé que les taux de rendement y avaient été supérieurs à la moyenne dans les années 90.

Conséquences de la restructuration

L'une des principales conséquences de la restructuration de l'agriculture, rarement abordée dans la documentation, est le rapprochement qui en a résulté entre les conditions des exploitations agricoles de petite et de moyenne taille. La mondialisation de l'agriculture a inspiré la création d'un nouveau mouvement agricole et paysan en 1993, le mouvement *Vía Campesina* (Desmarais 2002; 2003), selon lequel :

La mondialisation du modèle industriel de l'agriculture, renforcée par la libéralisation des échanges alimentaires, aura pour corollaires la destruction de la biodiversité et tout ce qui s'ensuivra, soit l'homogénéisation culturelle, la détérioration accrue de l'environnement, des disparités toujours plus grandes et l'indigence des milieux ruraux [...] la libéralisation économique fragilise la sécurité alimentaire des nations et s'attaque au gagne-pain et à la survie même des familles paysannes. Partout, au Nord et au Sud, les familles paysannes et agricoles disparaissent et les communautés rurales se déciment⁶. [*traduction*]

Le corpus recueilli dans de nombreux pays, par suite de plusieurs études internationales entre autres, corrobore ces prétentions (Barry 1995; Murphy 1999 et 2002; Torres *et al.* 2000; IFPRI 2000; FIDA 2001; FAO 2001; Mittal et Kawaii 2001). C'est le mot *crise* qui décrit le mieux ce qu'ont subi les exploitations et les familles agricoles depuis une vingtaine d'années, partout sur la planète. Au Canada, les crises peuvent être d'origine naturelle – on pense aux sécheresses, aux inondations, au gel, à la maladie. Elles sont également d'ordre économique, ce qui est le cas lorsque le cours des produits de base chute mais que le coût des intrants grimpe. De plus en plus, la technologie est mise au pilori, créant des problèmes tels que la contamination par le canola Roundup Ready^{md} des champs de semences sélectionnées, de semences de fondation biologiques ou de souches qu'un fermier a mis des années à créer par la sélection et la préservation de ses meilleures semences. Cependant, pour beaucoup, le principal fauteur de trouble, le grand responsable de la crise agricole au Canada, est l'appareil politique. À leur avis, la crise est le produit d'une politique agricole qui met en priorité les intérêts de l'industrialisation agricole, du libre-échange et des multinationales, au détriment de ceux des familles agricoles canadiennes qui produisent pour les marchés intérieurs. Boyens (2001 : 18), à cet égard, ne fait pas de quartier :

Peut-on parler de crise? Le mot *crise* sous-entend une possibilité d'amélioration de la situation. Malheureusement, on parle ici d'un changement de fond,

structurel, de l'agriculture, qui relègue aux oubliettes un mode de vie qui définissait la nature même du pays durant le dernier siècle.

Les politiques de « conquête du monde » du Canada sont plus sensibles aux besoins des entreprises de transformation des aliments – qui ont souvent leur siège social ailleurs dans le monde – qu'à ceux des agricultrices et des agriculteurs qui les cultivent. Les mailles du filet sont trop lâches pour les soutenir (Boyens 2001 : 149). *[traduction]*

Conséquences de la restructuration pour les exploitations agricoles et leurs propriétaires

Le gouvernement, l'appareil politique et les médias canadiens continuent de vanter les bienfaits de la croissance des exportations agricoles, en faisant peu de cas des conséquences réelles pour les exploitations agricoles. Le tableau 3 illustre comment la restructuration de l'agriculture atteint les familles agricoles et les communautés rurales.

Le nombre d'exploitations a diminué.

Entre 1996 et 2001, le nombre d'exploitations agricoles a chuté de 10,7 % au Canada – il en reste seulement 246 923. C'est une baisse de 30 000 à peu près sur 5 ans, la plus importante pour une telle période depuis 1981. C'est un peu plus que 41 % du nombre total de pertes entre 1981 et 2001.

Le nombre d'exploitantes et d'exploitants a diminué, et ceux qui restent vieillissent.

Plus de 39 000 agricultrices et agriculteurs ont abandonné leur entreprise, une baisse de 10,2 % en 5 années à peine. Au cours de cette période, le groupe des moins de 35 ans s'est réduit du tiers. Depuis 1991, ce même groupe est passé de 20 % à tout juste 11,5 % de l'ensemble des exploitantes et exploitants (Wilson 2003). Seules les exploitations les plus rentables réussissent à retenir les jeunes. Le peu d'exploitantes et d'exploitants (11 %) qui ont moins de 35 ans démontre à quel point les jeunes se détournent en masses de leurs racines rurales.

Les exploitations agricoles prennent du volume.

La taille moyenne d'une exploitation agricole est passée de 207 hectares en 1981 à 273 hectares en 2001. La superficie exploitée a augmenté de 2,5 % seulement, alors que la superficie des cultures a crû de 60 %. Les modes d'occupation ont également changé, la location prenant peu à peu le pas sur la propriété. Depuis 1981, la superficie des terres détenues en propriété est en hausse de 17 %, alors que la superficie des terres louées a augmenté de 40 %.

Plus les exploitations grossissent, plus elles ont besoin de capitaux.

Les marges de profit fondent comme peau de chagrin, laissant le secteur de l'agriculture à la merci des grandes sociétés industrielles. La course aux économies d'échelle qui est le propre des industries produit une recherche frénétique d'efficacité et d'abaissement des coûts qui, par ricochet, crée l'obligation d'agrandir les superficies et de grossir la machinerie ainsi que les bâtiments. Les petites fermes ne peuvent pas suivre, laissant l'agriculture entre les mains des grandes entreprises. L'analyse des investissements de capitaux agricoles le démontre clairement : entre 1995 et 2000, le nombre d'agricultrices

et d'agriculteurs ayant investi moins de 100 000 \$ a chuté de la moitié; la diminution a été de 33 % parmi celles et ceux qui avaient investi entre 100 000 et 199 999 \$, et de presque 18 % dans le groupe dont les investissements se situaient entre 200 000 et 500 000 \$. À l'autre extrémité, 43 % plus d'exploitantes et exploitants agricoles ont réalisé des investissements de capitaux dépassant le million de dollars (Statistique Canada 2002b).

Tableau 3 : Statistiques agricoles choisies

	1981	1996	2001
Superficie de l'exploitation (ha)	65 888 9 16	68 051 9 56	67 502 44 7
Nombre d'exploitations	318 361	276 548	246 923
Nombre d'exploitantes ou exploitants	s.o.	385 610	346 195
Nombre d'exploitantes	s.o.	97 345	91 180
Âge moyen (ans)		45	48
Taille moyenne des exploitations (ha)	207	246	273
Superficie moyenne possédée (ha)	153	164	180
Superficie moyenne louée (ha)	174	224	244
Superficie moyenne cultivée (ha)	106	147	169

Sources : Données choisies de Statistique Canada (2002a d).

L'intensification des échanges commerciaux n'a pas augmenté le revenu net des agricultrices et des agriculteurs.

Les agricultrices et les agriculteurs sont plus nombreux à déclarer des recettes brutes de plus de 250 000 \$ (Statistique Canada 2002c), certes, mais leur revenu en espèces est demeuré stable. La figure 1 illustre bien la fausseté de l'hypothèse voulant que l'augmentation des exportations mène directement à un mieux-être économique des agricultrices et des agriculteurs. À preuve, les exportations agroalimentaires ont triplé depuis 1989 et sont 7 fois plus importantes qu'en 1974, mais le revenu net en espèces des agricultrices et des agriculteurs a stagné (NFU 2000b). Ils doivent se débattre avec des marges de profit en baisse (l'étau coût-prix) et l'intégration verticale et horizontale de sociétés qui fabriquent et vendent les semences, les engrais et les pesticides, qui achètent les produits bruts et qui leur ajoutent de la valeur.

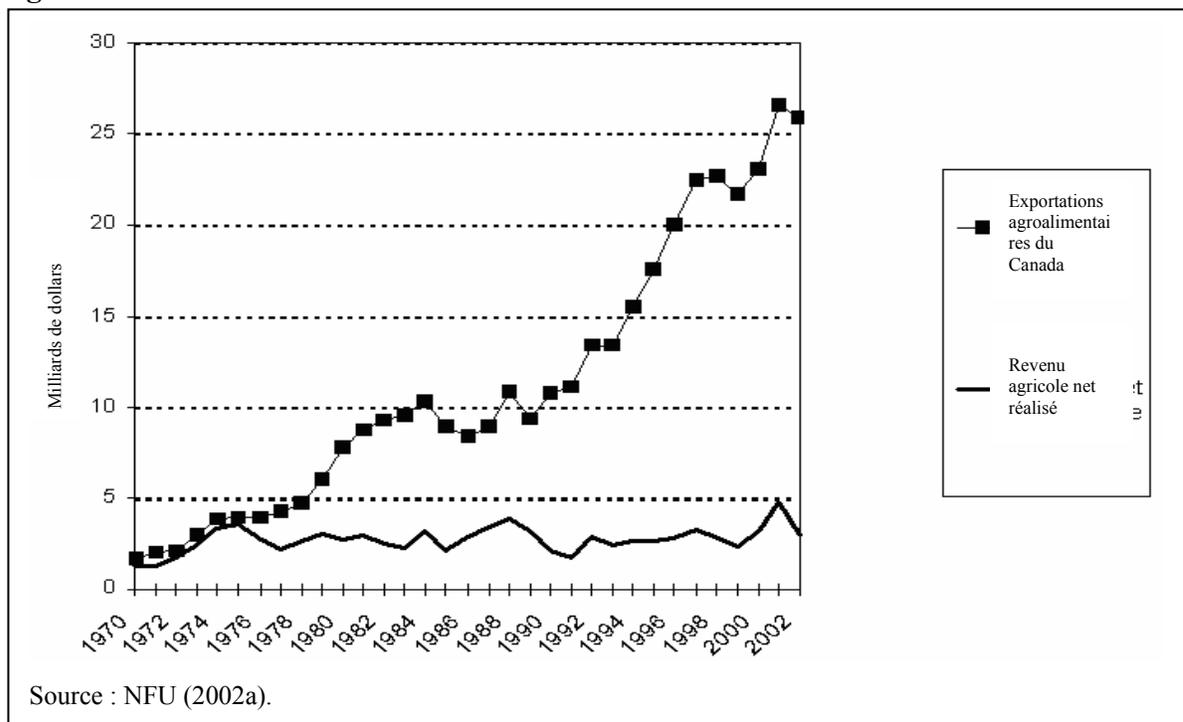
L'augmentation des recettes brutes ne se traduit pas toujours par des espèces sonnantes pour les agricultrices et les agriculteurs.

L'industrie porcine donne un exemple éloquent de cela. La concentration de la production et de la transformation joue sur la répartition des profits dans le système. En 1988, un porc générait un profit de 1,44 \$ du kg, et une côtelette de porc se vendait 6,88 \$ du kg à l'épicerie (NFU 2002a). En 2002, les productrices et les producteurs de

porc ne touchaient plus que 1,46 \$ du kg, mais le prix au détail des côtelettes avait grimpé à 9,54 \$ le kg. Les 2,66 \$ en sus facturés aux consommatrices et aux consommateurs allaient directement dans les goussets des commerces de détail et des entreprises de transformation, malgré une hausse considérable des coûts de production pour les agricultrices et les agriculteurs. C'est une preuve de la domination des marchés par l'industrie et de la volonté de s'en servir.

Le secteur du blé nous procure un autre exemple de l'effet nuisible du déséquilibre sans précédent du marché. En 1987, la dernière année d'application du Programme de paiements à double prix pour le blé, les agricultrices et les agriculteurs touchaient 7 \$ par boisseau de blé pour usage intérieur (NFU 2000b). En 1988, le prix de détail d'un pain était 1,12 \$. En 2002, les agricultrices et les agriculteurs ne recevaient plus que 4,48 \$ par boisseau de blé, et le pain se vendait 1,46 \$ (NFU 2002a). Un boisseau de blé donne près de 90 \$ de pain (NFU 2000b). L'écart de profit procure aux sociétés céréalières un rendement qui est de 186 à 740 fois supérieur à celui des agricultrices et des agriculteurs.

Figure 1 : Exportations canadiennes de produits agroalimentaires et revenu agricole net



Parallèlement, le coût de production du blé a augmenté. Les engrais azotés coûtent plus cher, mais le prix du blé n'a pas suivi malgré la hausse du coût réel des matières, le gaz naturel en premier, utilisées pour le produire (NFU 2000b). Les frais de transport (depuis Saskatoon), pour ne mentionner que ceux-là, ont grimpé de 7,15 \$ à 35,68 \$ la tonne par suite de l'abolition de la Subvention du Nid-de-Corbeau en 1995 (NFU 2000b). Pour l'année 2000 seulement, les agricultrices et agriculteurs ont perdu plus de 100 points de chargement ferroviaire (NFU 2000a). La disparition de ces lignes secondaires et de silos-élévateurs de bois oblige les agricultrices et agriculteurs à parcourir de plus longues

distances pour mener leurs produits aux points de transport, à bord de camions beaucoup plus lourds. Une fois leurs céréales parvenues à l'un des nouveaux terminaux céréaliers intérieurs, les agricultrices et agriculteurs doivent payer des droits de manutention et d'élevateurs majorés, car la Commission canadienne des grains n'a plus pouvoir de réglementation sur ces droits (Qualman et Wiebe 2002).

L'endettement agricole a grimpé en flèche.

Certes, le revenu agricole brut a triplé depuis 1974, mais les dépenses ont pour leur part quadruplé. Par conséquent, les profits diminuent et l'endettement agricole augmente à pas de géant. En 2001, on estimait l'endettement agricole à près de 41 milliards de dollars, une hausse de 150 % depuis 1996 et de 224 % depuis 1981 (Statistique Canada 2003b).

Les industries axées sur la production de masse et l'exportation sont vulnérables du point de vue de l'économie.

C'est ce qui est apparu très nettement lors de la découverte récente d'un cas unique d'encéphalopathie spongiforme bovine (la « maladie de la vache folle ») au Canada. Une seule vache malade et voilà que se ferment les frontières américaines, mexicaines et d'autres aux bovins sur pied et au boeuf transformé en provenance du Canada, avec l'effet dévastateur à l'avenant sur le revenu de celles et ceux qui les produisent. On estime que leurs pertes sur 3 mois équivalent à 11 millions de dollars par jour (MacArthur 2003), ce qui n'a pas empêché les coûts pour la nourriture, la stabulation et les soins vétérinaires de courir. Des animaux suralimentés perdaient en qualité et en bonification, même si la population canadienne a continué d'acheter et de consommer des quantités records de boeuf canadien. Les effets à long terme de l'embargo restent à ce jour inconnus mais, si on se fie au passé, il faut s'attendre à des mouvements de dépeuplement et d'effritement de l'infrastructure et des entreprises locales.

Conséquences de la restructuration sur l'infrastructure rurale

« Les gens qui ont délaissé l'agriculture [...] n'étaient pas uniquement des productrices et des producteurs de biens. Ils faisaient partie de communautés, qui ont été saignées à blanc par leur départ. » (Epp et Whitson 2003 : xxxii) [*traduction*]

Dans une économie tributaire des exportations, la qualité de l'infrastructure physique et sociale est primordiale. Au Canada, le coût d'entretien et d'amélioration de l'infrastructure est partagé, selon la population, entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal. La Fédération canadienne des municipalités (FCM 2003 : 1) affirme que les communautés rurales sont de plus en plus à risque du fait que « les moyens de subsistance sont menacés par les revers économiques, les restrictions commerciales injustes, les cours des marchés mondiaux, les changements démographiques, les difficultés d'ordre social qui découlent d'un taux de chômage élevé, de la décroissance des ressources naturelles ou des changements climatiques et environnementaux » [*traduction*]. La saignée à laquelle Epp et Whitson font allusion est le résultat d'une assiette fiscale de plus en plus mince, qui peine à soutenir l'infrastructure rurale de base.

L'exemple du réseau routier rural illustre bien les conséquences sur les municipalités de la restructuration agricole et du dépeuplement subséquent des milieux ruraux. Les routes se détériorent et les municipalités n'ont plus les moyens de les réparer. Elles se détériorent parce qu'elles doivent supporter une circulation beaucoup plus lourde que prévu. À cause de la raréfaction des exploitations agricoles et de la taille éléphantesque de celles qui restent, de la diminution des lignes ferroviaires secondaires et des terminaux céréaliers, remplacés par de moins nombreux terminaux intérieurs beaucoup plus gros, les agricultrices et les agriculteurs doivent transporter des chargements plus importants sur de plus longues distances. En faisant tout pour favoriser l'abandon des lignes secondaires et le regroupement des silos-élevateurs, les gouvernements et les grandes entreprises ont en fait transféré le coût d'entretien du réseau de transport céréalier de l'échelon national (les chemins de fer) aux municipalités.

Pour démontrer l'état d'indigence des collectivités rurales, voici quelques-uns seulement des problèmes soulevés par certaines associations municipales provinciales :

- l'absence de services d'ambulance et les frais plus élevés de l'hydroélectricité en Ontario (Association des municipalités de l'Ontario 2003; NFU 2003b);
- des services inadéquats de police, de protection de la qualité de l'eau, de soins de santé, de recyclage et de gestion des déchets en Colombie-Britannique (Union of British Columbia Municipalities 2002);
- l'augmentation de 0 \$ en 1998 à 20 \$ per capita en 2002 du coût des services de police dans les municipalités rurales de la Saskatchewan (Saskatchewan Association of Municipalities 2003);
- le financement insuffisant de l'éducation, des routes et des autoroutes;
- la multiplication des exploitations d'élevage intensif et une planification de l'aménagement du territoire inadéquate au Manitoba (Association des municipalités du Manitoba 2003).

Santé et bien-être des communautés rurales

Selon Handy et MacGregor (1993), « en Amérique du Nord, l'agriculture fait partie des métiers parmi les plus stressants, et les facteurs de stress ne cessent d'empirer⁷ » [traduction]. Les auteurs ajoutent que « la pression économique, la nécessité de prendre sans cesse des décisions, les charges de travail écrasantes en saison, les restrictions et les charges administratives de plus en plus nombreuses, les conflits familiaux et des activités trop intenses à l'extérieur de la ferme sont autant de facteurs de stress. L'agriculture est un métier solitaire, extrêmement stressant » [traduction]. C'est également un métier dangereux, encore plus pour les personnes jeunes et âgées, à cause surtout de la machinerie agricole. Le Conseil canadien de la sécurité (2002) estime à 130 le nombre de décès sur les fermes chaque année. Par ailleurs, 1 200 personnes sont hospitalisées chaque année pour des blessures liées à des activités agricoles et 50 000 personnes ont subi des blessures exigeant soit une attention médicale, soit un congé de travail d'une journée.

Dans un tel environnement, tout changement qui réduit l'offre de services de santé et de bien-être ou l'accès à ces services nuit à la population rurale. Malheureusement, la restructuration du régime de soins de santé a très sensiblement changé la prestation de soins dans le Canada (Pong 2002). Skinner (2003) souligne que les engagements budgétaires des gouvernements fédéral et provinciaux ne les ont pas empêchés de réduire les dépenses à cet égard, partout au pays, que la prise de décisions se fait de plus en plus à l'échelon régional et que des établissements de santé ont fermé leurs portes dans certaines provinces. Par conséquent, on se tourne dorénavant vers les secteurs privés, bénévoles et informels pour la prestation de soins qui incombaient à l'État auparavant.

De toute évidence, il est plus difficile de fournir des services de santé et d'éducation de qualité à des collectivités décimées et vieillissantes. Les communautés rurales doivent composer avec des pénuries chroniques de personnel dans le secteur de la santé, les médecins, les spécialistes et les juristes se faisant rares et les listes d'attente s'allongeant (NFU 1995; Kubik et Moore 2001). Dans un autre ordre d'idée, à moins d'être originaires d'un milieu rural, beaucoup d'intervenantes et d'intervenants comprennent mal la complexité et le stress de la vie sur une ferme et les répercussions sur le bien-être physique et mental. Si des professionnels de la santé sont disponibles, ils sont loin, ce qui ajoute au coût en temps et en argent pour ces familles agricoles déjà surmenées, qui doivent en outre trop souvent endurer des conditions météorologiques difficiles et des routes en piètre état.

Effets de la restructuration sur le milieu rural

En plus des conséquences financières et sur l'infrastructure rurale de la restructuration de l'agriculture, elle accentue la détérioration de l'environnement. Comme il a déjà été vu, la superficie totale exploitée s'est légèrement étendue (2,5 %), mais la hausse est beaucoup plus marquée, soit 17 %, pour ce qui est de la superficie effectivementensemencée en diverses cultures (tableau 3). L'augmentation est attribuable à l'aménagement en zones productives de terres jadis considérées comme inintéressantes – pentes abruptes, zones humides et limites forestières – et à la plus faible rotation des cultures. Ces terres marginales n'en sont pas moins restées fragiles, moins productives et plus sujettes à l'érosion. Les écoulements de surface et le lessivage augmentent les risques de contamination du sol et des eaux de surface par les eaux usées, les engrais, les produits agrochimiques et les déjections animales (AAC 2000 : 1), ce qui provoque une pénurie d'eau potable pour les fermes et les communautés rurales en raison de l'épuisement ou de la contamination des sources en surface ou souterraines.

Une combinaison de facteurs explique les menaces plus fréquentes de contamination de l'eau dans nos campagnes : la diminution des analyses, des inspections et de la surveillance de la qualité de l'eau par suite des compressions budgétaires; le vieillissement et la vétusté des installations de traitement, ainsi que l'expansion des exploitations d'élevage intensif. Canards illimités Canada (2000), parmi d'autres, remarque que le remplacement d'une proportion allant de 60 à 90 % des terres humides par des terres cultivées et des zones urbanisées contribue en partie à la moindre qualité de l'eau. Une étude récente des puits de la Saskatchewan a permis de conclure que dans 38 % des cas de dépassement du niveau acceptable de nitrate dans l'eau, les déjections

animales étaient en cause (Rogers 2002 : 74). Des recherches similaires en Ontario et en Alberta ont mené aux mêmes résultats.

Le lien de plus en plus rapproché et préoccupant entre les antibiotiques injectés aux animaux, ainsi que la résistance des bactéries et des personnes aux antibiotiques ont forcé le milieu de la recherche à étudier si les antibiotiques laissent des traces dans les écosystèmes et, le cas échéant, par quelles voies (Raine 2002 : 20). Certains travaux de recherche se concentrent plus précisément sur les exploitations d'élevage intensif comme sources potentielles des niveaux élevés d'antibiotiques dans le sol et les rivières (*Star Phoenix* 2002 : A10). La contamination des réservoirs d'eau de la ville de Walkerton, en Ontario, par la bactérie *E. coli* H-0157 présente dans les déjections animales, au printemps 2000, a mis au jour le besoin impératif de mieux comprendre le lien entre les pratiques agricoles changeantes et la nécessité d'une infrastructure qui garantit la qualité de l'eau (Bell 2001).

Conséquences de la restructuration agricole pour les femmes des milieux ruraux

La restructuration de l'agriculture affecte directement le quotidien des femmes, où qu'elles se trouvent. Dans les régions rurales de nombreux pays en développement, les femmes, confinées à leurs rôles traditionnels de mères, de ménagères et de principales responsables du bien-être de leurs familles, ont été les plus directement et rapidement touchées par les ajustements structurels (Asfhar et Dennis 1992; Elson 1991; Cornia *et al.* 1987; Leon 1990). Une étude récente (Razavi 2002 : 2) analyse les effets du néolibéralisme dans les régions rurales : « Loin d'inspirer des règles commerciales favorables à l'agriculture, les politiques néolibérales ont transféré le fardeau de l'ajustement aux petites exploitations agricoles, sous-entendu aux femmes des foyers ruraux qui souvent doivent assumer la double charge des travaux à la ferme (et à l'extérieur) et des soins à leurs proches. » [*traduction*]

Les femmes des milieux ruraux ont confirmé ce déplacement du fardeau dans une série de documents préalables au Sommet mondial de l'alimentation qui a eu lieu à Rome en 1996 (Johnson 1996; Castillo 1996; Ramirez 1996; O'Brien 1996; Storey 1996), à la conférence internationale tenue à Tlaxcala, au Mexique (Vía Campesina 1996a), et à 5 ateliers régionaux conviés en Asie, en Amérique du Sud, en Amérique centrale et aux Caraïbes entre 1997 et 2001 (Atelier des paysannes d'Asie, 1999; CLOC-Vía Campesina 1997 et 1998; WINFA 1999; Vía Campesina 2000a). La charge de travail qui échoit aux femmes après l'ajustement structurel de l'agriculture est remarquablement égale d'une région à l'autre.

- Les compressions dans les services sociaux forcent les femmes des milieux ruraux à assumer une plus grande partie des soins aux enfants, aux malades et aux personnes âgées.
- Le revenu agricole en déclin provoque une plus forte migration des hommes, qui souvent laissent derrière leur femme, qui prend les commandes de la ferme, ou qui autrement déplacent toute leur famille vers des centres urbains.

- Le revenu agricole en déclin se traduit également par une intensification du travail à la ferme et à l'extérieur.
- La désintégration du tissu social commence dans les foyers, lorsque les membres doivent aller chercher du travail au loin.
- L'accès à l'éducation et aux soins de santé s'effrite.
- Les ressources comme les services agricoles, de crédit et d'extension diminuent.
- La pauvreté se conjugue au féminin.
- La violence contre les femmes augmente.

Et la liste pourrait s'allonger.

Toutes sortes de signes montrent que les agricultrices canadiennes ne sont pas à l'abri. Pour bien saisir comment la restructuration de l'agriculture change la vie des agricultrices, il faut avant tout connaître leur situation, leurs rôles et leurs responsabilités en agriculture. Les agricultrices canadiennes ont réagi de diverses façons à la restructuration agricole. Certaines concentrent leurs activités professionnelles à la ferme, dont elles sont les exploitantes et des partenaires égales. D'autres travaillent à l'extérieur de la ferme et investissent du capital dans l'exploitation. D'autres encore fournissent main-d'oeuvre et capital à la ferme (Martz et Brueckner 2003).

Selon un sondage récent, les agricultrices canadiennes consacrent en moyenne 3,5 heures par jour à des tâches agricoles (Martz et Brueckner 2003). Plus de la moitié s'occupent du bétail, conduisent des camions et supervisent le travail à la ferme. La proportion d'entre elles qui manoeuvrent la machinerie agricole de façon régulière a également augmenté substantiellement; en fait, les agricultrices canadiennes interrogées en 2001-2002 accomplirent beaucoup plus de tâches traditionnelles à la ferme qu'en 1982 (Martz et Brueckner 2003). Malgré leur participation accrue aux tâches administratives et manuelles à la ferme, les agricultrices continuent d'assumer la grande partie des tâches ménagères.

Plus de 80 % des agricultrices participaient directement aux tâches administratives associées à l'exploitation agricole. Depuis longtemps déjà, les agricultrices ont assidûment contribué à la gestion des exploitations en assurant la tenue des livres et des registres. Dans le sondage réalisé en 2001-2002, il ressort que c'est une tâche majoritairement réservée aux femmes. Les agricultrices sont souvent plus scolarisées que leurs partenaires masculins, de sorte qu'elles sont mieux outillées pour faire la comptabilité et utiliser l'ordinateur. Les agricultrices apparaissent nettement plus qualifiées et averties si on en juge par leur rôle plus actif au chapitre de la supervision de la main-d'oeuvre engagée et des achats pour la ferme, ce qui implique de transiger avec le personnel de vente (Martz et Brueckner 2003).

Les agricultrices ont toujours été au cœur de la survie des fermes familiales. Traditionnellement, les Canadiennes ont administré le foyer et elles ont formé la relève en agriculture (Bennett et Kohl 1982). Elles ont appris à renflouer le revenu familial par la production et la vente de produits à l'échelle locale. Lorsque le revenu agricole ne suffisait plus, elles réduisaient la consommation du ménage et occupaient des emplois à l'extérieur de la ferme afin d'insuffler de nouveaux capitaux. Les agricultrices ont parallèlement coordonné le travail familial, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ferme (Martz et Brueckner 2003). Leur contribution n'a pas toujours été comptabilisée à sa juste valeur dans le calcul du capital investi dans la ferme. Pourtant, le fait de nourrir la main-d'oeuvre engagée, de laver les vêtements de travail et de cultiver des produits alimentaires libère de l'argent qui peut être investi dans l'exploitation, et contribue indéniablement à la viabilité financière et sociale de la ferme familiale (Reimer 1986).

Dès 1995, le Syndicat national des cultivateurs s'est inquiété de l'impact des changements structuraux sur la prestation des soins de santé dans les régions rurales de la Saskatchewan. À l'occasion d'une conférence d'un jour sur l'élaboration de politiques en matière de santé rurale, une réflexion collective a permis de mieux comprendre les conséquences des changements dans les modes de prestation sur le quotidien des femmes rurales, tour à tour travailleuses de la santé, bénévoles et bénéficiaires de services. Les femmes qualifient de démesuré le fardeau que les changements leur ont imposé :

- possibilités réduites d'emploi et de revenu;
- charges de travail accrues, à titre d'employées et de bénévoles;
- responsabilités accrues à titre de dispensatrices non qualifiées de soins à la famille (auprès des enfants, des malades et des personnes âgées);
- tracasseries administratives sans cesse plus nombreuses;
- diminution du temps pour donner des soins de qualité à la clientèle et diminution du sentiment de satisfaction professionnelle;
- plus longues distances à parcourir pour le personnel et la clientèle;
- dépeuplement dû à l'absence de services de santé et à la piètre qualité des services de santé communautaires;
- stress et morosité à la hausse pour toutes les parties.

L'augmentation sans précédent du nombre de femmes fournissant des soins à des personnes âgées et à des malades chroniques de leur famille ou de leur entourage illustre bien comment la perte de services a frappé le Canada rural. Dans ces régions, la diminution des services médicaux et des séjours à l'hôpital, remplacés par des services de soins à domicile, a permis aux gens de rester plus longtemps à la maison. Pour les femmes, il en a résulté une plus forte demande de soutien et d'aide de la part des membres de leur famille ou de leur entourage qui sont malades ou qui avancent en âge. À vrai dire, la prestation des services de santé, qui relevait auparavant des établissements, a été transférée dans les foyers (Martz et Brueckner 2003).

Blakeley et Jaffe (1999 : 14-16) ajoutent que leur rôle de dispensatrices de soins limite la vie professionnelle et sociale des agricultrices, et qu'elles peuvent même en venir à souffrir elles-mêmes de problèmes de santé. Ainsi, les aidantes naturelles participent moins aux activités communautaires et sociales, ce qui accentue leur isolement. Elles règlent leur travail et leur vie en fonction de leurs activités de soignantes, se privant de sommeil s'il le faut et endurant des problèmes de santé tels des maux de tête, des maux de dos chroniques, des symptômes de dépression et de l'épuisement émotif. La santé des femmes des milieux ruraux est d'autant plus menacée qu'elles ont plus difficilement accès aux établissements de santé et au personnel soignant en raison de la distance (Kubik et Moore 2001 : 30) et d'une répartition inégale (Skinner 2003). Qui plus est, certaines hésitent à se prévaloir des services qui pourraient les aider à composer avec la pression par crainte d'être « étiquetées » (Kubik et Moore 2001 : 30).

Les agricultrices se disent plus concernées que jamais par les problèmes financiers. Elles souffrent de surmenage et de stress (Kubik et Moore 2001 : 36). Quelle que soit leur situation, elles travaillent plus fort, à la ferme et à l'extérieur, tout en étant sollicitées de toutes parts par les demandes de soins et de bénévolat dans la communauté – des conséquences inexorables du dépeuplement rural. Martz et Brueckner (2003) ont montré que le nombre d'agricultrices qui travaillent à l'extérieur pour suppléer au revenu de la ferme est passé de 31 % en 1982 à 49 % en 2001, une augmentation de plus de la moitié. Les agricultrices canadiennes qui cumulent des activités professionnelles à la ferme et à l'extérieur travaillent 2,5 heures de plus en moyenne que les autres Canadiennes âgées de 35 à 44 ans. Cette surcharge de travail empiète sur les loisirs – elles consacrent 2,2 heures de moins par jour à des activités de loisirs.

Les agricultrices doivent également compenser lorsque leur partenaire travaille à l'extérieur pour arrondir le revenu agricole. Les femmes et leurs enfants doivent alors prendre sur eux une partie ou la totalité du travail de leur partenaire. Les femmes dont le partenaire travaille à l'extérieur de la ferme consacrent presque une heure de plus par jour au travail, du temps emprunté aux loisirs. Le manque de temps et le travail accru à la ferme et à l'extérieur ont eu pour conséquence de réduire la participation aux activités bénévoles, de loisirs et familiales, au détriment de la qualité de vie des agricultrices canadiennes et de leurs familles.

Les agricultrices du monde entier sont les chevilles ouvrières des communautés rurales. Par exemple, au Royaume-Uni, Little (2002) avance que le travail communautaire est perçu comme étant d'essence féminine, une suite logique du rôle de la femme au foyer. Quand les gouvernements privent les communautés rurales de services et de soutien, la population prend sur elle de combler le manque à gagner. Tant au Royaume-Uni qu'en Australie, la pénurie d'établissements de services de santé de base et communautaires est mieux tolérée dans les communautés rurales, où le rôle traditionnel dévolu aux femmes les désigne d'emblée pour assumer les responsabilités supplémentaires (Alston 1998; Little 2002). Alston (2003) a mis en évidence le rôle prépondérant des agricultrices australiennes au chapitre de la prestation des soins, ainsi que leur degré supérieur d'inquiétude en matière de santé et d'environnement. Dans une étude portant sur les régions rurales du Nebraska, Fink (1988) souligne l'apport majeur des femmes à ce qu'elle appelle le « capital moral »,

essentiel au maintien des familles à la ferme en temps de crise. Les femmes soignent les autres, les écoutent, leur remontent le moral et font en sorte d'atténuer les effets des chocs mondiaux sur les familles agricoles. Même si elles ont changé dans leur facture, ces activités traditionnelles n'ont pas cessé. Au Canada, les femmes sont sans cesse plus sollicitées par l'activité bénévole communautaire en raison du retrait des services et de la décentralisation des fonctions de développement rural vers l'échelon local. Parallèlement, l'intensification de leurs activités à la ferme et à l'extérieur grève leur disponibilité pour des tâches bénévoles et communautaires. Malgré un horaire de travail plus chargé, les agricultrices canadiennes passent plus de temps à faire du travail civique et bénévole que la moyenne de leurs concitoyennes. Ce temps supplémentaire consacré au bénévolat pallie la perte de services dans les petites communautés rurales.

Les tensions peuvent entraîner de la violence familiale, bien que ce phénomène n'ait fait l'objet d'aucune enquête spécifique dans les régions rurales du Canada (Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1994 : 4). Qui plus est, selon l'enquête *La violence familiale au Canada : un profil statistique 2003* (Statistique Canada (2003a), les données sur la violence familiale en région rurale sont systématiquement exclues, sauf au Québec. Le rapport fait en outre état de la pénurie de services de refuge et de transition en région rurale. Une étude sur la violence familiale dans les régions de l'est et du centre de la Saskatchewan a mené Martz et Sarauer (2000) à conclure à la pauvreté du corpus sur l'ampleur du phénomène de la violence faite aux femmes, les services et le soutien offerts aux victimes, ainsi qu'à l'ignorance des femmes elles-mêmes du peu de services offerts. L'analyse jette la lumière sur plusieurs problèmes de fond :

- L'urgent besoin de services en matière de violence familiale est ressorti crûment lorsqu'un groupe de soutien dans une communauté rurale a rempli son carnet dans les trois heures suivant sa création.
- L'intervention liée à la violence à l'endroit des femmes fait face à des défis tout à fait particuliers dans le contexte rural.
- Au sein d'une petite collectivité, il n'est pas aisé de préserver la confidentialité.
- L'isolement, notamment sur les fermes, est tout aussi commun qu'il est dangereux – il suffit de penser au délai d'intervention de la police après une plainte de violence familiale sur une ferme.
- La mentalité dans les communautés rurales contribue au silence des victimes de violence familiale.

Une participante à une étude antérieure sur les agricultrices exprime éloquemment l'ampleur des répercussions de la crise agricole sur la vie des familles :

Nous n'avons plus la maîtrise de notre destinée, ce qui explique le nombre croissant de dépressions, de dépendances (à l'alcool et au jeu), de suicides, de divorces, d'actes de violence familiale, et j'en passe. Même les enfants à l'école s'inquiètent parce que papa et maman n'arrêtent pas

de se disputer. Les familles rurales sont moins harmonieuses. Tout ça à cause de la crise agricole due à la pression à la baisse sur le prix des produits de base (Kubick et Moore 2001 : 27). *[traduction]*

Élaboration des politiques agricoles : le rôle des agricultrices

Bien que les recherches menées depuis 25 ans aient montré que l'agriculture reposait autant sur le travail des femmes que sur celui des hommes, et que les femmes jouaient un rôle prépondérant dans la gestion financière des exploitations et le développement de la relève, les agricultrices canadiennes continuent d'être en marge du processus d'élaboration des politiques et des débats politiques sur l'agriculture (Gerrard et Russell 1999; Kubick et Moore 2001).

L'exclusion à toutes fins utiles des agricultrices du processus décisionnel stratégique alimente leur impuissance. Voici l'avis de l'une d'elles à cet égard : « Tant que nous ne pourrons pas participer, tant que nous resterons dans la marge et sans voix, c'est notre santé psychologique et physique qui sera en danger. » (Gerrard et Russell 1999 : 8) *[traduction]* Interrogée sur sa participation à l'élaboration à une politique sur la santé rurale, une autre participante à l'étude de Gerrard et Russell (1999 : 5) remarque que « le processus ayant largement été conçu par des hommes, il convenait tout à fait aux horaires et aux demandes de nos partenaires masculins ». *[traduction]* Une autre résume ainsi la situation :

Ce qui domine, c'est le manque de place ou, s'il y a une place, c'est le fait qu'elle est inoccupée. C'est un cercle vicieux. Nous n'occupons pas notre place parce qu'elle ne nous convient pas, et elle ne nous convient pas parce que nous ne l'occupons pas. (Gerrard et Russell 1999 : 5) *[traduction]*

Ces dernières années, l'accès déjà limité des Canadiennes au processus stratégique a encore diminué. Dans une analyse des répercussions de la restructuration des services de santé et des programmes de soutien, Gerrard et Russell (1999) ont découvert que la réduction du financement avait profondément nui à la participation des femmes à diverses activités liées à l'élaboration des politiques. Les chercheuses concluent que la compression des budgets publics destinés à l'organisation de réunions et d'ateliers, aux communications et à la recherche s'est traduit pour les femmes :

- par un isolement accru, parce qu'elles avaient moins d'occasions de se réunir et de se soutenir entre elles en partageant sur leurs problèmes et en cherchant ensemble des solutions;
- par une capacité moindre de planifier collectivement et de participer au processus décisionnel et d'élaboration des politiques autour des enjeux qui influent sur leur quotidien;
- par un sentiment de trahison et de colère, induit par leur impuissance à changer quoi que ce soit pour améliorer le bien-être de leurs communautés rurales (Gerrard et Russell 1999 : 7-8).

Cette analyse dépeint encore mieux la participation des jeunes agricultrices à l'élaboration des politiques qui, selon les statistiques, quittent massivement l'agriculture. Le manque d'information sur les besoins des jeunes agricultrices en matière de politiques est criant. À toutes fins utiles, on n'en parle jamais.

Il est désolant de constater à quel point la participation des femmes et la prise en compte de leurs préoccupations dans l'exercice d'élaboration des politiques agricoles au Canada ont été peu étudiées. Cette disette s'explique de trois façons. Tout d'abord, tout comme Gibson *et al.* (1993 : 23) l'ont conclu dans leur analyse des politiques agricoles australiennes, l'absence des agricultrices canadiennes pourrait s'expliquer en partie par ce qu'elles ont baptisé « la ténacité de l'hégémonie mâle » dans les régions rurales. En fait, cela s'explique par « une conception conservatrice tenace de la répartition du travail entre les hommes et les femmes, l'idéologie dominante voulant que l'agriculture soit un travail d'homme, en dépit de l'accumulation de preuves du contraire, ainsi que la tendance des femmes à se voir comme des « aides » ou des engagées, et non comme des agricultrices à part entière ». *[traduction]*

La deuxième explication est empruntée à Scott et Van Dine (1995 : 41) :

[...] c'est dans les grandes associations agricoles et les institutions bureaucratiques gouvernementales que les agricultrices ont le plus de difficulté à être traitées en égales [...] À preuve, les associations agricoles et leurs conseils sont encore largement dominés par des hommes. On y rencontre parfois une agricultrice, mais le plus souvent, rien de féminin à l'horizon. Si à tout hasard une femme siège au conseil, sa présence sera toute symbolique et son opinion comptera pour très peu. La sphère de l'entreprise agricole a su préserver, plus que toute autre, la structure familiale d'autorité d'antan. *[traduction]*

Troisième et dernière explication, sans doute la plus importante, on a commencé à recueillir des statistiques sur les agricultrices que très récemment. Parce qu'il a fallu attendre en 1991 pour qu'elles soient inscrites à ce titre dans les statistiques canadiennes, sans doute n'est-il pas étonnant que les agricultrices n'aient pas pu participer activement à l'élaboration des politiques agricoles de notre pays⁸. Du jour au lendemain, 25 % de la population agricole a pris un visage féminin dans les statistiques. Bien entendu, elles avaient existé avant, mais on n'en tenait pas compte.

Comme nous l'avons déjà exposé, les femmes sont des collaboratrices de premier plan en agriculture, tant par leur contribution aux travaux de la ferme que par leur contribution financière lorsqu'elles travaillent à l'extérieur. De plus, comme elles n'ont pas les mêmes rôles et responsabilités que les hommes, les femmes ont probablement une tout autre perspective sur les politiques agricoles canadiennes – elles ont en effet une expérience différente de l'agriculture et de la restructuration agricole de celle des hommes. Leur plus grande présence sur la scène communautaire rend en outre leurs préoccupations très concrètes en ce qui a trait au déclin des communautés rurales et des services.

Les pays de l'Union européenne ont admis cette réalité lorsque leurs ministres de l'agriculture se sont dits déterminés, en mai 2002, « à intégrer les considérations liées à la parité entre les sexes dans ses travaux, en soulignant qu'il était impératif que les femmes soient invitées à la création d'une agriculture durable, à cause de leur rôle déterminant dans la société civile et dans le monde du travail, ainsi que dans la diversification de l'agriculture dans un contexte de multifonctionnalité ». (Prugl 2004 : 361) [traduction]

Cette vision européenne s'avère tout à fait pertinente ici, puisque notre pays s'est engagé, en 1995, à garantir l'égalité entre les sexes « à tous les niveaux de la prise de décisions » dans le document *À l'aube du XXI^e siècle : Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes*⁹. L'objectif 6 du Plan énonce que le gouvernement fédéral souhaite « intégrer les perspectives des femmes dans les affaires publiques ». Il est également prévu que

pour réaliser l'égalité entre les sexes, les arrangements sociaux qui régissent les rapports entre les hommes et les femmes devront changer de sorte que la même valeur soit attribuée aux rôles respectifs que jouent les hommes et les femmes comme parents, travailleurs, élus et autres, et pour encourager une participation égale au processus décisionnel et bâtir une société juste et équitable (CFC 1995 : 14).

Mais nous en sommes encore aux vœux pieux. Les agricultrices se font encore plus rares qu'avant dans les milieux où se décident les politiques, et elles sont sous-représentées au sein des associations agricoles et des organismes de gestion des accords de produit (Pettersen et Solbakken 1998; Shortall 1994; Teather 1996; Gerrard et Russell 1999; Kubick et Moore 2001; Martz et Brueckner 2003). Une seule conclusion s'impose : il faut revoir les modes de consultation afin que les agricultrices puissent s'y exprimer et que le Cadre stratégique pour l'agriculture reflète les points de vue de l'ensemble des productrices et des producteurs agricoles. Si on leur en donnait l'occasion, les agricultrices feraient-elles entendre un autre son de cloche?

C'est ce décalage qui est le point central de cette recherche et pour lequel nous proposons des recommandations visant à accroître la participation des agricultrices au processus d'élaboration des politiques et la prise en compte de leur réalité dans les politiques agricoles. Le chapitre 3 donne la parole aux agricultrices, qui commentent l'effet sur leur réalité quotidienne des politiques de restructuration de l'agriculture au Canada.

3. REGARD DES AGRICULTRICES SUR LEUR SITUATION ACTUELLE

Au chapitre précédent, nous avons exposé certains aspects de la crise agricole actuelle, en démontrant comment elle a été créée par les politiques agricoles nationales et internationales qui ont provoqué une restructuration fondamentale de l'agriculture et des bouleversements majeurs dans la vie des familles agricoles. Dans le chapitre qui suit, nous nous penchons sur la complexité du quotidien des agricultrices et sur les facteurs qui contribuent, selon elles, à la mouvance incessante de cette réalité. Tout d'abord, nous verrons pourquoi les agricultrices tiennent tant à rester sur leurs terres. Ensuite, nous analyserons quatre des cinq grands thèmes qui ressortent de leur réflexion collective sur la situation de leurs exploitations et leur vie courante : la qualité de vie des communautés rurales; la santé et l'environnement; la crise financière agricole et la transformation en sociétés dans le secteur de l'agriculture.

Les opinions exprimées dans ce chapitre sont celles des participantes aux ateliers. Les préoccupations personnelles issues de leur histoire de vie et de l'analyse collective subséquente ont inspiré les groupes et les titres énoncés à l'annexe G. Les facteurs déterminants qu'elles ont désignés lors des remue-méninges figurent à l'annexe H. Le texte est inspiré grandement des propos entendus lors des ateliers. Les citations directes apparaissent en italique et l'équipe de recherche donne les précisions jugées nécessaires dans les notes insérées à la fin du document.

Qu'est-ce qui maintient le lien des femmes à l'agriculture?

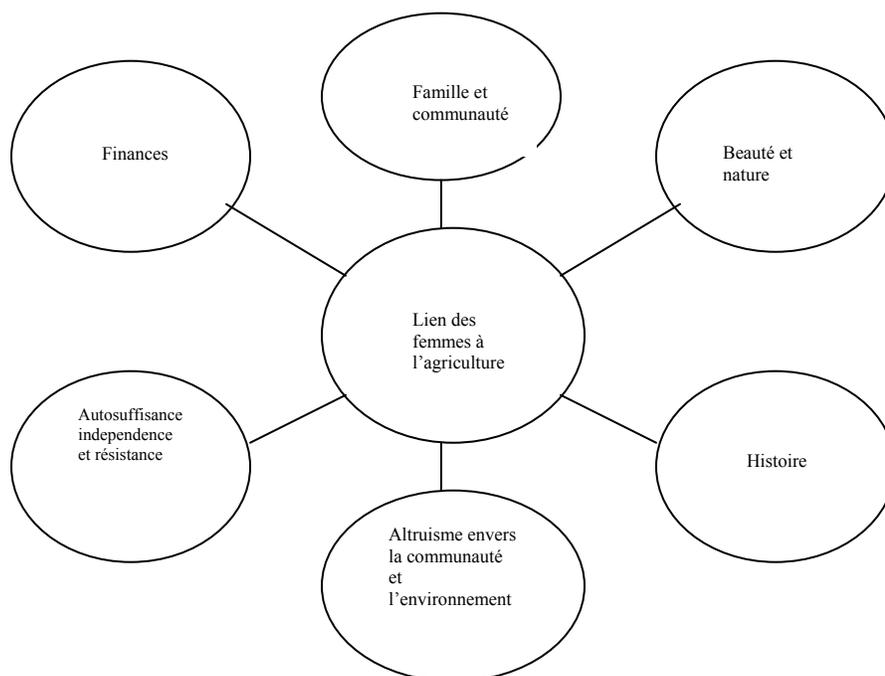
Il est primordial de bien saisir l'étendue et la profondeur des racines qui maintiennent les femmes profondément attachées à leur ferme et à leur communauté, en dépit des pressions constantes que font peser sur elles la précarité financière et un environnement politique apparemment peu favorable. Ni la morosité économique dans le domaine de l'agriculture – dont les épisodes de la vache folle, la chute du prix du porc et des céréales ne sont que quelques exemples –, ni la colère et le désespoir qui l'accompagnent n'ont eu raison des liens tenaces que les femmes entretiennent avec leur histoire, leur communauté et leurs terres.

Lors des 5 ateliers provinciaux tenus à l'hiver 2003-2004, 6 grands thèmes sont ressortis des discussions sur leur lien à l'agriculture : la famille et la communauté; la beauté et la nature; l'histoire; l'altruisme envers la communauté et l'environnement; l'autosuffisance, l'indépendance et la résistance; les finances (figure 2). Une brève explication de chacun des thèmes suit.

Famille et communauté

J'aime profondément les valeurs rurales. Nous avons un bon voisinage, et nous savons que nous pouvons compter sur ces gens.

L'endroit est sûr et serein... Nous adorons notre famille. La famille passe avant tout et l'agriculture nous a permis d'entretenir ces liens étroits.

Figure 2 : Racines des liens entre les femmes et l'agriculture

Le fait de vivre et de travailler avec la famille étendue, de travailler aux côtés de ses parents et de ses enfants, de partager les repas et de pouvoir compter sur un soutien émotionnel mutuel sont les principaux éléments qui motivent les familles agricoles à demeurer sur leur ferme. Les femmes parlent avec passion de leur amour pour leur famille et leur voisinage. Certaines affirment que le partenariat entre les hommes et les femmes est plus égalitaire qu'ailleurs. Elles sentent que les communautés rurales sont plus facilement solidaires et que cette cohésion est plus facile à préserver. Les agricultrices aiment entretenir des liens entre elles et tirent beaucoup de force de leur participation à des associations agricoles, à des conférences et à d'autres événements communautaires.

Les femmes voient beaucoup d'avantages à élever des enfants dans un milieu où les gens font attention aux autres et font montre d'un plus grand sens de la loyauté et des responsabilités à l'égard de leurs familles respectives et de leur communauté que dans les centres urbains – du moins, selon ce qu'elles en perçoivent. Les femmes ont le sentiment que la ferme procure un environnement plus sûr pour élever des enfants que les centres urbains.

Beauté et nature

Je peux [...] regarder dans quatre directions différentes et la vue n'est jamais la même. La luminosité est merveilleuse.

Je sens un lien fondamental avec la terre, qui me nourrit énormément. Toute ma spiritualité, mon être entier [...] sont liés à la terre.

Les agricultrices accordent une très grande importance à leur attachement à la beauté et à la nature. Leur sentiment d'enracinement – un lien profond avec la terre et une grande passion – compte beaucoup pour elles-mêmes et pour leurs enfants. L'agriculture est profondément ancrée dans leur âme, leur cœur et leurs veines et, pour beaucoup d'entre elles, elles n'ont jamais pensé faire autre chose.

L'odeur de la terre au printemps, la quiétude et la sérénité de la vie dans un paysage paisible et magnifique, loin des bruits de la circulation et des sirènes, exercent un grand pouvoir d'attraction – c'est le sentiment que leur procurent les espaces ouverts et les jardins isolés. Elles y trouvent du temps pour réfléchir. La pénombre et le clair de lune sur la ferme sont empreints d'une grande beauté, et les femmes prennent grand plaisir à observer les étoiles dans un ciel que la pollution visuelle n'atteint pas. Elles aiment les gestes de la ferme, tirant une profonde satisfaction du fait de planter, de cultiver, de récolter les cultures et les produits du potager, d'être à l'extérieur et de profiter de toutes les saisons. Les soins donnés aux animaux entretiennent les liens des femmes avec l'agriculture. Quelle joie et quel plaisir de voir les animaux naître et se développer normalement à chacun des cycles de leur vie. Leur dévotion et leur passion pour l'agriculture et la nature revêtent un caractère intensément spirituel.

Autosuffisance, indépendance et résistance

Notre ferme est presque autosuffisante. Tout ce qui nous manque, ce sont des poulets, mais je troque du lait contre des poulets et des oeufs [...]

Nous fabriquons notre beurre, notre fromage, et nous avons un potager.

Ce que j'aime vraiment de la ferme, c'est le degré d'indépendance et d'autonomie qu'elle nous permet. Je possède un quart de section de terre et j'essaie d'être autosuffisante.

Plus elles peuvent aspirer à l'autosuffisance et à la possibilité de produire les aliments sains dont leur famille a besoin, plus les femmes restent attachées à l'agriculture. Certaines apprécient énormément de savoir comment leur nourriture a été produite et de pouvoir préserver la santé de leur terre. L'indépendance permise par l'agriculture, la possibilité de s'autodiriger et de garder le contrôle sur ce qui est cultivé et consommé comptent beaucoup, de même que la liberté de faire ce qu'elles veulent quand elles le veulent. La variété du travail à faire et les défis posés par chacun des rôles sont aussi très attrayants, de même que le sentiment de satisfaction très concret du devoir accompli, d'une culture semée et récoltée, de la naissance et de l'élevage d'un animal.

Malgré les temps de vaches maigres que ces femmes et leur famille endurent, leur idéalisme, leur espérance et leur optimisme sont souvent le ciment de leur attachement à l'agriculture. À maintes reprises, elles ont parlé de leur espoir et de leur certitude de voir des jours meilleurs pour l'agriculture, répétant que « tout irait mieux la semaine prochaine ».

Altruisme à l'égard de la communauté et de l'environnement

Pour assurer notre avenir, nous aurons besoin de fermes saines, nous devons nous donner des outils pour collaborer avec les gens de la ville

[...] Il en va de notre santé à nous, les agricultrices et les agriculteurs, de la santé de nos fermes, mais également de la santé de toute la population.

Nous avons besoin d'une agriculture durable [...] Nous avons besoin d'une agriculture qui ne détruira pas notre environnement.

Les effets sur l'environnement nous préoccupent au plus haut point. Jusqu'ici, nous avons cultivé sans vraiment nous soucier du milieu. Nous avons augmenté les superficies de culture, nous avons coupé des arbres, surchargé la terre de produits chimiques. Les poissons meurent...

Les femmes ont également parlé des motivations altruistes qui maintiennent leur lien à la ferme. Beaucoup sont motivées par l'idéalisme, l'espoir et l'optimisme, qui nourrissent leur profond sentiment d'être responsables de la création de communautés fortes, de la santé de l'environnement et de la production d'aliments sains, par des méthodes sûres. Elles considèrent que l'agriculture est valorisée à juste titre – à leurs yeux, c'est l'un des métiers les plus importants sur la planète. Les femmes souhaitent également que d'autres découvrent la terre et développent le même attachement qu'elles. Elles sont nombreuses à considérer que leurs activités agricoles contribuent au maintien de la vie et qu'elles font en sorte que leurs enfants et leurs petits-enfants savent d'où vient leur nourriture.

Histoire

Nous essayons de garder la ferme dans la famille pour la simple et bonne raison qu'elle y est depuis 1913, l'année où elle est devenue ferme familiale. Mais comment y parvenir, voilà la question!

Nous vivons dans une maison de ferme ancestrale [...] c'était la ferme familiale de J.J. Morrison [...] Il siégeait au premier et seul vrai Parlement agricole qu'a connu l'Ontario, de 1919 à 1922. Des agricultrices et agriculteurs ont été au pouvoir pendant quelques années, et sa fille, au côté d'Agnes McPhail, ont été les premières femmes députées.

L'histoire nourrit le lien des femmes avec leur ferme. Dans certaines régions du Canada, des fermes sont dirigées par une quatrième, voire une cinquième génération. Les bâtiments et les terres regorgent d'histoires et de souvenirs. Les femmes veulent revenir à ce qu'elles ont connu quand elles ont grandi, et permettre à leur mari de combler son plus cher souhait de ne pas être celui qui aura à vendre la ferme familiale.

La décision de quitter l'agriculture n'est pas une simple décision d'affaires : c'est une décision qui implique de mettre fin à une relation à long terme avec la terre, la famille, son histoire, sa communauté. En règle générale, l'orgueil et la fierté empêchent les agricultrices et les agriculteurs de laisser la ferme. Ils veulent poursuivre la tradition familiale, ce qui les force à endurer les problèmes de plus en plus lourds de la crise agricole.

Finances

Nous sommes trop bas pour vendre maintenant.

Nous ne pouvons pas vendre notre troupeau à cause de l'ESB.

Nous n'avons plus l'âge de recommencer à neuf [...] personne ne voudrait nous embaucher.

Les raisons financières qui retiennent les femmes à la ferme sont négatives : la dette est trop énorme et les investissements trop importants pour songer à quitter maintenant. Même la crise de la vache folle contribue à l'attachement, parce qu'il n'existe pas de marché où vendre les troupeaux. D'autres y restent en raison de leur âge et des perspectives économiques peu réjouissantes. D'autres trouvent qu'il serait trop compliqué de partir.

Selon ce qu'elles en disent elles-mêmes, les liens des femmes avec l'agriculture sont d'ordres relationnel et économique, beaucoup plus altruistes qu'égoïstes. Bien qu'elles se plaignent des revers financiers de la ferme, elles demeurent fidèles à leur histoire et à leur terre. Par-dessus tout, elles veulent préserver les liens solides qui unissent leur famille et leur communauté, qui sont au coeur de leur identité. Ces valeurs, ces croyances et cette culture étayent le regard que portent les agricultrices sur leur situation actuelle.

Regard des agricultrices sur leur situation

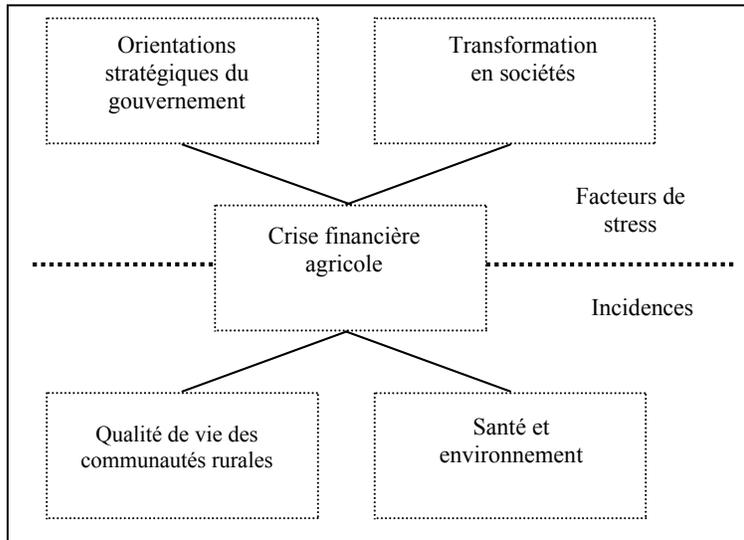
La vie des agricultrices à la ferme et dans la communauté leur évoque cinq grands thèmes :

- la crise financière agricole;
- la qualité de vie au sein d'une communauté rurale;
- la santé et l'environnement;
- les orientations stratégiques du gouvernement;
- la transformation en sociétés.

Actuellement, les agricultrices vivent à l'heure de la crise financière agricole (figure 3). Cette crise, source inouïe de stress, est due essentiellement, selon les femmes interrogées, aux orientations stratégiques du gouvernement et aux transformations en sociétés. Deux autres grands thèmes ressortent des échanges : la qualité de vie au sein des communautés rurales; la santé et l'environnement (figure 3), dont la détérioration est également imputable à la crise financière. En agissant sur les causes fondamentales de la crise financière, on viendrait à bout des problèmes liés à la qualité de vie au sein des communautés rurales, à la santé et à l'environnement. Les femmes admettent toutefois qu'elles continueraient probablement de subir les effets néfastes des orientations stratégiques du gouvernement et de la transformation en sociétés. En fait, les cinq grands thèmes résumés à la figure 4 ont une nature multidimensionnelle et sont liés par des relations complexes. Bien que nous ayons choisi de les traiter séparément aux fins de la

recherche, il est clair pour les participantes que ces thèmes ont de multiples facettes et qu'ils sont étroitement liés.

Figure 3 : Grands thèmes des récits de vie des agricultrices



Qualité de vie des communautés rurales

Quand elles réfléchissent aux répercussions des politiques agricoles sur leur vie, les agricultrices en arrivent souvent à parler de qualité de vie, qui est par nature subjective et multidimensionnelle. Ce thème est sous-jacent dans tous les aspects énoncés à la figure 4. À ce sujet, la présente recherche va au-delà des études dont il est question au chapitre 2). Les perspectives des agricultrices et le tableau qu'elles nous ont donné de leur vie nous permettent en effet d'étendre et d'éclairer notre compréhension des bouleversements sociaux qui ont frappé les communautés rurales.

À l'échelon individuel

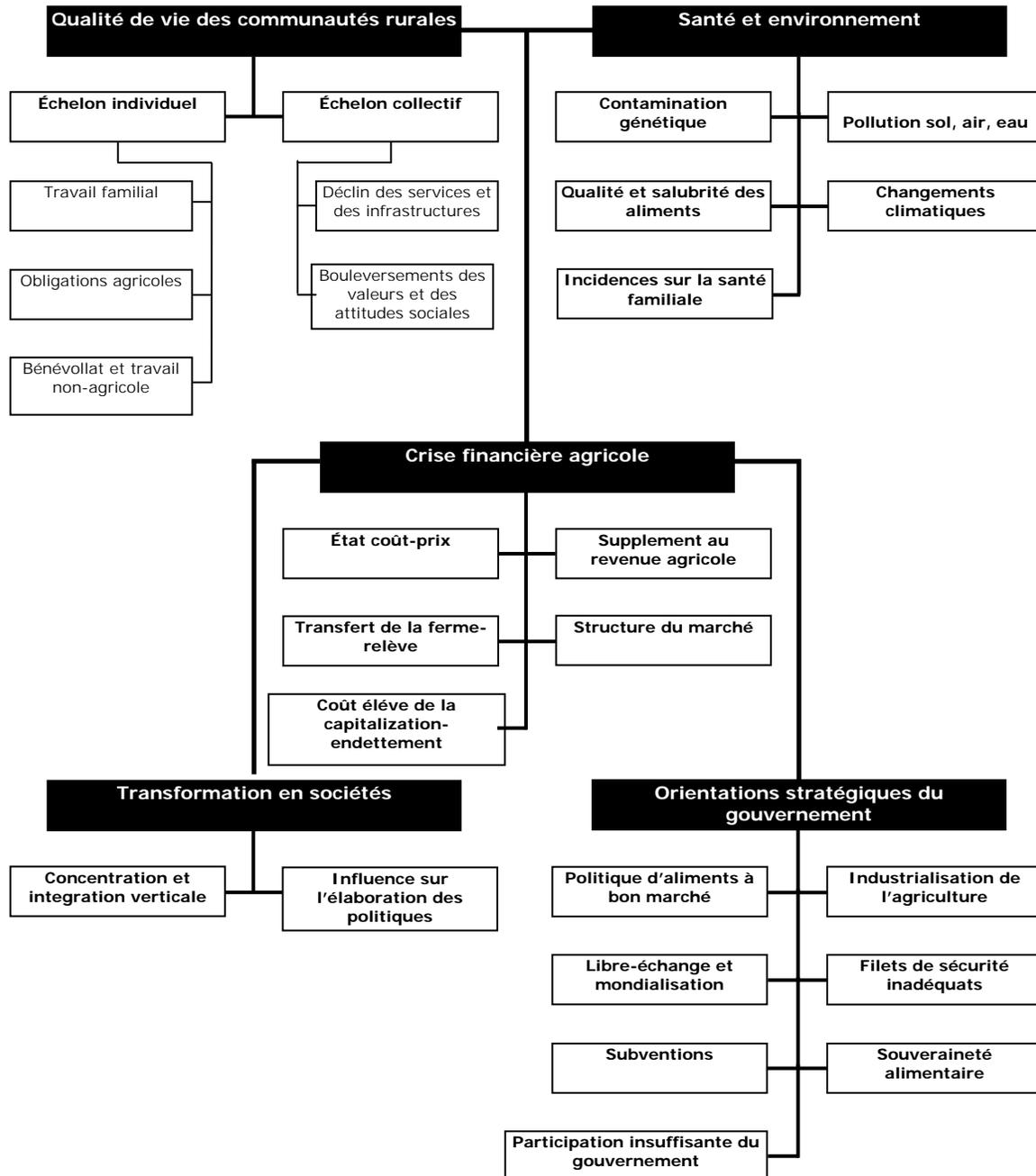
Un aperçu de ce que les femmes ont dû déployer d'ingéniosité pour pouvoir participer aux ateliers donne une bonne idée de leur « qualité de vie ».

J'ai cinq enfants en bas âge et j'ai dû trouver des gardiennes par l'entremise du Wazoo. Je devais prévoir des transports au hockey et à toutes les autres activités.

Je vis une bonne partie de mon temps en mode survie [...] Je pense que les enfants s'aperçoivent que c'est le chaos et du niveau de stress que nous vivons.

Travail familial : Le fait que les tâches qui incombent aux femmes passent souvent inaperçues aux yeux de leur famille et des décisionnaires ne leur enlève rien de leur complexité ni de leur importance. Les agricultrices coordonnent les activités agricoles et familiales – ce sont elles qui assurent la bonne marche de l'exploitation agricole et de la famille.

Figure 4 : Grands bouleversements perçus par les agricultrices dans leur quotidien



Il ne fait aucun doute, à en juger par les descriptions qu'elles ont données de leurs préparatifs avant l'atelier, que les femmes assument une plus grande partie des tâches ménagères. Elles ont commencé à planifier leur absence jusqu'à trois semaines avant

l'atelier, en rappelant à leur mari qu'il *devait* être à la maison pour s'occuper des enfants, qui eux

devaient préparer eux-mêmes le dessert pour les 4-H [pour la fin de semaine de l'atelier].

La plupart des participantes ont également veillé à ce que

tout soit prêt pour leurs enfants et pour leur mari.

Tout préparer suppose de faire la lessive pour que la famille ait des vêtements propres, de remplir le réfrigérateur et de prévoir une grosse chaudronnée de soupe sur la cuisinière.

Les femmes avaient pris des arrangements pour faire garder les enfants, par leur mari, des amies et amis, de la parenté, organisé le transport des enfants à l'école et au retour, à leurs activités après l'école telles les 4-H, à des fêtes d'anniversaire, au hockey, au soccer. Même si le mari se chargeait de ces tâches, les femmes avaient laissé un plan détaillé avec les heures précises auxquelles il fallait reconduire et aller chercher les enfants.

Lorsqu'il y a de la maladie dans leur famille, les femmes sont plus susceptibles de laisser de côté leurs activités à l'extérieur de la ferme. Ainsi, une participante dont la famille avait été atteinte par la grippe intestinale la veille de son départ a dû

laver au moins huit brassées de linge plein de vomissures avant de quitter la maison à midi.

Beaucoup de femmes se seraient senties obligées de rester à la maison si les enfants avaient été malades, mais celle-ci sentait que son mari était tout à fait en mesure de prendre soin de la maisonnée. D'autres femmes ont eu moins de coordination à faire avant de quitter, tout simplement parce que

je n'ai pas à négocier mes absences avec mon mari ou j'avais déjà commencé à déléguer des responsabilités à mon mari.

L'une d'entre elles a trouvé la solution :

J'ai permis à mon mari de faire un voyage de motocyclette en Angleterre il y a quelques années, et je n'ai plus jamais à négocier quoi que ce soit maintenant!

Certaines femmes plus âgées étaient à la retraite mais, même si leurs enfants n'étaient plus à la maison, elles avaient quand même senti le besoin dans certains cas de faire des préparatifs pour que leur mari ne se sente pas seul ou isolé. Une participante avait demandé à son gendre de venir manger avec son mari, une autre avait pris des

dispositions pour que son mari et ceux des autres participantes de sa communauté puissent prendre un bon repas ensemble pendant que les femmes se trouvaient à l'atelier.

Obligations agricoles : Toute sortie à l'extérieur de la ferme est un casse-tête. Beaucoup des participantes ont dû voir à de multiples tâches agricoles et familiales avant leur départ pour l'atelier.

Nous avons trié et étiqueté tous les moutons. J'ai cuit du pain et cuisiné de la soupe pour que la famille puisse manger.

J'ai dû me rendre dans deux villages différents [pour faire les courses], et j'ai aussi négocié un prêt avant de partir.

Mon départ a suscité beaucoup d'agitation. Nous avons une ferme laitière et le travail n'arrête jamais. J'ai fait ce qu'il fallait et j'ai dû attendre l'arrivée de mes trois filles qui fréquentent l'université pour qu'elles viennent aider [pendant mon absence].

Nous avons dû nous dépêcher pour préparer les animaux en vue de l'Agribition [le matin de mon départ].

J'ai dû faire tous les travaux le matin de mon départ parce que mon fils était absent.

J'ai laissé tout le travail de commercialisation à [mon mari] et je lui ai dit de ne pas m'appeler : « Je ne veux pas en entendre parler! »

Bénévolat et travail à l'extérieur de la ferme : Les participantes ont également dû prendre des dispositions liées à leurs activités bénévoles et rémunérées, et beaucoup ont dû organiser la garde d'un mari ou de personnes âgées à leur charge.

Je fais du bénévolat pour les 4-H et les cadets. J'ai travaillé au bingo, j'ai cuisiné en vue d'une vente de pâtisseries, j'ai organisé la fête d'anniversaire de mon fils, et j'ai réussi à aller chercher trois autres femmes. [...] Mon fils était bloqué à K... et nous avons trouvé un moyen de le ramener à la maison.

J'ai pris une fin de semaine de congé. J'ai fait les arrangements nécessaires pour mes quatre enfants et j'ai dit au revoir à mon mari. J'ai commencé [la planification] deux semaines à l'avance.

Je suis infirmière à temps partiel [et] j'ai dû changer de quart.

Quelques participantes dirigeaient elles-mêmes une exploitation, sans partenaire. Pour elles, un départ de la ferme suppose de trouver des personnes pour vaquer aux tâches essentielles et de rattraper tout ce qui n'a pas été fait en leur absence ensuite. Si des ventes directes étaient en jeu, leur absence avait une incidence directe sur leur revenu.

Pour celles et ceux dont l'exploitation occupe un créneau spécialisé du marché, ces pertes peuvent faire la différence entre la rentabilité et un déficit.

Les agricultrices sont nombreuses à n'avoir aucune expérience directe du processus d'élaboration des politiques.

La plupart du temps, c'est mon mari qui assiste aux réunions. [...] Cette fois-ci, c'est mon tour.

Je ne savais pas si j'avais le temps, mais mon mari m'a dit : « Tu dois y aller. »

Beaucoup doutaient d'avoir quoi que ce soit d'intéressant à dire, parce qu'elles se considèrent comme de « simples agricultrices ».

Je n'ai rien d'important à dire.

Il ne faut donc pas se surprendre si les femmes trouvent si difficile de quitter, qu'elles n'ont pas le temps de partir, parce que leur famille a besoin qu'elles soient présentes à la maison.

À l'échelon collectif

Le quotidien des agricultrices, comme nous venons de le voir, comporte de multiples facettes. Et cette complexité ne fait que s'alourdir quand les femmes l'inscrivent dans un contexte plus large – pour analyser notamment les changements qui ont atteint la qualité de vie à l'extérieur de leur ferme et dans leur communauté. Dans la description qu'elles font de cette réalité, deux sous-thèmes émergent : le déclin des services et des infrastructures; le bouleversement des valeurs et des attitudes sociales.

Déclin des services et des infrastructures :

On s'apprête à fermer l'école. Nous sommes inquiets parce qu'un de nos petits-enfants a trois ans. Si l'école ferme, il devra passer beaucoup de temps à bord d'un autobus scolaire. Nous avons déjà perdu le silo-élévateur et la ligne de chemin de fer.

La qualité de vie des agricultrices a souffert du déclin des services et des infrastructures qui a succédé à l'industrialisation agricole. Le resserrement de la marge bénéficiaire, un phénomène baptisé l'étau coût-prix¹⁰, force les familles agricoles à vendre leurs biens à de plus grosses entreprises agricoles et à s'exiler en ville. Les terres agricoles situées à proximité des centres urbains sont fragmentées par l'arrivée de gens de la ville en quête de la qualité de la vie rurale telle qu'ils la conçoivent – c'est-à-dire sans les odeurs et les bruits typiques. Il reste moins de contribuables pour soutenir l'entretien et la mise à niveau des infrastructures essentielles. La fermeture des terminaux céréaliers – ceux qui restent étant de plus grande taille – et de lignes de chemin de fer oblige le transport des céréales sur de plus longues distances, sur des routes secondaires qui s'écroulent parce qu'elles n'étaient pas destinées à des tels volumes de circulation ni à de telles masses. Le

dépeuplement entraîne aussi la fermeture des commerces locaux, ce qui prive la population rurale non seulement de magasins et d'autres services locaux, mais également de possibilités d'emplois chez elle. Les services médicaux sont très dispersés, constamment menacés de disparaître. Les collectivités rurales ont peine à attirer et à retenir des médecins, qui ne veulent pas être sur appel 24 heures par jour, sept jours par semaine. Une collectivité qui avait la chance d'avoir un médecin et un hôpital n'a pas réussi à recruter suffisamment de personnel infirmier pour garder tous les lits ouverts. Il devient de plus en plus difficile d'attirer des professionnelles et des professionnels et leur famille dans une collectivité rurale où les services et les commodités ne cessent de disparaître, ce qui peut vouloir dire des possibilités et des choix réduits pour l'éducation, les loisirs et la culture pour les enfants. Les enfants vivant sur une ferme ou dans un milieu rural doivent faire de longs parcours en autobus, vers des destinations qui reculent sans cesse. Les écoles rurales peuvent difficilement offrir la même gamme de programmes et de ressources que celles des grands centres. La distance et la rareté des services obligent les femmes à se rendre « en ville » trois jours par semaine, pour trouver tout ce dont elles ont besoin. Sur sa carte de vie, une participante a donné un rôle cardinal à sa camionnette dans la gestion du temps de sa famille agricole. Ces femmes parcourent des kilomètres et des kilomètres toutes les semaines – pour reconduire les enfants à leurs activités et à des rendez-vous, pour faire l'épicerie ou les courses liées à la ferme.

Les banques ont abandonné les collectivités, qui n'ont plus accès non plus à des services de développement agricole. Ils sont dorénavant offerts par téléphone et par Internet. La garde des enfants reste un souci constant pour les familles rurales et agricoles. Trouver des services de garde en milieu rural qui sont comparables à ceux offerts en milieu urbain est un exercice de haute voltige. Les familles rurales ont besoin de services de garde durant les longues journées de printemps et de récolte mais, même s'ils sont disponibles, ils sont trop chers pour des familles déjà prises à la gorge financièrement. Certaines familles s'en tirent en installant un siège d'enfant sur tout leur matériel. La pénurie de services abordables oblige les agricultrices et les agriculteurs à garder les jeunes enfants avec eux lorsqu'ils travaillent à la ferme, malgré les risques évidents (les risques d'accidents et de décès infantiles sont plus élevés sur une ferme).

Bouleversement des valeurs et des attitudes sociales :

*Personne ne nous respecte. Plus personne ne veut faire de l'agriculture.
Jamais je ne dis que je suis agricultrice parce qu'on me traite sans respect si je le fais.*

Les années 80 étaient le bon temps. Nous sentions du respect pour celles et ceux qui produisaient la nourriture. Depuis, c'est la dégringolade.

Les participantes ont indiqué deux changements plus remarquables : l'importance accordée à la concurrence – avec le recul qui s'ensuit des activités de coopération – et le manque de respect à l'égard de la nourriture, de la production alimentaire et des productrices et producteurs de la part des gouvernements, des consommatrices et des consommateurs, ainsi que des entreprises.

Aux yeux des femmes, la vitalité économique et sociale des communautés rurales est essentielle au maintien d'infrastructures aussi cruciales pour les populations urbaines que pour les populations rurales. Depuis quelque temps, les gouvernements et les consommateurs et consommatrices ne voient plus l'agriculture comme un mode de vie, mais plutôt comme une activité commerciale. Or, qui dit activité commerciale dit facteurs économiques, au détriment de tous les autres aspects, y compris la vitalité des communautés rurales ou la salubrité des aliments et de l'environnement. C'est ce qui explique, aux dires des agricultrices, le peu de respect des consommatrices et des consommateurs, des politiciennes et des politiciens et des bureaucrates du gouvernement à l'égard du travail des familles agricoles. On ne reconnaît plus leur valeur et leur importance dans la société – ces familles ne sont après tout que de simples fournisseurs de produits bruts. Les femmes établissent un lien entre la détérioration des communautés rurales et ce manque de respect.

Les médias de masse influencent directement l'absence de respect pour l'agriculture et ses protagonistes. Le caractère simpliste des capsules journalistiques alimente la fausse perception qu'entretient le public à l'endroit de l'agriculture. Les médias laissent croire en effet que les agricultrices et les agriculteurs sont subventionnés par le gouvernement, alors que, selon les agricultrices, ce sont eux qui subventionnent les consommateurs et les consommatrices et la politique des aliments à bon marché du Canada¹¹. La publicité des grandes sociétés alimente également cette perception fautive des aliments et de l'agriculture. Elle montre des agricultrices et des agriculteurs dans leurs moissonneuses-batteuses luxueuses et, c'est bien connu, si on le voit à la télévision, c'est que c'est vrai! Le public aspire à la perfection que les agences de publicité s'efforcent à qui mieux mieux de nous vendre. Même les aliments subissent la tyrannie de l'apparence, qui l'emporte maintenant sur la qualité et la salubrité.

Il en va de même du mode de vie. Les familles agricoles aspirent à une qualité et à un mode de vie relativement semblables à ceux de leur voisinage urbain. Elles veulent, et c'est le cas également de la main-d'oeuvre engagée, un milieu de travail sûr, des normes de travail, une rémunération et des avantages qui reflètent leur travail, un rendement raisonnable de l'investissement, l'accès relativement facile à des activités culturelles et éducatives, à des services de formation et de commerce, ainsi qu'à des soins médicaux. Les régimes d'indemnisation des accidents du travail sont plutôt faibles dans le domaine de l'agriculture. Les agricultrices et les agriculteurs ne sont pas d'emblée admissibles à des indemnités pour accidents de travail ni à l'Assurance-emploi, et les régimes privés d'assurance-maladie ou invalidité sont hors de prix si on pense que les coûts de production ne sont pas couverts par les prix des marchandises¹². Lorsque la couverture n'est pas adéquate, c'est toute la famille et l'exploitation qui sont à risque lorsque quelqu'un se blesse et qu'il n'y a personne d'autre pour faire le travail.

Le fossé entre les zones rurales et urbaines, de même que l'urbanisation galopante des dernières décennies ont beaucoup nui aux contacts personnels entre la population de la ville et celle de la campagne. Selon les participantes, ce fossé est dû, en partie du moins, aux fausses idées que véhiculent les médias et les gouvernements au sujet de la réalité à la ferme. Selon elles, si on reconnaissait à sa juste valeur le rôle de gérance de

l'environnement des familles agricoles, les politiques publiques favoriseraient les exploitations familiales de petite et de moyenne taille, et les prix à la consommation correspondraient au coût réel de production des aliments.

La concurrence et les classes divisent les agricultrices et les agriculteurs. Lorsque l'esprit de coopération disparaît, l'individu prend le pas sur le groupe. Les femmes parlent d'une montée de l'avidité, dans toutes les sphères de la société, y compris parmi les agricultrices et les agriculteurs. On en veut toujours plus, plus, plus. Par ailleurs, le manque de soutien collectif et de sens de la communauté affecte autant les hommes que les femmes et isole les familles agricoles. Les femmes en souffrent d'autant plus qu'elles ont de la difficulté à quitter la ferme en raison de leurs obligations familiales. Incapables de faire front commun, les agricultrices et les agriculteurs n'ont pas une vision unifiée et convergente de la situation, ce qui contribue à fragiliser leur force politique.

Les femmes ont nommé divers facteurs liés à la concurrence et à la disparition des valeurs de bon voisinage qui ont diminué la qualité de vie au sein de leur communauté.

- Le voisinage n'est plus la source d'amitié, d'attention et de spiritualité qu'il était. L'espèce humaine oublie qu'il faut prendre soin des autres et de la terre qui nous nourrit.
- Il n'y a pas de programmes sociaux de soutien pour les femmes des milieux ruraux, les familles rurales et leurs communautés.
- L'image que l'on donne de l'agriculture – une activité saisonnière exigeante sur le plan physique, de faible qualité et mal payée – décourage les jeunes de travailler sur les fermes. La pénurie de main-d'oeuvre qualifiée qui en résulte complique la vie des familles agricoles, qui peuvent difficilement prendre congé, surtout si elles ont une ferme animalière.
- Les femmes acceptent mal que l'agriculture engloutisse tout leur argent, y compris leurs économies et leurs héritages.

Le bouleversement des valeurs et des attitudes sociales est attribué à des facteurs comme la science et la technologie, l'information, la connaissance et l'éducation.

- **La perte du mentorat et partage du savoir-faire :** Depuis toujours, les agricultrices et les agriculteurs ont appris à connaître leur terre et ont transmis ce qu'ils savaient des particularités de leur terre, de leurs cultures et de leurs animaux au voisinage et à la génération suivante. Cette connaissance très localisée, propre aux régions rurales, se perd depuis que les agricultrices et les agriculteurs délaissent les pratiques et le savoir traditionnels et non commerciaux – par exemple, la préservation des semences – pour s'inféoder à la science et à la technologie. La mise au rancart de la sagesse ancienne, de l'histoire et du mentorat a changé les pratiques familiales, les familles et les communautés. Bref, toute la culture rurale a profondément changé. Dans leur quête effrénée de rendements accrus, les agricultrices et les agriculteurs en sont venus à adopter sans méfiance les nouvelles

technologies qui leur promettent un meilleur positionnement économique, au risque de passer pour crédules ou excessivement serviles.

- **Le virage de la connaissance à l'information :** Les femmes établissent une nette distinction entre l'information et la connaissance. Par exemple, un agriculteur peut facilement trouver de l'information sur la façon d'exterminer une mauvaise herbe avec tel produit chimique. Ce n'est pas la connaissance, qui apparaît plus globale, car elle tient compte des considérations écologiques, culturelles et sociales. L'information institutionnelle reçoit désormais beaucoup plus de crédit que la sagesse accumulée depuis des décennies par l'expérience directe et l'observation. Dans une société où l'information abonde, la connaissance se perd.
- **Le trop-plein d'information :** La plupart des participantes aux ateliers jugent trop lourdes toutes les tâches administratives qu'on leur impose. L'information disponible, la rapidité à laquelle elle apparaît et la nécessité d'en retracer l'origine rendent l'exercice complexe. Entre le travail à la ferme et à l'extérieur, la maisonnée et le soin des enfants et les activités communautaires, il reste peu de temps aux agricultrices et aux agriculteurs pour se tenir au courant des changements dans les politiques agricoles, les programmes et des technologies – et ce n'est pas à leur avantage. Encore là, l'information n'est pas toujours synonyme de connaissance.
- **La privatisation de la recherche :** Aux dires des participantes, la nature des recherches en agriculture est extrêmement dépendante de la source de financement. Jadis orientée vers le bien commun, la recherche dessert aujourd'hui les intérêts privés, elle augmente les coûts de production de l'agriculture et limite l'utilité des résultats.
- **Les priorités de la recherche :** Les femmes attribuent les changements subis à la ferme à des activités de recherche et de développement qui « manquent de sagesse et d'intégrité ». Le milieu de la recherche et les décideurs ont trahi la confiance aveugle qu'on leur accordait en produisant des résultats contraires à l'intérêt des familles agricoles – par exemple, en leur faisant adopter des technologies qui, après des années, n'ont pas encore fait leurs preuves.

De toute évidence, la qualité de vie n'est plus ce qu'elle était, à cause des politiques agricoles du Canada ces dernières années. Les femmes sont beaucoup plus occupées par le travail agricole, à l'extérieur et leurs activités bénévoles dans la collectivité. Elles et leurs familles doivent aller plus loin pour trouver ce dont elles ont besoin. Les attitudes sociales et culturelles changeantes augmentent l'esprit de compétition et diminuent la coopération entre les agricultrices et les agriculteurs. La population, les milieux politiques et les bureaucrates n'ont plus le même respect pour les aliments, la production de ces aliments et celles et ceux qui les produisent. L'urbanisation contribue à diminuer et à distancier les contacts personnels avec le monde de l'agriculture, creusant le fossé entre les régions rurales et urbaines. Les médias de masse ne font qu'accentuer ces changements. Malgré

le foisonnement d'information de toutes provenances, la connaissance locale et sa transmission dans le milieu se perdent. La privatisation de la recherche et ses nouvelles priorités ont de quoi inquiéter.

Santé et environnement

Les agricultrices et les agriculteurs n'étant pas rétribués suffisamment ou équitablement pour leurs activités de production, qui comprend la gérance de l'environnement, ils sont peu enclins à consacrer leurs maigres ressources, si ressources il y a, à cette dernière fonction. Quelques participantes ont souligné que l'arrogance de la société à l'égard de l'environnement favorise l'exploitation mercantile et à courte vue des ressources naturelles. Ce thème se décline en cinq aspects : l'incidence sur la santé familiale; la contamination génétique; la pollution du sol, de l'air et de l'eau; la qualité et la salubrité des aliments; les changements climatiques.

Incidences sur la santé familiale

Mes parents ont de très grosses inquiétudes financières. Ma mère fait [une heure de route] par jour pour aller travailler. Mon père est insomniaque. Il ne nous croit pas quand nous lui disons que c'est à cause du stress, mais c'est évident.

Je m'inquiète pour ma santé et celle de mon mari. Il a fait une crise cardiaque.

Les agricultrices constatent que le bien-être physique et mental de leur famille est en péril de bien des façons : stress chronique et aigu; produits chimiques; pollution des sols, de l'eau et de l'air. Ce que les agricultrices et les agriculteurs apprécient le plus de leur vie à la campagne ne réussit plus à compenser les impacts de plus en plus lourds du déclin économique de l'agriculture. Les ennuis financiers, et surtout l'état coût-prix et l'endettement, représentent les facteurs de stress les plus souvent pointés du doigt¹³. Lorsque les familles agricoles sont obligées de recourir au travail hors de la ferme pour atténuer les retombées de la crise financière, leur charge de travail augmente, de même que leur niveau de stress.

Les femmes résument ainsi leur vie : beaucoup de travail, peu d'argent. Elles ont moins de temps et d'énergie et ne peuvent donc plus se consacrer pleinement à leur famille, sans parler des activités sociales, culturelles et récréatives, si essentielles à la vitalité et à l'âme de leur communauté. Les agricultrices subissent les contrecoups de l'instabilité financière : isolement accru; diminution des services de santé, d'éducation, de transport et de communication dans les régions rurales; érosion de l'infrastructure de base. Elles déplorent en outre la disparition de l'héritage familial et communautaire qui accompagne l'exode rural.

Il a été question aussi des problèmes de santé physique et mentale qui sont les conséquences à court et à long terme du stress inhérent à la surcharge de travail, à l'épuisement et à l'inquiétude qu'elles ressentent au sujet de leur travail à la ferme, dans la communauté et à l'extérieur. La préparation de la relève est une autre source de tensions

pour les agricultrices. Les procédures laborieuses et complexes liées au transfert provoquent des conflits pénibles à vivre¹⁴. Il s'agit d'un processus qui peut obliger la famille qui quitte et celle qui arrive à collaborer étroitement avant que le transfert soit effectif. Les agricultrices et les agriculteurs de différentes générations peuvent avoir une vision globale différente et parfois contradictoire pour l'avenir de la ferme. Leurs styles de gestion et de décision peuvent également différer, une autre source de conflits pénibles et parfois même assez graves. Beaucoup de femmes s'inquiètent énormément de ne pas traiter leurs enfants également.

Si on en juge par le discours des femmes, il appert que les fils sont encore plus nombreux à reprendre l'exploitation familiale, mais de jeunes participantes ont fait mentir cette perception. La réussite d'un transfert transgénérationnel exige de la prévoyance, des compétences pointues pour la communication et la négociation, de même qu'une très bonne connaissance des considérations légales. Le manque de compétence et de connaissance peut mener à des divergences irréconciliables au sein de la famille, ajoutant encore aux facteurs de stress.

Les femmes sont de plus préoccupées par leur propre santé, celle de leur partenaire, de leurs parents et de leurs enfants, en raison surtout de l'usage abondant de produits chimiques et de pesticides. Elles s'inquiètent des conséquences directes et indirectes du fait de vivre et de travailler dans un environnement qui les expose constamment à de faibles concentrations de nombreux produits chimiques.

Contamination génétique

Nous avons beaucoup de problèmes à cause du voisinage. Nous ne savons pas quoi faire avec leurs cultures génétiquement modifiées qui nous entourent et nous emprisonnent. C'est très frustrant.

Les OGM sont une très grave menace pour nous. S'ils contaminent ou polluent nos cultures, nous ne pourrions pas vendre nos produits sous la bannière « biologiques ». Nous allons tout perdre.

Dans tous les ateliers, les femmes ont parlé des organismes génétiquement modifiés (OGM) comme d'un problème majeur. Beaucoup cultivent du canola génétiquement modifié malgré leurs réserves quant aux effets délétères à long terme pour l'environnement et la santé. Elles sentent qu'elles n'ont pas vraiment le choix pour avoir même un maigre avantage économique sur le voisinage. D'autres, au contraire, jugent que le canola génétiquement modifié représente le meilleur choix sur le plan économique. Les politiques publiques agressives et la publicité commerciale présentent la production avec des OGM comme étant *la plus efficace*¹⁵.

Les participantes remettent sérieusement en doute l'ampleur et l'exhaustivité des études concernant les enjeux et les risques associés aux cultures génétiquement modifiées. Cette inquiétude apparaît tout à fait justifiée si on en juge par la facilité avec laquelle Monsanto a réussi à soustraire à toute analyse ses semences de canola génétiquement modifiées RoundUp Ready. Cette esquivance a eu pour conséquence d'éliminer le Canada de la liste des fournisseurs d'huile de canola biologique dans les

marchés mondiaux, ce qui a provoqué la colère des agricultrices et des agriculteurs dont les terres et les cultures ont été la proie de la contamination génétique, avec très peu de recours pour compenser ces pertes¹⁶. L'expérience avec le canola laisse perplexe quant au bien-fondé de poursuivre les recherches sur les cultures génétiquement modifiées et leur distribution.

Quoi qu'il en soit, les agricultrices sont très inquiètes devant l'emprise croissante des grandes sociétés sur les titres de propriété et la gestion du matériel génétique. Les droits acquis des agricultrices et des agriculteurs en matière de préservation et de partage des semences sont menacés, et ils doivent en plus absorber la hausse des coûts de production à cause du prix plus élevé des semences et des Ententes sur les utilisations technologiques¹⁷. Les sociétés ont tout loisir de protéger leurs modifications génétiques par brevet, mais les agricultrices et les agriculteurs ont peu de recours lorsque leurs cultures sont contaminées par des OGM. Les participantes ont cité l'affaire *Monsanto c. Schmeizer* pour illustrer l'épée de Damoclès avec laquelle devront vivre les agricultrices et les agriculteurs à l'avenir. Les OGM menacent le gagne-pain des agricultrices et des agriculteurs biologiques, à cause de la contamination génétique galopante. Certains d'entre eux ont déjà perdu leur accès au marché mondial du canola biologique, et les femmes craignent le pire si d'autres cultures génétiquement modifiées, telles le blé, font leur apparition.

Les femmes sont très inquiètes des effets des aliments génétiquement modifiés sur la santé humaine et animale à long terme. Les cultures génétiquement modifiées ont été déclarées « essentiellement équivalentes » aux cultures non modifiées, une désignation qui abolit l'obligation d'étudier leurs retombées sur la santé humaine ou animale. Les femmes soulignent que la théorie n'a pas été mise à l'épreuve et que, par conséquent, le principe de la précaution dénoterait un sens des responsabilités sociales de loin supérieur¹⁸.

Pollution du sol, de l'air et de l'eau

Nous arrosons avant d'ensemencer, nous ensemençons, nous arrosons de nouveau. Nous regardons pousser les champs et, au moindre signe de maladie, nous arrosons [...] Bien entendu, nous arrosons avant de récolter, nous récoltons et nous arrosons.

Oui, nous arrosons beaucoup, mais uniquement si nous jugeons que c'est nécessaire.

Nous avons une exploitation de type biologique parce que [mon mari] a décidé qu'il voulait apprendre à cultiver, pas à épandre des pesticides. Nous étions déjà contre d'un point de vue philosophique. Mon père a fait de l'agriculture biologique pendant une quinzaine d'années, je crois. J'ai grandi dans cette culture, et toute ma pensée en est imprégnée.

La façon dont les femmes décrivent leurs préoccupations environnementales est étroitement liée aux enjeux qui font l'objet du chapitre 2. Celles qui font de l'agriculture biologique considèrent que la dépendance croissante aux produits chimiques nuit à l'environnement,

alors que les autres qui ont une approche plus traditionnelle estiment que les produits chimiques sont sûrs et utiles si on en fait un usage judicieux. Cependant, les femmes croient que l'industrialisation de l'agriculture conduira à des exploitations de plus en plus grosses, qui fonctionneront comme des usines et non plus comme des fermes. Cette industrialisation est à l'origine des méthodes agricoles peu amiables pour l'environnement.

En réponse aux accusations concernant l'effet nuisible de l'agriculture sur l'environnement, beaucoup de gouvernements ont établi ou sont en voie d'établir des exigences relatives à la planification agro-environnementale. Certaines agricultrices y voient une avenue prometteuse. D'autres estiment au contraire que ces plans sont onéreux et inutiles puisque des précautions sont déjà prises à la ferme et que les normes provinciales en matière de protection de l'environnement y sont respectées. Cependant, les femmes sont d'accord sur un point : le travail généré par ces plans doit être indemnisé, tout autant que les bienfaits sociaux et environnementaux qui en résultent.

De plus en plus, on entend parler de contamination de l'air et de l'eau par les rejets agrochimiques et les déjections animales des entreprises porcines et bovines de masse. Les femmes pensent que la tragédie de la contamination de l'eau à Walkerton pourrait se répéter ailleurs. Cependant, les agricultrices qui ont de grandes exploitations bovines et porcines doivent préserver la santé de leurs troupeaux, pour ne pas perdre leurs investissements. L'important est d'assurer une bonne gestion des déjections animales et de se conformer aux normes provinciales.

Les femmes sont aussi préoccupées par leur propre santé et celle de leur partenaire, de leurs parents et de leurs enfants, surtout lorsqu'elles pensent à l'utilisation de produits chimiques et de pesticides. Elles s'inquiètent des retombées directes et indirectes d'une exposition prolongée et constante, dans leur environnement de vie et de travail, à de faibles niveaux d'une multitude de produits chimiques.

Qualité et sécurité des aliments

Je m'intéresse activement à la politique alimentaire. Nous avons fait en sorte de nous nourrir avec nos propres produits, et nous achetons des produits locaux. J'ai un potager, pour la première fois de ma vie [...] La nourriture et l'agriculture représentent une partie essentielle et capitale de ma vie.

[Nous] adorons l'agriculture – notre objectif est de bonifier la terre et notre [nourriture]. Nous avons commencé à faire de l'agriculture durable à faibles niveaux d'intrants au début des années 80, afin de minimiser les risques de pollution.

Le thème de la santé et de l'environnement a soulevé, à chacun des ateliers, la question de la qualité et de la salubrité alimentaire. Les femmes accueillent avec beaucoup de réserve les prétentions des fabricants relativement à l'innocuité de leurs produits chimiques pour la santé humaine, animale, le sol ou l'écosystème dans son ensemble. Les effets à long terme des produits chimiques ou l'interaction de ces produits chimiques

restent inconnus, ce qui fait craindre des conséquences délétères sur la santé de leur famille, de leurs cultures et de leurs animaux. L'ingérence accrue des gouvernements dans la réglementation en matière de salubrité alimentaire ne fait toutefois pas l'unanimité.

Des divergences importantes séparent les agricultrices selon que leur entreprise est grande ou petite, traditionnelle ou biologique. Celles qui ont adopté l'agriculture biologique estiment que les exploitations traditionnelles de plus grande taille dépendent plus des produits chimiques et des engrais, utilisés comme agents de gestion du temps, de la fertilité et de la qualité des cultures. Ces méthodes, qui font appel à de la machinerie plus lourde et plus coûteuse, permettent de réduire le personnel. Ce type d'agriculture repose sur toutes sortes de produits chimiques qui contrôlent la taille des produits et la période des récoltes. L'uniformité facilite la manutention, le stockage, le transport et la transformation des aliments et, partant, réduit les coûts. Les petites exploitations sont plus portées à choisir le type et la quantité de produits chimiques et d'engrais épandus en fonction des liquidités disponibles, des conditions climatiques et du rendement escompté. On constate un désir de changer l'« attitude favorable aux produits chimiques », c'est-à-dire la dépendance des grosses exploitations industrielles aux engrais et aux produits chimiques, encore plus forte dans les systèmes d'agriculture sans labour qui utilisent abondamment les agents chimiques pour anéantir toute pousse indésirable ou malvenue.

Les agricultrices qui font de la culture biologique considèrent qu'elles produisent des aliments plus nutritifs et de meilleure qualité que ceux qui poussent à grand renfort de produits chimiques et d'engrais¹⁹. Elles déplorent que les consommatrices et les consommateurs jugent la qualité des aliments en fonction de leur perfection esthétique. Les aliments biologiques présentent fréquemment des imperfections qui n'altèrent en rien leur qualité et, malheureusement, les consommatrices et les consommateurs associent à tort une tache sur un fruit ou sa taille à une piètre qualité. Certaines vont même jusqu'à dire que les aliments produits selon des méthodes traditionnelles sont toxiques, et que tous les aliments devraient être produits de façon biologique.

Globalement, les participantes aux ateliers souhaitent que le Canada adopte une politique alimentaire intérieure qui donne la priorité à la salubrité et à la qualité plutôt qu'au faible coût des aliments, et qui minimise le fardeau administratif des fermes. Qu'elles fassent de l'agriculture biologique ou traditionnelle, toutes les femmes demandent aux gouvernements de resserrer les règlements sur la salubrité et la qualité des aliments importés. Elles veulent être rassurées quant à la sécurité des méthodes de production et à l'inspection des aliments, pour éviter la contamination chimique et biologique. Enfin, elles souhaitent que le cadre réglementaire tienne compte des besoins des petites exploitations qui produisent pour les marchés locaux.

Changements climatiques

Pour les agricultrices et les agriculteurs, les changements climatiques sont une réalité quotidienne, car les conditions météorologiques de plus en plus instables et agitées affectent de plus en plus gravement la production. Les décisions liées à la production

des aliments sont plus difficiles à prendre et le revenu agricole en souffre. Les femmes en avaient long à dire sur le programme canadien de sécurité du revenu agricole, inadéquat lorsque plusieurs années de pertes d'origine climatique se succèdent. Dans cet ordre d'idée, est-il bien raisonnable de favoriser le transport des céréales par la route plutôt que par chemin de fer dans les Prairies quand on connaît le rôle central des gaz carboniques dans les changements climatiques? Les camions sont beaucoup plus énergivores que les trains, sans compter la charge excessive qu'ils font peser sur les routes locales.

Crise financière agricole

Nous travaillons d'arrache-pied pour le même revenu qu'il y a dix ans. [Maintenant], nous avons moins de temps puisque nous travaillons plus dur.

Depuis le début [...], nous ne cessons de diversifier nos productions, de grossir. Nous faisons tout ce qui est requis, sans jamais réussir à augmenter notre revenu. Il reste le même.

Nous luttons contre la crise de la vache folle. Je ne sais pas si notre revenu nous permettra de joindre les deux bouts. Comme si ce n'était pas assez, il y a des cas de tuberculose dans notre région.

Nous avons eu une bonne récolte, de bons rendements. Tous nos coffres sont remplis. Comme les prix trop bas ne couvrent pas nos coûts, nos céréales attendent...

Nous avons fait un virage biologique, en sachant que nous devons obtenir de meilleurs prix pour nos produits ou réduire les coûts.

Les femmes constatent que des rendements financiers en chute libre se traduisent par des manques à gagner chroniques sur le plan du revenu et le dépeuplement des régions rurales, l'érosion de l'assiette fiscale et, en bout de piste, l'effritement du tissu communautaire. C'est un cercle vicieux. C'est donc d'un point de vue très concret que les femmes font de la crise financière agricole l'élément précurseur de toutes les difficultés qui pèsent sur leur vie et leurs communautés.

Les femmes envisagent la crise financière agricole sous différents angles : pouvoir et contrôle; commercialisation; politiques publiques; équité; culture et mode de vie ruraux; valeurs; relève et préservation de la ferme familiale; santé physique et mentale; transformation en sociétés; santé et environnement. Elles ont soulevé cinq sous-thèmes lors des ateliers : l'étau coût-prix; le supplément du revenu agricole; le transfert de la ferme et la relève; la transformation en sociétés et l'endettement excessif, ainsi que la concurrence pour les débouchés. Là encore, l'analyse des femmes confirme et approfondit l'analyse que nous donnons de ces enjeux les travaux de recherche recensés au chapitre 2.

Étau coût-prix

Partout au Canada, le resserrement de la marge bénéficiaire figure *au haut* de la liste des préoccupations financières des agricultrices. Le cours des produits de base ne couvre plus le coût de production – et, bien entendu, il ne génère pas de profit ni de rendement sur les investissements. Aux yeux des femmes, il faut y voir l'échec du libre-échange, un régime injuste et défavorable pour les agricultrices et les agriculteurs. Ce régime place leurs petites entreprises individuelles en concurrence avec des sociétés de plus en plus concentrées et intégrées verticalement pour l'achat d'intrants et la vente de leurs produits. De plus en plus fréquemment, les exploitations achètent les intrants et revendent leurs produits à la même société. Aux yeux des femmes, les sociétés fixent le prix des intrants en fonction du cours des produits de base et non du coût des matières brutes essentielles à la production. En conséquence, les agricultrices et les agriculteurs ne peuvent pas aspirer à leur juste part du dollar de consommation par rapport aux autres parties prenantes de la chaîne alimentaire.

Les femmes soulignent que les secteurs à offre réglementée, soit les secteurs de la production laitière, des oeufs et de volaille, n'ont pas été aussi touchés, peu s'en faut, par le phénomène du resserrement de la marge bénéficiaire que d'autres secteurs de production animalière ou céréalière. La réglementation de l'offre garantit la récupération d'un coût de production équivalant à celui des entreprises les plus efficaces du secteur. Le modèle comporte cependant deux inconvénients. Tout d'abord, le coût des quotas s'avère inaccessible pour bien des exploitations. De plus, les accords commerciaux en vigueur empêchent l'extension de ce modèle de production et de commercialisation à d'autres secteurs. Selon les participantes, le coût inhérent aux accords commerciaux est assumé de façon écrasante et injuste par les agricultrices et les agriculteurs qui ont le moins de pouvoir commercial et d'influence politique dans la chaîne alimentaire. Certaines affirment que la disparition de mécanismes publics de soutien et de subventions a fait beaucoup plus de tort aux agricultrices et aux agriculteurs canadiens qu'à ceux des États-Unis et de l'Union européenne, où les subventions et les indemnités représentent une partie beaucoup plus forte du revenu agricole.

Supplément du revenu agricole

Je travaille à temps plein, sur des quarts [...] Je travaille à l'extérieur pour une seule raison : la sécurité. Est-ce que le montant que je mets dans le goulot de la ferme est vraiment important?

J'ai cherché un emploi de jour à temps plein après trois années consécutives de conditions climatiques désastreuses. [...] Je vends encore les produits de mon potager. Je livre des légumes à des restaurants et à des magasins d'aliments naturels de London. Je vends des produits de spécialité.

Pour compléter notre revenu, parce que l'offre dans notre secteur n'est pas réglementée [...] mon mari occupe un emploi à l'extérieur de la ferme. Nous ne faisons pas assez d'argent pour élever les enfants, rembourser le prêt hypothécaire et assurer notre quotidien.

Il a quitté son travail voilà deux ans, alors que j'attendais notre cinquième enfant. J'avais l'impression que s'il ne le faisait pas à ce moment, jamais il ne reviendrait à la maison. Ce n'était pas la meilleure idée sur le plan financier.

Il occupe un emploi à temps plein à l'extérieur de la ferme, de sorte que j'assure la très grande partie des tâches quotidiennes.

La crise financière agricole oblige encore les familles à suppléer le revenu agricole, par du travail à l'extérieur ou par la diversification des activités à l'interne. Les statistiques officielles sur le revenu des familles agricoles englobent le revenu non agricole, ce qui biaise la perception du public de leur situation économique réelle. Cette pratique alimente également la vision de l'agriculture comme étant une activité à temps partiel. Les familles agricoles consomment leur revenu de travail à temps plein, leurs investissements personnels et leurs héritages. Dans certains cas, elles doivent se résoudre à vendre une partie de leurs terres pour se maintenir à flots.

Des familles optent pour la diversification, mais certaines ont la main plus heureuse que d'autres. Dans les Prairies, la plupart des femmes ont expliqué que, pour diversifier leur production céréalière et oléagineuse, leur famille avait opté pour la production animalière. Malheureusement, la crise de l'ESB et l'encéphalopathie des cervidés qui a frappé les wapitis ont transformé cette stratégie en un cauchemar dans bien des cas, y compris pour les exploitations qui avaient choisi d'autres types de ruminants tels les moutons et les bisons.

En Ontario, beaucoup de participantes faisaient la vente directe à petite échelle de fruits et de légumes de culture écologique ou biologique, ainsi que de produits laitiers et animaliers de spécialité. Une femme dépeint comment elle et sa famille travaillent sans arrêt pour obtenir un revenu agricole suffisant.

J'ai dû réfléchir à des moyens de commercialiser les produits de notre ferme. La désignation biologique n'était pas encore reconnue, même si c'est ce que nous faisons. Nous avons une camionnette et nous y entassons toutes sortes de produits dont nous faisons la livraison à domicile. Les filles prenaient place dans leur siège d'auto et disaient : « Regarde, maman : la camionnette est pleine, les poches sont vides. » Et quand nous étions de retour à la maison, elles disaient : « Regarde, maman. La camionnette est vide, les poches sont pleines. » Elles avaient réalisé que notre production nous donnait de l'argent. Nous avons poursuivi jusqu'en 1990, jusqu'à ce que la livraison devienne trop lourde. Nous avons demandé [à notre clientèle] : « Si nous ouvrons une petite boutique sur notre ferme, viendrez-vous acheter chez nous? » Nous avons ouvert la boutique.

Nous avons ensuite voulu ouvrir la boutique en tout temps [toute l'année], ce qui nécessitait de diversifier nos stocks. Nous possédons 500 poules

pondeuses de certification biologique. Nous vendons les oeufs à OntarBio, qui les vend sous étiquette Les Prés Bio, et nous les vendons également dans notre propre boutique. Nous avons en plus 25 boeufs de boucherie, une cinquantaine de porcs, des poulets et des dindes. Des distributeurs de Toronto nous fournissent des oranges et des bananes biologiques, en plus de notre gamme complète de produits biologiques : du lait Harmony, du fromage Mapleton et de l'agneau.

Nous sommes titulaires des certifications OCIA (Organic Crop Improvement Association] et OCPP/Pro-Cert [une société]. L'année dernière, nous avons construit un immense hangar et un atelier pour [mon mari], mais ce qui le rend le plus heureux est notre nouvelle moissonneuse-batteuse. Elle est de très bonne qualité et très bien entretenue, spécialement conçue pour la culture biologique de nos 70 acres de soya. Nous devons cultiver les fourrages [biologiques] pour toute notre ménagerie de poules, de bovins et de porcs. Il fait également du moissonnage-battage biologique à l'entreprise, pour éviter la contamination par des OGM ou des semences Roundup Ready.

Dans certaines parties du pays, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick notamment, la diversification des productions à la ferme, devenue hors de prix, n'est pas considérée comme une option viable. Une partie grandissante des terres est mise en monoculture. Malgré toutes les meilleures intentions du monde, l'histoire d'une participante illustre très bien comment le virage pernicieux à la monoculture se fait :

Je tiens tout d'abord à dire que jamais, au grand jamais, nous ne visions la monoculture. Nous avons des porcs et des vaches laitières. Je cultivais des fraises et des pommes de terre. Puis est arrivé le moment où nous étions débordés et où le troupeau laitier demandait trop de travail [nous l'avons donc vendu]. Puis les pommes de terre nous demandaient trop, et nous n'obtenions rien pour le porc, alors nous avons abandonné ce secteur. Les champs de fraises sont alors devenus un véritable cauchemar, parce que nous travaillions tellement toute l'année et, l'été venu, quand nous aspirions à du repos, nous nous arrachions les ongles à récolter nos fraises, pour rien. C'est moi qui ai dit : « Laissons faire pour les fraises. » Les deux ou trois années précédentes avaient été vraiment mauvaises. En 2003, l'automne avait été catastrophique, et une bonne partie de notre récolte n'est jamais sortie de la terre. En 2004, au contraire, toute la culture était en excellent état, mais nous n'avons rien vendu. Les entrepôts sont encore pleins.

À tous les ateliers, nous avons entendu parler de problèmes de gestion du temps, parce que des familles ont choisi soit le travail à l'extérieur de la ferme pour suppléer le revenu agricole, soit la diversification de la production et la transformation. Les familles agricoles en sont réduites à organiser leurs activités agricoles en fonction de leurs

horaires de travail à l'extérieur. C'est le monde à l'envers. La vie va vite, et les calendriers et l'horloge deviennent de véritables bourreaux. Le manque de temps et d'argent se traduit pour les familles agricoles par un combat perpétuel contre la surcharge de travail, la fatigue et le stress toujours plus lourds, des problèmes de santé mentale et physique, ainsi que l'éclatement des familles. Les femmes font un parallèle entre la restauration rapide et le rythme fou de la vie.

Les communautés souffrent aussi de la situation. Elles sont moins peuplées, et celles et ceux qui restent ont moins de temps et d'énergie pour participer aux activités bénévoles si importantes pour la vitalité communautaire. Le temps pour soi et pour ses besoins est sacrifié. Et comme les commerces battent de l'aile ou ferment tout simplement, les emplois locaux disparaissent, ce qui oblige les personnes à la recherche d'emploi à parcourir des distances de plus en plus longues, voire à quitter leur communauté pour trouver du travail. En règle générale, si les hommes partent au loin pour occuper un travail saisonnier, les femmes restent derrière, seules pour prendre soin des enfants et pour vaquer à leurs activités professionnelles à l'extérieur de la ferme et à la ferme.

Transfert de l'exploitation et relève

Nos fils [...] reprennent l'entreprise familiale. Le problème majeur pour eux a trait au prix exorbitant de la machinerie. Il est tout à fait sensé d'investir dans la terre, mais dans la machinerie?

Nous sommes six. Depuis mon retour à la ferme, il y a eu des changements. Nous sommes en train d'aménager le travail pour que je puisse faire seule le travail de six personnes.

Papa nous téléphone ou nous rappelle chaque jour ce que nous n'avons pas fait.

Les femmes associent directement les difficultés liées au transfert des exploitations et à la relève à la crise financière agricole et à la viabilité à long terme des fermes familiales. Elles ne sont vraiment pas certaines de la capacité de leurs enfants à vivre de l'agriculture dans la conjoncture actuelle. Beaucoup se demandent s'il serait sage d'inciter leurs enfants à reprendre l'exploitation – elles sont loin d'être certaines que l'agriculture permettra à leur famille de bien vivre à long terme. Les femmes cherchent également des moyens pour que les générations plus vieilles puissent vendre leurs biens à un prix qui leur garantira une retraite confortable, sans étouffer leurs enfants adultes sous une dette trop lourde. Celles qui sont associées à des frères ou des sœurs ou à leurs enfants adultes redoutent les conséquences d'une faillite, qui entraînerait plusieurs familles dans son sillage.

Endettement excessif et coût élevé de la capitalisation

Nous ne savons pas s'il vaut mieux construire et nous endetter encore plus pour devenir plus concurrentiels, ou en rester au statu quo. Nous arrivons à faire le lavage à pression [de la porcherie] à nous deux, avec

un homme engagé. Cependant, si nous grossissons, nous aurons besoin de plus de personnel.

C'est toujours une question d'argent. Et c'est toujours une question d'endettement. C'est ce qui mène ma vie.

Nous avons eu des difficultés il y a trois ans. Tout allait bien jusqu'à ce que la banque nous avise que notre dette était excessive et que nous devions abandonner l'agriculture [...] La banque a fait une tentative de saisie, mais nous avons réussi à nous en tirer, ne me demandez pas comment, et à obtenir du nouveau financement. Nous y sommes encore.

L'AFSC [Alberta Financial Services Corporation] a lancé un autre programme pour les agricultrices et les agriculteurs touchés par la sécheresse [...] Nous avons fait une demande, pour nous entendre dire : « Toutes nos excuses, mais vous n'êtes pas admissibles à cause de votre trop lourd endettement. »

L'endettement excessif est une autre des composantes centrales de la crise financière agricole. L'état coût-prix, les prix à la baisse, les pertes d'origine climatique et les embargos commerciaux obligent quantité de familles agricoles à refinancer leurs opérations sur une base annuelle. Seulement, ces conditions ne leur permettant pas de rembourser leurs prêts d'exploitation à échéance, il devient difficile d'obtenir des prêts agricoles et les créanciers sont très prompts à faire des saisies. Si on regarde 20 ans en arrière, les agricultrices et les agriculteurs devaient exercer l'agriculture à temps plein et ne devaient pas occuper un emploi à l'extérieur de la ferme pour être admissibles à un prêt de la Société du crédit agricole (SCA). Or, la SCA préfère maintenant que la famille dispose d'une source de revenus autre que son revenu agricole. Quoiqu'il en soit, celles et ceux qui se lancent en agriculture ont besoin d'un prêt de démarrage très important, dont il est impossible de garantir le service dans le marché actuel.

Structure du marché

L'un de nos problèmes majeurs est le contrôle exercé par des entreprises à 90 % américaines. Elles nous mènent par le bout du nez, nous et le gouvernement fédéral.

Ne vous avisez pas de parler contre les guichets uniques de commercialisation, où que ce soit au Canada. Ces agricultrices et ces agriculteurs réussissent à s'en sortir, à élever leurs enfants et à les éduquer.

Les agricultrices constatent que le régime actuel de libre-échange désavantage et marginalise les familles agricoles par rapport aux autres parties de la chaîne alimentaire. La nourriture est désormais considérée au même titre que tous les autres biens de consommation qui sont achetés, vendus et échangés dans les marchés internationaux, de plus en plus dominés par les multinationales. Les femmes affirment que le libre-échange

est de loin plus avantageux pour ces sociétés que pour les agricultrices et les agriculteurs, dont le revenu stagne depuis 1988, alors que la valeur des exportations agricoles a triplé. Ils n'ont reçu aucune contrepartie, ou à peine, de la hausse des prix à la consommation. Les autres maillons de la chaîne alimentaire ont tout empêché.

Ceux et celles qui font la vente directe de leurs produits doivent lutter pour leur trouver une place sur les étagères des commerces locaux. Les gros distributeurs évincent les produits locaux en bradant leurs propres produits ou en menaçant de cesser d'approvisionner un commerce de détail s'il vend des produits locaux. Même les exploitations de type biologique perdent leur avantage concurrentiel aux mains des grandes sociétés. Voici le commentaire d'une agricultrice biologique à ce propos :

Dorénavant, les produits [biologiques] le Choix du Président cassent les prix, dans tous les secteurs et pour tout le monde, et nous empêchent d'intégrer le système de distribution. Nous avons de la difficulté à vendre nos produits dans les magasins [...] On nous a demandé de produire de la crème glacée de marque maison le Choix du Président. Nous avons refusé. Nous ne sommes quand même pas si désespérés²⁰!

La distance géographique augmente entre les lieux de production et les lieux de transformation. Des bovins et des porcs sur pied sont expédiés à des usines de transformation de l'autre côté de la frontière canadienne. On peut s'inquiéter de la stabilité de ces marchés compte tenu de la volatilité des prix et les mesures commerciales en cours. Quand ces marchés ferment brusquement la porte, comme ce fut le cas lors de la crise de l'ESB dans l'industrie bovine, les familles agricoles perdent simultanément l'accès au marché et aux usines de transformation²¹. Si on ajoute à cela la disparition des abattoirs locaux depuis que l'industrie a mis la main sur le marché du boeuf à la grandeur du continent, les agricultrices et les agriculteurs se retrouvent incapables de vendre ou de faire transformer leurs animaux d'élevage aux fins de la consommation locale ou intérieure.

Les femmes arrivent donc à la conclusion que la crise financière agricole a été créée en grande partie par des structures du marché inéquitables et dominées par les sociétés. La crise doit être imputée à des politiques publiques dont les retombées sont multidimensionnelles. Les familles agricoles se voient réduites à trouver d'autres sources de revenus pour joindre les deux bouts, ce qui alourdit encore leur charge de travail et augmente les facteurs de stress. À cela s'ajoutent les incertitudes inhérentes à la planification de la relève pour les fermes familiales, à l'heure où les agricultrices et les agriculteurs à l'aube de la retraite doivent trouver le moyen d'« encaisser » les capitaux investis dans leur exploitation sans faire crouler leurs enfants sous les dettes. Les prix à la baisse et le coût élevé des intrants mettent en péril la survie à long terme des fermes familiales, ce qui a deux graves conséquences pour les communautés rurales : délaissées par la population, les commerces et les fournisseurs de services, elles trouvent de moins en moins de bénévoles qui assurent leur vitalité.

Transformation en sociétés

Les transformations en sociétés²² ont profondément perturbé la vie des agricultrices et celle de leur famille, en changeant les relations entre ses membres, ainsi que leurs liens avec le voisinage et la terre. Les effets touchent profondément maints aspects de leur vie, comme le témoignent les discussions évoquées ci-dessus.

Invitées à évaluer les changements survenus dans leur vie, les femmes parlent de situations qui, selon elles, prennent leur origine dans des politiques publiques plus influencées par les intérêts des sociétés que par ceux de la population. Pour elles, l'industrialisation de l'agriculture et la transformation en sociétés ont les mêmes effets. La recherche d'économies d'échelle, l'élément moteur du cadre stratégique actuel, favorise une agriculture dans laquelle les exploitations sont moins nombreuses mais plus grosses. Tous les changements qui s'ensuivent contribuent à détériorer la qualité de vie des familles agricoles et des communautés qui résistent. On a mentionné plusieurs de ces changements depuis le début du document, mais il est important d'y revenir parce que les femmes les associent à la transformation en sociétés :

- dépeuplement consécutif à la détérioration de la qualité de vie;
- regroupement des installations de manutention du grain et conséquences inhérentes sur l'infrastructure rurale;
- disparition de l'esprit de coopération au profit de la compétitivité entre des exploitations voisines;
- perte du sens civique au profit du consommateurisme;
- perte des occasions de mentorat et de partage du savoir local sur la terre et les semences;
- prépondérance accordée à une politique d'aliments à bon marché sur une politique d'aliments nutritifs ou biologiques.

Les médias de masse, fortement privatisés, alimentent ces perceptions. De plus, ils créent de nouvelles attentes à l'égard de la qualité de vie – le consommateurisme prend le pas sur l'esprit civique, ce qui accentue encore le fossé entre les régions rurales et urbaines.

- Les capsules journalistiques brèves²³ renforcent les fausses perceptions à l'égard de l'agriculture.
- Les campagnes publicitaires des grandes sociétés dépeignent l'agriculture comme étant une activité industrielle moderne de haute technicité et fortement mécanisée. On y voit des agricultrices et des agriculteurs aux commandes de gros appareils neufs et reluisants, autour de bâtiments neufs et modernes. Le message est simple : « Voici l'image de la réussite. Si vous n'avez pas cette allure, vous avez échoué. » C'est le genre de campagne qui accentue la division et l'opposition entre les gros et les petits.
- Le gouvernement recommande aux agricultrices et aux agriculteurs de saisir toutes les occasions et tous les nouveaux débouchés de production et de commercialisation.

Ce genre de conseils renforce la perception publique de leur inefficience, de leur inefficacité, de leurs piètres compétences et de leur manque d'éducation, confinés qu'ils sont à des travaux physiques ingrats et peu attrayants, mal payés et sans avantages, tout simplement parce qu'ils ne peuvent pas faire autre chose.

Selon les femmes, la privatisation et la marchandisation sont indissociables de la transformation en sociétés.

- La politique gouvernementale a marchandisé les semences en permettant leur transfert du domaine public au domaine privé, qui en assume maintenant le contrôle. Les gagnantes ont été les sociétés agroalimentaires.
- Les semences génétiquement modifiées, le plus récent produit de la privatisation, sont mises en valeur par les politiques publiques et les subventions à la recherche. Les agricultrices et les agriculteurs sont les grands perdants.
- Les terres certifiées biologiques qui sont contaminées par des cultures génétiquement modifiées doivent renoncer à cette certification. Les productrices et les producteurs touchés perdent leur moyen de subsistance, même s'ils sont tout à fait innocents dans cette histoire. Les sociétés ont simplement supprimé les plantes à l'origine de la contamination²⁴.
- Les femmes nourrissent énormément d'inquiétude par rapport aux effets à long terme pour la santé et l'environnement de l'utilisation généralisée des OGM.

L'industrialisation et la transformation en sociétés nuisent à la santé familiale. Le modèle actuel impose aux fermes de fonctionner comme des sociétés et aux familles agricoles d'agir comme des gestionnaires d'entreprise. Toutefois, à l'opposé des sociétés en général, les agricultrices et les agriculteurs ne décident pas des prix aux deux extrémités de la chaîne : ils ne peuvent pas augmenter leur prix de vente pour compenser la hausse des coûts de production. Quantité de familles agricoles sont profondément attachées à leur terre et à leur communauté, et souhaitent tout simplement gagner leur vie en faisant ce qu'elles aiment et ce qu'elles savent faire. Leur seul désir est de fournir des aliments de qualité et de veiller sur l'environnement, en tirant de cette activité un revenu familial comparable à la moyenne nationale canadienne. Pour l'heure, il leur reste seulement le stress, la fatigue, les soucis et la surcharge de travail. Elles se voient contraintes de travailler dans un environnement pollué par l'utilisation constante de produits chimiques, dont on a trop peu étudié les effets et les interactions à long terme.

La crise financière agricole est le produit des effets convergents de la transformation en sociétés sur les familles agricoles.

- Les agricultrices et les agriculteurs sont accablés par l'étau coût-prix, qui ne semble pas vouloir se desserrer. Pour augmenter le revenu familial, des familles optent pour la diversification, d'autres pour l'expansion. Les deux stratégies augmentent l'endettement. D'autres encore se tournent vers le travail à l'extérieur de la ferme.

- Toutes ces stratégies empiètent sur la qualité de vie personnelle parce qu'elles augmentent le stress, les problèmes de santé mentale et physique et la charge de travail. Les gens ont de moins en moins de temps, mais doivent parcourir de plus longues distances pour obtenir les services.
- Les communautés souffrent aussi. La baisse des bénévoles laisse plus de travail à celles et ceux qui restent, les écoles disparaissent, de même que les services médicaux, les commerces locaux et, avec eux, les emplois locaux.
- L'agriculture industrielle repose sur des unités d'exploitation plus grosses, qui fonctionnent à grand renfort de capitaux. Le transfert intergénérationnel devient très difficile, tant sur le plan financier que sur le plan affectif.

Concentration et intégration verticale des sociétés

L'analyse des femmes et le récit de leur réalité quotidienne illustrent à quel point les multinationales gagnent du pouvoir dans l'arène stratégique nationale et internationale, ainsi que dans la chaîne de production et de commercialisation des aliments. Les sociétés raffermissent leur emprise et leur influence sur tous les aspects de la production, du traitement et de la distribution des aliments, en multipliant les fusions et les mouvements d'intégration verticale. Les femmes soulignent deux facettes importantes de la transformation en sociétés qui ont eu des effets dévastateurs sur leur vie quotidienne : la concentration et l'intégration verticale, ainsi que l'influence tentaculaire des sociétés sur l'élaboration des politiques gouvernementales.

Que peuvent faire les fermes familiales, sans pouvoir collectif sur les marchés, devant la poignée de sociétés gigantesques qui leur vendent les intrants et qui achètent leurs produits? Les sociétés étant moins nombreuses, il y a moins de concurrence et elles ont le champ libre pour fixer les prix à presque toutes les étapes de la chaîne alimentaire. C'est l'origine de l'état coût-prix.

L'intégration verticale et la concentration ont permis aux grandes sociétés de transformation des aliments de fonctionner avec de faibles marges bénéficiaires parce qu'elles peuvent acheter, transformer et vendre d'énormes volumes de produits. Le phénomène de l'agriculture sous contrat, que les femmes qualifient de « régime de servage des temps modernes », prend de l'ampleur, particulièrement dans les secteurs de la production porcine et de pommes de terre. Les agricultrices et les agriculteurs concluent avec une société un contrat qui pose les conditions très précises de l'élevage des animaux. Ce sont eux, et non les sociétés, qui assument les risques commerciaux et les conséquences des pertes dues à la maladie ou à la chute des prix. Cette méthode de production garantit de faibles prix à la consommation et de forts rendements pour les transformateurs et les commerces de détail. Les agricultrices et les agriculteurs, quant à eux, voient fondre la part du dollar de consommation qui leur revient par rapport à celle qu'empochent les autres parties prenantes de la chaîne alimentaire. Par conséquent, le revenu net réalisé des agricultrices et des agriculteurs chute pendant que les sociétés alimentaires continuent d'empocher d'énormes profits.

Domination des sociétés sur les politiques publiques

Les femmes redoutent particulièrement de voir les gouvernements et les sociétés multinationales s'entendre comme larrons en foire. Les gouvernements, en se retirant du domaine public, ont donné beau jeu aux sociétés, qui bien entendu sont plus intéressées par le profit que par le bien collectif.

L'un des signes de cela est la privatisation de l'industrie des semences et la protection de la recherche et du développement des sociétés par des droits de propriété intellectuelle. Les participantes jugent que les agricultrices et les agriculteurs n'ont ni le même accès au processus d'élaboration des politiques ni la même influence que les grandes sociétés, dont les lobbyistes professionnels surveillent constamment le pouls du gouvernement en matière de politiques. Pour jouir d'un accès privilégié et avoir de l'influence, il faut de l'argent, et les agricultrices et les agriculteurs n'en ont pas. Même les associations agricoles – autant les groupements de productrices et de producteurs spécialisés que les associations sectorielles – qui conseillent le gouvernement au nom des agricultrices et des agriculteurs sont sous l'emprise des intérêts industriels. Il ne faut donc pas s'étonner que le cadre stratégique ne soit pas favorable aux fermes familiales.

Dans le dernier chapitre, nous avons étudié l'incidence de la restructuration agricole sur les fermes familiales. Les agricultrices constatent que la crise financière agricole est au coeur de leurs difficultés. Un cinquième élément, selon elles, a été précurseur à cette crise : les orientations stratégiques du gouvernement.

4. UNE ANALYSE DE LA POLITIQUE AGRICOLE CANADIENNE PAR LES AGRICULTRICES

Au début du chapitre, nous examinerons en détail huit aspects des orientations stratégiques qui ont profondément perturbé la vie des agricultrices. Nous poursuivrons par une étude du nouveau CSA proposé par le fédéral, suivi de l'analyse que font les agricultrices de cette politique et du processus d'élaboration.

Voici un récit qui démontre à quel point les politiques publiques ont profondément bouleversé la vie quotidienne des agricultrices :

J'ai toujours considéré que la ferme familiale était une entreprise, une science et un mode de vie. J'ai grandi sur une exploitation de pommes de terre, alors je sais à quel point c'est stressant...

Nous avons choisi une exploitation mixte mais, lorsqu'il [mon mari] est tombé malade, nous avons délaissé l'élevage de bétail pour nous concentrer sur les haricots secs. Nous approchons de la retraite [...] Notre exploitation est l'une des deux seules qui cultivent des haricots secs au Nouveau-Brunswick. [...] Ce qui me choque le plus du contexte actuel des affaires est que nous avons essayé d'intensifier la commercialisation, mais notre revenu a diminué. Le CSA arrive comme la cerise sur le gâteau, avec cinq stratégies qui nous coûteront encore plus. Le marché change, des exploitations perdent de l'argent, et je reste avec de gros points d'interrogation. Comment allons-nous faire pour nous tirer d'affaire?

Nos trois enfants sont mariés. Ensemble, ils nous ont donné six petits-enfants, dont deux vivent à côté de chez nous. L'une d'elles est en fauteuil roulant; elle a déjà subi [trois chirurgies], ce qui exige des soins de santé permanents. Les soins de santé ont occupé une grande partie de notre vie ces dix dernières années – j'intègre cet aspect à tout le reste. C'est de plus en plus prenant et lourd. [...] Je cours les réunions dans les hôpitaux, pour empêcher leur fermeture. Je garde un petit garçon du voisinage parce qu'il n'y a pas de services dans la communauté. Sa mère ne savait pas où l'envoyer quand il était bébé et, comme je gardais déjà une petite fille, je l'ai pris avec moi. Il a maintenant une petite soeur, de sorte que je m'occupe de trois enfants. Les lundis et les mercredis, je fais de la vente à notre kiosque de la ferme. Les jeudis [et les vendredis], je vais au marché [...] Souvent, je garde un ou deux de ces enfants le samedi et le dimanche. Je n'ai pas vraiment de temps libres...

[Mon mari] travaille à temps plein, et fait de l'agriculture les soirs et la fin de semaine, à temps plein. [...] Il fait les semences. Et voilà maintenant que des scientifiques macabres viennent aggraver nos

problèmes. [...] De toute façon, lui et moi, nous nous arrachons les cheveux...

Pour ce qui est de notre mode de vie [...] Nous [nous concentrons sur] ce qui compte pour nous; c'est ce qui nous préserve de la folie. Ce qui compte, ce sont nos trois enfants et leurs partenaires. Un de ces couples a deux petits garçons [et vivent] en Ontario. Nous [les voyons] tous les quatre mois. Cette relation compte beaucoup pour nous. Les deux qui vivent à côté de chez nous vivent quasiment chez nous, deux autres vivent à Fredericton...

Nous vivons dans une maison de ferme centenaire [...] qui tombe en ruines. Sur la page d'accueil du site Web de Tourisme Nouveau-Brunswick, on aperçoit une photo de ferme. C'est la nôtre. Nous avons été très surpris quand nous avons vu la photo. Notre environnement est magnifique. Quand je passe le pas de la porte, je prends une bouffée d'air pour garder une bonne santé mentale. L'Église et notre foi en Dieu maintiennent notre force.

Nous ne pensons pas continuer à faire de l'agriculture. Pas moi, en tout cas. Les soins de santé sont au centre de nos préoccupations. Nous devons probablement déménager dans une roulotte pour permettre à nos enfants d'emménager dans notre maison, à cause de nos besoins en soins de santé.

Orientations stratégiques du gouvernement

Les femmes ont placé sous ce thème la politique d'aliments à bon marché, l'industrialisation, les priorités en matière de recherche, le libre-échange et la mondialisation, les filets de sécurité inadéquats, les subventions, la trop faible participation du public et la souveraineté alimentaire (figure 5). Chacun de ces huit thèmes est expliqué dans les sections qui suivent.

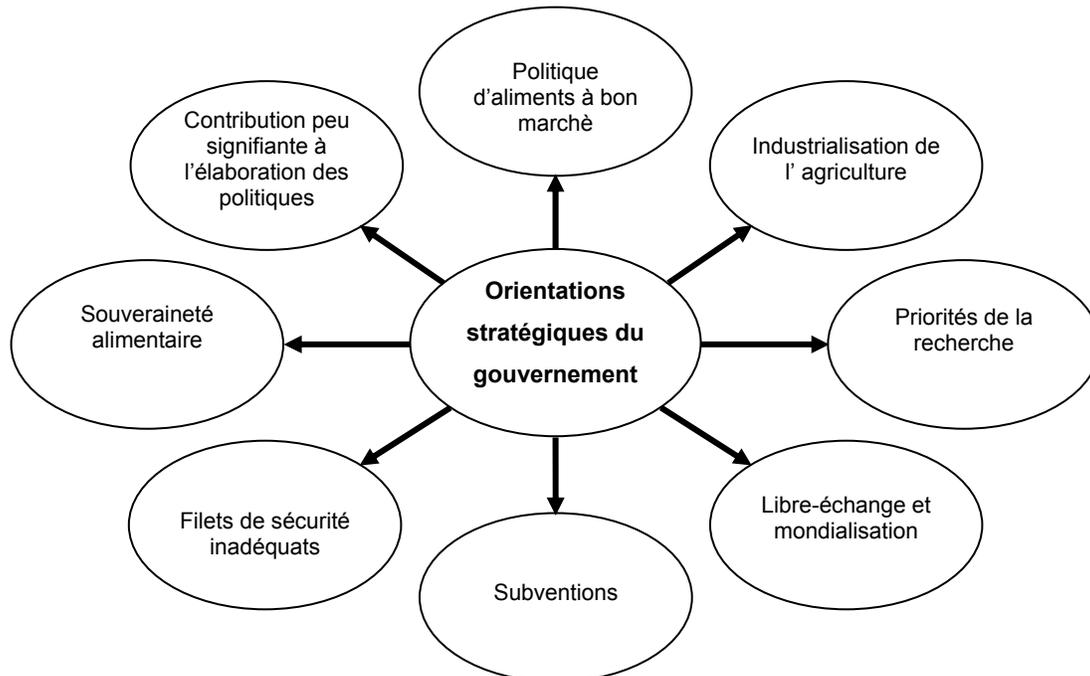
Politique d'aliments à bon marché

Apparemment, les agricultrices et les agriculteurs ont la responsabilité de fournir des aliments à bon marché à la population.

Les femmes soulignent que la culture canadienne n'accorde plus sa juste valeur à l'activité consistant à produire de la nourriture. Pour étayer cette constatation, elles évoquent deux questions épineuses : la politique « d'aliments à bon marché » en vigueur au Canada depuis des décennies et les attentes des consommatrices et des consommateurs, qui considèrent normal de dépenser une partie beaucoup plus faible de leur revenu pour s'alimenter que la plupart des femmes et des hommes sur la terre.

La politique d'aliments à bon marché est un obstacle majeur à la capacité d'obtenir un prix juste pour les produits agricoles. Ce faisant, elle concourt au déclin des plus petites exploitations et à l'effritement consécutif des communautés rurales. Les femmes voient un lien de causalité entre la politique d'aliments à bon marché et l'agriculture industrielle. Les résultats sont la salubrité et la qualité moindres des aliments, ainsi que le virage de l'esprit civique au consommateurisme sauvage. La distance créée entre la production et la consommation affaiblit et va même jusqu'à tuer les liens sociaux entre les productrices et les producteurs d'aliments, la production, la préparation et la consommation, l'environnement et la santé humaine. Il en découle un sentiment d'insatisfaction, la démoralisation et l'apathie, les gens étant laissés à eux-mêmes, sans attache avec leur communauté. Les conséquences sont terribles et nuisent à long terme aux aspects sociaux, économiques, environnementaux des communautés rurales, ainsi qu'à leur santé.

Figure 5 : Orientations stratégiques du gouvernement auxquelles les agricultrices attribuent les bouleversements dans leur vie



Industrialisation de l'agriculture

Le conseil [municipal rural] [...] veut nous faire croire que la collectivité a absolument besoin d'une usine de transformation du porc. Ces gens [...] ne veulent rien entendre d'autre. Une femme habite près du lieu proposé pour la construction, sous le vent. Elle a très vite réalisé que nous devrions être amies.

Pendant des décennies, constatent les femmes, les politiques agricoles fédérales et provinciales nous ont gavés de mesures et de programmes activement favorables à l'industrialisation. C'est le résultat d'une vision bureaucratique à courte vue, propice

aux sociétés beaucoup plus qu'aux agricultrices et aux agriculteurs. L'industrialisation agricole étant l'apanage d'une poignée d'entreprises de plus forte taille, qui produisent de forts volumes destinés à l'exportation, les communautés rurales sont de plus en plus à risque, d'autant plus que ce mode de production est grandement tributaire de la libre circulation des capitaux sur la planète.

Quand le système procure des marges bénéficiaires très étroites, les agricultrices et les agriculteurs doivent se résoudre à augmenter les volumes de production pour tirer des profits. La philosophie de l'agriculture de masse, qui encense les mégafermes, préconise le recours massif à la technologie et aux monocultures, qui sont pourtant des pratiques nocives pour la biodiversité. La surproduction²⁵ provoque l'affaissement du prix des marchandises et, par conséquent, du revenu agricole. En même temps, les femmes se disent mal à l'aise de vivre avec les effets de la surproduction alors que des millions de personnes dans le monde souffrent de malnutrition. Plus on grossit, plus on s'endette, jusqu'au point où les agricultrices et les agriculteurs se voient forcés de trouver du travail à l'extérieur pour boucler le budget. Qui plus est, le gouvernement se délestant de ses responsabilités réglementaires sur les agricultrices et les agriculteurs, il leur en coûte plus cher pour se conformer, en temps et en argent – ce travail incombant aux agricultrices puisqu'elles s'occupent le plus souvent à toute la paperasserie associée à la gestion de l'exploitation.

Priorités de la recherche

Il est difficile de trouver des semences depuis qu'il ne se fait plus de recherche dans ce domaine.

Nous multiplions des semences patrimoniales, mais nous ne recevons absolument aucune indemnité pour sauvegarder les semences. J'imagine que viendra le jour où quelqu'un s'emparera de ces semences pour nous les revendre.

Les femmes estiment que l'abandon de la recherche subventionnée et des organismes publics de recherche, des créneaux qui ont été investis par des partenariats privés et privés-publics, a considérablement contribué aux bouleversements qu'elles ont vécus. L'agrobiotechnologie et les OGM ont été des facteurs majeurs de changements négatifs. Les semences (et la diversité génétique) appartiennent au domaine public depuis des millénaires, mais les sociétés se les ont appropriées en les faisant breveter, pour en garder le plein contrôle²⁶. Les agricultrices et les agriculteurs se retrouvent liés aux sociétés par des Ententes sur les utilisations technologiques, et ils doivent acheter les principaux intrants auprès de ces sociétés²⁷. Ils perdent ainsi leurs droits ancestraux de préserver, de réutiliser et d'échanger des semences.

Comme il a été dit auparavant, les droits de propriété intellectuelle soustraient les travaux de recherche de ces sociétés au processus habituel de la révision par les pairs et, ce faisant, de l'examen par le public. Les femmes sont nombreuses à se préoccuper du peu d'intérêt de la recherche à l'égard de la sécurité des cultures génétiquement modifiées pour la santé humaine, animale et environnementale. En outre, elles doutent de la qualité et de la validité des recherches menées à ce jour. Bref, les femmes remettent en cause le bien-

fondé de poursuivre la recherche sur les cultures génétiquement modifiées et d'en permettre la distribution.

Libre-échange et mondialisation

Les accords commerciaux internationaux qui nous ont fait perdre notre ferme [...l'ont] forcé à occuper un emploi qu'il déteste parce qu'il l'oblige à rester loin de la maison pendant des périodes de une ou deux semaines.

Nous avons besoin d'un système commercial équitable qui préserve la fertilité de nos terres et la vitalité de nos fermes.

Les femmes considèrent que la politique agricole canadienne préconise le libre-échange et la production destinée à l'exportation au détriment de la stabilité du revenu agricole, de la cohésion des familles agricoles et du dynamisme des communautés rurales. Certaines n'hésitent pas à qualifier de collusion le lien étroit qui s'est tissé entre les sociétés et le gouvernement. Elles donnent en preuve la fidélité indéfectible du fédéral à l'égard du libre-échange, même si ses conséquences néfastes pour les agricultrices et les agriculteurs sont incontestables²⁸.

Pour la majorité, le libre-échange a sonné l'arrêt de mort des exploitations agricoles, en provoquant la dégringolade du revenu net. Conjugué à une politique d'aliments à bon marché, le libre-échange justifie la quête frénétique d'abaissement des coûts de production. Les familles agricoles canadiennes doivent tenir tête à des productrices et à des producteurs de l'étranger qui reçoivent beaucoup plus d'aide de leurs gouvernements et où les niveaux de vie sont plus bas.

Les participantes sont tout simplement ébahies de constater que les politiques publiques continuent de favoriser le libre-échange et la mondialisation, au péril des structures de production et de commercialisation les plus favorables aux agricultrices et aux agriculteurs, soit l'organisation méthodique du marché et la gestion de l'offre. Par exemple, le gouvernement canadien garantit les avances versées aux agricultrices et aux agriculteurs par la CCB²⁹. Or, cette structure d'organisation méthodique est actuellement contestée. Les femmes ont de nouveau cité le cas éloquent de la contestation de cette pratique de la CCB qu'ont instituée les États-Unis devant l'OMC. Les frais juridiques de ces batailles sont majoritairement payés par les agricultrices et les agriculteurs³⁰.

Le libre-échange a ouvert les frontières aux échanges, mais également aux maladies, aux ravageurs et aux contestations commerciales de tous les partenaires commerciaux intéressés, qui sont autant de facteurs de l'instabilité. Bien que le cadre réglementaire international prévoie et impose la conformité et la coopération des pays participants, les femmes demandent encore à être convaincues. Un seul cas d'ESB survenu au Canada en mai 2003 a suffi pour fermer la frontière américaine et d'autres à notre bétail sur pied³¹. Les programmes d'indemnisation n'ont pas réussi à compenser les torts subis par les agricultrices et les agriculteurs, qui ont assumé plus que leur part des pertes.

Filets de sécurité inadéquats

Nous devrions toucher [...] 7 \$ par acre. Nous avons dépensé 10 000 \$ et nous avons reçu 2 000 \$ en retour.

Actuellement, nous faisons des pieds et des mains pour avoir accès à des fonctionnaires [...] pour obtenir un programme qui permettra de réduire les surfaces [en pommes de terre]. Mais c'est un combat difficile, très difficile.

Les femmes en avaient long à dire sur l'inadéquation des programmes de sécurité agricole en vigueur. Au lieu de cibler une taille d'exploitation « idéale », sur le plan social et environnemental, les programmes de sécurité tiennent compte uniquement des facteurs économiques. Les avantages directs vont aux grandes entreprises. En favorisant la croissance sans limites des entreprises, les programmes oublient les coûts sociaux, culturels et environnementaux, ou l'incidence sur les communautés, les services et l'infrastructure. Par ailleurs, comme il a été souligné déjà, les programmes de sécurité ne compensent pas les pertes de revenus commerciaux comme celles qui ont été provoquées par la crise de l'ESB. Les femmes soulignent que les parcs d'engraissement industriels ont reçu des fonds d'urgence ponctuels du gouvernement, mais pas les agricultrices et les agriculteurs dont le bétail approvisionne ces parcs.

La plupart des femmes se désolent du retrait progressif des gouvernements des programmes de sécurité, mais quelques représentantes de l'Ontario et de l'Alberta, notamment, ne sont pas d'accord. Elles préfèrent faire le deuil des programmes publics et se mobiliser pour obtenir un juste prix pour leurs produits. Pour elles, il est certain que si les agricultrices et les agriculteurs pouvaient fixer eux-mêmes le prix de leurs produits dans un marché pleinement ouvert, ils feraient en sorte d'assurer la rentabilité de leur ferme. Elles ne croient cependant pas que l'ouverture complète des marchés leur garantirait un revenu suffisant. Toutes s'entendent sur l'importance d'obtenir des prix équitables comme moyen de stabiliser leurs revenus.

L'autre aspect difficile est la constante refonte des programmes de sécurité, qui subissent des modifications et des réorientations majeures tous les deux ou trois ans. Sans cesse, il faut réapprendre de nouvelles règles et des nouveautés administratives souvent complexes – cette charge incombant usuellement aux agricultrices. C'est non seulement harassant, mais il en coûte cher en argent, en temps et en inefficacité.

Subventions

Je ressens vraiment la pression qui vient des États-Unis parce que, quand j'essaie de vendre mes produits aux commerces [locaux], on me répond : « Pourquoi est-ce que je vous achèterais vos produits alors que je peux payer moins cher pour ceux de la Californie? »

La population entretient la conviction que les agricultrices et les agriculteurs canadiens sont fortement subventionnés. Or, si on compare à d'autres parties du secteur de l'agriculture et de la chaîne alimentaire, ce sont ceux qui reçoivent le moins de soutien public et de subventions. Le Canada a toujours été moins généreux à l'endroit de ses

agricultrices et de ses agriculteurs que les États-Unis et l'Union européenne pour la production destinée à l'exportation mais, encore là, ses subventions ont subi le couperet des accords commerciaux récents. Les productrices et les producteurs de l'Ouest ont subi une hausse spectaculaire du coût du transport des céréales depuis l'abolition de la Subvention du Nid-de-Corbeau³².

Contribution peu signifiante à l'élaboration des politiques et des règlements

Je participe à l'élaboration des politiques agricoles depuis fort longtemps, dans les associations agricoles et les réunions. Je veux savoir ce qui se passe au-delà de nos 100 acres.

Maintenant que notre ferme est bien établie [...] je peux m'intéresser de nouveau aux politiques agricoles. Je n'ai pas beaucoup de temps à l'extérieur des travaux de la ferme, mais c'est un aspect qui m'intéresse au plus haut point.

Les agricultrices et les agriculteurs ne collaborent pas assez à l'élaboration des politiques et des règlements, un autre aspect de l'orientation stratégique prise par le gouvernement qui agit directement sur leur vie. Cet éloignement diminue encore leur marge de pouvoir et de contrôle sur maints aspects de leur vie. Par exemple, ils ne peuvent plus prendre eux-mêmes diverses décisions qui touchent directement leur exploitation. Dorénavant, des décisions tout à fait courantes en agriculture sont prises en fonction de politiques, de règlements et d'accords commerciaux qui ont été adoptés à l'insu et sans l'avis des agricultrices et des agriculteurs.

La plupart des femmes appuient une présence plus forte des gouvernements dans les activités réglementaires pertinentes. D'autres par contre craignent l'effet paralysant des règlements obsolètes ou trop contraignants, surtout pour ce qui est des ventes locales. D'après ce qu'elles ont vu des normes réglementaires imposées à tous les échelons – qu'elles s'appliquent à la gestion de l'offre, aux prix ou à la pasteurisation du lait de chèvre ou de vache –, les entreprises de production et de transformation à volume élevé et à débit rapide sortent toujours gagnantes. Le cas des petits abattoirs est particulièrement éloquent. Même s'ils peuvent plus facilement préserver et retracer l'origine d'un animal que les gros abattoirs qui traitent les animaux de diverses origines en lots, les petits abattoirs locaux sont forcés d'appliquer les mêmes systèmes coûteux de manutention et de traçabilité. Leurs volumes étant moins importants, les petits ne peuvent assumer les coûts et ils ferment les uns après les autres. Les agricultrices qui ont vécu de telles fermetures ont été contraintes d'abandonner la clientèle plus avertie qui exige de la viande dont elle peut être assurée de l'origine. Il existe un monde entre les petits abattoirs et les gros, et c'est à tort qu'on leur impose les mêmes normes.

Bien que les agricultrices et les agriculteurs assument plus que leur part du coût de la conformité aux règlements gouvernementaux, rien n'est prévu pour favoriser leur contribution à l'étape de l'élaboration. Les services d'inspection et de réglementation, naguère gratuits ou à très peu de frais, sont maintenant fournis sur une base de recouvrement des frais, un autre coût à absorber pour les agricultrices et les agriculteurs.

Le fossé se creuse entre les décisionnaires du gouvernement et les communautés agricoles. Les fonctionnaires sont souvent des hommes des régions urbaines, qui ne connaissent rien de la réalité des fermes familiales et des communautés rurales. Comme on peut s'y attendre, leurs politiques tiennent compte d'enjeux qui leur sont intelligibles. Il peut arriver qu'ils demandent l'éclairage d'associations agricoles, de groupements de productions spécialisées et de l'industrie, où là encore, les hommes règnent en grande majorité. À l'exception du NFU, aucune association agricole générale ou de productions spécialisées ne dispose d'une structure ou d'un mécanisme garantissant la participation des agricultrices aux politiques agricoles. Leurs intérêts ne sont donc pas adéquatement défendus lors des consultations.

Souveraineté alimentaire

Nous avons une culture commerciale d'épeautre, nous moulons notre farine à la ferme et nous la vendons dans les commerces locaux. C'est une bonne façon de parler de l'agriculture au public.

Ma clientèle est spécialisée dans la restauration des populations végétales indigènes, et elle a donc besoin de ce matériel génétique. Je récolte les semences, je les nettoie, je les traite et je les fais pousser dans les serres.

Il faut sensibiliser la clientèle aux avantages de consommer des produits locaux – biologiques ou non – et de faire des choix éclairés.

Les agricultrices sont tout simplement renversées de constater l'absence de politiques publiques qui garantissent la sécurité et la souveraineté alimentaire du pays³³. Selon le principe de la souveraineté alimentaire, la production, la distribution et la consommation des aliments se font suivant des méthodes qui permettent de livrer des aliments sains, cultivés sans dommage pour la terre et sa population à long terme. La production locale destinée à la consommation locale et la gestion de l'offre sont des éléments primordiaux de cette orientation stratégique.

Au lieu de cela, le gouvernement a opté pour des politiques agricoles centrées sur la production destinée à l'exportation, tout à fait contraires au principe de la souveraineté alimentaire. Certaines participantes insistent sur le fait que beaucoup d'aliments importés pourraient et devraient être produits ici. Si nos politiques visaient la souveraineté alimentaire, l'accent serait mis sur les petites unités de production, le rapprochement entre celles et ceux qui produisent et qui consomment, de même que la transformation et la distribution à échelle réduite. Les mécanismes de traçabilité axés sur la sécurité alimentaire seraient simplifiés dans des installations moins grandes, d'envergure locale.

En résumé, les femmes estiment que les politiques publiques ont directement contribué à l'industrialisation de la production agricole. Ces politiques n'ont aucunement aidé les exploitations de petite taille et, loin de nous en rapprocher, elles nous éloignent plutôt de la souveraineté alimentaire. L'industrialisation de l'agriculture a favorisé les politiques d'aliments à bon marché et la prospérité des sociétés. Malheureusement, on sous-estime les coûts réels du gigantisme et les politiques publiques en vigueur ont été adoptées sans qu'on cherche à les dépister, à les quantifier ni à y réagir³⁴. Ils n'en sont pas moins

extrêmement lourds à porter pour les communautés rurales – les agricultrices en subissent les contrecoups au quotidien. La perspective unique de ces femmes devra à l'avenir éclairer les politiques publiques en matière de souveraineté alimentaire. Est-ce que le gouvernement canadien est prêt à incorporer cette vision dans sa politique agricole?

Processus de consultation sur le CSA

Pour garantir à notre agriculture nationale un accès plus efficace au marché mondial, les gouvernements fédéral et provinciaux ont voulu, dans les années 90, adapter la politique agricole aux réalités du XXI^e siècle. Voici comment ces visées sont décrites dans l'introduction du document de consultation sur le CSA (AAC 2002b) : [le CSA constitue] « un plan d'action en vue de l'élaboration d'un cadre stratégique propre à favoriser la croissance et la rentabilité du secteur agricole ». Le CSA national, annoncé en juin 2001, a été ratifié par l'ensemble des provinces et des territoires. L'annexe D donne le sommaire des cinq volets du CSA.

Le fédéral a organisé deux phases de consultation sur le CSA (figure 6). La première phase comportait deux séries : la première a eu lieu entre le 27 mars et le 20 avril 2002, et la deuxième en juin 2002. La deuxième phase portait sur deux sujets précis : le bien-être des animaux d'élevage (septembre 2002) et la gestion des risques de l'entreprise (décembre 2002).

La ventilation des participantes et des participants ainsi que des observatrices et des observateurs à la première série de consultations est donnée aux tableaux 4 et 5 ci-après. Cette première série portait sur l'orientation générale et les objectifs du CSA. Au total, 766 participantes et participants et 320 observatrices et observateurs ont assisté aux 45 séances. Les productrices et producteurs représentaient plus de la moitié des participantes et participants, les observatrices et observateurs étant en majeure partie des fonctionnaires.

La deuxième série s'est déroulée sur 11 séances entre le 10 et le 19 juin. Une réunion a eu lieu dans chaque province – sauf en Ontario, où il y en a eu deux. Le tableau 6 donne la ventilation des participantes et des participants aux consultations de la deuxième série. En tout, 651 participantes et participants, dont 381 productrices et producteurs, 66 transformateurs et 57 universitaires y ont assisté. La catégorie « Autres » comprenait 84 participantes et participants.

Tableau 4 : Ventilation des participantes et des participants – Série 1, Phase 1 des consultations sur le CSA

Secteur	Participantes- participants	Proportion
Production	475	62,0
Transformation	74	9,7
Distribution	11	1,4
Détail	9	1,2
Consommatrices- consommateurs	3	0,4
Universités	32	4,2
ONGE*	25	3,3
Autres	137	17,9
Total	766	100

* Organisation non gouvernementale de l'environnement.

Source : AAC (2002b)

Tableau 5 : Ventilation des observatrices et des observateurs – Série 1, Phase 1 des consultations sur le CSA

Secteur	Participantes et participants	Proportion
Fédéral	128	40,0
Provincial	135	42,2
Partenaires- portefeuille agriculture	55	17,2
Autres	2	0,6
Total	320	

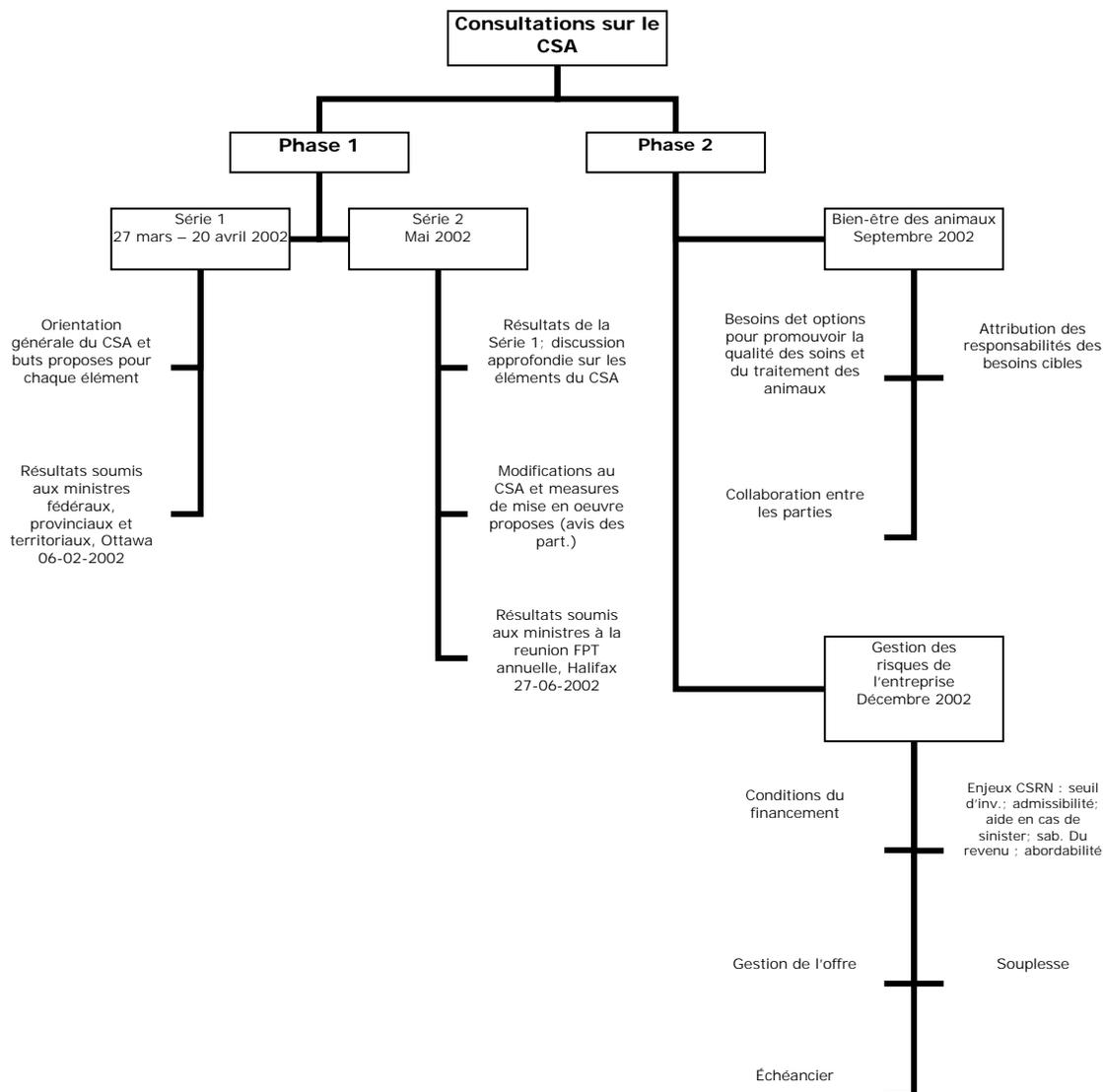
Source : AAC (2002b)

Tableau 6 : Ventilation des participantes et des participants - Série 2, Phase 1 des consultations sur le CSA

Secteur	Participantes- participants	Proportion
Production	386	59,3
Transformation	66	10,1
Distributions	7	1,1
Détail	6	0,9
Commerce	9	1,4
Clientèle	2	0,3
Universités	57	8,8
Biotechnologies	18	2,8
Environnement	16	2,5
Autres	84	12,9
Total	651	100

Source : AAC (2002b)

Figure 6 : Structure et objet des consultations publiques sur le CSA



Remarque :

Données tirées du site Web sur le CSA, www.agr.gc.ca.

Lors de la deuxième phase de consultation, AAC a demandé à des groupes de l'industrie de se prononcer sur deux thèmes très précis : le bien-être des animaux d'élevage (23 et 24 septembre 2002) et la gestion des risques de l'entreprise (13 décembre 2002). Au cours de l'atelier sur le premier thème, des questions orientaient les discussions parce que des objectifs précis étaient visés :

- déterminer les besoins et les options pour promouvoir des normes de haute qualité en matière de soins et de traitements des animaux d'élevage;
- déterminer les responsables de la satisfaction des besoins mis en évidence;
- déterminer les façons pour les intervenants de collaborer à l'atteinte de ces objectifs.

La consultation sur la gestion des risques de l'entreprise a réuni 24 leaders du secteur agricole avec l'honorable Lyle Vanclief, ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. La discussion a porté sur les conditions du financement, les enjeux liés au Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) – le seuil d'investissement, l'admissibilité, l'aide en cas de sinistre, la stabilisation du revenu et l'abordabilité –, la gestion de l'offre, la souplesse et l'échéancier (AAC 2002a).

Les leaders ont fait part de leurs réserves et de leurs désaccords sur divers points du cadre de gestion des risques de l'entreprise proposé. Le Rapport final d'AAC (2002a) expose les craintes des participantes et participants « de ne pouvoir respecter [le] délai, disant qu'il reste beaucoup à faire avant d'arriver à un accord. Certains ont proposé de prolonger les programmes actuels pendant une autre année alors que les discussions se poursuivent sur l'élaboration de programmes réalistes qui répondent aux besoins des producteurs ».

Fait notoire, le rapport omet de mentionner que 51 représentantes et représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA) « ont quitté la rencontre après la séance plénière de l'avant-midi, indiquant qu'ils avaient déjà donné leurs points de vue au sujet du CSA et qu'ils étaient déçus que plusieurs de ces points de vue n'eussent pas été reflétés de façon adéquate dans le Cadre. Les observateurs du gouvernement du Québec ont quitté la réunion au même moment ». (AAC 2002b). Les données sur la participation ne tiennent pas compte de la délégation québécoise.

Au final, le CSA n'a pas reçu l'aval des deux principales associations agricoles. La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) a signalé trois points litigieux du nouveau CSA : la conception, le « nouveau CSRN » et la mise en oeuvre (FCA, 2003). Le NFU soutient pour sa part que les consultations sur le CSA n'étaient qu'un simulacre pour obtenir l'apparence d'un consentement de la part des agricultrices et des agriculteurs, et s'inquiète de l'utilité d'une politique qui passe sous silence l'emprise grandissante des sociétés sur les marchés pour améliorer les conditions de vie des familles agricoles.

Considérations liées au sexe dans les politiques agricoles et rurales

Une autre partie importante de la population agricole semble avoir été évincée des consultations sur le nouveau CSA : les agricultrices. La section qui suit porte sur deux questions : les femmes ont-elles participé aux consultations préalables au CSA et, le cas échéant, quels points de discussion ont-elles soulevés?

Pour remplir l'engagement qu'il a pris d'adopter un processus d'élaboration des politiques équitable pour les deux sexes, le Canada dispose d'un mécanisme évident et primordial de

responsabilisation : la collecte de statistiques ventilées par sexe pour tous les processus d'élaboration de politiques et décisions stratégiques. Cette ventilation a été omise lors des consultations sur le CSA.

Constatant l'absence de statistiques ventilées par sexe dans les comptes rendus des réunions accessibles par Internet, l'équipe s'est enquis de leur disponibilité auprès d'AAC, par message électronique. La personne ressource a répondu que le Ministère ne faisait pas de ventilation selon le sexe et n'utilise pas non plus de titre (comme M. ou Mme) permettant de déduire le sexe (Chartier 2003). Bien entendu, les participantes et les participants peuvent choisir de ne pas utiliser de titre (Mlle, M., Mme.), mais il serait très facile pour les responsables de dénombrer et d'inscrire le nombre de femmes présentes et leur affiliation.

Afin de déterminer si le processus de consultation sur le CSA a tenu compte des femmes et de leurs préoccupations, l'équipe de recherche a mené une recherche par mot clé de documents traitant du CSA dans Internet. Le tableau 7 rend compte des résultats de la recherche. Outre 12 mentions de 2 femmes ministres de l'agriculture, l'équipe n'a trouvé aucune occurrence pour les mots clés commençant par « wom » (NDT : la recherche a été effectuée en anglais - « wom » pour *women*, « femme » en anglais), et rien non plus pour les mots clés *gender*, *youth* ou *young* (« sexe », « jeunesse », « jeune »).

Tableau 7 : Résultats de la recherche par mots clés dans les documents de la consultation sur le CSA

	5 chroniques	19 discours	3 communiqués de presse	24 documents sur le CSA	N ^{bre} d'occurrences
Farmer* (« agricult*.* »)	238	2	35	113	388
Farm (« ferme »)	366	3	13	113	495
Producer (« product*.* »)	377	6	41	91	516
Trade (« commerce »)	84	2	10	105	201
Globa*.* (« mondial*.* »)	38	0	0	33	71
Enviro*.* (« environnement*.* »)	277	4	8	148	437
Business (« entreprise »)	165	3	10	67	245
Risk (« risque »)	265	0	26	104	395
Market (« marché »)	215	25	5	106	351
Rural	12	36	0	28	76
Community (« communauté »; « collectivité »)	12	6	1	15	34

* NDT : La recherche a été faite en anglais.

Le gouvernement n'est toutefois pas le seul à exclure les femmes et leurs préoccupations des processus d'élaboration de politiques agricoles. L'équipe de recherche a également fait une recherche, avec les mêmes mots clés, dans les articles portant sur le processus de consultation sur le CSA dans le quotidien spécialisé en agriculture des Prairies, *The Western Producer* (tableau 8). Aucune référence non plus à la situation des femmes ou des questions liées au sexe n'y figure. On y trouve cinq fois plus de références ou de citations concernant des hommes.

Tableau 8 : Résultats de la recherche par mots clés dans les articles du *Western Producer* traitant du processus de consultation sur le CSA

Mot clé	N ^{bre} d'occurrences
Farm* (« ferme »)	330
Producer (« product*. * »)	65
Family (« famille »)	2
Wom*. * (« femme*. * »)	0
Gender (« sexe »)	0
Youth (« jeunesse »)	0
Young (« jeune »)	1
Trade (« commerce »)	68
Globalization (« mondialisation »)	0
Environment (« environnement »)	28
Business (« entreprise »)	40
Risk (« risque »)	45
Market (« marché »)	10
Rural	13
Community (« communauté » ou « collectivité »)	11
She (« elle »)	53
He (« il »)	291

Tableau 9 : Participantes aux ateliers du projet ayant assisté aux consultations sur le CSA

Participantes aux ateliers	Nombre	Proportion
Informées	11	10,5
Invitées	9	8,6
Participantes	7	6,7

Les femmes n'ont pas participé au processus de consultation sur le CSA, pas plus qu'elles ne participent en général aux décisions portant sur d'autres aspects des politiques rurales. Faut-il se surprendre alors que les politiques occultent les questions

qui les préoccupent, leurs besoins et leurs intérêts? Notre recherche a démontré sans équivoque que les femmes étaient absentes à toutes les étapes du processus de consultation publique préalable au CSA.

Analyse du CSA par les agricultrices

Il ne faut donc pas s'étonner que, parmi les agricultrices ayant participé au projet de recherche, aussi peu que 6,7 % aient assisté à des consultations sur le CSA (tableau 9). Or, l'omission des perspectives féminines du processus d'élaboration du CSA est très grave. De toute évidence, on n'a pas jugé nécessaire, lors des consultations menées pour en déterminer le contenu, de remplir l'engagement du gouvernement de tenir compte des différences entre les sexes, tel qu'il est formulé dans le Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes, adopté en 1995.

Les chapitres 3 et 4 énoncent les grands enjeux en agriculture selon des agricultrices interrogées partout au Canada. Elles ont ensuite évalué dans quelle mesure le CSA tient compte de ces enjeux, en répondant aux questions suivantes :

- Quels sont les points forts et les points faibles du CSA, et quelles sont ses lacunes?
- Le CSA diffère-t-il des politiques agricoles antérieures? Dans l'affirmative, de quelle façon?
- Quelles en seront les répercussions pour les familles agricoles?
- Quels processus et mécanismes faut-il mettre en place pour accroître la participation des femmes à l'élaboration des politiques, et comment faire en sorte que leurs préoccupations soient réellement prises en considération?

Dans toutes les catégories, on juge que les agricultrices et les agriculteurs ne sont pas assez éduqués, qu'ils ne peuvent pas administrer leur propre ferme. Apparemment, nous n'avons pas compris comment les choses se passent [dans le monde], nous ne sommes pas intégrés au marché. [...] Toutes les solutions proposées [...] laissent supposer que nous sommes les fautifs [...] que nous « avons des oeillères »!

Les agricultrices sont assez d'accord avec les titres donnés aux cinq volets du CSA, mais le contenu les laisse perplexes. Beaucoup souscrivent au concept du marquage du Canada, particulièrement si l'étiquetage du pays d'origine en fait partie. Certaines apprécient que le CSA donne plus de place aux enjeux environnementaux et qu'il prévoit des fonds supplémentaires pour les programmes de sécurité universels. Les femmes voient également d'un bon oeil la transparence accrue des modes d'évaluation des programmes. Elles jugent tout à fait essentiel d'améliorer les mécanismes de traçabilité des animaux et d'augmenter les budgets de la recherche, si tant est que les agricultrices et les agriculteurs en reçoivent les bénéfices directs. Beaucoup de femmes accueillent positivement la planification quinquennale proposée, l'ajout du volet

Salubrité et qualité des aliments, ainsi que la mise au point d'un système de mesure des résultats des programmes publics par rapport aux objectifs.

Outre ces quelques points positifs, les femmes ne voient pas en quoi le CSA est vraiment différent des politiques agricoles précédentes. Elles lui reprochent même les lacunes fondamentales suivantes :

1. **Le CSA ne propose aucune solution au problème de l'étau coût-prix, la cause fondamentale de la crise du revenu agricole.** Exempt de solutions de commercialisation favorables aux fermes familiales, le CSA n'offre rien de concret pour améliorer le bénéfice net des agricultrices et des agriculteurs; au contraire, le CSA ne fera que perpétuer et aggraver la crise financière agricole. Si on ne fait rien pour régler les déficiences du marché et contrer la concurrence mondiale sans cesse plus intense et l'étau coût-prix, les femmes redoutent un avenir assombri par la baisse du prix des marchandises et du revenu net, la hausse de l'endettement et, à terme, la faillite. Le modèle de gestion des risques de l'entreprise envisagé, coûteux et peu efficace, ne prévoit aucun mécanisme d'indemnisation en cas de dommages d'origine commerciale. Les plus gros producteurs seront encore mieux nantis. Enfin, la bureaucratie fortement hiérarchisée qui administre les programmes favorisera l'attribution des nouveaux fonds aux fonctionnaires et à la recherche. Les agricultrices et les agriculteurs en seront quittes pour les miettes.
2. **Le CSA ne propose pas de structures de production et de commercialisation favorables aux agricultrices et aux agriculteurs ou destinée à la consommation intérieure.** À l'instar des anciennes politiques, le CSA est en fait une politique sur le commerce international – ce n'est pas une politique agricole. Il favorise et encense la mondialisation, le libre-échange, la transformation en sociétés et l'emprise des sociétés sur le système alimentaire. Certes, quelques femmes se réjouissent des possibilités accrues d'entrepreneuriat et d'accès à de nouveaux marchés de spécialité mondiaux, mais la plupart ne voient guère en quoi le CSA profitera aux agricultrices et aux agriculteurs à long terme. Quelques-unes vont même jusqu'à dire que le CSA mènera l'agriculture au même cul-de-sac où se trouve l'industrie de la pêche – sur le plan social, économique et des ressources. Le matraquage du CSA en faveur de l'industrialisation du monde agricole présage la croissance sans limites des exploitations, sans considération aucune pour l'inefficacité et les coûts de ce mode de fonctionnement. Les grandes sociétés alimentaires continueront de tirer la couverture à elles, acquérant au passage de plus en plus d'influence sur les politiques publiques.
3. **Le CSA ne prévoit pas de mesures de protection du revenu agricole dignes de ce nom.** Le CSA donne une nouvelle orientation aux politiques du gouvernement en matière de protection du revenu agricole – la gestion des risques remplace les assurances et l'aide en cas de catastrophe – et met fin au partage des coûts des régimes provinciaux d'assurance-récolte³⁵. L'indemnisation sera désormais fonction de l'investissement initial des agricultrices et des agriculteurs, et non

plus des déficits réels, comme c'était le cas auparavant. Ils disposeront d'une seule option pour accéder au nouveau programme, ce qui en inquiète beaucoup. Celles et ceux qui ne peuvent investir un montant global de 50 000 \$ ou plus ne pourront recouvrer leurs coûts de production. Il sera extrêmement difficile pour les agricultrices et les agriculteurs débutants de trouver une somme aussi substantielle à investir. Le gouvernement prévoit que la plupart se serviront des fonds du CSRN pour accéder au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA). Or, les propriétaires de petites exploitations familiales plus particulièrement, mais d'autres aussi, ne reçoivent rien du CSRN et ne pourront s'offrir d'adhérer au nouveau programme³⁶. Les femmes soulignent enfin que le PCSRA tient compte de la moyenne olympique sur cinq ans et que, de ce fait, il sera utile seulement s'il y a une seule mauvaise année de récoltes assurables en six ans³⁷. Chaque réclamation consécutive diminue le montant de l'indemnité, ce qui aura des conséquences évidentes. Les femmes ont connu des séquences où les bas prix d'une année étaient suivis les années suivantes de pertes d'origine climatique comme les sécheresses et les précipitations excessives.

4. **Le CSA découle d'une vision étriquée des enjeux liés à l'environnement, à la salubrité et à la qualité des aliments**³⁸. Les femmes reprochent au CSA de ne pas aborder explicitement l'incidence de l'agriculture sur le réchauffement climatique mondial et de ne rien proposer pour améliorer la situation. Il ne s'y trouve aucune vision globale des mesures à prendre pour s'attaquer au problème. C'est une lacune grave du CSA, qui tente de résoudre les problèmes environnementaux par l'entremise du portefeuille agricole essentiellement, une façon de déléster le coût de la gérance environnementale sur les agricultrices et les agriculteurs. Les femmes aimeraient que le CSA emboîte le pas à l'Union européenne, où des budgets environnementaux ont été débloqués pour rétribuer le travail de gérance environnementale des agricultrices et des agriculteurs. Les indemnités n'étant pas assimilées à des subventions à l'agriculture, elles échappent à la portée des accords commerciaux internationaux. Le CSA ne fera qu'alourdir le travail de gérance à la ferme. Les femmes entrevoient déjà la charge accrue – toujours plus de papiers à remplir et de registres à tenir pour démontrer la conformité aux nouvelles règles et aux nouveaux programmes. Puisqu'il sera impossible de récupérer ces coûts supplémentaires, l'étau coût-prix se resserrera encore sur la gorge des exploitations agricoles.

Les femmes sont inquiètes de constater la part belle qui est donnée à l'agriculture traditionnelle, au lieu d'encourager la recherche en matière d'agriculture biologique, sa mise en valeur et la commercialisation distincte. Le CSA confirme la place d'honneur réservée à la recherche privée, au détriment de la recherche publique et à la libre circulation des résultats – dans le secteur des biotechnologies particulièrement. Le CSA omet de prescrire des mécanismes d'évaluation critique des avantages et des risques des nouvelles technologies. On n'y trouve pas non plus de mesures d'évaluation de la salubrité alimentaire à long terme et des effets sur l'environnement des OGM. Enfin, le CSA n'énonce aucune intention relative à l'étiquetage obligatoire des OGM.

5. **Le CSA ne s'inspire pas d'une vision globale des communautés rurales, de la production et de la consommation des aliments, et il isole l'agriculture de tout le reste. C'est une approche très morcelée.** Aux yeux des femmes, le volet Renouveau du CSA n'est rien d'autre qu'un programme de recyclage conçu pour chasser les agricultrices et les agriculteurs de leurs terres. Elles ont été très choquées de constater que, dans ce volet axé sur la formation, on attribue la crise financière au fait que les agricultrices et les agriculteurs ne savent pas ce qu'ils font. Le CSA ne propose rien de concret pour régler les problèmes les plus aigus des familles agricoles – la détérioration de l'infrastructure et des services ruraux; le dépeuplement et les emplois à l'extérieur de la ferme –, qui pourraient disparaître si les petites et les moyennes exploitations obtenaient le soutien nécessaire et si leur développement était encouragé. Rien n'est prévu pour aider les programmes de soutien à l'industrie de la construction de maisons sur les terres agricoles afin de majorer la valeur des produits agricoles. La politique offre peu aux jeunes agricultrices et agriculteurs désireux de se lancer en agriculture ou d'y rester. Elle ne fait rien pour combler le fossé grandissant entre la production alimentaire et la consommation. La communauté et la qualité de la vie rurale y perdent au change.

En résumé, malgré les manipulations cosmétiques apportées aux différents volets du CSA, les femmes n'y ont « rien vu de nouveau ». Il est tout aussi inefficace que les politiques précédentes pour améliorer la qualité de vie dans les régions rurales et résoudre les problèmes des communautés et qui sont liés à la culture rurale. En fait, le CSA ne sera utile ni pour les exploitations agricoles ni pour les communautés, tout simplement parce qu'il n'est pas adapté aux besoins des petites et des moyennes exploitations, qu'il n'aborde jamais la question de la taille des exploitations et qu'il ne favorise nullement la mise en place de mécanismes de commercialisation favorables aux agricultrices et aux agriculteurs. Aux dires des participantes, cette politique causera plus de tort que de bien, un constat étayé par les quelques exemples suivants :

- Les exploitations agricoles seront de plus en plus grosses et industrialisées; le voisinage deviendra morcelé; les communautés s'effriteront et l'assiette fiscale rurale diminuera, entraînant dans leur sillage les services et l'infrastructure, des distances toujours plus longues en voiture, plus de stress et plus de ruptures familiales.
- Les transformations en sociétés et les fusions à l'intérieur de la chaîne alimentaire se multiplieront, et les agricultrices et les agriculteurs perdront du pouvoir sur les marchés.
- La dépendance aux technologies coûteuses augmentera.
- L'étau coût-prix se resserrera, la précarité financière s'accroîtra, ainsi que l'endettement à cause de l'absence de mécanismes commerciaux axés sur l'augmentation du prix des marchandises et la majoration de la part du dollar de consommation pour les agricultrices et les agriculteurs.
- Les programmes publics (tels le PCSRA) favorisent encore et toujours les plus grosses exploitations.
- La nécessité de trouver des revenus à l'extérieur de la ferme ira croissant.

- La responsabilité et le coût de mise en oeuvre des programmes de salubrité et de qualité des aliments et environnementaux incomberont essentiellement aux exploitations agricoles, sans dédommagement pour les agricultrices et les agriculteurs.
- Il y aura de plus en plus de travail à la ferme, de nature administrative essentiellement.
- Les produits chimiques et les déjections animales feront peser une menace croissante sur l'environnement et la santé humaine et animale.

Participation des femmes à l'élaboration des politiques

Le processus de consultation sur le CSA était loin d'être parfait :

- Le CSA est dominé par les impératifs de la bureaucratie, encore et toujours, au lieu de reposer sur un processus à l'écoute des agricultrices et des agriculteurs.
- La communication entre les agricultrices, les agriculteurs et les gouvernements est mauvaise.
- Les intérêts industriels passent avant ceux des agricultrices et des agriculteurs.
- Les agricultrices n'ont pas été expressément invitées à donner leur point de vue sur le CSA.

Les lacunes du CSA découlent en partie d'un processus d'élaboration imparfait, qui n'a pas fait appel à un processus de consultation transparent et judicieux, qui aurait permis d'établir exactement qui sont les personnes à consulter, comment les consulter, quand et où. Le processus de consultation ne prévoyait pas suffisamment de temps ni de moyens pour les agriculteurs, et notamment les agricultrices, pour préparer efficacement leur participation. Si on avait pris la peine de consulter les femmes afin de connaître leurs besoins et leurs intérêts, le CSA aurait assurément pris une toute autre allure.

Malheureusement, les bureaucrates, les politiques et les groupes industriels font trop peu de cas de l'expérience intime et directe qu'ont les femmes des répercussions des politiques agricoles sur leur famille et leur communauté. Un fonctionnaire qui assistait aux ateliers a même tourné en dérision les besoins et les orientations stratégiques auxquels les participantes ont fait allusion. À leur grand dam, les femmes rapportent que c'est le genre d'accueil qu'elles reçoivent trop souvent lorsqu'elles participent à des discussions sur les politiques.

Bien que la majorité des femmes estiment que le CSA pourrait faire disparaître les communautés agricoles, elles n'en sont pas à leur premier combat pour leur survie au Canada. Beaucoup voient dans le CSA une occasion de lancer un mouvement de protestation et de mobiliser les communautés rurales, et la lutte rapprochera en fin de compte la campagne et la ville. L'un des grands enjeux de la bataille sera la participation

accrue des collectivités agricoles au processus d'élaboration des politiques qui les concernent.

Les femmes veulent contribuer à l'élaboration des politiques, mais le modèle de consultation préconisé par le secteur agricole, dominé par des hommes, ne les intéresse pas. Elles préfèrent un processus plus participatif, avec lequel elles se sentent plus à l'aise. Même si les agricultrices sont des femmes scolarisées et très articulées, elles ont peine à s'imaginer en train d'élaborer des politiques. Elles ont besoin de formation à la base, de pratique et d'encouragement pour parvenir à faire entendre leur voix, sans fléchir devant les sarcasmes des personnes chargées d'animer les consultations, qui ont parfois tendance à rejeter leurs points de vue sous prétexte qu'ils sont hors sujet ou hors de la portée des consultations. Pour qu'un processus d'élaboration des politiques fasse véritablement place aux femmes et à leur vision, il faut tout d'abord leur permettre de participer à la planification. Par ailleurs, le processus devra être progressif, prévoir des délais raisonnables et des mesures de soutien, pour donner le temps aux femmes de prendre les dispositions nécessaires pour leur famille et pour construire des liens entre elles.

Les femmes apprécient les réunions intimes, sans présence masculine, parce qu'elles y trouvent un environnement propice pour acquérir de l'expérience et mettre leurs compétences en pratique. C'est un bon exercice pour préparer les femmes à participer plus nombreuses aux processus classiques d'élaboration des politiques. Elles ont notamment jugé très utiles les ateliers associés à la recherche. Elles y ont vu un moyen très efficace pour leur permettre de participer de façon fructueuse à l'élaboration des politiques, si tant est que les préoccupations et les besoins qu'elles y ont formulés soient vraiment pris en compte dans un processus subséquent d'élaboration de politique. Trop souvent, les agricultrices ont constaté, non sans désillusion et une pointe de cynisme, qu'elles avaient perdu leur temps et leur argent dans ce type d'ateliers parce que rien de conséquent n'avait émergé des points de vue et les commentaires qu'elles avaient émis.

Les femmes souhaitent par ailleurs être mieux représentées parmi les leaders des grandes associations agricoles, les groupes de productions spécialisées, les organismes tels la CCB et les divers services d'AAC. Certaines voudraient qu'on instaure des mesures visant l'embauche de 50 % de femmes par AAC et la participation obligatoire des femmes à tout processus de discussion sur des politiques. Il a également été suggéré qu'une femme occupe obligatoirement le poste de sous-ministre si le ministre de l'Agriculture est un homme, et vice versa.

Ces commentaires expriment on ne peut mieux le besoin impératif des femmes de participer au processus d'élaboration des politiques. Devant ce constat, il appartient au gouvernement de leur donner l'aide nécessaire pour y parvenir. Les femmes proposent toute une liste de mécanismes qui leur ouvriront l'accès aux discussions entourant les politiques :

- Rendre les ministères imputables de la participation des femmes aux discussions sur les politiques et, chaque fois qu'un tel processus a lieu, les obliger à recueillir, à

ventiler et à communiquer au public les données sur la participation des femmes et leur apport au processus.

- Inviter directement les agricultrices et adapter le format des réunions à leurs besoins, en veillant à ce que les personnes qui les animent connaissent bien les méthodes participatives et qu'elles soient ouvertes à la dynamique des sexes.
- Tenir les consultations pendant la contre-saison en agriculture, annoncer les réunions suffisamment à l'avance et diffuser abondamment les dates, les heures ainsi que les lieux des réunions.
- Tenir des séances de consultation sur les politiques dans les petites communautés rurales, à deux moments différents – un jour de semaine et un jour de fin de semaine, par exemple, ou l'après-midi et le soir – afin que les agricultrices et les agriculteurs qui occupent un emploi à l'extérieur de la ferme puissent s'y présenter.
- Assurer la parité hommes-femmes lors des consultations, en exigeant des associations agricoles qu'elles recueillent et représentent des données distinctes sur les intérêts des agriculteurs et sur ceux des agricultrices.
- Exiger des associations agricoles générales ou des groupes de productions spécialisées qu'ils se dotent de mécanismes de promotion de la participation des femmes et de leur accession au leadership, pour qu'elles contribuent aux discussions sur les politiques.
- Verser des fonds aux associations agricoles générales afin qu'elles améliorent l'accès et la participation des femmes au leadership ainsi qu'à l'élaboration des politiques; financer les groupes d'agricultrices pour qu'elles travaillent à renforcer les aptitudes pour le leadership de leurs membres, ce qui comprend des cours d'affirmation de soi.
- Veiller à ce que les agricultrices invitées à participer aux discussions sur les politiques soient de toutes provenances, de tous âges, à différentes étapes de leur vie, de toutes allégeances politiques, que leurs fermes soient de toutes tailles et spécialisées dans divers secteurs de production.
- Recueillir les points de vue par divers moyens, y compris le courrier électronique.
- Verser une indemnité de remplacement du salaire aux agricultrices et aux agriculteurs qui doivent embaucher une personne pour faire leur travail pendant leur départ pour des réunions.
- Rétribuer les agricultrices désireuses d'assister aux réunions. Les bureaucrates et les gens de l'industrie sont payés, alors qu'une absence de la ferme est sans solde. Il ne faut pas oublier que la plupart des agricultrices occupent un emploi à l'extérieur de la ferme, et qu'il leur est parfois difficile d'obtenir un congé pour assister aux réunions.
- Prévoir des services de garde d'enfants ou une indemnité de garde d'enfants.

- Collaborer avec le gouvernement et les associations agricoles afin que les médias accordent autant de crédit aux besoins stratégiques exprimés par des femmes.

Si le gouvernement canadien veut faire honneur à son engagement d'assurer l'égalité entre les sexes, décrit dans son Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes (1995), il doit élaborer et mettre en oeuvre un processus de planification tenant compte des différences entre les sexes. Pour cela, il ne lui suffit pas de s'assurer que les femmes comptent pour la moitié des parties prenantes aux discussions stratégiques. Elles doivent en outre participer activement à la définition du processus – qui comprend la recension des besoins et des orientations stratégiques, ainsi que des résultats poursuivis; le choix de la terminologie et la planification des consultations publiques. Qui plus est, les enjeux ciblés par les agricultrices, les solutions qu'elles proposent et les politiques qu'elles mettent au point doivent recevoir le même poids et la même valeur que ce que proposent leurs confrères lors de l'élaboration de politiques nationales.

Nous avons vu dans ce chapitre qu'une poignée seulement des participantes aux ateliers avaient eu connaissance des consultations sur le CSA ou y avaient participé. Cela démontre à quel point les mécanismes de consultation du gouvernement font peu pour faciliter la participation des femmes et la prise en compte de leurs arguments. Nous avons vu par ailleurs l'aspiration des agricultrices à un processus d'élaboration des politiques agricoles qui donne la préséance aux agricultrices et aux agriculteurs. Bien que certaines participantes se demandent si les femmes et les hommes divergent vraiment d'opinion sur les priorités en matière de politiques agricoles, la plupart conviennent que les femmes ont une vision beaucoup plus large des enjeux importants. Le chapitre qui suit, qui décrit la politique inclusive et soucieuse des différences entre les sexes envisagée par les agricultrices, illustre nettement cette différence de vue.

5. LA POLITIQUE AGRICOLE INCLUSIVE ENVISAGÉE PAR LES AGRICULTRICES CANADIENNES

Le chapitre qui suit résume les conclusions auxquelles sont parvenues les 105 agricultrices présentes à l'un des 5 ateliers tenus dans des provinces différentes. Nous verrons ce qu'elles jugent prioritaire et leur vision d'une politique agricole inclusive. Les recommandations stratégiques qui suivent s'inspirent de ces conclusions.

Les agricultrices attribuent aux gouvernements et aux ministères le rôle primordial et cardinal de veiller à ce qu'elles contribuent à l'élaboration des futures politiques agricoles, qui tiendront compte de leurs préoccupations et de leurs besoins. Elles privilégient une démarche en deux volets : revoir les pratiques gouvernementales afin qu'elles favorisent l'intégration des femmes; fournir du soutien aux associations agricoles afin qu'elles adoptent une approche inclusive.

Au préalable, les femmes souhaitent l'établissement de structures et de processus d'élaboration des politiques qui leur permettront de faire entendre leurs préoccupations et leurs besoins – aussi bien que ceux des jeunes –, et qui garantiront qu'on leur accordera l'intérêt qu'ils méritent. Une politique agricole inclusive doit donc tenir compte des besoins sociaux, culturels et économiques. Voici comment les participantes aux ateliers dépeignent les éléments d'une politique agricole qui est à la fois inclusive et à l'écoute des familles agricoles :

- Elle donne voix au chapitre aux familles agricoles, et particulièrement aux agricultrices et aux jeunes.
- Le processus stratégique est pratique, axé en priorité sur les besoins des agricultrices et des agriculteurs.
- Elle respecte les agricultrices et les agriculteurs, en reconnaissant l'agriculture comme une profession et un travail à temps plein.
- Elle prévoit des mécanismes de responsabilisation à l'égard des agricultrices et des agriculteurs, et elle est sensible à leurs besoins.
- Elle privilégie l'équité des échanges plutôt que le libre échange, au profit des agricultrices et des agriculteurs.
- Elle résout la crise financière et garantit la stabilité économique, environnementale et sociale à long terme.
- Elle prévoit des mécanismes qui favoriseront et amélioreront la qualité de vie dans les communautés rurales.
- Elle garantit la salubrité et la qualité des aliments et de l'environnement.
- Elle sensibilise les consommatrices et les consommateurs à l'apport des agricultrices et des agriculteurs à la société.
- Elle réduit l'écart entre la campagne et les villes.

- Elle ouvre la voie à la stabilité sociale, économique et environnementale.

L'annexe 1 présente le sommaire des besoins et des intérêts stratégiques des femmes.

Éléments d'une politique agricole inclusive

Les femmes articulent leur politique agricole en quatre volets : la stabilité financière; la politique alimentaire intérieure; la salubrité et la qualité des aliments et de l'environnement; la consolidation de l'infrastructure sociale et communautaire (figure 7).

Comme on pouvait s'y attendre, ces volets correspondent étroitement à la situation que vivent actuellement les agricultrices (dont il est question au chapitre 3) ainsi qu'à leur analyse des orientations stratégiques du gouvernement et du CSA (présentée au chapitre 4). Fait à noter, les femmes inscrivent tous ces volets dans un continuum dont chaque élément est essentiel à l'intégrité de la politique agricole qu'elles envisagent. De même, il serait impossible d'isoler un élément des stratégies et des objectifs stratégiques associés à chacun des volets sans porter atteinte à la force et au bien-fondé de l'ensemble.

Stabilité financière des exploitations agricoles

Tout comme la crise financière agricole se trouve au coeur des préoccupations des femmes à l'égard de l'agriculture, la stabilité financière de leur exploitation doit constituer un enjeu phare d'une politique agricole qui tient compte des considérations liées aux sexes. À la base de cette stabilité se trouvent l'établissement de prix équitables et de structures de production et de commercialisation à l'écoute des familles agricoles, ainsi que la restriction des transformations en sociétés. Les agricultrices préfèrent de loin tirer un juste revenu de leurs propres productions plutôt que d'attendre après les programmes d'aide du gouvernement. La figure 8 met en évidence les orientations stratégiques et les programmes qui, aux yeux des femmes, sont l'essence de la viabilité économique de l'agriculture; ils garantissent en effet aux agricultrices et aux agriculteurs un revenu sûr et stable issu de la production d'aliments de qualité, et ils leur donneront plus de pouvoir dans la chaîne alimentaire.

Figure 7 : Objectifs stratégiques et stratégies à la base d'une politique agricole inclusive selon les agricultrices

Politique agricole inclusive pour le Canada							
Pilier	Stabilité financière	Pilier	Politique alimentaire intérieure	Pilier	Consolidation de l'infrastructure sociale	Pilier	Salubrité et qualité des aliments et de l'environnement
Stabilité financière	Revenu stable issu de la production	Politique alimentaire intérieure	Déplacement de l'intérêt du gouvernement – du libre-échange vers le commerce équitable	Renforcer l'infrastructure sociale et communautaire	Soutien technique et incitations financiers facilitant le transfert intergénérationnel des fermes familiales	Alimentation et environnement sécuritaires et sains	Reconnaissance des avantages des systèmes de production non intensive et intérêt accru à leur égard
	Pouvoir accru des agricultrices et des agriculteurs dans la chaîne alimentaire		Déplacement de l'intérêt du gouvernement – des aliments à bon marché vers les aliments de qualité		Meilleur accès à des services et programmes professionnels et communautaires locaux (garde des enfants et soins aux personnes âgées)		Établissement de mécanismes de responsabilisation en matière d'environnement
	Outils, technologies, soutien commercial et réglementaire favorables aux petites et moyennes entreprises		Accent sur la production et la transformation destinées à la consommation locale et intérieure		Meilleures conditions de travail		Renforcement des projets et des programmes de recherche axe sur la ferme
	Propriété et contrôle publics du matériel génétique et des semences		Réduction des importations d'aliments pouvant être cultivées ici		Sensibilisations des consommatrices et consommateurs pour rétablir le lien ferme-aliments		
					Soutien au renforcement des aptitudes de leadership des agricultrices		
	Fondée sur les besoins des agricultrices et agriculteurs et sensible à ces besoins	Favorise et améliore la qualité de vie des communautés rurales		Résout de façon définitive la crise financière agricole			Garantit la salubrité des aliments et de l'environnement
	Rétrécit l'écart ville-campagne		Garantit la stabilité sociale, environnementale et économique				Reconnaît l'agriculture comme travail à temps plein
	Favorise les échanges équitables, au profit des agricultrices et agriculteurs	Impute la responsabilité à l'égard des agricultrices et des agriculteurs, et de leurs besoins		Donne voix au chapitre aux agricultrices et aux agriculteurs			Sensibilise les consommatrices et les consommateurs à l'importance de l'agriculture et de ses artisanes et artisans

Politique alimentaire intérieure

Les agricultrices jugent essentiel d'intégrer une politique alimentaire intérieure dans la politique agricole canadienne. C'est le seul moyen pour que nos gouvernements, les consommatrices et les consommateurs, les agricultrices et les agriculteurs arrivent à construire un système alimentaire de la plus haute qualité qui, parce qu'il serait déployé à une échelle locale réduite, garantirait l'approvisionnement d'aliments plus sûrs et plus salubres, produits à moindre risque pour l'environnement. Qui plus est, les entreprises agroalimentaires de plus petite taille, qui visent le marché local et intérieur, soutiennent une distribution plus équitable des profits du commerce agricole. La figure 9 présente les grandes lignes des objectifs stratégiques fondamentaux d'une politique alimentaire intérieure selon les agricultrices.

Figure 8 : Stratégies et objectifs stratégiques à la base de la stabilité financière des exploitations agricoles selon les agricultrices

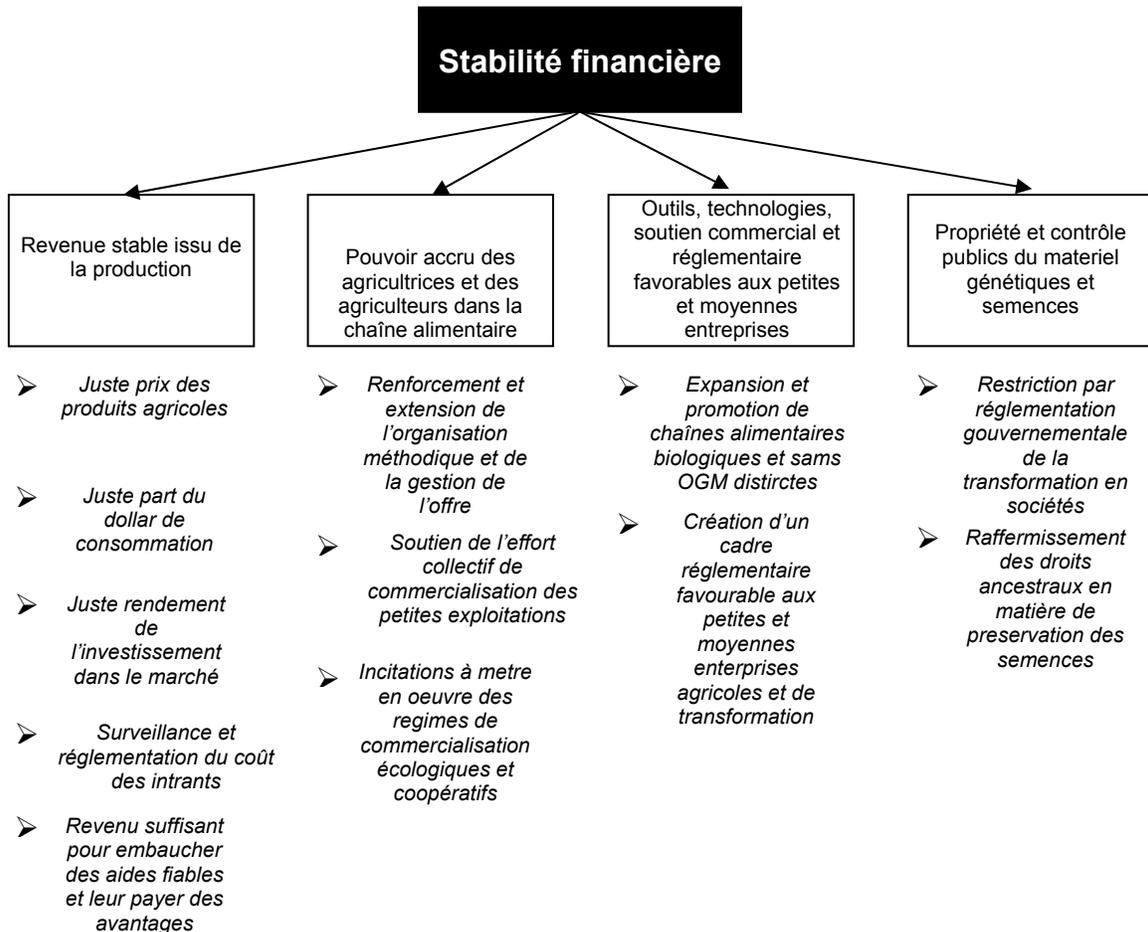
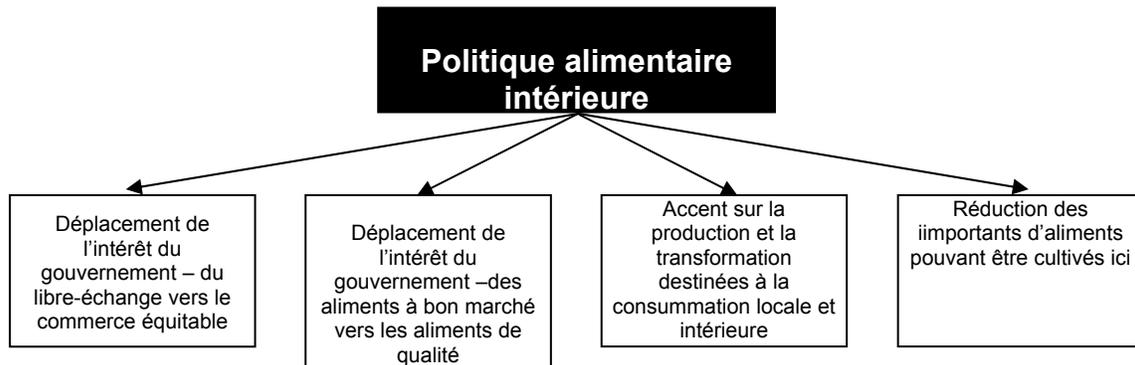


Figure 9 : Stratégies et objectifs stratégiques à la base d'une politique alimentaire intérieure selon les agricultrices



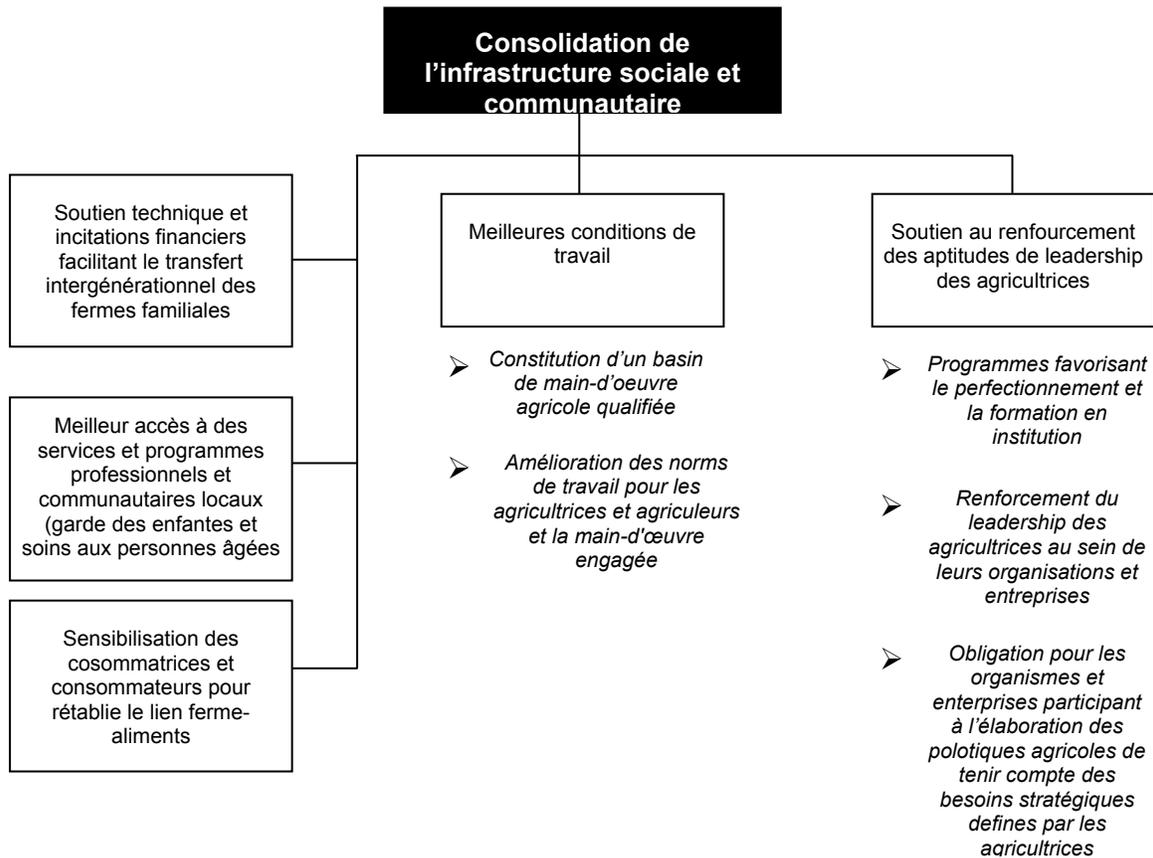
Consolidation de l'infrastructure sociale et communautaire

Les agricultrices attribuent le dépeuplement des communautés rurales à des orientations stratégiques à long terme beaucoup trop étroites dans leur portée. La politique agricole doit avoir une perspective holistique et mettre sur un pied d'égalité les aspects économiques, sociaux et culturels des communautés rurales. Le volet économique de l'agriculture est indissociable de son volet communautaire. Bref, les politiques agricoles englobent beaucoup plus que l'aspect économique. Dans le même ordre d'idée, une politique agricole qui fait abstraction des points de vue et des préoccupations des femmes est aussi incomplète qu'une autre qui ne s'intéresserait qu'aux enjeux économiques. Mais encore plus grave, à mesure que l'étalement urbain creuse le fossé entre la production et la consommation des aliments, le rôle primordial joué par les agricultrices et les agriculteurs dans la chaîne alimentaire est de moins en moins reconnu. Les agricultrices aspirent à une politique publique axée sur la sensibilisation des consommatrices et des consommateurs, qui leur permettra de faire de nouveau le lien naturel entre les aliments et la ferme. La figure 10 expose les orientations stratégiques envisagées par les agricultrices pour redonner leur qualité de vie aux communautés rurales.

Salubrité et qualité des aliments et de l'environnement

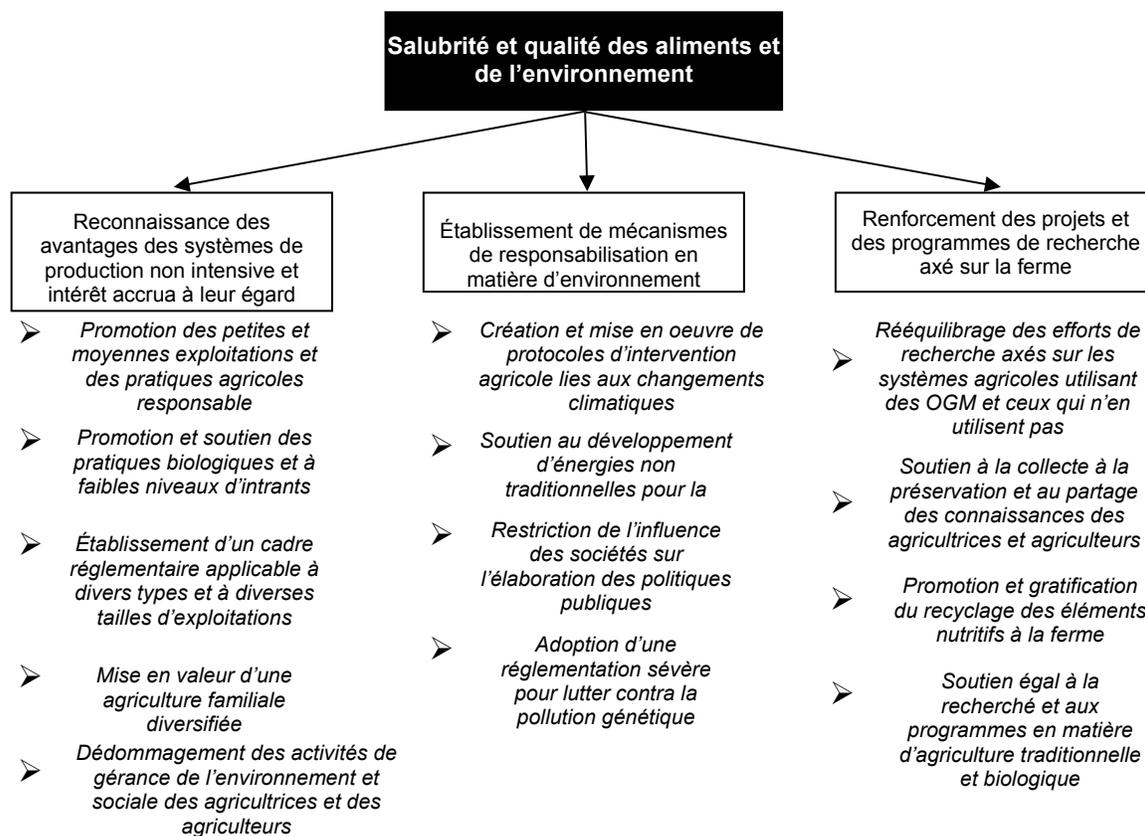
La politique agricole globale rêvée par les agricultrices traite sur un pied d'égalité les besoins économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Les femmes entretiennent un lien étroit avec la terre, qui les fait aspirer à une politique agricole imprégnée du respect de l'environnement et de leur voisinage. La salubrité alimentaire, à leurs yeux, est le fruit d'une agriculture à petite échelle, diversifiée et moins intensive, favorisée par des règlements conséquents. Cette agriculture qui fait appel à des sources d'énergie non traditionnelles et aux cycles des substances nutritives à la ferme. La politique agricole doit non seulement respecter et protéger les droits humains en matière d'environnement, elle doit aussi permettre de s'en prévaloir. C'est essentiel pour rendre la population, les gouvernements et les grandes sociétés redevables de leurs actes (figure 11).

Figure 10 : Stratégies et objectifs stratégiques à la base d'une infrastructure sociale et communautaire forte en région rurale selon les agricultrices



La politique agricole que préconisent les agricultrices prend racine dans leur quotidien. Elle tient compte des besoins de leur famille et de leur communauté, en accordant une importance égale aux considérations sociales, culturelles et environnementales qui façonnent leur vie et leur communauté, sans oublier leur bien-être économique. La future politique agricole canadienne telle que la conçoivent les femmes donne toute l'importance qui leur revient à la santé et à l'environnement. Allant à contre-courant des politiques actuelles qui n'en ont que pour l'intensification de la production destinée à l'exportation, les femmes demandent des prix plus élevés pour les produits qu'elles offrent déjà. Avec celles et ceux qui comme elles sont les principaux artisans d'un secteur générant des milliards de dollars, elles exigent leur juste part du dollar de consommation. Les femmes veulent que les besoins des familles agricoles et des communautés rurales soient considérés au même plan que ceux des grandes sociétés dans les politiques agricoles. Pour qu'un tel changement de perspective puisse avoir lieu, les femmes doivent être présentes à toutes les étapes de l'élaboration des politiques, le seul moyen de hisser leurs préoccupations et leurs besoins à égalité avec ceux des autres parties intéressées.

Figure 11 : Stratégies et objectifs stratégiques qui garantiront la salubrité et la qualité des aliments et de l'environnement selon les agricultrices



L'équipe de recherche a formulé les recommandations ci-dessous à partir du matériel recueilli lors des cinq ateliers de recherche³⁹. La mise en oeuvre de ces recommandations pavera la voie à l'adoption d'une politique agricole inclusive pour le Canada.

Recommandations stratégiques

AAC doit tout d'abord reconnaître que l'élaboration d'une politique agricole inclusive requiert de consulter régulièrement à tous les échelons visés du gouvernement et des autres ministères. De toute évidence, AAC sera la tête dirigeante de la mise en oeuvre des recommandations, mais le travail devra se faire en collaboration étroite avec tous les autres ministères et secrétariats concernés.

Participation des agricultrices

1. Il est recommandé à AAC, conjointement avec les associations d'agricultrices et autres associations agricoles dont la structure peut encourager la participation et la représentation des femmes :

- d'exiger que toute proposition soumise au processus d'élaboration d'une politique agricole fasse état des enjeux liés à l'égalité des sexes et de leurs répercussions, ainsi que des solutions envisagées;
- de concevoir un processus d'élaboration des politiques qui, d'ici quatre ans, incorporera de façon égale et équitable les besoins et les perspectives des agricultrices en matière de politiques agricoles, et qui permettra de leur donner suite;
- d'offrir à son personnel une formation de sensibilisation aux différences entre les sexes, mise à jour de façon périodique;
- d'attribuer du financement à l'appui de l'adoption du plan fédéral, en obligeant les associations agricoles, les groupes de productions spécialisées et les entreprises qui participent à l'élaboration des politiques agricoles à mettre en oeuvre, d'ici quatre ans, une stratégie d'égalité entre les sexes à l'intérieur de leurs structures et de leurs politiques. Pour obtenir le financement qui leur permettra d'atteindre cet objectif, les organismes devront au préalable concevoir et adopter des stratégies et des politiques destinées à augmenter de façon sensible la participation des femmes au leadership et aux activités.

Processus d'élaboration des politiques

2. Il est recommandé à AAC, conjointement avec les associations d'agricultrices et autres associations agricoles :

- d'instituer un processus communautaire participatif en vue de la création d'un mécanisme d'élaboration de politiques agricoles inclusives et à l'écoute des agricultrices et des agriculteurs;
- de négocier des délais réalistes pour l'élaboration des politiques agricoles, qui tiennent compte des cycles saisonniers de l'agriculture, des priorités concurrentes entre lesquelles les agricultrices et les agriculteurs sont constamment à la recherche d'équilibre (par exemple, le travail à l'extérieur de la ferme) et des maigres ressources dont ils disposent pour organiser des activités de démarchage ciblées;
- de faire connaître l'échéancier aux associations d'agricultrices et autres associations agricoles;
- de veiller à ce que toute modification à l'échéancier soit discutée au moins six mois avant le délai original.

Participation des agricultrices et des agriculteurs à l'établissement des objectifs stratégiques

3. Il est recommandé à AAC, conjointement avec les associations d'agricultrices et autres associations agricoles :

- de s'appuyer sur des processus communautaires pour que les agricultrices et les agriculteurs, ainsi que les communautés rurales participent à la définition des buts et des objectifs d'une politique agroalimentaire canadienne qui tient compte des différences entre les sexes;
- de se doter de mécanismes qui permettront de faire connaître ces buts et ces objectifs à d'autres gouvernements et à d'autres ministères dont les projets touchent d'une façon ou d'une autre les communautés rurales;
- de mettre à contribution les populations locales pour créer des créneaux distincts de commercialisation et de distribution alimentaires;
- de mener des recherches pour formuler et mettre en vigueur des exigences réglementaires adaptées aux exploitations de toutes tailles.

Juste dédommagement des coûts de production et de main-d'oeuvre

4. Il est recommandé à AAC, conjointement avec les associations d'agricultrices et autres associations agricoles :

- de mener des recherches en vue d'établir des stratégies commerciales qui garantiront aux agricultrices et aux agriculteurs un juste dédommagement pour les coûts de production engagés, un juste rendement sur leurs investissements, ainsi qu'un revenu similaire à celui des familles urbaines;
- de mettre au point des mécanismes de mise en oeuvre et de développement de stratégies ciblées de commercialisation favorables aux agricultrices et aux agriculteurs;
- de faire le suivi de la répartition du dollar de consommation dans le domaine alimentaire – à cet escient, établir les critères d'évaluation de la « juste répartition » des profits entre les parties prenantes de la chaîne alimentaire, déterminer les conséquences de la non-conformité, mettre en oeuvre le plan et en surveiller l'application, et diffuser les résultats à la population;
- de définir les règles de prix et de fixer le juste prix de certains intrants agricoles; d'évaluer si le prix des intrants agricoles est juste;
- d'établir les normes de conformité et d'en faire le suivi, et de prendre les mesures prévues si un prix est jugé injuste.

Nouvelle répartition des pouvoirs

5. Il est recommandé à AAC, conjointement avec les associations d'agricultrices et autres associations agricoles :

- de cibler et de mettre à exécution des mesures de renforcement de l'équité des échanges internationaux – notamment, soutenir vigoureusement les structures de production et de commercialisation qui sont favorables aux agricultrices et aux

agriculteurs lors de négociations sur le commerce international, et inciter d'autres pays à faire de même;

- conjointement avec les associations agricoles nationales, de mener des recherches pour élaborer des mécanismes législatifs et réglementaires visant à limiter l'intégration verticale des industries alimentaires et, par conséquent, à favoriser la concurrence;
- d'appuyer la participation des associations et des mouvements agricoles aux tribunes internationales où se discutent et se décident les politiques agricoles, afin qu'ils y prennent la place qui leur revient, qu'ils fassent entendre leurs points de vue et y exercent leur influence.

Gérance de l'environnement

6. Il est recommandé à AAC, conjointement avec les associations d'agricultrices et autres associations agricoles :

- de constituer un fonds de recherche qui permettra aux associations d'agricultrices et autres associations agricoles d'établir des partenariats avec des équipes de recherche universitaires afin de mener des analyses comparatives sur la qualité des aliments issus de différents systèmes de production agricole; d'étudier les coûts et les avantages réels de l'agriculture à petite échelle, biologique et traditionnelle; d'apprécier la valeur et d'établir des méthodes de juste dédommagement des activités de gérance environnementale et des méthodes de production responsable des agricultrices et des agriculteurs; de définir la stratégie de dédommagement la plus efficace et un plan de mise à exécution. AAC devra adopter ce plan et en assurer le suivi;
- de cofinancer, avec d'autres ministères fédéraux et les provinces, un plan de dédommagement des agricultrices et des agriculteurs qui s'acquittent de leurs responsabilités en matière de gérance de l'environnement.

ANNEXE A : PROFIL DES PARTICIPANTES ET PARTICULARITÉS DES ATELIERS SELON LA PROVINCE

On trouve dans la présente annexe de l'information sur les participantes ainsi que certaines caractéristiques propres à chacune des cinq provinces où ont eu lieu les ateliers et aux groupes qui y ont pris part.

Tableau 10 : Ventilation des participantes selon le groupe d'âge

Âge	Alberta	Sask.	Manitoba	Ontario	Î.-P.-É./N.-B.	Total
< 25 ans	0	2 (2 %)*	1 (1 %)	0	2 (2 %)	5 (5 %)
25 à 35 ans	3 (3 %)	9 (8 %)	0	4 (4 %)	4 (4 %)	20 (19 %)
35 à 55 ans	7 (7 %)	3 (3 %)	15 (14 %)	17 (16 %)	17 (16 %)	51 (49 %)
> 55 ans	4 (4 %)	9 (8 %)	7 (7 %)	2 (2 %)	7 (7 %)	29 (28 %)
Total	17 (16 %)	23 (22 %)	23 (22 %)	23 (22 %)	22 (21 %)	105

Remarque :

Les pourcentages correspondent au nombre de participantes dans un groupe d'âge par rapport au nombre total de participantes (105) aux ateliers; le résultat est arrondi au pourcentage entier le plus proche.

Sur les 105 femmes qui ont indiqué leur âge, 5 avaient moins de 25 ans (tableau 10), 20 étaient âgées de 25 à 35 ans et 29 avaient plus de 55 ans. Près de la moitié du groupe (51 femmes) se trouvait dans le groupe des 35 à 55 ans. Tous les groupes d'âge étaient représentés à 2 ateliers, soit celui de la Saskatchewan et celui de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. En Saskatchewan, 9 participantes étaient âgées de 25 à 35 ans ou avaient plus de 55 ans, seulement 2 participantes avaient moins de 25 ans, et 3 appartenaient au groupe des 35 à 55 ans. La situation était fort différente en Ontario, où la majorité des femmes (17) étaient âgées de 35 à 55 ans; 4 de 25 à 35 ans, et 2 avaient plus de 55 ans. À l'atelier de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, 2 participantes avaient moins de 25 ans et 4 étaient âgées de 25 à 35 ans. Les femmes de 35 à 55 ans étaient les plus nombreuses (elles étaient 9), et 7 femmes avaient plus de 55 ans. En Alberta, 4 femmes avaient plus de 55 ans et 3 avaient de 25 à 35 ans. Le groupe majoritaire, les 35 à 55 ans, comptait 7 femmes.

Tableau 11 : Ventilation des participantes selon le type d'exploitation agricole

	Production laitière	Volaille	Céréales-graines oléagineuses	Élevage	Maraîchère	Mixte	Autres
Sask.	0	0	9	2	0	10	2
Ont.	4	4	2	4	6	5	5
Î.-P.-É./N.-B.	3	3	4	4	1	4	13
Man.	0	0	6	3	0	13	0
Alb.	0	0	2	3	1	6	0

La nature des exploitations agricoles variait selon la région où avait lieu l'atelier. Beaucoup ont inscrit plus d'un type d'exploitations. Ainsi, certaines ont inscrit à la fois production mixte et production de céréales et de graines oléagineuses ou élevage, alors que d'autres n'ont pas détaillé les types de production de leur exploitation mixte. Des productrices de céréales et de graines oléagineuses et d'animaux d'élevage ont participé à chacun des cinq ateliers (tableau 11). C'est en Saskatchewan que les productrices de céréales et de graines oléagineuses étaient les plus nombreuses (9); elles étaient les moins nombreuses en Alberta et en Ontario (soit 2 dans chaque province). Entre 2 et 4 productrices d'animaux d'élevage ont participé à chacun des ateliers. Il ne se trouvait aucune exploitante de ferme laitière ni d'apicultrices en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, mais elles étaient 4 de chaque groupe en Ontario et 3 de chaque groupe à l'atelier de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. En tout, 8 productrices maraîchères ont participé aux ateliers : 1 en Alberta, 6 en Ontario et 1 à l'atelier de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. À ce dernier atelier, 13 femmes se sont inscrites dans la catégorie « Autres » – 5 cultivaient des pommes de terre, 1 des haricots secs comestibles et une autre du soja. En Saskatchewan, les 2 participantes inscrites sous « Autres » étaient des apicultrices; en Ontario, 1 des 5 participantes ayant indiqué « Autres » avait une ferme caprine, et une autre avait une exploitation agroforestière.

On constate également des variations dans la taille des exploitations selon les régions du pays (tableau 12). Seulement 5 exploitations couvraient plus de 2 401 acres, soit 2 en Saskatchewan et 3 au Manitoba. Vingt-trois exploitations avaient moins de 160 acres : 2 en Alberta, 3 en Saskatchewan et 9 en Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard ou au Nouveau-Brunswick respectivement. Vingt-huit exploitations se situaient entre 161 et 640 acres : 10 en Ontario, 5 en Alberta, 5 également à l'Île-du-Prince-Édouard ou au Nouveau-Brunswick, 4 en Saskatchewan et 4 au Manitoba. Quarante-deux exploitations couvraient entre 640 et 2 400 acres, dont aucune en Ontario – 16 de ces exploitations se trouvaient au Manitoba et 13 en Saskatchewan, 8 à l'Île-du-Prince-Édouard ou au Nouveau-Brunswick, et 5 en Alberta. Comme on pouvait s'y attendre, les plus grosses exploitations se trouvaient dans les provinces où la majorité des participantes étaient des productrices de céréales et de graines oléagineuses et de bétail, alors que les exploitations maraîchères ou de pommes de terre, traditionnellement plus modestes, se trouvent dans les provinces où les fermes sont plus petites.

Tableau 12 : Ventilation des participantes selon la taille de leur exploitation agricole

	<160 acres	161-640 acres	640-2 400 acres	>2 401 acres	Total
Alberta	2	5	5	0	12
Sask.	3	4	13	2	22
Man.	0	4	16	3	23
Ontario	9	10	0	0	19
Î.-P.- É./N.-B.	9	5	8	0	22
Total	23	28	42	5	98

Le profil individuel des participantes variait d'un atelier à l'autre, de même que leur profil collectif. En Saskatchewan, les années successives de sécheresse, d'invasions

de sauterelles, de crise de l'ESB et de programmes inefficaces de protection du revenu ont peu à peu habitué les agricultrices au pire. Leur stress a pris des allures de mal chronique, moins aigu. Leur vision du monde s'est élargie et leur capacité d'analyse a gagné en profondeur. Les participantes n'avaient pas toujours les mêmes opinions politiques - la CCB ayant suscité des débats brefs mais houleux quant à sa pertinence. Par ailleurs, les groupes étaient composés d'agricultrices issues du milieu traditionnel et d'adeptes de l'agriculture biologique, de femmes plus jeunes et d'autres plus âgées, à la retraite ou en début de carrière.

En Ontario, le profil collectif est marqué par l'intérêt général pour l'écologie, et les quelques propriétaires de grosses exploitations présentes n'ont pas réussi à infléchir ces convictions. En règle générale, la plupart aspirent à cultiver des aliments sains, nutritifs, pour elles et pour la clientèle. Le plus souvent, elles achètent auprès d'autres productrices et producteurs biologiques ou écologiques ainsi que des fournisseurs de produits équitables ce que leur exploitation ne peut produire. Quelques femmes avaient leur propre entreprise spécialisée (herboristerie, par exemple) à l'intérieur de la grande exploitation familiale. Certaines avaient en outre une orientation commerciale très singulière. Ainsi, une femme a mentionné qu'elle et son partenaire avaient lancé leur exploitation à l'époque du « retour à la terre ». Une autre avait une exploitation « hors réseau », alimentée à l'énergie solaire. Son créneau était la culture de plantes indigènes destinées à la remise en état des terrains. Les participantes de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick éprouvaient de très graves problèmes financiers. Les regroupements de petites fermes et l'avancée incessante de l'industrialisation dans le secteur de la pomme de terre avaient produit des surplus les dernières années. Les prix à la baisse avaient laissé bien des fermes familiales avec des hangars pleins à ras bord de pommes de terre, sans accès au marché et, faut-il le préciser, sans revenu pour rembourser les prêts de production, subvenir aux besoins de leurs familles et se préparer en vue des prochaines semences. Lors de la première journée de l'atelier, leur vision et leur analyse du monde semblaient réduites à une seule préoccupation : comment leur ferme allait-elle pouvoir survivre? Selon la coordonnatrice régionale, la moitié des fermes de pommes de terre de la région étaient menacées de faillite avant le printemps, et elles étaient encore plus nombreuses à ne pas pouvoir semer. Après avoir parlé abondamment de leurs inquiétudes, les femmes ont pu prendre suffisamment de recul par rapport à la crise pour aborder les enjeux plus larges et les solutions les plus pertinentes compte tenu de leur situation, sans perdre de vue toutefois leurs problèmes quotidiens.

Les participantes à l'atelier du Manitoba ont fait montre d'une largeur de vues hors du commun. Elles ont établi des liens entre leur vécu à la ferme et les lignes de force à l'oeuvre aux échelons national et international en matière économique et stratégique. Leur analyse était à la fois exhaustive et prégnante. L'atelier albertain a été le moins fréquenté des cinq, ce que l'équipe de recherche attribue au contexte politique et économique plus conservateur et farouchement individualiste qui domine dans la province. Les agricultrices et les agriculteurs albertains ne sont pas portés à se mobiliser pour défendre leurs intérêts collectifs. Au cours des premières heures de l'atelier, on a pu constater que les participantes étaient sur leurs gardes, beaucoup plus que dans les autres ateliers. Si quelques-unes d'entre elles ont d'emblée adhéré à la démarche qui consistait

à bâtir la réflexion autour des expériences vécues des agricultrices, d'autres ont eu besoin d'être rassurées que ce qu'elles avaient à raconter constituait réellement une matière de travail digne d'intérêt et valable. Cependant, avant la fin de la rencontre, la plupart avaient réussi à s'ouvrir et à partager plus.

ANNEXE B : PROGRAMME DE L'ATELIER

Matinée

Partie 1 : Présentations

Présentation des participantes, de l'équipe de recherche, du projet et de l'ordre du jour

9 h à 9 h 10	Plénière : Mot de bienvenue, logistique et détails administratifs	Women's Advisory, NFU
9 h 10 à 9 h 40	Plénière : Se connaître les unes les autres <ul style="list-style-type: none">« <i>Qu'avez-vous fait avant de venir?</i> »	Animatrice, coanimatrice
9 h 40 à 10 h	Plénière : But et démarche de l'atelier Formulaire de consentement Programme de l'atelier	Women's Advisory, NFU Chercheuse principale Animatrice

Partie 2 : La réalité des femmes des milieux ruraux

Situation courante à la ferme : les grandes préoccupations des femmes

10 h à 10 h 20	Individuellement : Exercice de la carte de vie <ul style="list-style-type: none">« <i>Quelle est la place de l'agriculture dans ma vie?</i> »	Animatrice, coanimatrice
10 h 20 à 10 h 30	Pause	
10 h 30 à 12 h 20	Récit de vie de chaque participante <ul style="list-style-type: none">Décrivez ce que votre carte représente (en 4 minutes au plus, sans interruption)L'animatrice stimule, écoute, précise; la coanimatrice note sur des feuilles volantes	Animatrice, coanimatrice
12 h 20 à 12 h 30	Préoccupations qui ressortent des récits de vie <ul style="list-style-type: none">« <i>En vous appuyant sur votre carte et le récit de votre vie actuelle, désignez entre 3 et 5 préoccupations importantes.</i> » (3 à 5 fiches par participante)	Animatrice, coanimatrice

Partie 3 : Les facteurs des changements vécus à la ferme et dans la vie des femmes

Facteurs à l'origine des changements survenus à la ferme et dans la vie des femmes

12 h 30 à 13 h 55	Groupement des principales préoccupations (plénière) <ul style="list-style-type: none">En montrant les fiches de 1 ou 2 participantes en exemple, l'animatrice explique comment trier les fiches; les participantes font l'exercice	Animatrice, coanimatrice
	Déjeuner <ul style="list-style-type: none">Présentation de la personne venue parler du CSA; à son arrivée; elle observe ce qui se passe	
Après-midi 13 h 55 à 15 h	Désignation des groupes de préoccupations (plénière) <ul style="list-style-type: none">Le groupe précise et revoit les délimitations entre les groupes, précise le contenu au besoin et trouve un titre pour chaque groupe15 h à 15 h 25 Remue-méninges (plénière) « <i>Quels sont les facteurs et les éléments à l'origine de cette situation?</i> » (L'animatrice inscrit les réponses sur les feuilles volantes)	Animatrice, coanimatrice
15 h 25 à 15 h 40	Pause	

Partie 4 : Vision d'une politique agricole axée sur la viabilité

Grands enjeux dont devrait tenir compte la politique agricole canadienne

- | | | | |
|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 15 h 40 à 15 h 55 | Vision – Partie 1 | Petits groupes | Animatrice, coanimatrice |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du premier sujet de discussion : « <i>Qu'est-ce qui maintient votre lien à l'agriculture?</i> » (5 à 7 minutes) • Présentation du deuxième sujet de discussion : « <i>Qu'est-ce qui rendrait votre lien à l'agriculture plus intéressant ou plus durable?</i> » (5 à 7 minutes) • Chaque groupe note les points saillants des deux réponses et les remet aux animatrices | |
| 15 h 55 à 16 h 45 | Vision – Partie 2 | Compte rendu en plénière sur la 2^e question uniquement | Animatrice, coanimatrice |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Les idées sont lues à voix haute et les animatrices notent les grandes lignes sur une grosse fiche; chacune est ensuite classée avec un groupe existant ou placée dans une nouvelle catégorie, en réponse à la question : « <i>Cette idée apparaît-elle déjà au mur ou est-elle nouvelle?</i> » Les fiches litigieuses sont mises de côté et reprises à la fin. NE PAS DÉSIGNER LES GROUPES | |

Partie 5 : Présentation et analyse du CSA

Examen de la politique agricole envisagée par le fédéral

- | | | |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| 16 h 45 à 17 h 30 | Spécialiste du CSA - plénière | Animatrice, spécialiste du CSA |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Réponses de la ou du spécialiste du CSA à la question suivante : « <i>Pouvez-vous nous dire comment le CSA aborde les préoccupations et les solutions évoquées aujourd'hui?</i> » (Le ou la spécialiste quitte après la séance de questions) | |
| 17 h 30 à 17 h 40 | Bilan et réflexions (plénière) | Animatrice, coanimatrice |
| | <ul style="list-style-type: none"> • « <i>Quels sont les points forts du CSA? Ses points faibles? Quelles sont ses lacunes?</i> La coanimatrice note les réponses sur des feuilles volantes | |

JOUR 2

Matinée

- | | | |
|------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 9 h à 9 h 20 | Examen du processus de consultation sur le CSA et de la participation des femmes à l'élaboration | Chercheure principale |
| 9 h 20 à 9 h 40 | Analyse du CSA (petits groupes) | Animatrice, coanimatrice |
| | <p>Le groupe note les faits saillants des échanges, sans avoir eu d'information sommaire sur le CSA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentez d'abord cette question aux petits groupes : « <i>Cette politique diffère-t-elle des politiques agricoles antérieures (peut-on parler de statu quo)?</i> » • Puis la question suivante : « <i>Que nous réserve cette politique pour l'avenir?</i> » • Et cette dernière question : « <i>Quelles seront les conséquences pour les agricultrices et les familles agricoles?</i> » <p>(Allouez 30 secondes pour un bilan de groupe : <i>Qu'est-ce qui ressort de vos échanges et que vous voudriez partager avec le groupe?</i>)</p> | |

Partie 6 : Éléments essentiels d'une politique agricole pour le Canada

Principaux aspects d'une politique agricole digne de ce nom

9 h 40 à 10 h 45 **Désignation des groupes stratégiques (plénière)** Animatrice, coanimatrice

Liens entre la vision des femmes et le CSA (plénière) Animatrice, coanimatrice

La chercheuse principale résume les cinq volets du CSA sur des transparents, et elle répond aux questions d'éclaircissement

- « *Les cinq volets stratégiques du CSA recourent-ils nos groupes? Quels autres éléments essentiels avons-nous ciblés?* »

10 h 45 à 11 h **Pause**

11 h à 11 h 15 **Discussion en petits groupes, bilan de la vision – Partie 2** Animatrice, coanimatrice

Partie 7 : Mécanismes essentiels à la prise en compte des femmes et de leurs préoccupations lors de l'élaboration des politiques

Éléments essentiels d'une politique agricole

Les femmes forment leurs propres équipes (favorisez une représentation juste) et choisissent le groupe sur lequel elles se travailleront (pour ajouter des fiches, modifier la formulation, proposer des modifications du titre d'un groupe)

- *Que devrait contenir cet élément (en plus)?*

Compte rendu en plénière, qui accepte ou rejette les modifications proposées

11 h 15 à 11 h 45 **Discussion en petits groupes, bilan** Animatrice, coanimatrice

Remue-méninges autour des questions ci-dessous :

- *Que faut-il faire pour que les préoccupations des femmes soient prises en compte à l'étape de l'élaboration des politiques agricoles?*

Les préoccupations sont celles que les femmes ont notées sur leurs fiches personnelles au début

- *Que faut-il faire pour que les femmes participent à l'élaboration des politiques agricoles?*

Leur participation serait notamment favorisée par des processus et des mesures d'appui comme ceux que comporte la démarche de l'atelier

Bilan en plénière

11 h 45 à 12 h 30 **Fiche d'évaluation individuelle** Animatrice, coanimatrice

- Chaque participant remplit un formulaire d'évaluation générale, des fiches de renseignements et de dépenses

Partie 8 : Évaluation et clôture

- Demandez au groupe de former un cercle; chaque participante résume en cinq ou sept mots son expérience de l'atelier

12 h 30 **Déjeuner**

ANNEXE C : CONSENTEMENT À PARTICIPER AU PROJET DE RECHERCHE

Titre du projet de recherche : La politique agricole canadienne sous le regard des agricultrices

Chercheuses principales : Annette Desmarais, Carla Roppel et Diane Martz

Adjointes à la recherche : Karen Pedersen, Colleen Ross-Climathead, Marie Hendricken, Michelle Melynk, Marilyn Gillis, Susan Proven, Nettie Wiebe et Shannon Storey

Organisme de financement : Condition féminine Canada

Le présent formulaire de consentement, dont vous recevrez un exemplaire, constitue une partie seulement de la démarche de consentement éclairé. Le formulaire décrit le projet de recherche intitulé *La politique agricole canadienne sous le regard des agricultrices*, mené par le Syndicat national des cultivateurs, le NFU, sous la direction des chercheuses principales et des adjointes de recherche nommées ci-dessus. Le formulaire énonce ensuite la nature de votre participation et vous demande de signer en guise de consentement à participer au projet. N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos demandes de renseignements.

Le projet de recherche poursuit les objectifs suivants :

- recenser et préciser les enjeux qui, aux yeux des agricultrices, jeunes et moins jeunes, constituent des préoccupations majeures pour le Canada rural et doivent à ce titre être pris en compte lors de l'élaboration des politiques sur l'aménagement rural et le développement agricole;
- soumettre le nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) canadien à une analyse comparative entre les sexes;
- formuler des recommandations stratégiques visant à mettre fin à l'exclusion historique des femmes et de leurs préoccupations légitimes.

Aux fins du projet, des ateliers auront lieu en Saskatchewan, en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Alberta et au Manitoba. Les chercheuses compileront et analyseront le contenu des cinq ateliers et en tireront des recommandations stratégiques. Un rapport de recherche sera adressé à Condition féminine Canada, qui informera le Syndicat national des cultivateurs de son intention ou non de le publier dans les six mois suivant sa réception. Si Condition féminine Canada décide de publier le rapport, il sera diffusé aux associations agricoles, aux décisionnaires du gouvernement, aux milieux universitaires ainsi qu'au grand public. Par ailleurs, si le NFU les y autorise, les chercheuses pourront publier des articles inspirés du contenu des ateliers.

Vous avez été choisie pour participer au projet de recherche en raison de votre implication dans le monde rural et de votre connaissance des enjeux actuels. Vous êtes invitée à assister à un atelier qui se déroulera sur une journée et demie (le samedi au complet et la matinée du dimanche, jusqu'au déjeuner). Le Programme de l'atelier, ci-joint, décrit les thèmes de discussion. Pour l'essentiel, au cours de la première moitié de l'atelier, les

participantes parleront de la vie actuelle des agricultrices canadiennes, en faisant ressortir ce qui les préoccupe particulièrement et les facteurs qui sont à l'origine de cette réalité. Au cours de la deuxième moitié, les participantes réfléchiront aux aspects qui devraient faire partie du Cadre stratégique pour l'agriculture du Canada, elles détermineront si le CSA en tient compte et elles proposeront des façons de faire qui devraient favoriser l'intégration des femmes et de leurs préoccupations dans une prochaine démarche d'élaboration d'une politique agricole.

Votre rôle consistera à participer à toutes les activités de l'atelier, collectives et individuelles. L'atelier sera intégralement enregistré (dans la mesure du possible) sur bande audio et les procès-verbaux (ou leurs résumés) seront transcrits sur traitement de texte. Toute l'information recueillie au cours des ateliers (notes sur les feuilles volantes, fiches, etc.) sera également transcrite sur ordinateur. Seules les chercheuses principales et les adjointes de recherche auront accès aux bandes audio, à l'information consignée au courant des ateliers et aux procès-verbaux. Les résultats de l'analyse des bandes audio, des procès-verbaux et de l'information consignée seront conservés sous clé par le NFU et le Centre for Rural Studies and Enrichment pendant une période de cinq ans au moins.

Certes, le dévoilement de renseignements concernant votre expérience personnelle et la situation de votre exploitation aux fins de l'élaboration d'une politique agricole ne va pas sans risque. Bien qu'il soit impossible de prévoir tous les risques inhérents à un projet de recherche, toutes les précautions raisonnables ont été prises pour les minimiser. À cause des risques possibles, vous pourrez choisir entre deux options. Veuillez indiquer ci-dessous celle que vous retenez en inscrivant lisiblement votre nom sur la ligne prévue à cette fin. Si vous retenez l'option A, votre nom ne sera jamais donné dans aucune publication associée à la recherche. Si vous choisissez l'option B, votre nom pourra figurer dans les publications.

Option A : En raison des risques possibles, votre identité ne sera pas dévoilée. Je (nom en caractères d'imprimerie) _____ consens à participer au projet de recherche à la condition suivante :

1) Mes commentaires ou l'information que je donnerai seront divulgués sous un pseudonyme.

Option B : Vous êtes au fait des risques inhérents à votre participation à la recherche, mais vous ne souhaitez pas que votre identité reste confidentielle. Je (nom en caractères d'imprimerie) _____ consens à participer à la recherche et :

1) Mon nom sera associé à mes commentaires et à l'information que je donnerai aux fins de la recherche.

Votre signature sur le présent formulaire confirme que vous avez bien compris les conditions de votre participation au projet de recherche et que vous donnez votre

consentement à y participer. Le présent formulaire ne constitue pas de votre part un renoncement à vos droits légitimes et ne soustrait en aucun cas l'équipe de recherche, les commanditaires ou tout organisme participant à ses responsabilités légales et professionnelles. Vous pourrez vous retirer du projet à tout moment. Tout au long de votre participation, vous devrez toujours comprendre ce qu'elle implique, comme au moment où vous avez donné votre consentement éclairé. Dans cette optique, n'hésitez pas à demander des précisions ou de nouveaux renseignements tout au long de votre participation. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du contenu de la recherche, communiquez avec :

Annette Desmarais
Tél. : (306) 652-3820
annetted@sasktel.net

Carla Roppel
Tél. : (306) 652-1057
carlaj@shaw.ca

Diane Martz
Tél. : (306) 682-7870
martzd@stpeters.sk.ca

Signature

Date

ANNEXE D : LES CINQ VOILETS DU CSA

Voici un sommaire tiré textuellement de deux documents traitant des cinq volets du CSA. Les participantes aux ateliers ont reçu l'information oralement et par la voie d'un document distribué.

Gestion des risques de l'entreprise

La gestion des risques de l'entreprise est une partie intégrante du Cadre stratégique pour l'agriculture. Le CSA envisage de nouvelles approches aux programmes de sécurité du revenu actuels en matière de gestion des risques, notamment la perte de cultures en raison des conditions météorologiques. Cette nouvelle approche protégerait les agriculteurs contre les risques traditionnels et nouveaux, et encouragerait l'utilisation de nouvelles pratiques et stratégies pour réduire les risques éventuels. Les gouvernements travaillent avec les intervenants du secteur afin de tirer profit des meilleurs programmes de gestion des risques existants, notamment le Compte de stabilisation du revenu net, et ainsi fournir aux producteurs des outils efficaces pour faire face à un secteur en évolution. L'objectif est d'obtenir un ensemble de programmes mieux intégrés couvrant les risques, offrir plus de possibilités aux producteurs et favoriser la croissance et la rentabilité du secteur pour l'avenir⁴⁰.

Voici quelques-uns des objectifs poursuivis en matière de gestion des risques de l'entreprise⁴¹ :

- établir un programme permanent de secours en cas de catastrophe sur lequel les agricultrices et les agriculteurs pourront compter, en remplacement des programmes ponctuels offerts jusqu'ici;
- garantir une stabilité accrue en palliant les chutes négligeables ou plus conséquentes de revenus;
- garantir un traitement équitable des agricultrices et des agriculteurs, sans égard au domaine de production ou à la province;
- affecter les fonds en fonction des besoins réels;
- simplifier l'offre de programmes et faire en sorte qu'ils soient à l'écoute des utilisatrices et des utilisateurs et qu'ils soient bien coordonnés.

Environnement

La protection de l'environnement est un facteur clé de la viabilité à long terme et de la rentabilité du secteur. L'industrie est bien au fait de l'importance de l'environnement et prend déjà des moyens pour gérer les risques connus. Le CSA énonce les domaines où les gouvernements peuvent apporter une aide, notamment en recueillant des informations et en effectuant des recherches sur les liens entre l'agriculture et l'environnement, en élaborant des pratiques de gestion optimales et en insistant davantage sur les priorités environnementales, et en effectuant des analyses agroenvironnementales à la ferme et des plans agroenvironnementaux.

Voici quelques-uns des objectifs poursuivis en matière d'environnement :

- réduire la contamination de l'eau par les matières nutritives, les agents pathogènes et les pesticides;
- réduire les risques agricoles menaçant la santé des sols, ainsi que l'érosion des sols;
- réduire les émissions de particules, d'odeurs et de gaz à effet de serre;
- favoriser une agriculture qui préserve la biodiversité.

Renouveau

L'agriculture exigeant toujours plus de connaissances, les producteurs s'inscrivent de plus en plus à des activités de formation continue pour mieux prendre connaissance des changements en cours. Les efforts en matière de renouveau comprendraient l'amélioration des services publics et privés de gestion commerciale et de conseil, la communication d'informations sur la gestion et le marketing pour aider les agriculteurs à accroître leur rentabilité, et la mise sur pied de réseaux pour mieux faire le pont entre les progrès scientifiques et les nouvelles possibilités économiques qui en découlent.

Voici quelques-uns des objectifs poursuivis en matière de renouveau :

- donner les moyens aux agricultrices et aux agriculteurs débutants de perfectionner leurs compétences et leurs connaissances en gestion de l'entreprise, et de s'adapter aux goûts changeants de la clientèle ainsi qu'aux progrès scientifiques;
- inciter les agricultrices et les agriculteurs à mettre continuellement à jour leurs compétences en agriculture, pour qu'ils soient en mesure de suivre le pas d'un secteur en évolution permanente;
- faire en sorte que les agricultrices et les agriculteurs acquièrent les compétences de gestion stratégique essentielles à la prospérité de leurs exploitations;
- offrir aux agricultrices et aux agriculteurs toutes sortes de possibilités d'améliorer leur qualité de vie.

Salubrité et qualité des aliments

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien a acquis, à l'échelle mondiale, la réputation de toujours offrir des aliments salubres et de grande qualité. Plusieurs intervenants de ce secteur appuient solidement l'idée d'un système alimentaire canadien pouvant offrir des preuves documentées de la salubrité et de la qualité de ses produits de façon à satisfaire aux exigences des consommateurs. Le CSA aidera l'industrie à développer des systèmes de traçabilité tout au long de la chaîne de production jusqu'au consommateur, et étendre le contrôle de la salubrité et de la qualité à l'étape de la production. Les systèmes de surveillance et d'information que les gouvernements utilisent actuellement seraient renforcés.

Voici quelques-uns des objectifs poursuivis en matière de salubrité et de qualité des aliments :

- adopter des systèmes reconnus pour garantir la salubrité et la qualité des aliments dans tout le continuum de l'alimentation;
- établir des systèmes exhaustifs de suivi et de traçabilité dans tout le continuum de l'alimentation, de sorte à accroître l'efficacité et la précision de l'intervention en cas d'épidémie ou de contamination;
- satisfaire aux préférences et aux exigences commerciales des consommatrices et des consommateurs;
- partager l'information sensible sur la salubrité des aliments et la surveillance entre les autorités gouvernementales.

Science et innovation

Les progrès en science et technologie contribuent depuis longtemps aux succès du secteur agricole et agroalimentaire canadien. L'un des objectifs du CSA est de faire du secteur le chef de file mondial en matière d'innovation. Le CSA met l'accent sur la coordination des efforts de recherche et d'innovation entre les gouvernements, le secteur et les instituts de recherche privés, afin d'obtenir le retour maximum des investissements dans les secteurs clés de la salubrité des aliments, de l'environnement et de la production innovatrice.

Voici quelques-uns des objectifs poursuivis en matière de science et d'innovation :

- faire de la recherche et du développement dans les domaines de l'environnement, de la salubrité et de la qualité des aliments; du renouveau et de la gestion des risques;
- profiter des débouchés économiques créés par les produits agricoles novateurs;
- améliorer la collaboration et la coordination entre les marchés, les politiques et les disciplines scientifiques, entre les organismes de recherche et d'un bout à l'autre de la chaîne de production et de transformation agroalimentaire.

ANNEXE E : FICHE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Renseignement sur la participante						
Nom						
Adresse						
Ville			Code postal			
Téléphone			Télécopieur			
Courriel						
Association agricole d'appartenance						
Âge	<25 ans <input type="checkbox"/>	25 à 35 ans <input type="checkbox"/>	35 à 55 ans <input type="checkbox"/>	>55 ans <input type="checkbox"/>		
Renseignements sur les activités agricoles						
Type de ferme	céréales-graines oléagineuses <input type="checkbox"/>	animaux d'élevage <input type="checkbox"/>	vaches laitières- volailles <input type="checkbox"/>	production maraîchère <input type="checkbox"/>	mixte <input type="checkbox"/>	autres <input type="checkbox"/>
Taille de la ferme	<160 acres <input type="checkbox"/>	161 – 640 acres <input type="checkbox"/>	640 – 2 600 acres <input type="checkbox"/>	> 2 601 acres <input type="checkbox"/>		
Années d'expérience en agriculture		Avez-vous grandi sur une ferme?				
Emploi rémunéré hors ferme (h/sem)	Services	Santé	Éducation	Autonome	Autres	
Emploi bénévole hors ferme (h/sem)	Services	Loisirs	Église	Autres		
Temps de transport (h/sem)	Travail	Loisirs	Courses	Soins de santé	Autres	
Prestation de soins (h/sem)	Parents-beaux-parents	Enfants	Partenaire	Frères-soeurs	Autres	
Pensez-vous que vos enfants voudront poursuivre en agriculture? Pourquoi?						
Qu'est-ce qui vous plaît le plus de l'agriculture?						
Qu'est-ce qui vous déplaît le plus de l'agriculture?						
Avez-vous participé à des associations agricoles? Si oui, à quel titre?	Membre <input type="checkbox"/>	Locale <input type="checkbox"/>	Régionale <input type="checkbox"/>	Provinciale <input type="checkbox"/>	Nationale <input type="checkbox"/>	

Avez-vous déjà participé au processus d'élaboration de politiques? Si oui, quand?	
Souhaitez-vous prendre connaissance des recommandations stratégiques qui seront formulées par l'équipe de recherche?	

ANNEXE F : ÉVOLUTION DU SECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE CANADIEN

Tableau 13 : Principales compressions des dépenses publiques en agriculture

1988	Fin abrupte du Programme spécial canadien pour les grains après 2 années d'existence. Les agricultrices et agriculteurs canadiens ont reçu des indemnités au faite de la guerre commerciale entre les États-Unis et l'Union européenne.
1994	Démantèlement du Programme tripartite de stabilisation, devant favoriser la stabilisation des prix du bétail (porc et boeuf) et d'autres produits agricoles tels le miel.
1991	Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest qui, pendant 15 ans, a remis quelque 3,4 milliards de dollars aux agricultrices et aux agriculteurs pour stabiliser les prix.
1995	Abolition de la Subvention du Nid-de-Corbeau, qui aidait indirectement les agricultrices et les agriculteurs en compensant en partie les hausses du transport des céréales après l'arrêt du tarif du Nid-de-Corbeau en 1984.
1995	Abolition du Fonds d'adaptation à la disparition de l'Aide au transport des céréales fourragères. Un autre programme qui aidait les agricultrices et les agriculteurs en abaissant les coûts d'expédition des céréales fourragères vers les Maritimes et la Colombie-Britannique. Fin du Régime d'assurance-revenu brut (RARB), un mécanisme de stabilisation du revenu des agricultrices et des agriculteurs, après 4 années seulement.
2001	Fin du Programme de subside laitier.

Source : Adapté de Qualman et Wiebe (2002 : 7).

Tableau 14 : Part de marché comme indicateur de l'emprise croissante des sociétés dans l'industrie agroalimentaire canadienne

Produit	Nombre de sociétés	Part de marché (%)
Pétrole, gaz et diesel canadiens	3	
Engrais azotés	3	71
Pesticides	9	85
Mais de semence	4	69
Semences de soja	4	47
Semences de canola	1	33 à 50 (estim.)
Collecte du grain	9, mais plus que 4 bientôt (dont 1 seule canadienne)	
Transformation du boeuf	2	74
Mouture de la farine canadienne	4	80

Source : Adapté de données du NFU (2000b : 17-20).

Tableau 15 : Profit et rendement des capitaux propres de sociétés choisies de transformation et de vente au détail des aliments en 1998

Société	Secteur	Profit (\$)	Rendement des capitaux (%) [*]
Campbell Soup	Transformation	971 millions	76
Philip Morris	Transformation	7,9 milliards	33
ConAgra	Transformation	901 millions	22
Kellogg	Fabricant de céréales	S.O.	56
Quaker Oats	Fabricant de céréales	S.O.	165
General Mills	Fabricant de céréales	S.O.	222
George Weston Ltd.	Vente au détail	773 millions	37

Remarque :

Le rendement sur les capitaux propres correspond usuellement au quotient du profit net et de la moyenne des capitaux propres (actifs moins passifs).

Source : Adapté de données du NFU (2000b : 21-22).

ANNEXE G : SOMMAIRE DES PRÉOCCUPATIONS ET DES RÉCITS DE VIE DES AGRICULTRICES

Cette annexe rend compte des préoccupations personnelles exprimées par les participantes, qui ont ensuite été groupées sous un titre. Pour aérer la présentation et éviter les redites, l'équipe de recherche a amalgamé les préoccupations similaires.

Qualité de vie à la ferme

- Avoir une vision à long terme
- Apprendre à faire des liens
- Garder le rêve en vie; préserver le style de vie; apprécier ou savourer ma vie
- Garder nos voisines et nos voisins, pour préserver la vitalité de la communauté
- Préserver la ruralité comme une possibilité d'avenir
- Préserver la vie rurale comme option possible pour l'avenir
- Nourrir l'amour et la spiritualité
- Avantages pour la famille : partager; se rencontrer (petits-enfants)
- Faire en sorte que l'économie mondiale soit favorable aux familles agricoles
- Faire de l'agriculture dans la paix de l'esprit
- Réduire les distances avec les centres vitaux de la communauté [les services]
- Offrir un avenir à mes enfants
- Soutenir l'aspiration de mon mari à une plus grande reconnaissance des droits des agricultrices et des agriculteurs

Insécurité financière

- Les coffres sont toujours vides
- Le manque d'argent est source de stress
- Les coûts de production augmentent, les prix des céréales baissent; nous attendons qu'ils remontent
- Nous attendons d'avoir un prix qui assurera la rentabilité de notre exploitation d'élevage, que les choses bougent
- Nous avons besoin d'une source extérieure de revenu, mais ce n'est pas normal; nous travaillons plus pour payer les coûts de l'exploitation
- L'accumulation des emplois est stressante; nous travaillons sans relâche, pour des miettes; nous sommes surchargés de travail, sans temps pour nos loisirs
- Nous nous inquiétons des effets du stress [pour tout notre entourage]
- Gestion du temps

- Tout le monde s'en va
- Nous devons bien administrer nos finances pour nous assurer une retraite confortable
- Nous devons dépenser selon nos moyens

Rester ou non en agriculture

- Je dois décider de mon avenir en agriculture, définir mes besoins; est-ce que je suis allée à l'école pour rien?
- Incertitude de mon avenir à la ferme – que faire maintenant?
- Nous devrions avoir le droit de cultiver et de préserver nos propres semences
- Préserver l'environnement agricole
- J'essaie de maintenir mes liens à l'agriculture et à la ferme

Comprendre les notions complexes de valeurs, les titres, les aspects techniques

- Il faut sauvegarder les fermes familiales, pour qu'elles restent dans les familles
- Il faut trouver un terrain d'entente lorsque les idées divergent sur les fermes intergénérationnelles
- Il faut planifier la relève et le transfert intergénérationnel des titres fonciers, et y survivre

Se faire entendre et redistribuer les pouvoirs

- Mettre en cause les orientations stratégiques en agriculture qui émanent des gouvernements et des sociétés et non des agricultrices et des agriculteurs (se débarrasser de la vieille garde d'Agrivision)
- J'existe! Je veux qu'on m'entende! Il faut donner des pouvoirs aux gens de la campagne en leur permettant de participer; donner tout leur poids aux décisions prises à la base
- Modifier les règlements municipaux qui nous touchent directement
- Abolir l'Accord de libre-échange
- Nous nous efforçons d'offrir des solutions de rechange à l'agriculture industrialisée et commerciale
- Limiter le pouvoir des sociétés sur le secteur agricole (Canada)
- Favoriser une économie mondiale favorable aux exploitations agricoles
- Nous avons besoin de règlements pour contrer la détérioration

Rechercher la durabilité

- Nous voulons faire de l'agriculture durable
- Trouver du financement pour les pratiques agricoles non traditionnelles
- Trouver des débouchés rentables pour les exploitations
- Faire de la sensibilisation et montrer des modèles de vie durables

- Me nourrir d'aliments sains
- Protection de notre environnement fragile
- Préserver ma communauté rurale
- S'efforcer d'inverser la dépendance aux produits chimiques
- Promouvoir les pratiques biologiques
- Garder l'environnement en santé

Partager les connaissances et l'expérience

- Apprendre des autres (mentorat)
- Trouver l'équilibre entre l'expérience de vie et le travail de défense des intérêts
- Prendre appui sur les expériences antérieures pour aider les agricultrices et les agriculteurs
- Faire de la sensibilisation pour que les politiques soient adaptées aux besoins des agricultrices et des agriculteurs
- Chercher des moyens d'aider les autres à trouver leur paix intérieure
- Produire et consommer les aliments avec respect
- Reconnaissance spéciale du droit de se nourrir, ainsi que de celles et ceux qui cultivent et produisent la nourriture
- Respect de la nourriture
- Sensibiliser la population urbaine à l'importance de la nourriture

Repenser le système alimentaire canadien

- Sensibiliser les consommatrices et les consommateurs au rôle primordial de la diversité des fermes familiales et de communautés rurales dynamiques
- Comment la population et la classe politique canadiennes conçoivent-elles l'agriculture et ses artisanes et artisans?
- Sensibiliser les consommatrices et les consommateurs à l'importance d'obtenir des prix équitables pour les agricultrices et les agriculteurs
- Trop d'importance donnée aux aliments bon marché par rapport aux aliments sains
- Élargir l'offre de formations
- Collaboration entre les gouvernements et les petites exploitations agricoles
- Je m'inquiète que la population perde de vue l'importance de soutenir les agricultrices et les agriculteurs, ainsi que la communauté locale
- Dépeuplement du voisinage et de la communauté; continuer d'avoir des voisines et des voisins qui font de l'agriculture
- Mieux soutenir les organismes qui défendent notre mode de vie
- Augmenter la présence des associations agricoles dans les communautés

- Je suis inquiète que la communauté humaine ne se souvienne plus de la façon de prendre soin des autres et de la terre qui nous garde en vie
- La vie à la ferme nous tient trop loin de la réalité du monde

Montée des pressions environnementales : risques pour l'eau

- Retombées de l'agriculture sur l'environnement
- Détérioration de l'environnement; la destruction et la pollution intensifient la désertification
- Je suis inquiète parce que, à très court terme, la terre ne pourra plus nous soutenir à cause de nos choix
- Que réserve l'avenir à mes enfants? Sera-t-il aussi sain (vu la détérioration de l'environnement)?
- Contamination des eaux de puits; épuisement de l'eau potable
- Réduction de la contamination de l'environnement
- Préoccupations environnementales liées aux pratiques agricoles et à la gestion des terres

Montée des pressions environnementales : risques et retombées des OGM

- OGM et culture « RoundUp Ready »
- Intégration trop rapide des OGM dans les exploitations agricoles
- Contamination et envahissement par les OGM – menacent les productions biologiques
- Étiquetage des produits génétiquement modifiés

Montée des pressions environnementales : risques pour la santé et la salubrité des aliments

- Aliments toxiques et problèmes de santé
- Sûreté du système de santé

Incidence de l'étau financier

- Avenir financier incertain
- Faible revenu agricole
- Augmentation annuelle de l'endettement
- Dépenses en immobilisations en agriculture
- D'où vient l'argent?
- Charge de travail : toujours le travail, jamais de repos!
- Financement au démarrage (des petites entreprises)

- Plus d'agricultrices et d'agriculteurs travaillent à l'extérieur de la ferme et épuisent leurs réserves non liées à la ferme (investissements personnels, revenus de la vente de terres, héritages, revenu d'un travail à temps plein engloutis par la ferme)
- Nous voudrions pouvoir vivre avec un seul revenu extra-agricole, pour vraiment nous consacrer aux activités agricoles?

Les sociétés vampires

- Impuissance et démocratie absente
- Emprise des sociétés d'un bout à l'autre du système alimentaire (même en agriculture biologique)
- Concentration de l'offre alimentaire
- Enrichissement odieux et immoral des sociétés multinationales
- Valeurs et aspirations divergentes qui « forceront » les agricultrices et les agriculteurs au pire pour « sauver la ferme », même si c'est contraire à leur vision et à leurs objectifs
- Les petites entreprises (agricoles) ne survivent pas au rouleau compresseur des grosses sociétés
- Les fermes familiales peuvent-elles tenir tête toutes seules aux sociétés?
- Clivage à l'intérieur des communautés rurales, sur le plan de l'offre et de la gestion, entre les petites et les grosses exploitations, les exploitations spécialisées, biologiques et commerciales
- Survie des petites fermes
- Réglementation étouffante, peu propice à la mise en place de systèmes alimentaires locaux
- Engins de guerre – technologies de destruction
- Qui se battra pour nous?

Insécurité en matière de santé et de bien-être

- Services de soutien ruraux
- Accès des femmes à l'agriculture (physique, politique, financier, soutien)
- Ma propre santé
- Faire de l'agriculture à temps plein en ayant une certaine qualité de vie
- Blessures – qui fera le travail (si je me blesse)?
- L'agriculture est trop exigeante des points de vue physique, affectif et psychologique, et cause la rupture et l'éclatement des familles
- Défis commerciaux
- Créer une culture qui va « au-delà du biologique » et trouver des techniques de vente appropriées
- Juste prix des produits

- Ouverture des marchés à nos produits
- Débouchés sur les marchés – les monopoles industriels bloquent nos produits; zones locales
- Intégrité de l’agriculture biologique

Durabilité des fermes familiales

- Les jeunes générations n’ont plus les moyens de continuer en agriculture
- Intérêt des enfants pour la ferme
- Nos enfants auront-ils les moyens de faire de l’agriculture (reprise) et la ferme leur garantira-t-elle un avenir viable?

Pertinence des politiques publiques

- Coût des quotas; exigences liées aux quotas pour les petites exploitations
- Mesures incitatives et programmes du gouvernement pour favoriser le virage vert, l’autonomie énergétique et le recours à des sources non traditionnelles
- Exclure le revenu extra-agricole des statistiques sur le revenu agricole
- Faire le ménage au ministère des Ressources naturelles (Ontario); sa mauvaise gestion entraîne toutes sortes de problèmes (surpopulation de chevreuils, dindons sauvages, destruction des cultures)
- Réglementation excessive — empêche les petites exploitations de faire leur propre mise en marché
- Règlements et contrôles gouvernementaux
- Réglementation touchant les petits abattoirs; disparition des petites usines de transformation de la viande
- Politique d’aliments à bon marché
- Des fonctionnaires locaux veulent imposer des normes urbaines aux agricultrices et aux agriculteurs et à leurs propriétés
- Le gouvernement doit travailler POUR et non CONTRE les agricultrices et les agriculteurs
- Le libre-échange nous tue

Accès à des services abordables et rapides

- Éducation [...] alphabétisation juridique; ne jamais signer si on ne comprend pas; coût de l’aide juridique
- Comment répartir l’héritage équitablement, en tenant compte des enfants qui ont quitté la ferme?
- Services de résolution des conflits (ex. : si nous abandonnons la pomme de terre, la culture d’un seul produit créera-t-elle des conflits?)

- Soutien en santé mentale : l'agriculture est stressante; nous voulons élever une famille heureuse et en santé sur notre ferme familiale
- Stress : combien de temps encore resterons-nous en santé?
- Transition-transfert : Nous avons besoin de conseils, de formation, de mentors pour transformer notre ferme en une entreprise
- Jeunes agricultrices et agriculteurs désireux de se lancer en affaires, de créer des partenariats

Déclin du revenu agricole

- Insécurité du revenu, trop faible dédommagement des coûts de production
- Amélioration des techniques de commercialisation (rendement sur les investissements en temps et en argent)
- Le travail et le stress augmentent, l'argent diminue
- Qu'est-ce qui attend ma famille? Aurons-nous suffisamment d'argent pour subvenir à ses besoins? Existe-t-il d'autres façons de combler les besoins financiers de la famille?
- Nous n'avons pas le choix de travailler à l'extérieur de la ferme; la ferme ne nous procure pas assez d'argent pour combler les besoins de la famille

Préoccupations environnementales

- Retombées de l'agriculture sur l'environnement
- Les grosses exploitations vont détruire ce que nous nous efforçons de construire depuis 30 ans

Relève agricole et restructuration

- Les fermes familiales favorisent l'installation des jeunes agricultrices et agriculteurs, mais elles sont en voie d'extinction
- Les générations montantes n'ont aucune chance devant les grandes sociétés
- Que l'avenir réserve-t-il à nos enfants (l'agriculture, quitter l'Île)?
- Y aura-t-il assez d'argent pour faire vivre deux familles?
- Qu'advient-il de nos fils et de leur famille si nous perdons la ferme?
- Quels conseils donner à notre fils concernant la reprise de la ferme?
- Les jeunes ayant grandi sur une ferme ne voient aucun avenir en agriculture : les intrants coûtent trop cher par rapport aux faibles revenus; c'est beaucoup trop de travail pour un maigre salaire
- Nous avons besoin d'argent pour notre retraite
- Les fermes grossissent; les petites exploitations disparaissent, et les communautés avec elles
- Expansion : Où est la mesure? Quand devons-nous nous arrêter?
- Conflits de main-d'oeuvre et de gestion

- Qui prendra la place des agricultrices et des agriculteurs vieillissants?
- À qui appartiendront nos fermes à court terme?
- Offre de main-d'oeuvre qualifiée
- Les aliments seront de moindre qualité à mesure que les exploitations grossiront
- Services de garde d'enfants requis si l'homme et la femme travaillent

Qualité des aliments

- Santé : Qu'y a-t-il dans nos aliments? Sont-ils de qualité?
- Il faut plus de ressources pour favoriser la culture biologique

Santé et bien-être

- Capacité de préserver notre vitalité pour faire tout notre travail
- Santé des gens et des animaux – plus nous grossissons, plus nos animaux et la main-d'oeuvre sont malades
- Suis-je suffisamment en santé et forte pour continuer en agriculture pendant encore dix ans et assurer une transition sans heurt aux jeunes? Préoccupations en matière de santé (vieillesse rapide, problèmes de dos, « lifting », arthrite, qu'y a-t-il dans les aliments?)
- Soutien en santé mentale : l'agriculture est stressante; comment retrouver notre âme?
- Si c'est ce que j'aime vraiment, est-ce que je peux y trouver le bonheur malgré tout? L'agriculture doit être une passion. Il faut continuer pour soi-même et pour son plaisir, pas pour nuire aux autres.

Influence du gouvernement sur l'agriculture

- Les jeunes ne peuvent pas s'offrir une ferme; il faut emprunter à la banque pour en acheter une
- Le gouvernement a créé beaucoup de problèmes. Quand va-t-il commencer à en régler quelques-uns?
- Le gouvernement réglemente, mais il ne pense jamais à dédommager les agricultrices et les agriculteurs qui appliquent les règlements
- Des fonctionnaires et d'autres gens qui ne sont pas du milieu agricole nous empêchent de prendre des décisions viables pour nos vies, nos terres et notre production
- Règlements sur l'aide publique, assurance-récolte, fardeaux financiers
- Problèmes financiers : Nous voulons plus d'argent pour nos produits
- Programme CSRN : Comment l'utiliser pour de nouveaux programmes agricoles?

Insécurité et instabilité

- Les politiques agricoles sont l'oeuvre de bureaucrates; le but est d'évincer les agricultrices et les agriculteurs de l'agriculture

- Il faut oublier l'image de rêve de l'agriculture et voir la réalité en face, avec ses difficultés
- De quoi sera faite notre retraite si nous n'avons ni pension ni économies?
- Quand on nous aura sortis de l'agriculture de force, quel genre de travail ferons-nous?
- Les familles agricoles doivent composer avec un amalgame de problèmes complexes : santé (humaine et animale), avoirs (en baisse), travail (en hausse), famille, climat, main-d'oeuvre (trouver des gens qui veulent travailler à la ferme), information (est-ce que nous pouvons rester à jour?)
- Devrions-nous prendre le risque d'emprunter la grosse somme requise pour acheter le quota laitier dont nous avons besoin pour grossir et prospérer? Mais où trouverons-nous les moyens?
- Nous avons besoin d'argent, de vendre nos produits à meilleur prix, d'argent pour notre retraite
- Commercialisation
- Trop de fermes deviennent énormes
- Allons-nous pouvoir continuer de cultiver la pomme de terre?
- Allons-nous réussir à vendre notre production?
- Nous avons perdu notre marché pour notre production principale
- Augmentation de la part du dollar de consommation pour l'agricultrice et l'agriculteur
- Avons-nous les moyens de développer notre exploitation? Le prix du quota est très élevé
- Devrions-nous nous retirer maintenant, vendre notre quota – qui vaut un bon prix – et faire autre chose pendant les 10 ou 15 prochaines années?
- Il faut organiser le marché de façon que chaque partie ait une possibilité égale de boucler son budget
- La diversification et la valeur ajoutée sont-elles de bonnes solutions (si on considère le travail, les investissements nécessaires, les marchés)?
- Moins de contrôles gouvernementaux des marchés
- Développement de débouchés et accès aux marchés existants pour nos produits

Sensibilisation réciproque

- Sensibiliser les consommatrices et les consommateurs à la nécessité de soutenir la production locale et intérieure
- Comment reprendre les pouvoirs que nous avons perdus?
- Sensibilisation du public; les valeurs propres aux grandes entreprises ont transformé nos communautés

- Quand les gens qui ne sont pas du milieu vont-ils traiter les agricultrices et les agriculteurs avec respect?

Avoir voix au chapitre, y compris les femmes

- L'élaboration des politiques est l'apanage des hommes. Les hommes et les femmes sont différents, mais leurs points de vue sont tout autant valables
- Donner une tribune aux agricultrices et aux agriculteurs
- Comment convaincre les familles agricoles qu'elles doivent parler des injustices qu'elles subissent?
- Les agricultrices sont trop peu nombreuses à faire entendre leurs points de vue et leur vision sur l'agriculture
- Les femmes ont besoin de soutien et de formation en leadership pour arriver à s'exprimer et à participer aux réunions
- Les agricultrices et les agriculteurs doivent se respecter mutuellement et accepter les divergences de vues pour créer une communauté agricole unifiée

Difficultés de production hors de contrôle

- Conditions climatiques

Stabilité et équité : marché dirigé par les agricultrices et les agriculteurs, et règlements judicieux

- Perte de marchés due à la crise de l'ESB, aux contestations des Américains et aux subventions
- Procédés commerciaux adaptés aux coûts réels de production
- Les jeunes ont besoin d'argent pour acheter une ferme, mais où le trouver?
- Avenir de la gestion de l'offre; contestations incessantes du financement de la CCB par le Canada, assurance-maladie; nécessité de protéger les mécanismes de gestion de l'offre
- Assurances en cas de catastrophe : nouveau programme aux deux ou trois ans! Beaucoup de paperasserie sans réelle amélioration du revenu
- Licences et enregistrement des grains : il faut créer une catégorie de céréales fourragères pour faciliter la lutte au fusarium
- ALE, ALENA, OMC

Protection de la culture rurale

- L'avenir des fermes familiales et des communautés rurales est en danger
- Les futures générations pourront-elles bien vivre sur une petite ferme?
- Les fermes ne cessent de grossir, mettant en danger l'avenir des communautés rurales
- Enrayer le dépeuplement des régions rurales; le départ des agricultrices et des agriculteurs détruit la communauté

- Protéger les communautés rurales et leur mode de vie; nous voulons sauver notre café rural
- Effritement de l'infrastructure
- Effritement de la culture rurale et des populations; exode des cerveaux
- Effritement du patrimoine; soutien des bâtiments à valeur patrimoniale

Reconnaissance de nos valeurs

- Contre l'ignorance et la complaisance des consommatrices et des consommateurs
- Nous n'avons pas besoin de programmes d'aide : nous voulons un prix juste pour nos produits
- Dédommagement des activités de gérance de l'environnement
- Importance du travail agricole pour la société
- Stress inhérent au manque d'argent
- Indemnités de maladie et de retraite pour la main-d'oeuvre agricole
- Salubrité alimentaire; perpétuer la vision d'une production alimentaire parfaitement sûre
- La production destinée à l'exportation n'amène pas d'argent à la ferme
- Il faut aller travailler à l'extérieur pour compenser les déficits de la ferme
- Salubrité des aliments
- Quelle sera l'incidence des préoccupations environnementales sur l'industrie?
- Quelle est la limite entre gros et trop gros? Nous voulons rester une exploitation familiale; nous n'engageons pas de main-d'oeuvre, pour minimiser les risques d'investissement

Protection de nos propriétés familiales

- Nous sommes à la retraite; qui reprendra la ferme?
- Comment intéresser nos enfants à l'agriculture alors que le matériel, de plus en plus imposant et complexe, coûte toujours plus cher?
- Faut-il encourager les enfants à faire de l'agriculture ou les dissuader?
- Il faut que les jeunes puissent avoir la liberté de se lancer en agriculture
- Fermes familiales : qui peut payer des impôts?
- Relève : Est-ce que nos enfants épouseront quelqu'un qui mettra en péril la famille agricole?
- Transfert intergénérationnel : Les problèmes sont innombrables. Quand faut-il se lancer en agriculture? Comment? Pourquoi? Comment convaincre les jeunes de rester à la ferme?

Perte de contrôle et de pouvoir

- Commerce international; les gouvernements sont à la merci des intérêts des multinationales; il faut réduire leur emprise, éviter la collusion
- Mondialisation : les multinationales ont pris le contrôle; les productrices et les producteurs ont perdu leur pouvoir et leur profit dans la chaîne alimentaire
- Malgré les prix au détail élevés, les agricultrices et les agriculteurs reçoivent une infirme partie
- Les regroupements de sociétés nous affectent au quotidien
- Quand les prix seront-ils ajustés? Quand les prix couvriront-ils nos coûts de production?
- Augmenter le nombre d'usines de transformation et de conditionnement au Manitoba
- Réforme du cadre fiscal
- Qui commande sur nos fermes – nous ou les sociétés?
- Le public doit financer la recherche et les résultats doivent être diffusés publiquement
- Nous n'avons pas de contrôle sur les prix et le coût des intrants; l'agriculture pourrait-elle rester autosuffisante?
- Nous voulons obtenir un revenu décent et un juste rendement des investissements pour nos activités agricoles
- Les programmes dictent les décisions en agriculture
- Les décisions commerciales ont des retombées sur ma ferme
- Nous sommes incapables de prendre nous-mêmes la plupart des décisions qui touchent directement notre ferme. Les agricultrices et les agriculteurs ne sont plus maîtres chez eux
- Les agricultrices et les agriculteurs n'arrivent pas à se mobiliser pour éviter le pire
- Comment garder la « famille » à la ferme familiale?
- Diminuer le nombre d'obstacles (en diminuant la paperasserie)

Précarité de la santé physique et mentale

- Main-d'oeuvre fiable
- Quand prendrons-nous notre retraite?
- Comment améliorer notre communication avec la famille?
- Relations familiales; mon mari n'est jamais à l'heure pour le repas; services de garderie pour les jeunes familles en milieu agricole
- Notre maison a besoin de rénovations majeures
- Plus de stress, moins de bénévoles, moins de temps (qui aura le prix de la ou du bénévole de l'année?)

- Stress, stress mental, stress de la gestion; la sécheresse a été une grande source de stress
- Agrandir ou pas? [mon mari] veut étendre nos terres
- Nous ne pourrons plus supporter encore longtemps le stress et la frénésie de l'expansion perpétuelle, qui ne nous apporte pourtant pas plus d'argent
- Pendant combien de temps notre santé nous permettra-t-elle de continuer en agriculture, un travail très difficile sur le plan physique? Nous ne sommes jamais à l'abri de la maladie
- Dépendance aux produits chimiques; les produits chimiques que nous utilisons sont-ils sans danger? Il existe des solutions biologiques
- La sécurité est un problème à la ferme
- Trop longues heures de travail

Création d'une culture de la communication

- Solidarité entre les agricultrices et les agriculteurs : expériences de formation, produits, essais cliniques; épreuves
- Les femmes ont peine à se faire entendre; partis pris sexistes
- Sensibilisation du public [sur l'agriculture et les aliments]
- Peu de contacts entre les agricultrices

Pourquoi continuer?

- Les jeunes sont peu incités à faire de l'agriculture
- Les jeunes ne veulent pas travailler sur une ferme; qui produira les aliments?
- Programmes agricoles : qui en profite [répartition inéquitable]?
- Avenir de la ferme familiale; est-ce encore possible? Qu'advient-il de la ferme à laquelle nous avons consacré toute notre vie? Comment faire en sorte qu'elle survive dans un tel contexte d'incertitude financière?
- Résistance aux désastres naturels : climat, ESB, grippe aviaire
- Communication intergénérationnelle : Comment prendre les décisions, maintenant et à l'avenir?

Contraintes extérieures qui compliquent la gestion du temps

- Besoin de mesures de soutien publiques sûres et fiables
- Manque de temps pour bien faire le travail
- Gestion du temps, programmes, coûts du matériel
- Les formulaires et l'information ne sont pas accessibles ou sont incompréhensibles
- Jamais de jour de repos
- Il faut assurer la conformité aux programmes gouvernementaux, en cas de vérification

Instabilité des marchés et contrôle des prix

- Débouchés pour nos produits
- Rendement insuffisant des investissements
- Impossibilité de planifier à long terme à cause de l'instabilité
- Sus aux programmes publics : donnez-nous un bon prix pour nos produits (5 \$ sur les 11 \$ demandés pour une livre de boeuf vendue au détail; augmenter le prix du blé, de l'orge, du canola)

Effets nuisibles sur la santé des familles agricoles

- Manque de soutien communautaire
- Absence de programmes de soutien social pour les femmes des régions rurales
- Protection de notre santé pour résister au stress physique et mental
- Mesures de sécurité à la ferme pour protéger les enfants, les gens et l'environnement (par ex., éliminer les produits chimiques)
- Problèmes de santé et solutions (par ex., mon père a des problèmes cardiaques)
- Les aliments cultivés ne sont pas sains et nutritifs

Le cercle vicieux de la chute des rendements financiers et de l'effritement de la communauté rurale

- Coffres à sec à cause de la hausse des coûts et de la baisse des prix; planification impossible, notamment si l'exploitation est petite
- Saisies par les banques, prêts d'exploitation, financement, endettement
- Il faut trouver des moyens pour que les agricultrices et les agriculteurs aient leur part, que leur argent ne soit pas englouti par la bureaucratie gouvernementale
- Prix équitables des céréales
- Stabilité économique
- Aucune réserve pour acheter le matériel nécessaire pour bonifier l'exploitation
- Diversification des sources du revenu; nous devons travailler à l'extérieur pour conserver la ferme, diversification de la production

Système alimentaire irrespectueux de l'environnement

- Santé de notre environnement, du sol, de l'air, de l'eau, des animaux
- Protection de l'environnement et des écosystèmes; utilisation d'engrais et de pesticides naturels, sans danger pour les animaux; plus d'arbres
- Consommation responsable
- Sensibilisation des populations urbaines et développement des appuis

Effet nuisible de la domination des sociétés

- Implantation du blé génétiquement modifié

- Les entreprises agricoles constituées en société font disparaître les petites exploitations
- Les sociétés contrôlent les stocks de semences
- Établissement du budget dans le contexte de l'état coût-prix : aucun contrôle sur le prix final et sur le coût des intrants; les marges bénéficiaires fondent
- Les sociétés d'assurances ont leurs propres règlements, peu favorables aux agricultrices et aux agriculteurs

ANNEXE H : FACTEURS À L'ORIGINE DES CHANGEMENTS DANS LA VIE DES AGRICULTRICES

Voici une liste de facteurs auxquels les agricultrices attribuent les bouleversements qu'elles ont connus dans leur vie.

- Foi en la science
- Mondialisation
- Seulement 3 % d'agricultrices et d'agriculteurs dans la population
- Circulation plus libre des capitaux dans le monde
- Politiques du gouvernement
- Domination des sociétés
- Accords commerciaux
- Volatilité des marchés; changements perpétuels
- Libre-échange
- Différence entre la vision du gouvernement et celle des agricultrices et des agriculteurs
- Obligation d'être née ou né sur une ferme familiale pour se lancer en agriculture
- Industrialisation
- Mondialisation
- Trop courte vue à tous les échelons de gouvernement
- Politique d'aliments à bon marché
- Influences du gouvernement
- Néocolonialisme; destruction de la culture agricole
- Autonomie des agricultrices et des agriculteurs
- Politique d'aliments à bon marché
- Mondialisation
- Influence des sociétés sur les gouvernements
- Centralisation et fusions à l'origine de la disparition des services
- Précarité
- Urbanisation de la société
- Libre-échange
- Autonomie des agricultrices et des agriculteurs
- Climat

- Déréglementation
- Climat
- Ingérence des sociétés dans l'élaboration des politiques; influence des sociétés
- Nouvelle conception de l'agriculture, désormais vue comme une entreprise et non plus comme un mode de vie
- Prix des marchandises beaucoup trop bas
- Effritement de la démocratie
- Accroissement de la population humaine
- Alimentation rapide
- Croissance; évolution des technologies
- Augmentation du coût des intrants
- Avidité (nous voulons toujours plus d'argent)
- Industrialisation de l'agriculture; progression de la technologie après la Seconde Guerre mondiale
- Médias; reportages éclair
- Manque de soutien collectif
- Domination de la philosophie du « toujours plus gros »
- Attitude proactive par rapport à une attitude réactionnelle
- Coût élevé de la production, faible rendement
- Rythme rapide de la vie
- Division des classes en agriculture, clivage avec les très grosses exploitations
- Climat
- Prévalence de l'économie sur tout le reste
- Politique gouvernementale
- Surconsommation des ressources
- Domination des sociétés sur le gouvernement
- Surproduction de certaines céréales
- Primauté des facteurs commerciaux
- Volonté politique
- Exploitation par les sociétés
- Demandes changeantes des consommatrices et des consommateurs
- Accord de libre-échange; ALENA
- Prévalence de l'individu sur la collectivité

- Caractéristiques démographiques de la population agricole
- Avidité
- Modes de vie à la ferme; vente agressive
- Absence de cohésion
- Consommateurisme
- Intégration verticale des multinationales
- Tout le monde veut toujours plus, plus, plus
- Familles de plus petite taille; nous ne produisons pas notre propre main-d'oeuvre
- Endettement agricole
- Fossé entre les régions rurales et les régions urbaines
- Concentration des multinationales
- Disparition des communautés
- Manque de main-d'oeuvre
- Incapacité des femmes de faire entendre leurs points de vue sur les politiques agricoles; aucune influence ni de consultation des femmes
- Incapacité de la communauté agricole de se mobiliser pour convaincre du bien-fondé de sa position
- Avidité; tout le monde veut toujours plus
- Menace immédiate des sociétés; quand une société décide de mettre la main sur toutes les fermes autour de la vôtre
- Concurrence injuste
- Établissements de crédit
- Concurrence entre nous au lieu de nous unir pour concurrencer les sociétés
- Progrès technologiques qui réduisent les besoins en main-d'oeuvre et causent le dépeuplement des régions rurales
- Économistes
- Confrontation de deux aspirations : les agricultrices et les agriculteurs veulent s'adapter au changement, mais ils sont réticents à voir leur environnement en constante mutation
- Publicité
- Manque de soutien de notre part des entreprises locales, provoquant leur fermeture
- Manque de temps pour prévenir l'invasion (par la technologie)
- Insatisfaction : démoralisation, apathie, décrochage de la communauté
- Manque d'expérience
- Prix usuraires de la machinerie agricole

- Plus de formation, moins d'éducation
- Servilité des agricultrices et des agriculteurs
- Supplantation de l'esprit civique par le consummateurisme
- Dépendance accrue à la technologie
- Manque d'éducation
- Connaissance institutionnelle sur un piédestal (comme si les lettres après le nom donnaient la science infuse)
- Politique d'aliments à bon marché
- Détérioration de l'environnement
- Visions différentes des générations sur le travail et la technologie
- Commerce
- Spécialisation au détriment de la sagesse de base
- Progrès technologiques
- Concurrence et absence de concurrence
- Dominance de la mentalité « protestant de race blanche et d'origine anglo-saxonne » (WASP); arrogance
- Augmentation des connaissances de base
- Diminution du nombre de personnes qui produisent la nourriture
- Recherche et développement à l'aveugle, sans intégrité
- Mégafermes
- Refus des consommatrices et des consommateurs de déboursier plus pour leur nourriture
- Changements climatiques
- Fausses perceptions véhiculées par les médias
- Déclin de la population agricole; moins d'influence
- Coût de la machinerie et des intrants
- Pollution
- Climat
- Fossé entre les régions rurales et les régions urbaines
- Crédulité des agricultrices et des agriculteurs à l'égard des nouvelles technologies
- Incompréhension du sens communautaire
- Manipulation des prix par les sociétés de produits chimiques; prix rattachés aux marchandises
- Emprise des sociétés

- Incapacité de savoir à l'avance l'incidence réelle des progrès
- Action des sociétés et des parties mieux nanties que les agricultrices et les agriculteurs moyens dominée par leurs propres intérêts et l'avidité
- Marchés
- Technologie-industrialisation
- Manque de temps pour nous interroger sur les effets du changement
- Transformation des valeurs communautaires
- Âge des agricultrices et des agriculteurs; influe sur leur réceptivité au changement
- Augmentation du nombre d'intermédiaires qui empochent les profits, ce qui en laisse moins aux agricultrices et aux agriculteurs
- Mauvaise circulation de l'information entre les agricultrices et les agriculteurs
- Trop d'empressement à adopter la technologie
- Trop faible diversité des cultures et des animaux
- Plus grosses fermes, moins de gens
- Âge des agricultrices et des agriculteurs; beaucoup arrivent à la retraite et seront moins touchés
- Agriculture industrielle
- Avantage donné aux intérêts des sociétés par rapport à ceux de la population dans l'appareil gouvernemental
- Ignorance des consommatrices et des consommateurs
- Monoculture
- Surproduction
- Perception erronée de la réalité agricole dans le public
- Mécanismes décisionnels inadéquats; certaines décisions sont dictées par les organismes prêteurs
- Concentration des sociétés
- Perception erronée du public alimentée par les médias
- Perception du public; les médias montrent les agricultrices et les agriculteurs sur leurs moissonneuses-batteuses rutilantes
- Subventions (qui reçoit quel genre de subventions?)
- Peu de contacts personnels entre les gens de la ville et les gens de la campagne
- Déclin de la population rurale
- Familles de plus petite taille
- Perception superficielle

- Nouvelle éthique du travail
- Bouleversement des rôles traditionnels – les femmes notamment, voulaient continuer de travailler à l'extérieur de la maison après la Seconde Guerre mondiale
- Perception voulant que les agricultrices et les agriculteurs reçoivent beaucoup plus de subventions que les consommatrices et les consommateurs, alors que c'est le contraire (politique d'aliments à bon marché)
- Néocolonialisme envahissant partout sur la planète
- Démographie changeante; population vieillissante
- Confiance aveugle aux décideurs et au milieu de la recherche, ce qui n'a pas été à notre avantage
- Technologie
- Oubli de l'importance de la production alimentaire par notre pays
- Médias
- Privatisation de la recherche en agriculture
- Attentes irréalistes créées par la télévision – nous ne pouvons pas tout avoir
- Matraquage des bureaucrates gestionnaires qui, depuis des années, veulent réduire le nombre d'exploitations
- Apathie générale, et surtout dans les médias
- Impuissance devant le stress; nous ne savons vraiment plus que faire devant la perte de contrôle
- Manque de respect à l'égard des agricultrices et des agriculteurs et de leur métier apparemment généralisé (plus personne ne nous respecte; plus personne ne veut faire de l'agriculture; je ne me présente jamais comme une agricultrice, parce qu'on ne me respecte pas)
- Incapacité d'admettre que l'agriculture est une activité à temps plein; nous ne devrions pas avoir à travailler ailleurs
- Fossé entre les régions rurales et les régions urbaines
- Dévaluation de la production alimentaire
- Stress; comment y faire face?

ANNEXE I : ÉLÉMENTS ESSENTIELS D'UNE POLITIQUE AGRICOLE INCLUSIVE SELON LES AGRICULTRICES

L'annexe qui suit énonce les besoins auxquels doit répondre la politique agricole tels qu'ils ont été ciblés, groupés et désignés par les agricultrices lors des cinq ateliers qui ont eu à l'hiver 2004-2005. Les agricultrices ont accepté d'ajouter les besoins marqués d'un astérisque (*) après la discussion sur le CSA; les titres et les besoins particuliers désignés par le dièse (#) ont été modifiés et adoptés par les participantes en cours d'atelier

Stabilité

- Prix équitables et part raisonnable du prix de vente (2 fois)
- Accroissement de la viabilité économique de l'agriculture
- Prix équitables (gestion de l'offre)
- Efforts pour rendre le travail à l'extérieur de la ferme non plus normal, mais marginal
- Revenu juste issu de la production*

Santé de l'environnement

- Santé de l'environnement (disparition des bassins de stabilisation des eaux usées)
- Reconnaissance des avantages de l'agriculture moins intense (santé animale, air, eau, qualité des sols, santé humaine, salubrité des aliments, incidences sociales, etc.)*

Gérance et pouvoir commercial

- Droit de faire de l'agriculture biologique
- Rétablissement du pouvoir et du contrôle sur nos exploitations et nos pratiques commerciales
- Reconnaissance de la valeur de l'agriculture pour ce qu'elle est, sans valeur ajoutée
- Rétribution des pratiques agricoles écologiques
- Soutien à la commercialisation de cultures diversifiées
- Prépondérance aux exploitations mixtes par rapport aux exploitations spécialisées
- Financement public de la recherche influencé par les agricultrices et les agriculteurs plutôt que par les sociétés

Liens entre l'alimentation et la ferme

- Bonne communication avec les partenaires agricoles (difficile à établir si nous travaillons à l'extérieur de la ferme)
- Fermes de plus petite taille
- Production destinée à la consommation locale
- Agriculture reposant sur le savoir (des agricultrices et des agriculteurs) au lieu de la haute technologie

- Prise en compte du point de vue des jeunes sur l'avenir de l'agriculture (non au servage féodal)
- Respect des fermes, des aliments et de celles et ceux qui les produisent (si les gens respectaient les agricultrices et les agriculteurs et ce que les fermes apportent à la société; la nourriture est essentielle)
- Sensibilisation des consommatrices et des consommateurs (connaissance de l'agriculture)
- Réduction du fossé entre les régions rurales et les régions urbaines

Communautés en santé

- Amélioration de l'accès aux services de soutien social en région
- Solutions stratégiques qui tiennent compte autant des considérations sociales et environnementales que des considérations économiques
- Préservation de la fierté d'être propriétaire
- Diminution des facteurs de stress
- Politiques qui reflètent autant les considérations environnementales et sociales que les considérations économiques

Rendement juste des investissements dans le marché

- Stabilité du revenu, coût de production, mesures incitatives pour l'adoption de systèmes de commercialisation axés sur l'écologie et la coopération
- Meilleur équilibre entre le travail et le rendement; prix à la hauteur des coûts de production
- Programme de stabilisation du revenu pour les exploitations de plus petite taille
- Aide égale aux agricultrices et aux agriculteurs qui adoptent des pratiques traditionnelles ou biologiques

Souveraineté alimentaire : production canadienne destinée en priorité à la population canadienne

- Programmes agricoles conçus pour soutenir les fermes familiales
- Commerce équitable en remplacement du libre-échange
- Priorité aux produits canadiens, soutenue par voie réglementaire
- Création d'une culture de l'alimentation au Canada
- Régionalisation des systèmes alimentaires; réseaux locaux de collecte et de distribution des aliments
- Accès des petites exploitations aux productions contingentées par quotas
- Sécurité alimentaire intérieure*
- Réglementation adaptée aux marchés de spécialité uniques*
- Accroissement de l'autosuffisance; systèmes fermés pour l'énergie et les intrants

Gestion de notre relation avec l'environnement

- Responsabilité environnementale; respect du voisinage
- Augmentation de la viabilité et amélioration de la gestion des terres, etc.
- Climat
- Droits humains en matière d'environnement : responsabilité de nos actes*
- Aménagement de la faune

Soutien communautaire

- Soutien mutuel par la voie des associations agricoles et des groupes communautaires
- Traitement plus respectueux des agricultrices et des agriculteurs
- Sensibilisation au fonctionnement du système alimentaire*
- Accroissement du nombre de jeunes agriculteurs que pourraient marier de jeunes agricultrices

Amélioration des conditions de travail

- Plus de temps pour faire ce qui est important à nos yeux
- Congés, recherche à la ferme, gérance de l'environnement, observation, etc.
- Création d'un bassin de main-d'oeuvre qualifiée pour nous donner du temps de repos

Mise en place d'une infrastructure et de technologies adaptées aux petites et aux moyennes fermes familiales

- Création d'une infrastructure et de mécanismes de coordination entre les agricultrices et les agriculteurs qui font la mise en marché directe de leurs produits et les consommatrices et les consommateurs (marchés de produits biologiques, transport en relais, espaces d'étalage, distributeurs, camions)*
- Accès à de petits abattoirs
- Mise au point de systèmes énergétiques et d'intrants plus fermés
- Solutions techniques à petite échelle pour les petites et moyennes exploitations

Organisation méthodique du marché pour tous les produits

- Amélioration de la mise en marché
- Majoration du prix des produits
- Sécurité financière; capacité à gagner sa vie
- Guichet unique de vente
- Aide immédiate pour la production de pommes de terre, de boeuf, de porc

Reconnaissance de l'agriculture à titre d'occupation professionnelle

- Traitement plus respectueux des agricultrices et des agriculteurs

- Traitement plus respectueux de la part des fonctionnaires à l'égard des agricultrices et des agriculteurs
- Mobilisation de nos rangs pour reprendre le contrôle sur notre travail*

Promotion des produits alimentaires canadiens et adoption d'une politique en ce sens

- Accroissement du soutien aux agricultrices et aux agriculteurs locaux
- Accroissement de l'offre de produits locaux sur les marchés de consommation*

Soutien de l'infrastructure sociale des communautés rurales

- Consolidation des collectivités locales
- Aide financière aux services de garderie et de soins aux personnes âgées*
- Capacité de faire de l'agriculture à la hauteur de nos rêves
- Accès aux programmes et aux services professionnels*
- Des congés
- Lien renoué avec la nature
- Bassin de main-d'oeuvre qualifiée pour les diverses tâches saisonnières*
- Mesures incitatives visant la viabilité des productions spécialisées*

Responsabilité et sensibilité du gouvernement à l'endroit des agricultrices et des agriculteurs

- Obligation accrue du gouvernement de rendre compte de ses actes
- Amélioration du processus d'élaboration des politiques publiques; consultation participative ouverte
- Expansion des guichets uniques de vente
- Ressources publiques pour la recherche dirigée par des agricultrices et des agriculteurs*
- Rôle accru du gouvernement dans la recherche et l'infrastructure locale
- Augmentation des ressources attribuées aux pratiques agricoles non traditionnelles*

Qualité de vie

- Faire plus souvent l'amour
- Congés pour faire des activités en famille
- Plus de voisines et de voisins de notre âge pour socialiser
- Retour des enfants à la ferme et dans les communautés
- Équilibre entre travail (gagner un revenu décent) et loisirs
- Services communautaires (écoles, loisirs, hôpitaux, arts)

Possibilités raisonnables de faire des profits#

- Rentabilité

- Marge bénéficiaire raisonnable
- Augmentation du prix des produits et contrôle du coût des intrants
- Capacité d'embaucher de la main-d'oeuvre fiable et de lui verser des avantages sociaux*

Structures de marché établies par les agricultrices et les agriculteurs

- Commercialisation collective de la production des petites exploitations dans une optique de rentabilité
- Gestion de l'offre; soutien gouvernemental à long terme
- Production de plus en plus axée sur le marché intérieur
- Mobilisation du milieu agricole; accent sur de petits projets concrets, qui seront étendus*

Politique agricole adaptée aux besoins des fermes familiales

- Élaboration de politiques agricoles nationales mieux adaptées
- Mise en place de programmes agricoles fédéraux à long terme et cohérents
- Conserver une masse critique de gens qui seront l'âme rurale de la communauté*
- Rétribution des agricultrices et agriculteurs pour leurs activités de gérance de l'environnement
- Équilibre entre tracasseries administratives et réglementation
- Réduction du chevauchement des tâches administratives*
- Examen des politiques de fermeture de la frontière pour éviter la prolifération des maladies et la contamination; changement par rapport à la politique commerciale fondée sur une frontière ouverte (ouverture de la frontière au bétail sur pied) #
- Avantages pour les agricultrices et les agriculteurs

Visées à long terme de la gérance de l'environnement

- Pratiques agricoles averties et responsables
- Système universel de protection de l'environnement*
- Planification des fermes à long terme initiée par les agricultrices et les agriculteurs

Relations publiques

- Sensibilisation des consommatrices et des consommateurs à l'agriculture*
- Appréciation accrue des agricultrices et des agriculteurs et de leur travail

Établissement de mécanismes de fixation des prix plus équitables pour les productrices et les producteurs primaires

- Stabilisation du revenu pour la production d'aliments de qualité
- Équité du prix et de la répartition des revenus entre les diverses parties prenantes de la chaîne alimentaire
- Prix raisonnable pour les produits

- Sûreté et stabilité du revenu
- Contrôle accru sur la mise en marché (fixer nous-mêmes les prix)

Réduction de l'impact démesuré des nouvelles exigences

- Plus de temps
- Moins de stress et abolition de la dépendance à la demande (redevenir autonomes)

Protection de la viabilité des fermes familiales

- Vision de l'agriculture comme un travail, non comme un passe-temps
- Maintien du style de vie sans avoir à travailler à l'extérieur de la ferme

Respect des familles agricoles et reconnaissance de leur apport à la société

- Reconnaissance et appréciation des productrices et des producteurs
- Sensibilisation des consommatrices et des consommateurs au rôle de l'agriculture et de ses artisanes et artisans
- Respect des produits et du travail des productrices et des producteurs

Élaboration d'un processus stratégique pratique axé sur les besoins des agricultrices et des agriculteurs

- Création de programmes avantageux pour les fermes familiales; diminution de l'emprise du gouvernement; à qui les décisions profitent-elles? (parti pris du gouvernement pour l'expansion)
- Programme d'emprunt abordable
- Prise en compte des points de vue des femmes dans les politiques gouvernementales

Technologie au service de la viabilité de l'agriculture

- Mise à profit de la technologie pour assurer la viabilité de l'agriculture
- Participation des agricultrices et des agriculteurs aux progrès technologiques*
- Conservation des ressources génétiques dans le domaine public

BIBLIOGRAPHIE

- Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba, 2002. « Family Resource Management: Death of a Farm Business », brochure, <<http://www.gov.mb.ca/agriculture/homeec/cba19s01.html>>. Site consulté en mai 2003.
- L'agriculture canadienne des années 70, 1969. « Rapport de la Commission de planification de l'agriculture canadienne », Ottawa.
- Alston, M., 1998. « Farm Women and Their Work: Why Is It Not Recognised? », *Journal of Sociology*, 34(1), p. 23-34.
- , 2003. « Women's Representation in an Australian Rural Context. », *Sociologia Ruralis*, 43(4), p. 474-487.
- Angeles, Leonora C., 2002. « Reflections on Feminist Policy Research on Gender, Agriculture and Global Trade », *Canadian Woman Studies/Les Cahiers de la Femme*, 22/21 (4/1), p. 34-39.
- Ashfar H. et C. Dennis (éd.), 1992. *Women and Adjustment Policies in the Third World*, London, Macmillan.
- Asian Peasant Women's Workshop, 1999. *Proceedings of the Asian Peasant Women's Workshop*, tenu du 11 au 13 août 1999 à Bangkok, en Thaïlande.
- Association of Manitoba Municipalities, 2003. « Manitoba's Municipalities Release Document of Top Issues for the Upcoming Provincial Election », communiqué, 12 mai 2003.
- Association des municipalités de l'Ontario, 2003. « Significant Questions Remain After Meeting with Ontario Cabinet Ministers », communiqué, 19 août 2003.
- Barry, Tom, 1995. *Zapata's Revenge: Free Trade and the Farm Crisis in Mexico*, Boston, Massachusetts, South End Press.
- Bell, Ian, 2001. « Ont. Farmers Await E. Coli Review », *The Western Producer*, 19 octobre 2001, <<http://www.producer.com/articles/20001019/news/20001019news26.html>>. Site consulté le 4 août 2004.
- Bennett, J. et Seena Kohl, 1982. *Of Time and Enterprise: North American Family Farm Management in a Context of Resource Marginality*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Berthoud, Gerald, 1992. « Market », p. 70-87 dans *The Development Dictionary: A Guide to Knowledge as Power*, sous la direction de W. Sachs, Londres et New Jersey, Zed Books.

- Blakeley, Bonnie et JoAnn Jaffe, 1999. « Les soignantes en régions rurales : les répercussions de la réforme de la santé sur les femmes qui prodiguent des soins dans leur entourage » (Résumé), Centre d'excellence pour la santé des femmes, région des Prairies, <<http://www.pwhce.ca/swan.htm>>. Site consulté le 9 février 2005.
- Boyens, Ingeborg, 2001. *Another Season's Promise: Hope and Despair in Canada's Farm Country*, Toronto, Penguin Books Canada.
- Bryman, A., 2001. *Social Research Methods*, New York, Oxford University Press Inc.
- Canada, Agriculture, 1989. « Partenaires dans la croissance : une vision de l'industrie agro-alimentaire canadienne », novembre.
- Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), 2000. « La santé de l'eau : Vers une agriculture durable au Canada », sous la direction de D.R. Coote et L.J. Gregorich, Publication 2020/F.
- , 2002a. « Agricultural Policy Framework Consultations: Business Risk Management: Final Report », Minister's Industry Round Table on BRM, le 13 décembre, <http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=info&group=apfcsaconsult&page=phase1_0>. Site consulté le 12 août 2004.
- , 2002b. « Cadre stratégique pour l'agriculture : première phase, Rapport final », <http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=info&group=apfcsaconsult&page=phase1_0>. Site consulté le 12 août 2004.
- , 2002c. « Le bien-être des animaux d'élevage et les codes de pratique. Atelier de consultation, Compte rendu des délibérations », Gatineau, Québec, 23 et 24 septembre 2002, <http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=info&group=apfcsaconsult&page=apf-csa_consult>. Site consulté le 12 août 2004.
- , 2002d. « Commentaires reçus lors des réunions de consultation sur le Cadre stratégique pour l'agriculture », document affiché à <http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=info&group=apfcsaconsult&page=apf-csa_consult>. Site consulté le 12 août 2004.
- , 2003a. « Politiques commerciales agroalimentaires, Accord de libre-échange (ALE) entre le Canada et les États-Unis », <http://www.agr.gc.ca/itpd-dpci/english/trade_agr/fta.htm>. Site consulté le 2 février 2005.
- , 2003b. « Markets and Trade », <http://www.agr.gc.ca/mar_e.phtml>. Site consulté en mai 2003.
- , 2003c. « Overview », <http://www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst/index_e.php?section=info&page=gen>. Site consulté le 2 février 2005.
- , 2004. Communiqué, 30 décembre.

- . nd. AAC, « Aperçu du Cadre stratégique pour l'agriculture », communiqué, document d'information, <http://www.agr.gc.ca/cb/index_e.php?s1=n&s2=2002&page=n20712c>. Site consulté le 12 août 2004.
- Canada, Condition féminine, 1995. *À l'aube du XXI^e siècle : Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes*, <http://www.swc-cfc.gc.ca/pubs/066261951X/199508_066261951X_f.pdf>. Site consulté le 20 février 2005.
- Canada, ministre de l'Approvisionnement et des Services du Canada, 1994. « Briser le cycle : l'apport des collectivités », n° cat. H72-21/108-1994F, adapté par le Centre national d'information sur la violence dans la famille, en collaboration avec l'Office for the Prevention of Family Violence in Alberta.
- Canada, Statistique, 2002a. « Exploitants agricoles selon le sexe et l'âge, par province », novembre, <<http://www.statcan.ca/english/Pgdb/econ117a.htm>>. Site consulté en mai 2003.
- , 2002b. « Exploitants agricoles selon le capital agricole, provinces », novembre. <<http://www.statcan.ca/english/Pgdb/econ123a.htm>>. Site consulté en mai 2003.
- , 2002c. « Exploitants agricoles selon les revenus agricoles bruts, provinces », <<http://www.statcan.ca/english/Pgdb/econ122a.htm>>. Site consulté en mai 2003.
- , 2002d. « Superficie totale des fermes, modes d'occupation et terres en culture, provinces », <<http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/econ124a.htm>. Site consulté en mai 2003.
- , 2003a. « La violence familiale au Canada : un profil statistique 2003 », n° cat. 85-224-XIF, <<http://www.statcan.ca/francais/freepub/85-224-XIF/85-224-XIF2005000.pdf>>. Site consulté en mai 2003.
- Canada, Statistique, Section des revenus et des prix agricoles de la Division de l'agriculture, 2003b. « Dette agricole en cours, Statistiques économiques agricoles », n° cat. 21-014-XIF, mai. <<http://www.statcan.ca/francais/freepub/21-014-XIF/21-014-XIF03001.pdf>>. Site consulté en mai 2003.
- Canards illimités Canada, 2000. « Ducks Unlimited Prepares Wetland Report for Walkerton Inquiry », communiqué, 22 décembre, <<http://www.ducks.ca/news/2000/001221.html>>. Site consulté le 9 février 2005.
- Castillo, Janet, 1996. « Regional Report for Central America », préparé en vue de l'Atelier international des femmes des milieux ruraux sur la sécurité alimentaire, tenu du 2 au 9 novembre 1996 à Rome.

Chartier, Guy, agent régional supérieur des communications, région de la Saskatchewan. Équipe des communications et des consultations, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2003. Exposé à titre individuel, 9 août 2003.

CLOC – Vía Campesina, 1997. *I Asamblea Latinoamericana de Mujeres del Campo*, compte rendu des délibérations, 2 et 3 novembre 1997, Brasília.

———, 1998. *Mujeres del Campo Cultivando un Milenio de Justicia e Igualdad!*, compte rendu des délibérations de la conférence de l'Amérique centrale, 13 au 17 avril 1998, Tegucigalpa, Honduras.

Commission canadienne du blé (CCB), nd. « About the Cash Advance Program », <www.cwb.ca/en/contracts/farmer_payments/credit_advance.jsp>. Site consulté le 13 février 2005.

Conseil canadien de la sécurité, 2002. « Farm Safety Facts. » <<http://www.safety-council.org/info/OSH/farms.htm>>. Site consulté le 15 mai 2004.

Cornia, G., R. Jolly et Frances Stewart (éd.), 1987. *Adjustment with a Human Face*, Oxford, Oxford University Press.

Dasgupta, Biplab, 1998. *Structural Adjustment, Global Trade and the New Political Economy of Development*, New Delhi, Vistaar Publications.

Day, Shelagh et Gwen Brodsky, 1998. *Les femmes et le déficit en matière d'égalité : L'incidence de la restructuration des programmes sociaux du Canada*, Condition féminine Canada.

Dennis, Marie, 1997. « Bolivia: The Social Consequences of Debt », *NACLA Report on the Americas* 31 (3) (nov/déc), p. 37-41.

Desmarais, Annette Aurélie, 2002. « The Vía Campesina: Consolidating an International Peasant and Farm Movement. », *Journal of Peasant Studies*, 29 (2) (janvier), p. 91-124.

———, 2003. *The Vía Campesina: Peasants Resisting Globalization*, mémoire de doctorat, Department of Geography, University of Calgary.

Economist, The, 2000. « Survey: Agriculture and Technology », 25 mars, p.1-16.

Elson, Diane, 1991. « Structural Adjustment: Its Effect on Women », dans *Changing Perceptions: Writings on Gender and Development*, sous la direction de T. Wallace et C. March, Oxford, Oxfam.

Epp, Roger et Dave Whitson, 2001. « Writing Off Rural Communities. », dans *Writing Off the Rural West: Globalization, Governments and the Transformation of Rural*

Communities, sous la direction de Roger Epp et Dave Whitson, The University of Alberta Press et Parkland Institute.

- Ervin, Alexander M., Cathy Holtlander, Darrin Qualman et Rick Sawa (éd.), 2003. *Beyond Factory Farming: Corporate Hog Barns and the Threat to Public Health, the Environment and Rural Communities*, Saskatoon, Centre canadien de politiques alternatives.
- Fédération canadienne de l'agriculture, 2003a. « Business Risk Management: A Producers' Perspective », exposé devant le Comité permanent de l'agriculture de la Chambre des communes, 20 février.
- , 2003b. « Industry Retains United Position Calling on Provinces Not to Sign APF Implementation Agreements », communiqué, 9 juillet.
- Fédération canadienne des municipalités (FCM), 2003. « Policy Statement on Rural Issues », <<http://www.fcm.ca/newfcm/Java/frame.htm>>. Site consulté en mai 2003.
- Fink, D., 1988. « Sidelines and Moral Capital: Women on Nebraska Farms in the 1930's », p. 55-70, dans *Women and Farming: Changing Roles, Changing Structures*, sous la direction de W.G. Haney et Jane B. Knowles, Boulder, Westview Press.
- Fonds international de développement agricole (FIDA), 2001. *Rural Poverty Report 2001: The Challenge of Ending Rural Poverty*, Oxford, Oxford University Press.
- Friedland, W.H., 1991. « Women and Agriculture in the United States: A State of the Art Assessment », dans *Toward a New Political Economy of Agriculture*, sous la direction de W.H. Friedland, L. Busch, Frederick H. Buttel et A.P. Rudy, Boulder, Colorado, Westview Press.
- Gerrard, Nikki et Gwen Russell, 1999. « An Exploration of Health-Related Impacts of the Erosion of Agriculturally Focussed Support Programs for Farm Women in Saskatchewan », District de santé de Saskatoon et Saskatchewan Women's Agricultural Network.
- Gibson, D., J. Baxter et C. Kingston, 1993. « Beyond the Dichotomy: The Paid and Unpaid Work of Rural Women », p. 11-27, dans *Rural Women*, sous la direction de M. Alston, Wagga Wagga, NSW Australia, Centre for Rural Social Research.
- Goodman, David et Michael J. Watts (éd.), 1997. *Globalising Food: Agrarian Questions and Global Restructuring*, Londres et New York. Routledge.
- Groupe ETC, 2001. « Globalization, Inc: Concentration in Corporate Power: The Unmentioned Agenda », communiqué n° 71.

- Handy, David et Mary MacGregor, 1993. « Long-Term Shortage of Fun », *Beef in B.C.*, mai/juin.
- Harding, Sandra (éd.), 1987. *Feminism and Methodology: Social Sciences Issues*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press.
- Harper, Deborah et Rick Burroughs, 2003. « Analyse de la rentabilité dans le secteur de la transformation des aliments au Canada », Agriculture et Agroalimentaire Canada.
- Heffernan, William, 1998. « Agriculture and Monopoly Capital », *Hungry Profit: Agriculture, Food and Ecology*, rapport mensuel sous la direction de F. Magdoff, F. Buttel et J.B. Foster, 50 (3) (juillet/août), p. 46-59, 1998.
- , 1999. « Consolidation in the Food and Agriculture System », rapport adressé au National Farmers Union, États-Unis, University of Missouri.
- Heffernan, William et Douglas H. Constance, 1994. « Transnational Corporations and the Globalization of the Food System », p. 29-51, dans *From Columbus to ConAgra: The Globalization of Agriculture and Food*, sous la direction de A. Bonnano et al., Lawrence, Kansas, University Press of Kansas.
- Heffernan, William, Mary Hendrickson et R. Gronski, 2002. *Consolidation in the Food and Agriculture System*, rapport adressé au National Farmers Union, États-Unis, University of Missouri.
- Hill, F., 1981. « Farm Women: Challenge to Scholarship », *The Rural Sociologist* 1(6), p. 370-382.
- Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), 2000. « Global Study Reveals New Warning Signals: Degraded Agricultural Lands Threaten World's Food Production Capacity », communiqué, 21 mai. <<http://www.ifpri.org>>. Site consulté en mai 2003.
- Johnson, Cheryl, 1996. *Women's Contribution to Food Security: A Caribbean Perspective*, rapport préparé en vue de l'Atelier international des femmes des régions rurales sur la sécurité alimentaire, 2 au 9 novembre 1996, Rome.
- Knuttila, M., 2003. « Globalization, Economic Development and Canadian Agricultural Policy », p. 289-302, dans *Farm Communities at the Crossroads: Challenge and Resistance*, sous la direction de Harry P. Diaz, JoAnn Jaffe et Robert Stirling, Regina, Canadian Plains Research Centre, University of Regina.
- Kubik, Wendee et Robert J. Moore, 2001. « Women's Diverse Roles in the Farm Economy and the Consequences for Their Health, Well-Being, and Quality of Life », *Prairie Forum*, (printemps), 27 : 1. Canadian Plains Research Centre, University of Regina.

- Kwan, M.-P., 2002. « Quantitative Methods and Feminist Geographic Research », p. 160-172, dans *Feminist Geography in Practice: Research and Methods*, sous la direction de P. Moss. Oxford, Blackwell Publishers.
- Lehman, Karen et A. Krebs, 1996. « Control of the World's Food Supply », p. 122-130, dans *The Case Against the Global Economy: And For a Turn Toward the Local*, sous la direction de J. Mander et E. Goldsmith, San Francisco, Sierra Club Books.
- Leon, Rosario, 1990. « Bartolina Sisa: The Peasant Women's Organization in Bolivia », dans *Women and Social Change in Latin America*, sous la direction de Elizabeth Jelin, Institut de recherche des Nations Unis pour le développement social (UNRISD) et Zed Books, Genève et Londres.
- Letherby, G., 2003. *Feminist Research in Theory and Practice*, Buckingham, Open University Press.
- Little, J., 2002. *Gender and Rural Geography: Identity, Sexuality and Power in the Countryside*, Londres, Prentice Hall.
- Lobao, L. et Katherine Meyer, 2001. « The Great Agricultural Transition: Crisis, Change and Social Consequences of Twentieth Century US Farming », *Annual Review of Sociology*, 27 : 103-124.
- MacArthur, Mary, 2003. « BSE Puts Industry in Chaos », *The Western Producer*, 29 mai, <<http://www.producer.com/articles/20030529/news/20030529news01.html>>. Site consulté en juillet 2004.
- Martz, Diane J.F., 2004. *The Farmers' Share: Compare the Share 2004*, Muenster, Saskatchewan, Centre for Rural Studies and Enrichment.
- Martz, Diane J.F. et Ingrid Brueckner, 2003. *The Canadian Farm Family at Work: Exploring Gender and Generation*, Muenster, Centre for Rural Studies and Enrichment.
- Martz, Diane J.F. et Deborah Bryson Sarauer, 2000. *Domestic Violence and the Experience of Rural Women*, Muenster, Centre for Rural Studies and Enrichment.
- Mittal, Anuradha, en collaboration avec Mayumi Kawaai, 2001. « Freedom to Trade? Trading Away American Family Farms », *Institute for Food and Development Policy Background*, 7(4). <<http://www.foodfirst.org/>> Site consulté le 26 juillet 2004.
- Mohan, Giles, Ed Brown, Bob Milward et Alfred B. Zack-Williams, 2000. *Structural Adjustment: Theory, Practice and Impacts*, Londres et New York, Routledge.
- Murphy, Sophia, 1999. « Trade and Food Security. An Assessment of the Uruguay Round Agreement on Agriculture », Londres, Catholic Institute for International Relations.

———, 2002. « Managing the Invisible Hand: Markets, Farmers and International Trade », Minneapolis, Institute for Agriculture and Trade Policy.

Neuman, L., 2000. *Social Research Methods: Qualitative and Quantitative Approaches*, Boston, Allyn and Bacon.

Norvège, ministère de l'Agriculture, nd. « Multifunctional Agriculture: The Case of Norway », publication n° M-0722E. <odin.dep.no/ld/html/multifunc/multifunc1.html>. Site consulté en mai 2003.

O'Brien, Denise, 1996. *The Role of Women in Food Security in the United States of America*, rapport préparé en vue de l'Atelier international des femmes des milieux ruraux sur la sécurité alimentaire, 2 au 9 novembre 1996, Rome.

O'Hara, P., 1994. « Constructing the Future: Co-operation and Resistance among Farm Women in Ireland », p. 50-68, dans *Gender and Rurality*, sous la direction de S. Whatmore, Terry Marsden et Philip Lowe, Londres, David Fulton Publishers.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2000. « L'agriculture, le commerce et la sécurité alimentaire, Questions et alternatives concernant les négociations de l'OMC dans la perspective des pays en développement », volume II, Études de cas par pays, Division des produits et du commerce international, Rome, <<http://www.fao.org/DOCREP/033/x87313/x8931301a.htm>>. Site consulté en mai 2003.

———, 2001. « La réduction de la faim dans le monde subit un ralentissement, selon la FAO – Dans la plupart des pays en développement, le nombre de personnes sous-alimentées a même augmenté », communiqué, 15 octobre, Stockholm.

Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), 2000. « Qui promouvoit la privatisation. Rapport annuel sur la privatisation », <<http://www.cupe.ca/arp/01/1.asp>>. Site consulté le 12 mai 2003.

Syndicat national des cultivateurs (NFU), 1995. « Rural Women's Health Care Conference », 9-10 juin, Saskatoon.

———, 2000a. « Recommended Changes to the *Canadian Transportation Act* », deuxième présentation au Comité d'examen de la *Loi sur les transports au Canada*, 8 décembre.

———, 2000b. « The Farm Crisis, EU Subsidies, and Agribusiness Market Power: A Brief Presented by the National Farmers Union to the Senate Standing Committee on Agriculture and Forestry », Ottawa, Ontario, 17 février.

———, 2002a. « Free Trade: Is It Working for Farmers? », rapport, août.

- , 2002b. « Vanclief Hires World's Largest PR Firm to Manufacture Farmer Consent », communiqué, 28 mars.
- , 2003a. « Climate Change in Canada: Adaptation and Mitigation », mémoire présenté au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, 13 février.
- , 2003b. « Hydro One Privatization Threatens Farmers », communiqué, 25 juin.
- Pearson, J., 1979. « Note on Female Farmers », *Rural Sociology*, 44(1), p. 189-200.
- Pettersen, L.T. et Hilde Solbakken, 1998. « Empowerment as a Strategy for Change for Farm Women in Western Industrialized Countries », *Sociologia Ruralis*, 38(3), p. 318-330.
- Pong, Raymond, 2002. « De la connaissance à la pratique : Les fonds pour l'adaptation des services de santé, Série de rapports de synthèse », *Rural Health/Télésanté*, ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- Potts, Carl, analyste de politiques, CCB, 2005. Exposé à titre individuel.
- Pratt, Sean, 2005. « Organic Standards Allow for GM », *The Western Producer*, 83(7) (14 février) : 1-2.
- Prugl, E., 2004. « Gender Orders in German Agriculture: From the Patriarchal Welfare State to Liberal Environmentalism », *Sociologia Ruralis*, 44(4), p. 349-372.
- Qualman, Darrin, 2001. « The Farm Crisis and Corporate Power », Centre canadien de politiques alternatives, avril.
- Qualman, Darrin et Nettie Wiebe, 2002. « The Structural Adjustment of Canadian Agriculture », Centre canadien de politiques alternatives, novembre.
- Raine, Michael, 2002. « Researcher to Determine if Antibiotics Underfoot », *The Western Producer*, (19 septembre) : 20.
- Ramirez, Patricia Alonso, 1996. *The Role of Women in Food Security in Mexico*, rapport préparé en vue de l'Atelier international des femmes des milieux ruraux sur la sécurité alimentaire, 2 au 9 novembre 1996, Rome.
- Razavi, Shahra (éd.), 2002. *Shifting Burdens: Gender and Agrarian Change under Neoliberalism*, Bloomfield, CT, Kumarian Press.
- Reimer, B., 1986. « Women as Farm Labor », *Rural Sociology*, 51(2), p. 145-155.
- Rogers, Diane, 2002. « Unwell Water », *The Western Producer* (9 mai), p. 74-75.

- Rosset, Peter, 2003. « Food Sovereignty: Global Cry of Farmer Movements », Institute for Food and Development Policy Backgrounder 9(4), <<http://www.foodfirst.org/pubs/backgrdrs/2003/f03v9n4.html>>. Site consulté le 26 juillet 2004.
- Saskatchewan Association of Rural Municipalities, 2003. Annual report (version électronique), <http://www.sarm.ca/About_SARM/about.htm>. Site consulté le 21 août 2004.
- Scott, Wendy et Carolyn Van Dine, 1995. « Family Violence in Rural, Farm and Remote Canada. A Project of the Canadian Farm Women's Network », <<http://www.acjnet.org/docs/famvidoj.html>>. Site consulté le 21 février 2005.
- Shortall, S., 1994. « Farm Women's Groups: Feminist or Farming or Community Groups, or New Social Movement? », *Sociology*, 28(1), p. 229-291.
- Skinner, Mark, 2003. « Rural Health Care and Restructuring », *Geography* 4390 – Conférencier invité. Department of Geography, Queen's University, Kingston, 11 février, <<http://www.uoguelph.ca/~jwandel/geog4390/skinner.PDF>>. Site consulté en mai 2003.
- Smith, David et Mike Trant, 2003. « Le rendement du marché dans le secteur de l'alimentation au détail de la chaîne agroalimentaire », *Agriculture et Agroalimentaire Canada*.
- Star Phoenix*, 2002. « Time to Query Antibiotic Use », éditorial (30 août), A10.
- Storey, Shannon, 1996. *Role of Women in Food Security in Canada*, rapport préparé en vue de l'Atelier international des femmes des milieux ruraux sur la sécurité alimentaire, 2 au 9 novembre 1996, Rome.
- , 2002. « Neoliberal Trade Policies in Agriculture and the Destruction of Global Food Security: Who Can Feed the World? », *Canadian Woman Studies/Les Cahiers de la Femme*, 21/22(4/1) (juillet), p. 190-195.
- Teather, E.K., 1996. « Farm Women in Canada, New Zealand and Australia Redefine Their Rurality », *Journal of Rural Studies*. 12(1), p. 1-14.
- Torres, Filemon, Martin Pineiro, Eduardo Trigo et Roberto Martinez Nogueira, 2000. « Agriculture in the Early XXI Century: Agrodiversity and Pluralism as a Contribution to Ameliorate Problems of Food Security, Poverty and Natural Resource Conservation: Reflections on Issues and their Implication for Global Research », résumé du document de réflexion commandé par le Global Forum on Agricultural Research (GFAR), Rome.
- Troughton, M., 2003. « Fordism Rampant: The Model and Reality, as Applied to Production, Processing and Distribution in the North American Agro-Food System », document

présenté lors de la British-American-Canadian Rural Geography Conference, Exeter, Royaume-Uni.

Union of British Columbia Municipalities, 2002. Rapports annuels de l'UBCM, <<http://www.civicnet.bc.ca/ubcm/reports/annual/index.shtml>>. Site consulté en mai 2003.

Vía Campesina, 1996a. *Proceedings of the II International Conference of the Vía Campesina*, tenue du 18 au 21 avril à Tlaxcala, Mexique, Bruxelles, NCOS Publications.

———, 1996b. « The Right to Produce and Access to Land, Food Sovereignty: A Future Without Hunger », exposé de position de Vía Campesina sur la souveraineté alimentaire, présenté lors du Sommet mondial de l'alimentation de Rome, tenu du 13 au 17 novembre.

———, 2000a. « Taller Continental de Mujeres Rurales de America », Memoria del taller, 8 au 12 septembre, Tegucigalpa, Honduras.

———, 2000b. « Bangalore Declaration of the Vía Campesina », déclaration de la troisième conférence internationale Vía Campesina, 3 au 6 octobre, Bangalore, Inde.

———, 2000c. « Food Sovereignty and International Trade », exposé de position de Vía Campesina, approuvé lors de la troisième conférence internationale Vía Campesina, 3 au 6 octobre, Bangalore, Inde.

Vía Campesina Women's Working Group, 1999. *Peasant Women on the Frontiers of Food Sovereignty: The Vía Campesina Women's Working Group*, rapport final soumis au projet PROWID.

Warnock, John, 1971. « The Farm Crisis », dans *Essays on the Left*, sous la direction de Laurier LaPierre, Jack McLeod, Charles Taylor et Walter Young, Toronto, McClelland and Stewart Ltd.

Wiebe, Nettie, 1998. Discours d'ouverture de la Conférence du NFU, Saskatoon, 3 décembre, 1998.

Wilson, Barry, 2003. « Canada's Farmers Fewer, Older », *The Western Producer*, 28 octobre, <<http://www.producer.com/articles/20021128/news/20021128news03.html>>. Site consulté en mai 2003.

WINFA (Windward Islands Farmers Association), 1999. *Caribbean Farmers Responding to the Challenges of the New Millenium*, compte rendu de l'atelier tenu à Kingstown, Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

Ziegler, Jean, 2003. *Le droit à l'alimentation. Rapport soumis par le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation. Additif Mission au Brésil*, Commission des droits de l'homme des Nations Unies, cinquante-neuvième session, 3 janvier, E/CN.4/2003/54/Add.1

NOTES

¹ Page 9. Cité dans Warnock (1971).

² Letherby (2003 : 65). Cette chercheuse britannique cite McFarlane (1990), qui estime que les statistiques officielles sont « tout sauf neutres, objectives et exemptes de préjugés » [*traduction*]. Cette remarque trouve écho dans le cadre du présent projet.

³ Dans la documentation recensée, le terme « *à l'extérieur de la ferme* » est le plus souvent usité pour décrire les sources de revenu supplémentaires des familles agricoles. Ce terme a cependant l'inconvénient de ne pas rendre compte du fait que quantité d'agricultrices et leurs familles font du travail non lié à la ferme à domicile, donc à la ferme. Un commentaire d'une participante illustre bien la différence entre revenu non agricole et revenu provenant de l'extérieur de la ferme : « Une sage m'a dit un jour que les agricultrices et les agriculteurs ne quittent pas leur ferme s'ils peuvent être rémunérés ou faire un travail non agricole à la maison. »

⁴ Ces cartes de vie illustrent de façon visuelle la réalité des agricultrices. Cependant, pour des raisons techniques, il n'a pas été possible de les reproduire ici. Une version du rapport contenant les cartes de vie est versée au site www.nfu.ca.

⁵ Différentes expressions distinguent les nations pauvres des mieux nanties : Tiers Monde; pays industrialisés, non industrialisés; Nord, Sud; pays développés, non développés, en développement. Dans ce rapport, nous utilisons les termes Nord et Sud en toute connaissance de cause, en reconnaissant les limites de la terminologie.

⁶ Extrait de Desmarais (2002 : 99). Dans le contexte latino-américain, le terme *disparu* désigne les personnes disparues qui ont été victimes d'exactions politiques.

⁷ Extrait de Scott et Van Dine (1995 : 33).

⁸ En 1991, le Recensement de l'agriculture au Canada a été revu pour que les familles agricoles puissent inscrire plus d'un nom de productrice ou de producteur, permettant ainsi aux femmes d'être désignées à ce titre. Seulement, comme on a pendant longtemps inscrit un seul producteur par ferme, il faudra attendre un certain temps avant que les femmes se considèrent naturellement comme des productrices.

⁹ L'objectif 1 vise à instaurer l'analyse comparative entre les sexes dans tous les ministères et organismes fédéraux. À cet égard, le document rappelle que « l'institution d'une analyse comparative entre les sexes dès l'élaboration d'une politique nouvelle peut coûter moins cher aux femmes sur les plans humain et social puisque telle analyse aide à cerner d'éventuelles répercussions négatives de la politique sur les femmes. Par ailleurs, elle mène à une politique gouvernementale efficace tout en multipliant les possibilités de développement économique et social qui s'offrent aux Canadiennes et aux Canadiens ». Plus loin, l'objectif 6 vise « à accorder aux femmes une partie équitable du pouvoir et de la direction dans les processus décisionnels qui touchent le développement économique et social au Canada » (1995).

¹⁰ La marge bénéficiaire se resserre lorsque les coûts de production sont supérieurs au prix reçu pour les marchandises ou augmentent plus rapidement que ce prix. Les agricultrices et les agriculteurs n'obtenant pas des prix à la hauteur des frais de production engagés, leur investissement n'est pas rentabilisé et le revenu familial annuel est inférieur à la moyenne canadienne.

¹¹ Il est à souligner que l'expression « aliments à bon marché » utilisée par les participantes peut faire référence aux faibles prix à la ferme. À l'origine, la politique d'aliments à bon marché devait favoriser les faibles salaires dans l'industrie. À cette époque, les agricultrices et les agriculteurs touchaient une plus grande part du prix à la consommation pour les produits alimentaires. Cependant, dans une conjoncture de faible prix des aliments importés et de possibilités de réduction des salaires par l'exportation des emplois, le prix des aliments ne dépend plus des politiques gouvernementales, mais plutôt du marché international de plus en plus à la merci de sociétés multinationales de l'agroalimentaire. Par conséquent, les agricultrices et agriculteurs touchent une part de plus en plus mince du dollar de consommation depuis 30 ans, soit depuis l'arrivée des grandes sociétés dans la chaîne alimentaire. Se reporter à Martz (2004) pour une analyse de la part du dollar de consommation des produits alimentaires qui revient aux agricultrices et aux agriculteurs canadiens.

¹² La main-d'oeuvre agricole, y compris les agricultrices et les agriculteurs, ont droit à une indemnité pour accident du travail s'ils cotisent au régime.

¹³ Se reporter à la note 10 pour une explication détaillée de l'étau coût-prix.

¹⁴ Le thème de la relève a suscité d'autres commentaires qui sont rapportés dans la partie sur la crise financière agricole.

¹⁵ Des productrices ne voyaient aucun inconvénient commercial à cultiver du canola génétiquement modifié mais, dans les faits, le Japon refuse d'en acheter et l'UE commence à peine à en accepter.

¹⁶ En novembre 2004, les agricultrices et les agriculteurs certifiés biologiques de la Saskatchewan ont demandé au tribunal l'autorisation d'intenter un recours collectif contre Monsanto et Bayer CropScience. Par ce « recours collectif sans précédent », les agricultrices et agriculteurs biologiques souhaitent « faire cesser la culture du blé génétiquement modifié et obtenir réparation pour la perte de leurs cultures de canola qui ont subi la contamination génétique » [*traduction*]. On trouve plus d'information à l'adresse www.saskorganic.com/oapf/index.html (en anglais seulement). Site consulté le 14 février 2006.

¹⁷ Dans le site Web de Monsanto, on décrit les Ententes sur les utilisations technologiques (EUT) comme étant des « contrats qui définissent, selon la variété, le nombre d'acres de semences Roundup Ready achetées par une productrice ou un producteur. [...] La grande majorité des producteurs s'engagent à se conformer à leur promesse de ne pas conserver de semences Roundup Ready » [*traduction*]. Un extrait d'un contrat type « Licence saisonnière limitée » énonce que la licence vaut pour « l'ensemencement d'une culture commerciale

dans le pays où elle a été achetée, pour une seule saison » [traduction]. Les titulaires s'engagent à ne pas « fournir de semences à quiconque en vue de leur ensemencement et à ne conserver aucune culture produite avec ces semences pour un autre ensemencement ou pour les fournir à quelqu'un en vue de l'ensemencement. Les titulaires s'engagent en outre à ne pas utiliser les semences ni à les fournir à quiconque en vue de l'élevage des cultures, la recherche ou la production de semences, et à garantir l'accès raisonnable de Monsanto à ses champs pour le prélèvement d'échantillons et la réalisation de tests au cours de l'année visée par l'EUT et de l'année suivante » [traduction]. On trouve de plus amples détails sur les EUT au site Web de Monsanto, à l'adresse www.monsanto.ca/advantages/programs/agreements.shtml (en anglais seulement). Site consulté le 14 février 2006.

¹⁸ La « Déclaration fondatrice sur le principe de la précaution de Wingspread » stipule que « quand une activité menace la santé ou l'environnement, des mesures de précaution s'imposent même lorsque le rapport de cause à effet n'est pas clair du point de vue scientifique ». Le texte intégral de la Déclaration a été téléchargé le 9 février 2005, à l'adresse www.gdrc.org/u-gov/precaution-3.html (en anglais seulement).

¹⁹ Un débat public a lieu actuellement sur la valeur nutritive supérieure attribuée aux aliments biologiques comparativement à ceux qui sont issus de l'agriculture traditionnelle.

²⁰ On peut observer une différence marquée entre les stratégies adaptatives dont parle cette agricultrice et celles de l'agricultrice dont nous avons parlé plus tôt. La première résiste de toutes ses forces à l'avancée des grandes sociétés dans le secteur biologique en refusant de passer par la marque le Choix du Président pour vendre ses produits. La stratégie de l'autre famille agricole, au contraire, semble plutôt dominée par le pragmatisme économique.

²¹ La frontière a été fermée en mai 2003. Si on en croit le communiqué d'AAC du 30 décembre 2004, « la règle permettra aux États-Unis d'importer à nouveau des bovins vivants de moins de trente mois destinés à l'abattage immédiat ou à l'engraissement, à condition qu'ils soient abattus avant d'atteindre l'âge de trente mois. La règle permet aussi l'importation de la viande d'animaux de plus de trente mois et supprime les exigences relatives à la ségrégation dans les établissements d'abattage canadiens ».

²² Pour les agricultrices, la *transformation en sociétés* est le processus mis en branle par les sociétés pour affermir leur emprise croissante sur les activités industrielles du secteur de l'agriculture. La transformation en sociétés englobe l'industrialisation de l'agriculture, l'intégration verticale et la concentration des entreprises.

²³ Dans de nombreux médias, la concision est le mot d'ordre, au détriment d'une analyse exhaustive. Auparavant, les reportages éclairs duraient au moins 30 secondes, mais les reporters doivent dorénavant passer leur message en 10 secondes.

²⁴ Un reportage publié dans un journal agricole de premier plan, *The Western Producer* (21 février), rapporte que les nouvelles « normes nationales aux États-Unis, de même que celles que s'appête à adopter le Canada, proclament l'inoffensivité de la contamination accidentelle par des organismes génétiquement modifiés sur le caractère biologique reconnu

d'une production » *[traduction]* (Pratt 2005 : 1). Suivant ces nouvelles normes, les agricultrices et les agriculteurs américains ne perdront pas leur certification biologique s'ils n'ont pas « intentionnellement utilisé des semences GM et s'ils ont fait le nécessaire pour éviter le contact fortuit avec la substance interdite [OGM] – notamment, en délimitant des zones tampons » *[traduction]* (Pratt 2005 : 1). Le Canadian Organic Standards Committee met la dernière main à ses nouvelles normes.

Si elles sont acceptées, ces nouvelles normes rendront éminemment complexe la discrimination entre produits sans OGM et produits contaminés par des OGM pour les consommatrices et les consommateurs. Quant aux agricultrices et aux agriculteurs qui utilisent des pratiques biologiques, les risques seront encore plus grands puisque qu'il sera toujours loisible pour les consommatrices et les consommateurs de rejeter un produit qui aura été décrété contaminé.

²⁵ Il est à souligner que les participantes ont parlé d'expériences dont les caractéristiques dénotent une surproduction – les bas prix à la ferme et les difficultés de mise en marché sont des signes de surproduction historiquement reconnus.

²⁶ Ce contrôle est également assuré par la protection des obtentions végétales.

²⁷ L'industrie agricole a également aux expéditions séparées pour protéger leur droits de propriété. La American Soybean Association et le United Soybean Board décrivent ce processus comme suit : « méthode de culture, à contrat le plus souvent, de manutention, de traitement et de livraison selon des conditions contrôlées et qui garantit à l'utilisateur final que le produit a conservé son caractère unique depuis la ferme jusqu'à son utilisation finale. » Voir www.tomorrowsbounty.org/library/usb2.htm. Site consulté le 14 février 2006.

²⁸ Le chapitre 2 étaye les commentaires des participantes sur les désavantages du libre-échange.

²⁹ Le programme d'avance de fonds est établi par la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*. Il prévoit le versement aux agricultrices et aux agriculteurs admissibles de l'Ouest canadien qui ont des stocks de blé, de blé dur et d'orge à la ferme d'une somme allant jusqu'à 250 000 \$ par année culturale pour l'ensemble des cultures, sans égard au nombre d'exploitations dans lesquelles les bénéficiaires possèdent des intérêts. Les premiers 50 000 \$ sont libres d'intérêts jusqu'au remboursement de l'avance ou au 31 août. En 2004-2005, les avances de fonds par tonne s'élevaient à 80 \$ pour le blé, 75 \$ pour le blé dur, 40 \$ pour l'orge et 63 \$ pour l'orge de premier choix. Les avances sont remboursées à la livraison du blé, du blé dur ou de l'orge au même prix à la CCB. (Voir CCB, nd).

³⁰ Depuis 1990, la CCB a dépensé 15 millions de dollars pour réaliser 13 études et enquêtes par suite de contestations de ses pratiques instituées par les États-Unis. Le gros de cet argent a été dépensé depuis 2002. Les contestations, de plus en plus complexes, exigent beaucoup du personnel, qui doit faire des recherches laborieuses (Potts 2005).

³¹ Voir la note 24.

³² Le coût du transport des céréales a augmenté de 700 % – voir le chapitre 2 à ce sujet.

³³ Le concept de la souveraineté alimentaire a été mis de l'avant par le mouvement paysan et agricole international *Vía Campesina*, lors du forum non gouvernemental tenu conjointement au Sommet mondial de l'alimentation à Rome en 1996. Depuis, *Vía Campesina* a collaboré avec d'autres mouvements sociaux et des organismes non gouvernementaux à l'élaboration de la campagne « Souveraineté alimentaire des peuples ».

Vía Campesina (2000c) définit la souveraineté alimentaire comme suit : « le droit des peuples de définir leurs propres politiques en matière d'alimentation et d'agriculture [et de] produire leur nourriture sur leur propre territoire. » Depuis sa présentation lors du forum international, le concept a fait beaucoup de chemin et il a été étudié par des mouvements locaux, nationaux et internationaux, des organismes mondiaux comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi que la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. Ainsi, dans un rapport adressé à la Commission, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation reconnaît le principe de la souveraineté alimentaire parmi les moyens de garantir le droit des peuples à se nourrir en toute sécurité (Zeigler 2003 : 21). Consulter le site Web de *Vía Campesina* (www.viacampesina.org/), Desmarais (2003) et Rosset (2003) pour une étude approfondie de la souveraineté alimentaire.

³⁴ La pollution des sols et des eaux de surface par les volumes massifs de déjections animales et de pesticides, la contamination de l'air, la dévastation des terres, les problèmes de sécurité et de qualité associés aux systèmes de production intensive sont autant de coûts que nous imposent les grandes cultures. Il en va de même de la dégradation des routes rurales causée par le transport des céréales depuis l'abandon des lignes ferroviaires. Il faut également compter les coûts sociaux, dont le dépeuplement rural et le rétrécissement de l'assiette fiscale qui s'ensuit et qui ne permet plus d'entretenir les infrastructures si essentielles à la viabilité des communautés et de la société en général.

³⁵ Le nouveau programme, le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), a été modifié et continue de subir des modifications depuis la tenue des ateliers en 2003-2004.

³⁶ Le programme CSRN a été créé voilà plusieurs années pour pallier les effets négatifs de la perte de revenus. Il permet aux agricultrices et aux agriculteurs de faire un dépôt dans leur CSRN les bonnes années, et le gouvernement verse une somme égale. Les mauvaises années, les agricultrices et les agriculteurs peuvent retirer une somme correspondant à leurs déficits. Cependant, nombre d'eux n'ont jamais eu de revenus suffisants pour investir dans un compte CSRN.

³⁷ La moyenne olympique est calculée selon les trois meilleures années de production sur les cinq dernières.

³⁸ Il est difficile de départager les compétences provinciales et fédérales en matière d'environnement.

³⁹ L'équipe de recherche comprenait 12 agricultrices occupant des postes de leader et 3 chercheuses principales.

⁴⁰ Les paragraphes d'introduction des volets sont extraits d'un communiqué non daté d'AAC, intitulé *Aperçu du Cadre stratégique pour l'agriculture*. <www.agr.gc.ca/cb/index_f.php?s1=n&s2=2002&page=n20712c>. Site consulté le 12 février 2005.

⁴¹ Les objectifs énumérés sont extraits de l'*Aperçu du Cadre stratégique pour l'agriculture*, <http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=info&page=gen>. Site consulté le 12 février 2005.

**Projets financés en vertu du Fonds de recherche en matière de politiques de
Condition féminine Canada**
**Appel de propositions La restructuration économique du Canada rural : répercussions
des politiques publiques sur les femmes des régions rurales ***

Un projet national de recherche pour examiner l'incidence de la restructuration sur la santé des femmes dans les régions rurales, éloignées et nordiques : questions stratégiques, options et application des connaissances

Ivy Lynn Bourgeault, Christine Dallaire, Lorraine Greaves, Barb Neis et Rebecca Sutherns

Soins de longue durée : les effets du système de classification des cas sur les soignantes dans les établissements ruraux

Belinda Leach et Bonnie C. Hallman

Les soins de maternité en milieu rural : Expériences des femmes et répercussions sur les politiques et la pratique

Jude Kornelsen et Stefan Grzybowski avec Michael Anhorn, Elizabeth Cooper, Lindsey Galvin, Ann Pederson et Lana Sullivan

La politique agricole canadienne sous le regard des agricultrices

Carla Roppel, Annette Aurélie Desmarais et Diane Martz

Muettes et invisibles : les femmes des régions rurales dans l'industrie forestière et l'agroalimentaire au Canada

Diane Martz, Maureen Reed, Ingrid Brueckner et Suzanne Mills

La politique gouvernementale et la participation des femmes des régions rurales de la Nouvelle-Écosse à la nouvelle économie

Ann Manicom, Janet Rhymes, Nan Armour et Doreen Parsons

Women's Economic Equality (WEE), en partenariat avec le projet Hypatia

* Certains de ces documents sont encore en voie d'élaboration; leurs titres ne sont donc pas nécessairement définitifs